Y. 4. 239

M 4, 239

COURS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

TOME PREMIER.

Digitized by Google

Permis d'imprimer.

A la charge de fournir au Comité de Censure, après l'impression, un exemplaire de cet ouvrage pour ledit Comité, un exemplaire pour le Département du Ministère de l'Instruction publique, deux exemplaires pour la Bibliothèque Impériale publique; et un exemplaire pour l'Académie Impériale des Sciences.

St.-Pétersbourg le 5 Sept. 1814.

Timcowskoy,

Censeur et Conseiller d'Etat.

Digitized by Google

COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE,
OU
EXPOSITION DES PRINCIPES
QUI DÉTERMINENT LA PROSPÉRITÉ DES NATIONS.

Ouvrage qui a servi à l'instruction de LEURS ALTESSES IMPÉRIALES, les Grands-Ducs NICOLAS et MICHEL.

PAR HENRI STORCH,

Conseiller d'Etat et Chevalier de l'Ordre de Ste. Anne, Instituteur de LL. AA. II. Membre des Académies de St. Pétersbourg, de Munich, et de plusieurs autres Sociétés savantes.

Tome Premier

ST.-PETERSBOURG,

IMPRIMÉ CHEZ A. PLUCHART ET COMP.

1815.

Digitized by Google

A LEURS ALTESSES IMPÉRIALES

MESSEIGNEURS LES GRANDS-DUCS

NICOLAS ET MICHEL.

Digitized by Google

MESSEIGNEURS!

Cet ouvrage Vous appartient à tant de titres qu'il ne peut être offert au Public que sous les auspices de VOS ALTESSES IMPÉRIALES. *Daignez agréer l'hommage réitéré que je Vous en fais, et permettez-moi d'y joindre l'expression de l'attachement respectueux et sincère que Vos excellentes*

Digitized by Google

qualités m'ont inspiré. Ce sentiment est devenu un besoin pour mon cœur, et ne finira qu'avec la vie.

Je suis avec le plus grand respect,

MESSEIGNEURS !

DE VOS ALTESSES IMPÉRIALES,

Le très-humble et très-dévoué serviteur,

STORCH.

Digitized by Google

PRÉFACE.

Le titre de cet ouvrage indique assez le but pour lequel il a été composé. J'ai cru qu'indépendamment de sa destination primitive, il pouvoit encore être utile au public.

Nous ne manquons pas, il est vrai, de bons, d'excellens livres même, sur la doctrine économique; mais, à deux ou trois près, qui en offrent l'ensemble dans un cadre facile à saisir, ils ne sont guère propres à guider un lecteur novice. D'ailleurs chaque écrivain conçoit autrement son sujet et le traite à sa manière; et comme le goût des lecteurs et leurs besoins varient à l'infini, il se trouve qu'un ouvrage qui ne conviendroit point aux uns, devient quelquefois très-utile à d'autres. Enfin toute science est susceptible de perfectionnement; ainsi quel que soit le mérite

des ouvrages que nous possédons sur l'économie politique, ils ne rendent cependant pas inutiles les efforts que l'on fait pour avancer les progrès de cette science.

Peut-être le lecteur éclairé trouvera-t-il que, sous ce dernier rapport, mon travail n'est pas absolument sans prix. Jusqu'ici l'économie politique a été regardée comme la science de la *richesse* des États: j'ai tâché de montrer qu'elle embrasse leur *prospérité* en général, et que la *théorie de la civilisation* en fait une partie également importante, également liée à l'objet essentiel de la science, c'est-à-dire à la notion des valeurs. J'ai tenté de crayonner le contour de cette doctrine nouvelle, pour laquelle il n'existe que des matériaux épars çà et là. Si d'un côté le domaine de l'économie politique se trouve agrandi par cette acquisition, de l'autre j'ai

:ru devoir rétrécir ses limites, en ré-
:ervant pour la politique intérieure les
›rincipes d'administration qui dérivent
le l'économie politique; séparation
galement avantageuse aux deux doc-
rines, en ce qu'elle assigne des bornes
récises à chacune. Le discours préli-
ıinaire qui se trouve à la suite de cette
réface, fera connoître plus particu-
èrement la nature de ces innovations:
est à l'ouvrage même à les justifier.

Dans la *théorie de la richesse natio-
ale* ma tâche a été de réunir, sans em-
:asser aucun système, les principes
s mieux fondés et les plus utiles dans
ıpplication. Comme la plupart des
·incipes de cet ordre se trouvent ren-
rmés dans la doctrine de Smith, et
:e c'est à lui surtout qu'on est rede-
ble de cette solidité de preuves qui
; a élevés au rang de principes in-
ntestables, c'est bien son système

que j'ai l'air de suivre; mais cette circonstance même a été un motif de plus pour moi de me tenir en garde contre tout esprit de secte. J'ose affirmer que nulle-part l'autorité de ce philosophe respectable ne m'en a imposé au point de lui vouer une soumission aveugle. J'ai profité des découvertes faites après lui; j'ai consulté ses commentateurs, j'ai écouté ses critiques; enfin j'ai pesé moi-même, autant que j'en suis capable, chacun de ses principes, chacune de ses assertions. Le lecteur instruit s'apercevra qu'il est des points où je m'éloigne du sentiment de ce grand écrivain; plusieurs de ses opinions, même fondamentales, ne me paroissent pas avoir le degré d'évidence qu'il semble leur attribuer: je leur ai opposé les doutes que l'étude et l'expérience m'ont fournis. J'en ai agi de même à l'égard des autres écrivains

dont les ouvrages m'ont été utiles. Quelquefois j'ai motivé dans les notes cette différence d'opinions; mais le plus souvent je m'en suis abstenu, aimant mieux sacrifier mon amour-propre que de faire de cet ouvrage une arène pour la controverse.

L'idée de contribuer au perfectionnement de la science, ne pouvoit être que secondaire dans la composition de ce Cours: l'objet principal, celui que je devois avoir continuellement en vue, étoit d'appliquer cette science à la patrie de mes Augustes Elèves, et de les accoutumer à juger, d'après des principes sûrs et invariables, les phénomènes que la Russie présente sous le rapport de sa richesse et de sa civilisation. Or un ouvrage conçu dans cette intention, lors même qu'il n'auroit d'autre mérite que celui d'exposer nettement les principes les plus avérés, ne

peut manquer d'inspirer quelqu'intérêt en Russie. Jusqu'ici tous les livres que nous possédons sur l'économie politique, sont écrits en d'autres pays; et comme chaque auteur tâche de se faire comprendre de préférence par ses compatriotes et de leur être utile plutôt qu'aux étrangers, il en résulte qu'un Russe qui étudie la science dans ces ouvrages, n'y trouve que des exemples tirés de pays étrangers et des applications faites à ces pays. S'il ne connoît pas à fond leur histoire, leurs institutions sociales et leurs moeurs, cette ignorance l'empêche souvent de comprendre ce qui leur est relatif, et dans tous les cas il ne sauroit y trouver le même intérêt que lorsqu'on lui parle de son pays.

J'avoue que l'espoir d'écarter cet obstacle et de faciliter ainsi l'étude de l'économie politique en Russie, m'a sur-

tout déterminé à la publication de mon ouvrage. Le soin que j'ai pris d'appliquer à ce pays les principes de la science et de rendre ceux-ci plus palpables en les expliquant par des faits tirés de notre propre expérience, ce soin, dis-je, me vaudra peut-être quelque reconnoissance de la part de mes concitoyens; les étrangers mêmes pourroient n'en savoir gré, car la Russie étant encore fort peu connue hors de ses limites, ils ne seront pas fâchés de trouver dans cet ouvrage des renseignemens qu'ils chercheroient en vain dans leurs statistiques. Enfin la science n'y a rien perdu; au contraire, comme la Russie diffère sous tant de rapports des autres pays de l'Europe, c'est rendre un service essentiel à l'économie politique et fournir de nouvelles preuves évidentes de ses principes, que de montrer qu'ils se vérifient ici comme ailleurs, sur le sol

vierge de nos contrées septentrionales comme dans les États anciennement civilisés de la zône tempérée. Afin de ne pas interrompre la chaîne du raisonnement, j'ai rejeté dans des Notes à la fin de l'ouvrage les recherches historiques ou statistiques sur la Russie qui auroient été déplacées dans le texte. J'en ai usé de même pour toutes les digressions et tous les développemens qui ne sont pas absolument nécessaires à l'intelligence des principes, lors même qu'ils peuvent servir à les constater ou à les faire mieux saisir. Cette disposition offre au lecteur la facilité de consulter les Notes à son aise, et j'espère qu'il y puisera toujours une instruction analogue à l'objet qu'elles doivent éclaircir; instruction qu'il seroit obligé de chercher quelquefois dans vingt ouvrages différens, et qu'il trouve ici rassemblée en peu de pages.

L'économie politique agite quelque-
ois des questions délicates. Ç'auroit
été trahir la confiance dont j'ai été ho-
oré, si je les avois présentées à mes
llustres Élèves sous un jour autre que
elui de la vérité et de la raison. Quand
n n'est pas appelé à dire son opinion
ur les grands intérêts de l'humanité,
n peut se taire sans honte et sans re-
ords; mais celui qui se charge de les
ire connoître et qui les déguise, se
end coupable de la plus lâche des tra-
isons, et s'attire de plus le mépris de
eux mêmes dont il brigue les suffrages
ar son hypocrite silence. Or si c'est
devoir de tout écrivain de plaider la
use de la justice et de l'humanité,
est doublement celui d'un instituteur
ui parle à des princes, dont l'opinion
flue si puissamment sur le sort des
euples. Ma conscience me rend le té-
oignage de n'avoir point négligé ce

devoir sacré que ma place m'imposoit; mais j'ai fait tous mes efforts pour le concilier avec le respect dû aux institutions sociales de mon pays. En publiant ces leçons, j'ai senti la nécessité d'une plus grande réserve encore: bien des choses étoient bonnes à dire à mes élèves qui ne convenoient pas à l'impression. Dans un pays monarchique et chez un peuple fortement attaché à ses habitudes nationales, l'écrivain a des ménagemens à garder, s'il ne veut pas nuire à la cause de la raison au lieu de lui être utile. Cette considération cependant ne m'a pas fait renoncer à l'indépendance de mes opinions : j'aurois plutôt abandonné la publication de mon livre. Aussi je ne doute guère que le public ne s'en aperçoive, et qu'un ouvrage de la nature de celui-ci, muni de l'approbation de la Censure et publié aux fraix de

'Empereur, ne soit regardé comme un
eau témoignage en faveur des prin-
ipes libéraux qui dirigent le gouver-
ement de Russie sous le règne éclairé
'ALEXANDRE.

Chaque science comprend un cer-
in nombre de principes qui ne sont
sceptibles ni de contestation ni de
ouveaux développemens. L'auteur
i expose l'ensemble de la doctrine
peut point les omettre, et il se voit
isi forcé de répéter ce que d'autres
t dit avant lui. Quand je me suis
uvé dans ce cas, je n'ai point hésité
mployer les idées de mes devan-
rs et souvent même jusqu'à leurs
ressions. Chercher à dire autre-
it ce qui étoit dit avant moi, et
ux que je ne saurois le dire, auroit
une perte de tems bien insensée.

et ouvrage renferme donc beau-
p d'extraits, et peut-être doit-il

ce qu'il contient de meilleur, à *Garnier*, à *Say* (1), à *Simonde*, à *Turgot*, à *Bentham-Dumont*, à d'*Ivernois*, à *Steuart*, à *Hume*, et surtout au père de l'économie politique, à *Smith*. J'ajoute à cet aveu, en employant les termes de M. Simonde (2) „ que je reconnois ici d'une manière générale mes obligations à tous ces écrivains, parce que dans un ouvrage nécessairement rapide et qui a été composé pour être récité, j'ai souvent profité de leurs recherches, quelquefois même de leurs pensées, sans les citer. Si j'avois voulu,

---

(1) Tout ce que je dois à cet auteur, est tiré de la première édition de son *Traité d'économie politique*, à l'exception de quelques passages que j'ai insérés dans l'Introduction générale. La seconde édition m'est parvenue trop tard pour en profiter davantage.

(2) Voyez son ouvrage : *De la littérature du Midi de l'Europe*, *T. I*, *pag.* 14.

comme dans une histoire, invoquer
nes sources pour chaque principe et
pour chaque développement, il auroit
allu multiplier mes notes presqu'à
haque ligne, et suspendre d'une ma-
ière fatigante la lecture ou l'attention.
Dans un ouvrage de cette nature, ce
eroit une prétention bien ridicule que
e ne vouloir jamais répéter ce qui a
é dit, et une affectation bien vani-
use que de s'efforcer de séparer dans
aque pensée ce qui est à soi, de ce
l'on doit à un autre." Cependant, à
gard des *faits*, j'ai cru devoir tenir
ne conduite différente. Dans une
ence qui n'est fondée que sur des
ts, il importe trop de connoître les
noins qui les rapportent: aussi les
je cités partout avec l'attention
upuleuse d'un historien qui invo-
e ses autorités.

'ai dû écrire dans une langue étran-

gère. La crainte de paroître trop inférieur, par le style du moins, à ceux qui m'ont précédé dans la carrière, m'auroit arrêté si je n'avois pas borné mon ambition à être lu par ce petit nombre de personnes qui, ne cherchant que l'instruction, pardonnent au style en faveur du fond. Mais en renonçant au désir de plaire et d'attacher par la diction, j'ai fait tous mes efforts pour être clair et précis. Je me suis surtout appliqué à donner des définitions exactes de toutes les notions fondamentales, et à fixer autant que possible la langue de l'économie politique. Cette tâche m'a quelquefois forcé de recourir au néologisme. Je n'en demande point pardon aux grammairiens : car enfin des idées nouvelles exigent de nouveaux mots, et quand nos connoissances s'étendent, il faut bien que nos langues s'enrichissent.

„Il y a bien des erreurs, dit *Condillac* (1), qu'il seroit impossible de détruire, si l'on s'obstinoit à parler comme tout le monde. Il faut donc se faire un langage à soi, si l'on veut s'exprimer avec une exactitude dont l'usage ne donne point l'exemple."

En terminant cette préface, je dois observer que cet ouvrage resteroit en quelque sorte incomplet s'il n'étoit suivi d'un autre sur la *Législation économique et financière.* Ce travail, dont je m'occupe, paroîtra bientôt si le public éclairé juge que celui-ci est digne de lui avoir été offert.

---

(1) *Art de penser, IIe. Partie, ch. II.*

AVIS.

Comme les grandeurs et les valeurs dont il est question dans cet ouvrage, se trouvent souvent exprimées en poids, mesures et monnaies de Russie, le lecteur est averti que le sixième volume renferme des Tables où ces poids, mesures et monnaies sont réduits à ceux de quelques autres pays de l'Europe.

Digitized by Google

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE PREMIER VOLUME.

Page

DISCOURS PRÉLIMINAIRE. Aperçu des différentes doctrines qui composent la science de l'Etat. 1

INTRODUCTION GÉNÉRALE,

ou prolégomènes à l'économie politique.

RÉFLEXIONS sur le fondement et l'utilité de l'économie politique 23

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES sur l'origine et la nature de la valeur. . .

CHAP. I. Facultés de l'homme 45

CHAP. II. Besoins de l'homme 49

CHAP. III. Valeur des choses 56

CHAP. IV. Sources de la valeur 62

CHAP. V. Origine des échanges 69

CHAP. VI. Valeur directe et indirecte — Valeur échangeable 84

CHAP. VII. Idée générale du prix . . . 87

CHAP. VIII. Mesure commune des valeurs échangeables 97

Page

Chap. IX. Gage universel des valeurs échangeables : Numéraire 102

Chap. X. Classification des valeurs : Biens externes ; Richesse — Biens internes ; Civilisation 108

PREMIÈRE PARTIE.

Théorie de la richesse nationale.

Introduction. Des différens systêmes sur la nature et les sources de la richesse nationale 115

Systême mercantile 117

Systême agricole 123

Systême industriel 135

Résumé ; plan pour cette partie de l'économie politique 156

LIVRE PREMIER.

De la production des richesses.

Chap. I. Idée générale de la production matérielle 162

Chap. II. Fonds de terre 167

Chap. III. Puissance de la nature . . . 177

Chap. IV. Travail — industriel — productif — libre 181

Chap. V. Importance du travail dans la production des richesses 190

Page

Chap. VI. Causes de l'amélioration dans les facultés productives de l'industrie : Division du travail 194

Chap. VII. Des bornes que la nature des choses met à la division du travail. Bornes prescrites par la nature des travaux . . . 209

Chap. VIII. Bornes prescrites par l'étendue du marché 215

Chap. IX. Comment le marché s'étend par la facilité des transports 220

Chap. X. Classification des travaux industriels 228

Chap. XI. Comment les différentes industries s'entr'aident dans la production . . 243

LIVRE SECOND.

De l'accumulation des richesses, ou des fonds.

Chap. I. Ce que c'est qu'un fonds, et comment les capitaux diffèrent des fonds de consommation 250

Chap. II. Comment se joignent les fonds de terre, l'industrie et les capitaux pour produire . 256

Chap. III. Capitaux improductifs. Ce que c'est que le capital national 263

Chap. IV. Fonds inutiles. . . 268

Chap. V. Fonds durables. Distinction entre la richesse absolue et relative . . . 272

Page

Chap. VI. Des élémens qui constituent le capital national 278

Chap. VII. Capitaux fixes et circulans . . 295

Chap. VIII. Comment la division du travail est limitée par l'étendue des capitaux . . 303

Chap. IX. De quelle manière se forment les capitaux 308

LIVRE TROISIÈME.

De la distribution primitive du produit annuel, ou des revenus.

Chap. I. Idée de la distribution primitive, et comment elle diffère de la distribution secondaire 323

Chap. II. Revenu — primitif et secondaire . 331

Chap. III. De quelle manière et suivant quelles proportions se fait la distribution primitive 338

Chap. IV. Du salaire nécessaire de l'industrie 349

Chap. V. De la rente des talens et des qualités morales 368

Fin de la table des chapitres.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Aperçu général des différentes doctrines qui composent la science de l'Etat.

LORSQU'ON entreprend d'étudier une science, ! importe de se faire d'avance une idée. ıste de son objet, du champ que ses re- herches embrassent, et de la liaison qui ıbsiste entre elle et les autres sciences du ême ordre. En commençant notre COURS ÉCONOMIE POLITIQUE, Messeigneurs, nous ivrons cette méthode. La doctrine dont ·us allez vous occuper, appartient à la grande *nille* de celles qui ont l'Etat pour objet, qu'on peut comprendre, pour cette raison, ıs le nom général de *Science de l'Etat.* vous seroit difficile de concevoir nette- nt l'objet et les bornes de l'économie poli- ıe, si vous n'aviez pas au moins une idée érale de l'ensemble des doctrines qui nent ce faisceau imposant de connois- ces humaines. Mais comment pourrois-je ; parler de la science de l'Etat, sans r éclairci d'avance les notions mêmes ıt et de gouvernement, sans avoir fixé

vos idées sur le but de l'un et sur l'objet et les fonctions de l'autre? Voilà donc par où nous devons commencer. Je tâcherai d'être aussi court que possible.

Qu'est-ce que l'*Etat?* Chacun voit que c'est une association d'hommes réunis sous la même autorité suprême. Sous le rapport de cette réunion, tous les membres sont appelés *citoyens;* sous celui de leur soumission à l'autorité suprême, on les appelle *sujets.* L'individu ou la corporation qui exerce l'autorité suprême, est désigné par le nom de *Souverain.*

Mais quel est le *but* de cette association? L'Etat existe-t-il pour l'utilité du Souverain ou pour celle des sujets? C'est ce qu'il importe d'examiner.

Ce seroit une absurdité d'admettre que des milliers ou des millions d'hommes se fussent volontairement réunis pour servir d'instrumens aux vues ou aux passions d'un seul ou de quelques-uns parmi eux; et dans le cas où la violence les auroit rassemblés, ils formeroient un troupeau d'esclaves au lieu d'un Etat. De grands Souverains ont eux-mêmes proclamé cet axiôme politique, que le chef de l'Etat en est le premier serviteur; que c'est pour l'utilité de ses sujets qu'il

gouverne, et que ceux-ci ne lui obéissent que pour leur propre intérêt (1). Cet aveu, loin d'être nuisible à l'autorité suprême, ne fait que l'affermir en la rendant légitime; car une puissance qui n'est utile qu'à celui qui l'exerce, est toujours injuste et précaire. « Le plus fort, dit J. J. Rousseau, n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit, et l'obéissance en devoir. «

Ainsi, quelle que soit l'origine d'un Etat, qu'il se soit formé par une réunion volontaire ou que la force en ait rassemblé les membres, il importe également aux gouvernans comme aux gouvernés de lui reconnoître un *but* qui puisse cimenter l'union et la rendre indissoluble. Or il n'y a qu'un intérêt permanent, moral et commun à tous

---

(1) *Marc-Aurèle, Frédéric II, Joseph II, Cathérine II.* La dernière s'explique ainsi dans son *Instruction pour la commission chargée de dresser le projet d'un nouveau code de lois*, §. 520 : „ Tout ceci ne sauroit plaire aux flat„ teurs, qui répètent chaque jour aux Souverains, que leurs „ peuples n'ont été créés que pour eux. Quant à Nous, „ Nous pensons et Nous faisons gloire de le dire, que „ Nous n'existons que pour nos peuples, et par cette rai„ son Nous nous croyons obligés de dire les choses comme „ elles doivent être. „

les citoyens qui soit capable de produire un pareil effet ; encore faut-il que cet intérêt soit de nature à ne pouvoir être atteint que par l'Etat.

J'ai dit que cet intérêt doit être *permanent*. Un intérêt passager ne lie les hommes que pour un certain temps ; mais l'Etat doit subsister toujours : du moins faut-il l'asseoir sur une base qui lui promette la plus longue durée possible.

Il faut que ce soit un intérêt *moral*. Un principe immoral porte en soi le germe de destruction pour ceux qui le suivent. D'ailleurs, il s'agit ici d'un principe universel, applicable à tous les Etats ; or un principe immoral, s'il pouvoit jamais convenir à un peuple, seroit nécessairement funeste à tous les autres.

Il faut encore que le but de l'Etat présente des avantages *communs* à tous les citoyens ; car, dans la supposition contraire, l'Etat seroit inutile à une partie d'entr'eux, qui par là n'auroient plus de motif raisonnable, ni par conséquent d'obligation morale de le maintenir. Cette condition ne suppose point le consentement exprès et unanime des citoyens : il suffit que la raison et la nature morale de l'homme s'accordent

sur le but de l'Etat et sur les moyens de le réaliser, pour les rendre obligatoires pour tous.

Enfin il faut que le but de l'Etat soit de nature à ne pouvoir être réalisé que par l'Etat, c'est-à-dire par la réunion de tous les citoyens sous l'autorité suprême. Si les efforts individuels des citoyens, ou ceux de quelque association particulière parmi eux, suffisoient pour atteindre ce but, l'Etat seroit inutile.

De toutes les fins que les hommes peuvent concevoir et atteindre, il n'y a qu'une seule qui réunisse ces quatre caractères: c'est la *sûreté*. Elle consiste dans l'éloignement de tout ce qui peut troubler ou gêner le libre emploi, soit des facultés personnelles du citoyen, soit des choses qui sont devenues sa propriété; en d'autres termes, c'est la garantie de ses droits naturels et acquis. Comme ces droits sont communs à tous les citoyens, ceux de chacun en particulier se trouvent limités par les droits de tous les autres; de sorte que chacun a le droit de disposer librement de sa personne et de sa propriété, pourvu qu'il n'empêche pas les autres d'en agir de même.

Garantir ces droits, voilà le but de l'Etat.

La sûreté est un intérêt permanent; c'est l'intérêt de tous les citoyens; c'est un intérêt moral; enfin cet intérêt ne peut être satisfait que par l'Etat. Pour assurer à chaque citoyen la jouissance de ses droits, il faut une puissance capable de résister à tous les ennemis, tant au dedans qu'au dehors, qui tenteroient de violer ces droits: or une pareille puissance ne peut être que celle de tous les citoyens réunis; et comme il faut que cette puissance soit dirigée, c'est une nécessité d'en investir le Souverain.

Vous voyez, Messeigneurs, que plus la puissance publique est grande, plus il est facile à l'Etat d'atteindre son but. Or la puissance d'un Etat se mesure toujours sur la *prospérité nationale*, c'est-à-dire, sur la civilisation et la richesse de ses citoyens. Plus une nation est éclairée et riche, plus elle a de moyens pour se défendre contre ses ennemis domestiques ou étrangers; et plus la morale a fait de progrès parmi ses membres, moins elle a d'ennemis dans son sein. Il s'ensuit que, si le but de l'Etat consiste à obtenir la sûreté, c'est encore sa tâche de favoriser la prospérité nationale, puisque l'une ne peut subsister qu'autant que l'autre lui en fournit les moyens.

Cependant ce but secondaire n'a pas la même extension que le but primitif de l'Etat. La sûreté ne peut être obtenue que par l'Etat, tandis que la civilisation et la richesse nationale s'obtiennent par les efforts des individus. La coopération de l'Etat pour l'avancement de ces deux objets seroit même absolument inutile, s'ils ne supposoient pas certains établissemens que les simples citoyens ne sont jamais portés à ériger par la seule impulsion de l'intérêt privé. Ainsi ce n'est que pour suppléer aux efforts des individus que l'Etat est en droit d'employer la puissance nationale à son propre avancement; encore les mesures qu'il adopte dans cette vue, ne doivent-elles jamais contrarier le but suprême. Favoriser les progrès de la civilisation et de la richesse nationale aux dépens de la liberté et de la propriété des citoyens, c'est détruire ce qu'on veut édifier; car de toutes les conditions que suppose l'avancement de la prospérité nationale, la première et la plus indispensable, c'est la sûreté.

Vous connoissez le but de l'Etat, Messeigneurs; il est la source de toute autorité légitime et durable. La force et l'oppression ont souvent fondé les Etats; mais ils ne se

maintiennent que par l'application de ce principe, et ils ne fleurissent qu'en le perfectionnant. C'est dans les pays seulement où le but de l'Etat est reconnu, qu'il y a un Souverain et des sujets; ailleurs il n'existe qu'un despote et des esclaves.

Comme le but de l'Etat est la source de l'autorité, c'est encore de lui qu'émanent tous les *devoirs du Souverain*. Celui-ci n'en a pas d'autres que de maintenir la *sûreté*, et de seconder l'avancement de la *prospérité* nationale.

Ces devoirs importans, le Souverain ne peut les remplir en personne dans toute leur étendue; il est donc obligé d'en confier le détail à des délégués, qui exercent en son nom une partie de l'autorité suprême, et qui lui sont responsables de l'usage qu'ils en font. Tous ceux qui de cette manière partagent les devoirs et les fonctions du Souverain, sont appelés *fonctionnaires publics;* et ils forment une gradation de pouvoirs qu'on désigne par le nom de *gouvernement*.

Essayons maintenant d'analyser et de classer les diverses *fonctions du gouvernement* qui dérivent du but de l'Etat.

La garantie des droits suppose d'abord que ces droits soient déterminés, et ensuite qu'ils

soient maintenus. Le premier objet est celui de la *législation*, le second celui de l'*administration*.

Ainsi la *législation* s'occupe à régler les droits et les devoirs des citoyens; car celui qui acquiert des droits, s'impose aussi des devoirs. Le mode qui détermine ces droits et ces devoirs, s'appelle la *loi*. Vous comprenez bien qu'il doit y avoir des lois, tant pour régler les droits et les devoirs réciproques du Souverain et des sujets, que pour régler ceux des sujets entr'eux: les premières forment ce qu'on appelle la *constitution de l'Etat;* les autres sont comprises sous le nom de *législation* proprement dite. Plus la société fait de progrès, plus les rapports des citoyens se multiplient et plus leurs droits et leurs devoirs deviennent compliqués; mais ces progrès mêmes fournissent aussi les moyens de perfectionner la constitution et la législation. Chez les peuples où les droits sont le mieux garantis, ces deux objets ne sont pas l'affaire du gouvernement seul: les différentes classes des sujets y participent par des représentans tirés de leur sein. Cet ordre de choses est sans doute le plus désirable, mais il faut une combinaison de circonstances heureuses pour

l'établir, et une sagesse peu commune pour le conserver.

L'*administration* de l'Etat a pour objet de maintenir la constitution et la législation, et de les faire agir. Elles peuvent être renversées et leur action peut être troublée de deux manières : ou par des guerres étrangères et des revoltes intérieures qui menacent la sûreté de l'Etat ; ou par des violations de droits individuels qui compromettent la sûreté des simples citoyens.

Pour repousser les ennemis, soumettre les séditieux, se saisir des coupables, et faire respecter les décisions du gouvernement sur toutes les contestations privées, il faut une *force armée*, toujours prête à être employée là où la nécessité l'exige. Cette force, quand elle agit sur terre, s'appelle *armée ;* et *flotte*, quand elle est employée sur mer.

Quelquefois, quand la sûreté extérieure de l'Etat est menacée, elle peut être maintenue sans l'intervention de la force armée. Des négociations sur les points litigieux, des alliances habilement ménagées, peuvent écarter la guerre ; des renseignemens reçus à tems sur les intentions hostiles de l'ennemi peuvent servir à les faire échouer ou à les prévenir ; enfin, lors même que la guerre a

lieu et qu'il s'agit de la terminer, il faut encore négocier pour obtenir une paix solide; il faut en consigner les stipulations et dresser les pièces authentiques ou des traités, qui puissent servir de documens aux deux parties contractantes. Toutes ces fonctions nécessitent l'existence d'un corps de fonctionnaires uniquement occupés des relations extérieures de l'Etat: on l'appelle le *corps diplomatique.*

La sûreté individuelle du citoyen repose sur les lois; mais ces lois peuvent être enfreintes. Connoître des infractions, juger les différens des particuliers entr'eux, punir les coupables, est la fonction des *autorités judiciaires;* prévenir les délits, ainsi que les calamités qui proviennent de causes naturelles, en adoucir les suites et maintenir l'ordre, est l'affaire de la *police.* Cette dernière n'a guère d'autre objet que la sûreté, mais ses moyens sont bien plus variés que ceux de la justice; elle en est l'initiative et le complément; elle supplée à son activité.

Telles sont les fonctions du gouvernement qui découlent du but suprême de l'Etat. Celles qui dérivent de son but secondaire, se rapportent à la *prospérité nationale.* Bien que la richesse et la civilisation soient l'af-

faire de tous les citoyens, le gouvernement peut cependant contribuer à leur avancement de deux manières, savoir indirectement, en protégeant les efforts spontanés de l'intérêt privé, qui déjà par lui-même tend sans cesse à augmenter la prospérité individuelle; et directement, en établissant des moyens de civilisation et d'industrie que l'intérêt privé ne conseille point d'établir, et qui par conséquent n'existeroient jamais sans l'intervention du gouvernement.

Enfin l'entretien du gouvernement occasionne des dépenses qui doivent être supportées par la totalité des citoyens. La perception des contributions publiques, l'administration du trésor de l'Etat et la fixation de ses dépenses sont encore une branche importante des fonctions du gouvernement, comprise sous le nom de *finance*.

Maintenant, Messeigneurs, que vous avez une idée générale de ce qui constitue le but de l'Etat ainsi que les fonctions du gouvernement, il vous sera facile de saisir l'objet des différentes doctrines qui composent la SCIENCE DE L'ETAT. L'art de gouverner a ses principes comme tous les autres; mais pour

les trouver, il faut remonter à des notions d'un ordre plus relevé : il faut connoître les lois que la nature des choses prescrit au développement de l'homme, et celles que la raison établit pour régler ses droits et ses devoirs. Ainsi la science de l'Etat se divise naturellement en deux branches, dont chacune se subdivise en plusieurs rameaux : l'une a pour objet la théorie, l'autre la pratique ; la première peut être appelée la SCIENCE SOCIALE ; la seconde forme la science du gouvernement ou la POLITIQUE.

I. La SCIENCE SOCIALE a deux objets distincts.

1°. Elle tâche de découvrir les lois naturelles qui président au développement de l'espèce humaine et qui en règlent la marche ; elle montre comment l'homme social parvient à satisfaire à tous ses besoins, tant physiques que moraux, tant naturels que factices ; comment les richesses, les arts, les lumières, les vertus sociales naissent, s'augmentent et se répandent : en un mot, cette science nous dévoile le mécanisme naturel qui produit la prospérité des nations. Lorsqu'elle a cet objet, elle s'appelle l'*économie politique*, science qui se divise en deux doctrines : celle de la *richesse nationale*, celle de la *civilisation*.

2°. La science sociale s'occupe encore à déterminer par les efforts de la raison ce qui est juste dans les rapports sociaux des hommes : alors elle prend le nom de *droit universel.* C'est le droit de nature qui lui fournit les notions du juste et de l'injuste ; mais en les puisant dans la philosophie proprement dite, le droit universel les applique à l'Etat, et c'est pourquoi il fait lui-même partie de la science de l'Etat. L'application de la loi naturelle aux rapports sociaux doit se faire sous deux points de vue : en considérant la société en elle-même et relativement à d'autres sociétés. Dans le premier cas, le droit universel montre ce qui est juste dans les rapports du Souverain à ses sujets, et dans ceux des sujets entr'eux ; dans le second, il fait voir ce qui est juste dans le rapport de peuple à peuple. Ces trois doctrines du droit universel portent les noms de *droit public*, de *droit privé*, et de *droit des gens* (droit des nations).

II. La POLITIQUE est proprement la science du gouvernement : elle enseigne la pratique ; elle ne se borne pas à prescrire ce qui est juste, elle indique encore ce qui est utile et convenable dans les différentes situations où les peuples peuvent se trouver, et c'est

là son caractère distinctif. Elle a trois grands objets, qui la divisent en autant de branches principales, la *constitution* de l'Etat, sa *úreté extérieure*, enfin sa *súreté intérieure* et sa *prospérité*.

1°. La constitution de l'Etat est l'objet de ette branche de la politique qu'on peut apeler la *politique constitutive* ou la science e la législation organique de l'Etat. Elle xamine les différentes formes de gouvernement qui existent ou qui peuvent exister; lle apprécie leurs avantages et leurs inconéniens; elle pose les principes qui doivent ur servir de base à chacune pour être aussi ien constituées que leur nature le permet; nfin elle prend pour guide invariable dans s recherches le droit public universel, dont icune constitution ne peut s'écarter sans esser la justice, et par conséquent sans venir illégitime.

2°. La sûreté extérieure est l'objet de la *litique extérieure*. Cette branche engne les principes qui doivent guider le uvernement dans ses rapports avec d'autres uvernemens pour maintenir l'indépendance l'Etat: elle prend pour base le droit des ıs universel, dont elle ne peut s'écarter ıs devenir injuste; mais elle montre en

même temps comment la justice s'accorde avec la prudence.

3°. La sûreté intérieure et la prospérité forment ensemble l'objet de la *politique intérieure;* en conséquence cette branche de la science du gouvernement se subdivise en deux doctrines.

La première fournit les principes généraux du droit privé; elle montre comment les rapports des citoyens doivent être déterminés d'après le droit privé universel; mais elle indique aussi les modifications que doivent apporter à la législation positive les circonstances particulières dans lesquelles les peuples peuvent se trouver. C'est la *science de la législation civile et pénale.*

La seconde montre comment un gouvernement peut favoriser l'avancement de la richesse nationale et de la civilisation, et quels sont les écueils qu'il doit éviter, afin de ne pas nuire à cet objet désiré en faisant des efforts pour l'atteindre : c'est la *science de la législation économique et financière.* Cette doctrine n'est autre chose que l'application des principes de l'économie politique, avec lesquels l'administration doit être d'accord, sous peine de rendre ses mesures ou inutiles ou nuisibles.

La politique ne peut marcher d'un pas sûr qu'à la main de l'expérience : ainsi, quel que soit son objet, elle consulte toujours la législation des différens peuples; elle s'éclaire des succès et des fautes de leur administration. L'homme d'Etat, ou celui qui se prépare à le devenir, ne se contentera pas des données et des comparaisons que lui fournissent les ouvrages politiques : s'il veut acquérir de véritables lumières sur le grand art de gouverner, il remontera aux sources, il s'instruira par l'expérience de tous les siècles, il fera lui-même des comparaisons, il en tirera lui-même des résultats. Les constitutions politiques des différens Etats anciens et modernes, leurs systèmes de droit privé, les mesures des gouvernemens les plus éclairés par rapport à l'administration intérieure, le soin qu'ils ont donné à la prospérité nationale, leurs systèmes financiers, le droit des gens usité en Europe; enfin l'histoire et la statistique, qui embrassent toutes les mesures positives des gouvernemens, et qui montrent en même temps leurs effets : voilà les sources auxquelles il faut puiser, pour rendre l'étude de la politique vraiment instructive. S'il s'agit de mettre en pratique les principes

de la théorie, ceux qui se chargent de ce travail ont besoin d'une connoissance plus approfondie encore du pays auquel ils veulent appliquer ces principes.

Vous voyez, Messeigneurs, que le domaine de la science de l'Etat est d'une grande étendue, et qu'il embrasse une foule de sciences particulières, également importantes pour l'homme d'Etat. L'économie politique, à laquelle nous bornons pour le moment nos études, n'en fait qu'une partie, très-petite en comparaison du reste; et cependant, combien elle paroît immense à celui qui s'applique à l'approfondir! « Les sciences humaines, dit un observateur-philosophe de nos jours (1), sont comme des secteurs de cercles concentriques dont le nombre est infini; l'homme est placé à leur centre, il voit entre chaque rayon une science, il découvre ainsi l'enchaînement et les rapports des unes avec les autres; mais plus la science s'éloigne de sa vue et de sa portée, plus elle s'élargit, plus elle s'étend: il a beau la diviser et la subdiviser, chacune de ses portions est illimitée et fait partie de l'infini. »

(1) M. *Simonde de Sismondi.*

Cette considération, j'espère, ne vous ebutera pas. D'abord, en étudiant l'écoomie politique, votre intention n'est pas 'approfondir cette science au point de pouoir travailler un jour à son perfectionnenent: cette tâche est réservée aux savans e profession. Pour l'usage que vous deez en faire, il suffira de vous exposer vec netteté ses principes les plus incontesables et les plus utiles dans l'application; le vous les montrer dans cette liaison inime qui les enchaîne les uns aux autres et es ramène tous à un seul principe constiutif; enfin de vous en faire sentir et l'évilence et l'utilité par des développemens nstructifs. Présentée de cette manière, l'économie politique, loin d'être sèche et reutante, a mille attraits et captive l'intérêt le tous ceux qui en approchent; preuve le grand nombre de disciples qu'elle compte aujourd'hui dans tous les pays de l'Europe.

Or si l'étude de l'économie politique procure des jouissances à tant de personnes qui s'y vouent par le simple motif de s'instruire, quels attraits ne doit-elle pas avoir pour vous, Messeigneurs, qui êtes appelés par votre naissance à pratiquer un jour les résultats de ses principes? Quelque rôle que

le ciel vous destine, il sera toujours important, et votre patrie se ressentira toujours de l'influence des lumières et des vertus que vous y apporterez. Ce motif auguste et puissant ne suffit-il pas pour vous inspirer la plus grande ardeur pour cette étude, qui est tout particulièrement celle des princes, et qu'ils ne peuvent plus négliger aujourd'hui sans compromettre leur propre intérêt et le bonheur de leurs peuples? Oui, Messeigneurs, votre cœur m'en est garant, vous égalerez l'attente de vos compatriotes, ou vous la surpasserez!

UE

DE DE L'ÉTAT.

ves, *auxiliaires de la politique*,

Divisée d'après su éclaire sur l'application des principes :
l'Etat, sa sûreté
y compris la pr

Politique constitu if.

Politique extérieu sitif.

Politique intérieu } Histoire et Statistique.

1) Science de l f.

2) Science de nomi
financière. ère.

Digitized by Google

INTRODUCTION GÉNÉRALE,

OU PROLÉGOMÈNES

A L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

RÉFLEXIONS

Sur le fondement et l'utilité de l'Économie politique (1).

L'*Économie politique* est la science des lois naturelles qui déterminent la *prospérité* des nations, c'est-à-dire, leur *richesse* et leur *civilisation*. Ces lois ne sont point l'ouvrage des hommes: elles dérivent de la nature des choses; on ne les établit pas: on les trouve. L'analyse et l'observation les font découvrir. Vous voyez, Messeigneurs, que l'économie politique a quelqu'analogie avec la physique, qu'elle est pour la science de l'Etat ce que celle-ci est pour la science de la nature, le résultat d'un grand nombre de *faits bien observés*, dont on a tiré des *conséquences rigoureuses*.

Pour bien observer, il importe de distinguer les *faits généraux* ou constans, des *faits particuliers* ou variables. Les premiers sont les résultats de la nature des choses dans tous les cas semblables; les faits particuliers résultent bien aussi de la nature des choses; mais ils sont le résultat de plu-

(1) Ces réflexions sont tirées pour la plupart des excellentes préfaces de *Say* et de *Simonde*.

sieurs actions modifiées l'une par l'autre dans un cas particulier. En physique c'est un fait général que les corps graves tombent vers la terre ; cependant nos jets d'eau s'en éloignent. Le fait particulier d'un jet d'eau est un effet où les lois de l'équilibre se combinent avec celles de la pesanteur sans les détruire. En économie politique c'est de même un fait général que l'homme, guidé par le désir d'améliorer son sort, est disposé à faire des économies, c'est-à-dire à retrancher sur ses jouissances actuelles pour se ménager des jouissances futures. Si l'on voit quelquefois des gens agir en sens contraire, c'est un fait particulier qui ne détruit point le fait général ; car dans tous les pays le nombre des gens économes et prévoyans l'emporte de beaucoup sur celui des dissipateurs et des prodigues. Vous voyez que les faits particuliers ne sont pas moins incontestables que les autres, même lorsqu'ils semblent se contredire ; mais il n'y a que les faits généraux qui servent de base aux lois générales ; les faits particuliers fournissent les exceptions à ces lois.

Les faits dont l'économie politique déduit ses lois, appartiennent à l'ordre moral : ils sont le résultat de l'action de la nature

humaine. L'homme est lui-même l'artisan de sa richesse et de sa civilisation ; c'est lui qui les fait servir à ses besoins et à ses jouissances ; ainsi tous les phénomènes que ces objets nous présentent, sont fondés sur la nature humaine, et ne peuvent s'expliquer que par elle. Ceci conduit à une observation importante, et qui affoiblit l'analogie que nous avions trouvée entre les sciences naturelles et l'économie politique. Les premières étant fondées sur des faits physiques, qui sont susceptibles d'une appréciation rigoureuse, appartiennent au domaine des sciences exactes ; l'économie politique, au contraire, étant basée sur des faits moraux, c'est-à-dire sur des faits produits par les facultés, les besoins et la volonté de l'homme, n'est point soumise au calcul, et rentre dans le domaine des sciences morales.

Cette observation suffit pour montrer combien il est inutile d'appliquer les formules algébriques aux démonstrations de l'économie politique, comme quelques écrivains ont essayé de le faire ; elle nous fournit encore une autre conséquence remarquable, c'est qu'il est bien plus difficile d'observer les faits appartenant à l'économie politique, que d'observer ceux qui servent de base aux

sciences naturelles. Les physiciens et les chimistes sont à portée de répéter les faits et de les combiner à volonté; en un mot, ils peuvent faire des expériences: tandis que le philosophe occupé des faits de l'économie politique est réduit à les observer tels qu'ils se présentent. Encore souvent sa vie ne suffit-elle pas pour achever une seule observation; et lorsqu'elle est terminée, qui sait s'il lui sera permis d'en publier les résultats?

Pour parvenir à des résultats sûrs, ce n'est pas assez de connoître les faits; il faut de plus connoître tous les rapports qu'ils peuvent avoir avec d'autres faits. Les faits généraux, ou si l'on veut les *lois générales*, se nomment des *principes*, du moment qu'il s'agit de leur application, c'est-à-dire du moment qu'on s'en sert pour juger les circonstances qui s'offrent, et pour servir de règle à ses actions. La connoissance des principes donne seule cette marche assurée qui se dirige constamment et avec succès vers un bon but.

L'économie politique est établie sur des fondemens inébranlables, lorsque les principes qui lui servent de base, sont des déductions rigoureuses de faits généraux incon-

testables. Les faits généraux sont à la vérité fondés sur l'observation des faits particuliers, mais on a pu choisir les faits particuliers les mieux observés, les mieux constatés; et lorsque les résultats en ont été constamment les mêmes, et qu'un raisonnement solide montre pourquoi ils ont été les mêmes; lorsque les exceptions mêmes sont la confirmation d'autres principes aussi bien constatés, on est fondé à donner ces résultats comme des faits généraux positifs, et à les livrer avec confiance au creuset de tous ceux qui, avec des qualités suffisantes, voudront de nouveau les observer et les soumettre à l'analyse. Un nouveau fait particulier, s'il est isolé, si le raisonnement ne démontre pas la liaison qu'il a avec les effets qu'on lui attribue, ne suffit point pour ébranler un fait général: car on ne peut s'assurer qu'une circonstance inconnue n'ait pas produit la différence qu'on remarque entre les résultats de l'un et de l'autre. Je vois une plume légère voltiger dans les airs et s'y jouer quelquefois long-temps avant de retomber à terre: en concluerai-je que la gravitation n'existe pas pour cette plume? J'aurois tort. En économie politique c'est un fait général que l'intérêt de l'argent se proportionne au risque

que court le prêteur : conclurai-je que le principe est faux pour avoir vu prêter de l'argent à bas intérêt dans des occasions hasardeuses ? Le prêteur pouvoit ignorer son risque, la reconnoissance pouvoit lui commander des sacrifices ; et la loi générale, troublée en un cas particulier, devoit reprendre tout son empire du moment que les causes de perturbation auroient cessé d'agir. Enfin combien peu de faits particuliers sont complètement avérés ! Combien peu sont observés avec toutes leurs circonstances ! Et en les supposant bien avérés, bien observés et bien décrits, combien n'y en a-t-il pas qui ne prouvent rien, ou qui prouvent le contraire de ce qu'on veut établir ?

C'est ainsi qu'il n'y a pas d'opinion extravagante qui n'ait été appuyée sur des faits, et qu'avec des faits on a si souvent égaré l'autorité publique. La connoissance des faits, sans la connoissance des rapports qui les lient, n'est que le savoir non-digéré d'un commis de bureau ; et encore le commis de bureau le plus instruit ne connoît guère complètement qu'une série de faits, ce qui ne lui permet d'envisager les questions que d'un seul côté.

C'est une opposition bien vaine que celle de la *théorie* et de la *pratique!* Qu'est-ce donc que la théorie, sinon la connoissance des lois qui lient les effets aux causes; c'est-à-dire des faits à des faits? Qui est-ce qui connoît mieux les faits que le théoricien qui les connoît sous toutes leurs faces, et qui sait les rapports qu'ils ont entr'eux? Et qu'est-ce que la pratique sans la théorie, c'est-à-dire l'emploi des moyens sans savoir comment ni pourquoi ils agissent? Ce n'est qu'un empyrisme dangereux, par lequel on applique les mêmes méthodes à des cas opposés qu'on croit semblables, et par où l'on parvient où l'on ne vouloit pas aller.

Il faut donc, pour parvenir à la vérité, connoître, non beaucoup de faits, mais les faits essentiels et véritablement influans, les envisager sous toutes leurs faces, et surtout en tirer des conséquences justes, être assuré que l'effet qu'on leur attribue vient réellement d'eux et non d'ailleurs. Toute autre connoissance de faits est un amas d'où il ne résulte rien, une érudition d'almanach. Et remarquez que ceux qui possèdent ce mince avantage, qui ont une mémoire nette et un jugement obscur, qui déclament contre

les doctrines les plus solides, qui crient au système chaque fois qu'on sort de leur routine, sont précisément ceux qui ont le plus de systèmes et qui les soutiennent avec l'opiniâtreté de la sottise, c'est-à-dire avec la crainte d'être convaincus, plutôt qu'avec le désir d'arriver au vrai.

Ainsi établissez sur l'ensemble des phénomènes de la production et de la circulation des richesses, que les communications libres entre les nations sont mutuellement avantageuses : les gens à vues étroites et à présomption large vous accuseront de système. Questionnez-les sur leurs motifs : ils vous parleront balance de commerce ; ils vous diront qu'on se ruine si l'on donne son numéraire contre des marchandises — et cela même est un système. D'autres vous diront que le luxe est favorable à l'industrie, que l'économie ruine tout commerce — c'est encore un système ; et tous diront qu'ils ont les faits pour eux ; semblables à ce pâtre qui, sur la foi de ses yeux, affirme que le soleil qu'il voit se lever le matin et se coucher le soir, parcourt dans la journée toute l'étendue des cieux, et qui traite de rêveries toutes les lois du monde planétaire.

D'autres personnes habiles dans les sciences

exactes et trop étrangères à celle-ci, s'imaginent, de leur côté, qu'il n'y a d'idées positives que les vérités mathématiques et les observations faites avec soin dans les sciences naturelles ; elles s'imaginent qu'il n'y a pas de faits constans et de vérités incontestables dans les sciences morales et politiques ; qu'elles ne sont point par conséquent de véritables sciences, mais seulement des corps d'opinions plus ou moins louables, plus ou moins ingénieux, mais purement individuels. Ces savans se fondent sur ce qu'il n'y a pas d'accord entre les écrivains qui en traitent, et sur ce que quelques-uns d'entr'eux professent de véritables extravagances. Quant aux extravagances et aux opinions systématiques, quelle science n'a pas eu les siennes ? Y a-t-il beaucoup d'années que les plus avancées d'entr'elles sont dégagées de tout système ? Que dis-je ? ne voit-on pas encore des cervelles contrefaites en attaquer les bases les plus inébranlables ? Si l'on a tardé à découvrir les principes de l'économie politique, si on les conteste encore tous les jours, c'est un sort qu'ils partagent avec les fondemens de presque toutes les autres sciences. Il n'y a pas trente ans qu'on est parvenu à analyser l'eau qui soutient la vie

de l'homme, et l'air où il est perpétuellement plongé ; et tous les jours encore on attaque les expériences et les raisonnemens qui fondent cette doctrine, quoiqu'elles aient été mille fois répétées en divers pays, et par les hommes les plus instruits et les plus judicieux. Le défaut d'accord existe sur des faits bien plus simples, bien plus palpables que ne le sont la plupart des faits moraux. La chimie, la physique, la botanique, la minéralogie, la physiologie, ne sont-elles pas des champs clos où les opinions viennent se heurter, tout comme dans l'économie politique? Chaque parti voit bien les mêmes faits, mais il les classe différemment et les explique à sa manière ; et remarquez bien qu'on n'observe pas dans ces débats, que les vrais savans soient d'un côté, et les non-savans de l'autre : Descartes et Newton, Linné et Jussieu, Priestley et Lavoisier, Desaussure et Dolomieu, Stahl et Boerhave, étoient tous gens de mérite et n'ont pu s'accorder. Les sciences qu'ils ont professées, n'existoient-elles pas parce qu'ils se sont combattus?

On a dit que les nations et les particuliers savoient fort bien augmenter leur fortune sans connoître la nature des richesses,

et que c'étoit une connoissance purement spéculative et inutile. C'est comme si l'on disoit qu'on sait très-bien vivre et respirer sans l'anatomie et la médecine, et que ces connoissances sont par là même superflues. Cette proposition ne seroit pas soutenable; mais que diroit-on si elle étoit soutenue par des docteurs qui tout en décriant la science, vous soumettroient à un traitement fondé sur un ancien empyrisme et sur les plus sots préjugés? s'ils écartoient un enseignement tiré de l'observation de la nature vivante et des maladies? si leurs ordonnances étoient accompagnées de l'appareil et de l'autorité des lois? et enfin s'ils les faisoient exécuter par des armées de commis et de soldats?

On a dit encore à l'appui des vieilles erreurs, qu'*il faut bien qu'il y ait quelque fondement à des idées si généralement adoptées par toutes les nations; ne doit-on pas se défier d'observations et de raisonnemens qui renversent ce qui a été tenu pour constant jusqu'à ce jour, ce qui a été admis par tant de personnages que rendoient recommandables leurs lumières et leurs intentions?* Cet argument, je l'avoue, est de nature à faire une profonde impression, et pourroit jeter du doute sur les points les

plus incontestables, si l'on n'avoit vu tour à tour les opinions les plus fausses, et que maintenant on reconnoît généralement pour telles, reçues et professées par tout le monde pendant une longue suite de siècles. Il n'y a pas encore bien longtems que toutes les nations, depuis la plus grossière jusqu'à la plus éclairée, et que tous les hommes, depuis le portefaix jusqu'au philosophe le plus savant, admettoient quatre élémens. Personne n'eût songé même à contester cette doctrine, qui pourtant est fausse; tellement qu'aujourd'hui il n'y a pas d'aide-naturaliste qui ne se décriât s'il regardoit la terre, l'eau, l'air et le feu comme des élémens. Combien d'autres opinions bien régnantes, bien inattaquables, passeront de même!

En voyant cette fluctuation d'opinions, on seroit tenté de ne plus rien admettre d'assuré. On tomberoit dans un excès tout aussi condamnable: dans le doute universel. Les faits observés à plusieurs reprises par des hommes en état de les voir sous toutes leurs faces, une fois qu'ils sont constatés et bien décrits, sortent du domaine de l'opinion pour entrer dans celui de la vérité. Quelle que soit l'époque où l'on ait montré que la chaleur dilate les corps, cette vérité n'a pu être

ébranlée. Les sciences morales et politiques offrent des vérités d'une démonstration plus difficile, mais des vérités tout aussi incontestables, quoique beaucoup plus contestées. Chacun se croit en droit d'y faire des découvertes, et de juger souverainement les découvertes des autres ; il n'y a cependant qu'un fort petit nombre d'hommes qui ait assez de connoissances acquises et des vues suffisamment étendues, pour être assurés qu'ils connoissent sous tous les rapports l'objet dont il s'agit de porter un jugement. On est étonné, dans la société, de voir les questions les plus épineuses décidées aussi lestement que si l'on savoit tout ce qui peut, tout ce qui doit influer sur le jugement qu'on en porte. Il semble voir une compagnie de gens qui parcourant le titre et la table des chapitres d'un ouvrage, se croiroient fondés à juger de son mérite et à nous dire tout ce qu'il contient.

Les opinions en économie politique ont même ce malheur particulier, c'est qu'elles ne se trouvent pas seulement soutenues par la vanité, la plus universelle des infirmités humaines, mais par l'intérêt personnel qui ne l'est guère moins, et qui, à notre insu et malgré nous, exerce tant d'empire sur

notre façon de penser. De là cette intolérance âcre et tranchante qui fait peur à la vérité, ou, si elle s'arme de courage, l'entoure de défaveur et quelquefois de persécution. Les lumières sont assez répandues maintenant pour qu'un physicien puisse sans risque avancer que la terre tourne autour du soleil; mais un savant économique qui se hasarde à dire que la servitude du peuple est la plus grande des entraves que puisse rencontrer la prospérité nationale, ou bien que c'est appauvrir une nation que de la forcer à produire chez elle les marchandises qu'elle peut acheter à meilleur marché au-dehors, a toujours à vaincre les cris de cent sortes de gens et à réfuter dix à douze systèmes. Cependant ces vérités de la science économique sont actuellement portées au même degré d'évidence que la rotation de la terre autour de son axe et son mouvement annuel autour du soleil : d'où vient donc qu'elles sont plus contestées et avec plus d'acharnement que les vérités physiques et mathématiques? C'est que ces dernières ne trouvent un motif d'opposition que dans la vanité des personnes qui ne peuvent les comprendre ; tandis que les autres heurtent encore les intérêts pécuniaires d'une foule de

gens qui souvent les combattent par ce seul motif, et même avec la conviction intérieure de leur solidité.

Concluons. Les faits généraux dont se composent les sciences politiques et morales, existent en dépit de toutes les disputes, et il est possible d'établir ces faits généraux ou ces principes d'après des observations particulières, d'en montrer la liaison et d'en déduire les conséquences. Ils dérivent de la nature des choses, tout aussi sûrement que les lois du monde physique. Ils gouvernent les gens qui gouvernent les autres, et jamais on ne les viole impunément.

Or du moment qu'il est reconnu que la richesse et la civilisation des peuples sont soumises à des lois invariables qu'il est possible de connoître avec certitude, l'*utilité* de la science qui enseigne ces lois ne peut plus être révoquée en doute, à moins qu'on ne veuille contester l'utilité de la prospérité nationale elle-même. Chacun en son particulier peut-être n'en deviendra ni plus riche ni plus parfait pour avoir étudié l'économie politique ; mais tous le seroient si le gouvernement en connoissoit les principes et si les citoyens concouroient avec lui pour s'y conformer dans leur conduite privée et pu-

blique. La richesse et la civilisation étant le résultat des efforts des particuliers, il n'y a personne dont la conduite n'influât plus ou moins sur sa prospérité individuelle, et conséquemment sur la prospérité générale : ainsi l'étude de l'économie politique n'est pas nécessaire seulement aux princes et aux gouvernans ; elle est utile à tout le monde.

Sans doute les lumières des gouvernans importent plus que celles des simples particuliers, parce que leurs décisions influent sur un bien plus grand nombre de destinées ; mais les gouvernans eux-mêmes peuvent-ils être véritablement éclairés, lorsque les simples particuliers ne le sont pas ? C'est dans la classe mitoyenne également éloignée des extrêmes du luxe et de la misère ; c'est dans la classe où se rencontrent les fortunes honnêtes, les loisirs mêlés à l'habitude du travail, les libres communications de l'amitié, le goût de la lecture et des voyages ; c'est dans cette classe, dis-je, que naissent les lumières, et c'est de là qu'elles se répandent chez les grands et chez le peuple ; car les grands et le peuple n'ont pas le temps de méditer ; ils n'adoptent les vérités que lorsqu'elles leur parviennent sous la forme d'axiomes et qu'elles n'ont plus besoin de preuves.

Et quand même un Souverain et ses ministres seroient familiarisés avec les principes sur lesquels se fonde la prospérité des nations, que feroient-ils de leur savoir, s'ils n'étoient secondés dans tous les degrés de l'administration par des hommes capables de les comprendre, d'entrer dans leurs vues et de réaliser leurs conceptions? La prospérité d'une ville, d'une province, dépend quelquefois d'un travail de bureau; et le chef d'une très-petite administration, en provoquant une décision importante, exerce bien souvent une influence supérieure à celle du législateur lui-même.

Enfin, en supposant que tous ceux qui prennent part à la gestion des affaires publiques, dans tous les grades, pussent être habilés sans que la nation le fût, ce qui est tout-à-fait improbable : quelle résistance n'éprouveroit pas l'accomplissement de leurs meilleurs desseins? Quels obstacles ne rencontreroient-ils pas dans les préjugés de ceux mêmes que favoriseroient le plus leurs opérations?

Ainsi, pour qu'une nation jouisse des avantages d'un bon système économique, il ne suffit pas que ses chefs soient en état d'adopter les meilleurs plans en tout genre;

il faut encore que la nation soit en état de les recevoir et de coopérer avec le gouvernement pour les réaliser.

L'étude de l'économie politique n'est pas moins attrayante qu'utile. Il n'y a pas de science dont l'intérêt soit plus général; la lumière qu'elle répand, réfléchit sur les objets les plus habituels des pensées et des désirs de tous les hommes. Il ne se vend rien, il ne s'achète rien, sans que les conditions du marché ne se ressentent plus ou moins de l'influence des lois portées sur cette partie; la rente du propriétaire, l'intérêt des fonds du capitaliste, les profits des commerçans, le salaire du fonctionnaire public et de l'ouvrier; les dépenses de tous les membres de la société, et les jouissances qu'ils obtiennent en retour; enfin le progrès des sciences et des arts, la multiplication des jouissances intellectuelles et morales, le perfectionnement de l'espèce humaine en général, tout se règle d'après des principes dont l'économie politique peut seule donner la clef. Comment l'ami de l'humanité, le zélé citoyen, ne voudroient-ils pas connoître quelles sont les bases et les conditions du développement de leur espèce, et jusqu'à quel point peuvent se

réaliser leurs vœux pour la félicité de leur patrie ? Comment une science qui est de toutes parts en contact avec nous, ne réclameroit-elle pas notre intérêt?

Les études préparatoires pour cette science ne sont guère moins intéressantes que son objet. Ce n'est pas sur des calculs arides qu'elle est fondée : c'est en l'enseignant ainsi qu'on a égaré ses disciples et rebuté ceux qui lui sont étrangers. L'économie politique est fondée sur l'étude de l'homme et des hommes : il faut connoître la nature humaine, l'état et le sort des sociétés en différens tems et en différens lieux ; il faut consulter les historiens et les voyageurs ; il faut voir soi-même ; non-seulement étudier les lois et les institutions, mais savoir encore comment elles sont exécutées ; non-seulement compulser les tableaux officiels, mais connoître la face du pays, entrer dans le sein des familles, juger de l'aisance et de la gêne, des lumières et des préjugés, des vertus et des vices de la masse du peuple, vérifier les grands traits par des observations de détail, et rapprocher sans cesse la science de la pratique journalière. Une pareille étude peut être longue, mais elle n'est certainement ni sèche ni rebutante : c'est la philo-

sophie de l'histoire et des voyages ; c'est le flambeau de la critique portée sur ce qui nous touche de plus près, les causes du bonheur de notre espèce.

Le genre de connoissances qu'elle demande, indique aussi la tournure d'esprit qu'elle requiert : comme exercice des facultés rationelles, comme formant au grand art d'observer, cette science peut aller de pair avec les plus éminentes. L'observation donne à l'esprit de la justesse, et jamais cette qualité, nécessaire partout, n'a été plus éminemment requise que pour l'économie politique. Celui qui l'étudie, cheminant toujours entre les préjugés et les systêmes, tomberoit d'erreurs en erreurs dès qu'il se seroit une fois contenté d'une seule idée louche ou obscure, dès qu'il n'auroit plus assis ses raisonnemens sur les bases de la logique et d'un jugement droit, dès qu'il abandonneroit cette saine critique qui distingue les faits particuliers d'avec les faits généraux, les faits avérés d'avec les rumeurs populaires et les exagérations de l'esprit de parti.

De même que les hommes ont longtemps vécu sans connoître la structure du corps humain et le principe de la vie, les sociétés politiques ont longtemps subsisté et même

prospéré, sans savoir à quoi tenoit la prospérité publique. Les Anciens paroissent n'avoir pas même soupçonné l'existence des principes dont la réunion forme ce que nous appelons l'économie politique ; et quand les Modernes ont commencé à s'en occuper, leurs observations se sont dirigées exclusivement sur les causes de la richesse nationale, et ils ont entièrement négligé celles de la civilisation. Tel est encore aujourd'hui l'état de cette science, malgré les progrès qu'elle doit à l'esprit observateur et philosophique du dix-huitième siècle : ce qu'on comprend ordinairement sous le nom d'*économie politique*, n'est que la théorie de la richesse nationale, mêlée aux principes d'administration qui en dérivent. Dans cet état, le domaine de la science est d'un côté trop resserré, tandis que de l'autre il a plus d'extension qu'il ne devroit en avoir. Nous tâcherons d'établir ses véritables limites, en y ajoutant d'une part la théorie de la civilisation, et en retranchant de l'autre les principes administratifs qui sont du ressort de la politique.

Les motifs que je viens d'alléguer ne sont pas les seuls qui me déterminent à cette innovation. Les élémens dont la richesse et

la civilisation se composent, ont cela de commun qu'ils sont des *valeurs :* c'est par cette identité de leur nature qu'ils forment un seul objet pour la spéculation, et qu'il convient de réunir en un seul corps de doctrine les lois qui les régissent. D'ailleurs les rapports intimes de ces deux espèces de valeurs, ainsi que leur réaction mutuelle et constante, ne permettent pas de les séparer.

Vous voyez, Messeigneurs, que l'économie politique est fondée sur une abstraction, de même que les mathématiques qui s'occupent des grandeurs. Il importe donc avant tout d'écarter l'obscurité qui enveloppe cette notion abstraite : c'est l'objet des chapitres suivans.

NOTIONS GÉNÉRALES

Sur l'origine et la nature de la valeur.

CHAPITRE PREMIER.

Facultés de l'homme.

C'est l'homme qui crée les valeurs. Les motifs qui le portent à les créer, se trouvent tellement liés à sa nature même, qu'on ne peut bien les démêler qu'en remontant à cette source.

L'homme, par sa nature, est un être physique, intelligent et moral: il est doué, sous chacun de ces rapports, de certaines dispositions naturelles, qu'on appelle ses *facultés.*

Les *facultés physiques* de l'homme comprennent ses facultés *animales* et *techniques.* Les unes consistent dans l'action naturelle de ses organes; les autres dans l'aptitude qu'ont ces organes d'exécuter des travaux mécaniques. Par exemple, la faculté de digérer est une faculté animale; celle de

pouvoir se servir de ses mains pour recueillir les alimens et pour les préparer, est une faculté technique.

Sous chacun de ces rapports, l'homme a des avantages sensibles sur les animaux. Il supporte tous les climats; presque tous les alimens lui conviennent; sa constitution est comparativement plus robuste que celle de l'animal le plus fort. Sa démarche habituelle et la conformation de ses doigts le rendent propre à des travaux mécaniques que l'animal ne peut jamais exécuter; enfin le don de la parole est une prérogative qu'aucun être organisé ne partage avec lui.

Dans ses *facultés intellectuelles* il faut distinguer les facultés *rationelles* et les facultés *esthétiques*. Toutes les deux sont comprises dans l'entendement; mais les unes se manifestent plutôt par l'usage du jugement et de la mémoire, les autres plutôt par l'action combinée du sentiment et de l'imagination. L'objet des unes est le vrai, l'existant; l'objet des autres est le beau, l'idéal. — S'il y a des espèces d'animaux qui ne sont pas tout-à-fait dépourvues de ces facultés, elles les possèdent dans un degré si inférieur aux facultés humaines, qu'il est impossible de les comparer.

Les *facultés morales* de l'homme sont encore de différente nature. Sa sociabilité, sa conscience, le penchant qu'il a de se mettre en rapport avec des êtres invisibles et surnaturels, et quelques autres sentimens qui naissent avec l'homme et qui influent sur presque toutes ses actions, peuvent être regardés comme autant de facultés naturelles et distinctes; mais leur classification n'est pas nécessaire au but que nous nous proposons. Ces facultés, si l'on en excepte la sociabilité, sont entièrement refusées aux animaux.

Cette légère esquisse suffira, Messeigneurs, pour vous faire comprendre l'étendue et la diversité des facultés humaines. Elle peut vous expliquer en même temps pourquoi les hommes, si conformes, pour la structure de leurs corps, à quelques espèces d'animaux, inférieurs même à d'autres quant aux organes des sens; pourquoi, dis-je, les hommes sont susceptibles d'un développement presqu'illimité, tandis que les animaux ne se perfectionnent jamais au-delà d'une certaine limite. C'est que, dans les hommes, le développement de l'individu profite à l'espèce entière, tandis que, dans les animaux, le perfectionnement est toujours isolé.

Cependant n'oubliez pas qu'originairement les facultés humaines ne sont que des *dispositions*. C'est par l'action qu'elles se développent.

Pour les mettre en action, il leur faut un mobile, un ressort: or quel est ce ressort?

CHAPITRE II.

Besoins de l'homme.

Dès le premier instant de la vie nous sommes susceptibles d'impressions agréables et désagréables, de sentimens de *peine* et de *plaisir:* nous évitons les uns, nous recherchons les autres. Il s'ensuit que toute chose qui peut nous épargner une peine ou nous procurer un plaisir, est désirée par nous. Les désirs que nous avons de ces choses s'appellent nos *besoins.*

Les besoins sont ou *naturels* ou *factices.* Les besoins naturels de l'homme naissent indépendamment de sa conception et de son jugement: c'est sa *nature*, c'est-à-dire sa conformation, qui les lui donne, et qui le force à y satisfaire, sous peine de souffrir et même de mourir. La source de ses besoins factices, c'est l'*opinion*, qui lui fait concevoir et désirer des jouissances au-delà des premières nécessités de la vie. L'habitude de ces jouissances en fait des besoins.

Voilà le ressort qui met en jeu nos facultés, et qui nous force à les développer. Sans les besoins, point d'activité, point d'éner-

gie. Otez les besoins factices à l'homme, et vous le réduisez à l'inertie des bêtes; ôtez-lui les besoins naturels, et vous le condamnez à végéter comme les plantes. L'animal n'a d'autres besoins que ceux de la nature ; ils ne s'étendent guère au-delà des choses qui sont indispensables pour sa conservation. Or quelque difficile qu'il soit souvent de satisfaire même aux besoins naturels, cependant, si l'homme étoit borné comme les animaux à n'en avoir pas d'autres, son développement n'iroit guère plus loin que le leur. Pour lui ouvrir une carrière plus vaste, la nature l'a rendu infiniment plus susceptible d'impressions agréables et désagréables que ne le sont les animaux. Ses désirs et ses dégoûts s'étendent sur bien plus de choses. A peine l'homme de la nature a-t-il trouvé moyen de pourvoir à sa conservation, qu'il met déjà un certain raffinement dans le choix des objets qui lui servent à cet effet. Il ne lui suffit pas d'exister, il veut exister agréablement. Chaque besoin naturel fait naître en lui une foule de besoins factices. S'est-il procuré une nourriture saine et abondante, il voudra encore qu'elle flatte ses sens, qu'elle soit agréable au goût, à la vue, à l'odorat. A-t-il trouvé

une matière propre à garantir son corps contre l'intempérie de l'air, il en fera sa parure. Son gîte étroit deviendra bientôt une chaumière commode, les armes qu'il porte pour sa défense, seront bientôt brillantes et décorées; dans la gaîté, le simple discours ne le contentera pas, ses paroles seront cadencées, il les accompagnera de chants. Quelqu'immense, Messeigneurs, que soit la distance entre le luxe d'un habitant des îles Kouriles et celui d'un seigneur opulent de St.-Pétersbourg, le principe qui donne lieu à l'un et à l'autre, est absolument le même; car le luxe ne consiste que dans ce que la recherche et le raffinement ont ajouté aux besoins primitifs.

L'activité de l'homme ne s'arrête pas là. Rassasié de plaisirs sensuels, il éprouve l'*ennui*, cet aiguillon qui est inconnu aux animaux. Pour éviter ce fléau, l'homme se livre à la culture de ses facultés intellectuelles et morales. Se trouvant sans cesse en rapport avec la nature et avec ses semblables, il observe l'une, il étudie les autres, il rentre dans lui-même, et les lois qui gouvernent le monde physique et moral, se développent insensiblement sous ses yeux. « Si les singes pouvoient avoir de l'ennui, dit Helvétius,

ils deviendroient des hommes.» Ce trait d'esprit ne doit pas être pris à la lettre, mais vous voyez qu'il y a quelque chose de vrai.

Remarquez bien cependant, que l'ennui ne peut se faire sentir que lorsque les besoins naturels sont pleinement satisfaits. Tant que ceux-ci absorbent l'activité de l'homme, il ne se trouve guère dans le cas d'être oisif. Aussi les germes des connoissances humaines se sont-ils développés d'abord dans ces climats heureux, où la nature facilite à l'homme plus qu'ailleurs le soin de pourvoir à son existence. Mais du moment qu'il est entré dans la carrière de la spéculation, la *curiosité* ou le désir de connoître, excité par les premiers succès, le mène toujours plus loin, et l'exercice de ses facultés intellectuelles lui devient un vrai besoin.

Autre différence entre les hommes et les animaux. L'animal est borné au présent, et pour ses peines, et pour ses plaisirs: l'homme, au contraire, songe à l'avenir; sa *prévoyance* écarte de loin tout ce qui peut lui causer des peines, elle lui ménage d'avance des plaisirs. Cette faculté de jouir et de souffrir par anticipation, l'effet combiné du jugement et de l'imagination, fait naître

en lui le *désir d'améliorer son sort*, désir calme, à la vérité, mais qui agit puissamment sur le développement de l'homme, puisqu'il naît avec le premier usage de la raison, et qu'il ne nous quitte qu'au tombeau, quelle que soit notre condition. Le plus puissant, le plus riche, en un mot, le plus heureux des hommes, le nourrit aussi bien que le plus pauvre, le plus dépendant et le plus malheureux. Sans ce désir et l'espérance qui l'accompagne, l'un et l'autre trouveroient la vie également insupportable.

Tel est le mobile qui met l'homme en mouvement. Le désir d'être heureux est la source de toutes ses actions; tous ses autres penchans sont subordonnés à celui-ci. Ce principe est au monde moral ce que la loi de la gravitation est au monde physique, le puissant ressort qui lui imprime le mouvement. Aussi, aucune puissance humaine n'est-elle capable de le détruire, quoiqu'elle puisse bien quelquefois en arrêter l'effet.

Nous avons vu comment les besoins, armés de toutes les peines et accompagnés de toutes les jouissances, commandent le travail, aiguisent le courage, inspirent de la prévoyance, développent toutes les facultés de l'homme: il nous reste une observation

importante à faire, c'est que cet accroissement progressif des besoins ne peut avoir lieu que dans la *société*. L'homme isolé sentira les besoins naturels ; il sera susceptible de besoins factices : mais ces derniers ne peuvent se développer que dans le commerce de l'homme avec des hommes (1). Or cette condition ne manque jamais d'être remplie. Les besoins naturels des hommes étant infiniment plus étendus que ceux des animaux, la société de leurs semblables leur devient aussi infiniment plus nécessaire. L'enfance de l'animal, ou cet état de foiblesse dans lequel l'individu ne peut encore pourvoir lui-même à son existence, est pour la plupart de très-courte durée ; et du moment qu'elle finit, l'animal est un être entièrement indépendant ; il peut se passer de l'aide de toute autre créature vivante, et il reste par conséquent isolé. L'enfance de l'homme, au contraire, est bien plus longue, et pendant tout le tems qu'elle dure, son existence dépend entièrement du soin d'autrui. C'est par cette longue enfance que la nature a jeté les premiers fondemens de

(1) Le développement des besoins suppose encore d'autres conditions, dont nous parlerons dans la suite ; mais ces conditions mêmes ne peuvent avoir lieu que dans la société.

toute société humaine : car l'Etat lui-même ne trouve son origine primitive que dans le gouvernement patriarchal des familles. Durant tout le reste de sa vie, l'homme est exposé à bien plus de peines morales et physiques que l'animal : les chagrins, les infirmités, la vieillesse et mille autres accidens le mettent presque continuellement dans le cas d'avoir besoin de ses semblables. Ainsi, lors même que la longue habitude de vivre en famille n'en auroit pas fait un être social, ses besoins naturels le forceroient à le devenir.

Vous voyez que l'état social est l'état naturel des hommes, et que c'est une chimère de les supposer vivant dans l'isolement comme les bêtes. Or du moment que la société humaine se forme, les besoins factices se font sentir, et leur multiplication graduelle est sans bornes. Chaque membre de la société, par l'individualité de sa nature, a des besoins factices qui ne sont propres qu'à lui : mais comme tous les autres sont susceptibles des mêmes besoins, et que rien au monde ne se gagne si vîte que les besoins factices, il en arrive bientôt que ceux de chaque individu deviennent les besoins de tous.

CHAPITRE III.

Valeur des choses

A mesure que les besoins naissent, l'homme est forcé à rechercher les *choses* qui peuvent les satisfaire. La qualité qui rend les choses propres à satisfaire nos besoins, se nomme leur *utilité*.

Mais l'utilité des choses ne se manifeste pas par elle-même : il faut la découvrir. C'est l'affaire du *jugement*. L'instinct, le tact, le hasard, y suppléent quelquefois ; mais à l'exception de l'instinct, qui est infaillible toutes les fois qu'il est nécessaire à notre conservation, les autres guides sont souvent en défaut lorsqu'ils ne s'aident pas du jugement.

Ainsi c'est notre jugement qui nous fait découvrir le rapport qui existe entre nos besoins et l'utilité des choses ; et c'est ce qui forme le caractère le plus distinctif de notre espèce. Les animaux n'ont que l'instinct pour découvrir ce rapport : c'est un guide sûr, mais il les abandonne du moment qu'il ne s'agit plus de leur conservation.

L'arrêt que notre jugement porte sur l'uti-

lité des choses, constitue leur *valeur* et en fait des *biens* (1). Il ne suffit pas qu'une chose existe ou qu'elle puisse être utile, pour qu'elle ait de la valeur: il faut encore que cette utilité soit reconnue. Nous en tirerons cette conséquence importante, que la valeur ne dérive point des causes qui font exister les choses, mais du jugement des personnes qui veulent les faire servir à leurs besoins. Toute chose qui a de la valeur, existe, ou par la nature, ou par le travail humain, et tient son utilité d'une de ces causes: mais il ne s'ensuit pas que chaque chose produite par la nature ou par le travail, ait de la valeur.

Ainsi, pour créer une valeur, il faut la réunion de trois circonstances: 1°. que l'homme

(1) Cette vérité n'est pas neuve, mais elle n'a jamais été développée et prouvée d'une manière convaincante. C'est sur elle que l'abbé de *Condillac* a fondé son système, mais l'ouvrage dans lequel il le présente (*Le commerce et le gouvernement, considérés l'un relativement à l'autre*) est si peu fait pour captiver l'attention du lecteur instruit, que l'application fait oublier le principe. Dans la préface que *Garnier* a mise à la tête de sa traduction de Smith, il énonce (p. 5.) le même principe, et d'une manière très-précise et très-énergique; cependant, le silence qu'il garde sur l'opinion contraire de Smith, fait bien voir que ce n'étoit qu'une idée qui l'avoit frappé momentanément, et dont il n'avoit point saisi les conséquences.

sente ou conçoive un besoin; 2°. qu'il existe une chose propre à satisfaire ce besoin ; et 3°. que le jugement se prononce en faveur de l'utilité de la chose. Donc, la valeur des choses, c'est leur utilité relative, celle que leur reconnoissent les personnes qui les emploient à satisfaire leurs besoins.

Cet emploi se nomme *consommation*. Consommer une chose, veut dire l'employer à ses besoins. Vous voyez que, dans le langage de l'économie politique, tout le monde, sans exception, est consommateur, et que les maisons, les métaux, les livres, les statues, en un mot les choses les plus durables, se consomment aussi bien qu'un dîner. Ce mot est encore applicable aux choses qui ne tombent pas sous les sens : on peut consommer le travail, les connoissances, les talens. Au premier abord, cette signification paroît un peu étrange ; mais en y réfléchissant bien, vous trouverez que c'est le sens usuel qu'on attache à ce mot. Tout le monde dit, consommer un mariage, un échange, un voyage etc., pour dire, les terminer, les achever ou finir. Or la destination d'une chose utile est achevée ou terminée lorsqu'elle parvient à son consommateur ou à celui qui l'emploie à ses besoins.

Les choses consommables peuvent être employées immédiatement à nos besoins, comme le blé qu'on destine à sa nourriture, ou l'instruction dont on tire parti pour sa jouissance; on peut encore les employer à la *production* de quelqu'autre objet de consommation, comme les grains qu'on destine aux semailles, ou les connoissances qu'on fait servir à l'instruction d'autres personnes. Dans ce dernier cas, la consommation est toujours *productive;* elle l'est même souvent dans le premier: le blé qui sert à nourrir le cultivateur, est consommé productivement, tout aussi bien que celui qui est consommé en semailles. Il n'y a donc de *consommation stérile* que celle qui n'est nullement remplacée par une autre chose consommable.

La consommation est tantôt *destructive*, et tantôt elle ne l'est pas; la destruction, à son tour, est tantôt *lente* et tantôt *rapide*, suivant la nature des choses et l'usage auquel on les destine.

Il y a des consommations qui ne détruisent point leurs objets, qui ne les détériorent pas même: telles sont la jouissance d'un sentiment moral, d'une belle vue, d'un beau climat, l'usage convenable qu'on fait d'un fonds de terre etc.

Il y a d'autres consommations qui ne détruisent pas immédiatement leurs objets, mais qui les détériorent toujours plus ou moins. Tel est l'usage qu'on fait des diamans, des maisons, de la vaisselle, des livres, des ouvrages de sculpture et de peinture, des habits, des bêtes de somme et de trait, des instrumens de métier, des machines etc. Plusieurs de ces choses peuvent servir pendant des siècles; d'autres s'usent en peu de tems. Ce qu'elles perdent de leur valeur par l'usage, s'appelle le *déchet*.

Enfin il y a des consommations qui détruisent immédiatement leurs objets. Tel est l'emploi qu'on fait des alimens, du tabac, des bougies, du combustible, des matériaux d'un feu d'artifice etc. Dans le langage ordinaire c'est surtout à cette espèce d'emploi que se borne le sens du mot consommation.

Nous avons vu que la valeur n'est point une qualité inhérente aux choses, mais qu'elle dérive de notre jugement. Néanmoins, dans le langage scientifique, les choses elles-mêmes dans lesquelles on a reconnu de l'utilité, se nomment des *valeurs*. De même qu'on appelle du nom de *besoins* les choses dont nous sentons le be-

soin, on exprime encore par le terme de *valeurs* les choses auxquelles nous attribuons de la valeur. Ainsi, *choses utiles*, *objets de consommation*, *biens*, *valeurs*, sont des termes qui ont exactement la même signification.

CHAPITRE IV.

Sources de la valeur.

Vous avez reconnu, Messeigneurs, que la valeur naît des *besoins* de l'homme et de l'*utilité* des choses, et que c'est au *jugement* à découvrir le rapport qui existe entre ces deux élémens. Cette vérité, féconde en conséquences importantes, mérite d'être approfondie.

D'abord il est nécessaire d'observer que le jugement est, chez la plupart des hommes, une faculté très-imparfaite, et qui exige beaucoup de travail et un grand concours de moyens pour se perfectionner. Ainsi l'arrêt qu'il porte sur l'utilité des choses, est loin d'être universel et infaillible; en un mot, ce n'est qu'une *opinion*. Encore cette opinion n'est-elle pas le résultat du jugement seul, mais l'effet combiné de toutes nos facultés intellectuelles et morales. Comme être sensible, l'homme tâche de diminuer ses peines et d'augmenter ses jouissances; comme être intelligent, il conçoit des buts et juge des moyens qui peuvent lui servir à les atteindre. D'un côté

les facultés intellectuelles ne seroient point actives sans le désir du bien-être; de l'autre, le désir de l'homme d'améliorer son sort seroit vague et n'auroit aucun effet sans la conception et le jugement. Plus ces facultés se développent et s'étendent, plus l'homme conçoit de besoins, et mieux il juge des choses qui peuvent les satisfaire. Or c'est la multiplicité des besoins auxquels on peut satisfaire, qui constitue la richesse et la civilisation (1).

Remarquez que les besoins naturels nous sont donnés par la nature, et que l'opinion est la source de nos besoins factices (2). Or les besoins naturels sont en très-petit nombre et ne font donner de la valeur qu'à fort peu de choses; les besoins factices au contraire, se multiplient à l'infini avec le développement de nos facultés intellectuelles

---

(1) Les philosophes et les moralistes de l'antiquité pensoient autrement sur ce sujet. *Si quem volueris esse divitem*, dit Sénèque, *non est quod augeas divitias, sed minuas cupiditates.* Cette maxime, si elle étoit suivie, nous conduiroit infailliblement à la pauvreté et à la barbarie, c'est-à-dire à cette condition où l'homme se rapproche le plus des bêtes, et où il perd tout ce qui ennoblit sa nature.

(2) Voyez le Chap. II. p. 49.

et morales, et ils font donner de la valeur à une multitude innombrable de choses. Ainsi la plupart des choses n'ont une valeur que parce qu'elle satisfont à des besoins que l'opinion fait naître.

Mais la valeur n'est pas une qualité inhérente aux choses : elle dépend de notre jugement. Nous jugeons que telle chose est plus ou moins propre à tel usage auquel nous voulons l'employer, et c'est cette estime qui constitue sa valeur. Donc la valeur n'a d'autre source que l'opinion.

Les choses mêmes de première nécessité tiennent leur valeur de cette source. Ces choses, à la vérité, satisfont à des besoins naturels qui naissent indépendamment de l'opinion : cependant l'estime que nous faisons de l'utilité de ces choses, ne dépend que de notre jugement. La nourriture est un besoin naturel que l'opinion ne fait point naître ; mais si je préfère tel aliment à tel autre, c'est que je juge qu'il satisfait mieux à ce besoin.

S'il est vrai que l'opinion est la source de la valeur, il s'ensuit qu'il n'existe que fort peu de choses auxquelles on puisse attribuer une valeur absolue. Une pareille valeur ne peut se trouver que dans les choses qui sa-

tisfont aux besoins naturels, et qui y satisfont exclusivement. Or il n'y a que très-peu de choses qu'on puisse ranger sous cette cathégorie : le lait même de la mère n'est pas indispensable pour nourrir l'enfant nouveau-né ; l'opinion lui a substitué d'autres alimens. Il n'y a que l'air, la lumière, le sol et l'eau, qui paroissent avoir une utilité exclusive. C'est de ces choses, mais ce n'est que d'elles aussi, qu'on peut dire qu'elles ont une valeur absolue et tout-à-fait indépendante de l'opinion.

Cependant, il est nécessaire d'observer que toute chose qui répond à un besoin naturel, peut acquérir momentanément une valeur absolue, quand elle devient la seule chose propre à satisfaire un pareil besoin. Personne n'accordera au blé une valeur absolue, puisqu'il partage sa propriété nourrissante avec une infinité d'autres alimens. Néanmoins dans un pays où l'existence du peuple est basée principalement sur cette nourriture végétale, la récolte annuelle de blé acquiert une valeur absolue pour toute la quantité qui ne peut être remplacée par d'autres alimens, puisque, dans ce cas, l'opinion n'a plus de choix à faire.

Si c'est l'opinion qui donne de la valeur aux

choses, il s'ensuit encore que la valeur doit être *variable*, comme l'opinion qui la fait naître. Or l'opinion peut varier sur nos *besoins ;* elle peut aussi varier sur l'*utilité* des choses qui satisfont aux besoins.

L'opinion ne peut point varier sur les besoins naturels, mais ces besoins eux-mêmes varient. Il n'y a que le besoin de la nourriture qui se fasse sentir sur toute la surface du globe ; encore varie-t-il dans le degré de force avec lequel il se fait sentir. Dans les pays tempérés, l'existence de l'homme demande moins de nourriture et des alimens plus légers que dans les pays froids. Tous les autres besoins naturels sont plus ou moins locaux. Il y a des contrées où l'homme peut se passer tout-à-fait de vêtement, d'abri et de chauffage ; il y en a d'autres où le besoin de ces choses se fait sentir continuellement et avec une telle vivacité, qu'elles lui deviennent tout aussi indispensables que la nourriture même.

Si les besoins naturels varient dans les différens pays, l'opinion sur l'utilité des choses qui satisfont à ces besoins, est sujette à des variations bien plus frappantes. Quelle variété n'y a-t-il pas chez les différens peuples dans les objets qui leur servent

de nourriture principale! Dans les pays du nord, c'est le seigle; dans ceux du midi de l'Europe, c'est le froment; en Chine, c'est le riz; dans d'autres contrées de l'Asie, c'est le manioc, le maïs; dans les îles de l'océan pacifique, c'est le fruit de l'arbre-à-pain. Le bas peuple en Russie se nourrit principalement de légumes; les Anglais préfèrent la viande aux végétaux; les Indous refusent toute nourriture de chair; les Kamtchadales ne mangent que du poisson.

L'opinion sur l'utilité des choses qui satisfont aux besoins naturels ne varie pas seulement dans les différens pays; elle change encore souvent dans le même pays, à différentes époques. Une nation accoutumée depuis des siècles à se nourrir du même aliment, peut changer d'opinion sur son utilité par la découverte d'une autre nourriture plus saine, plus nourrissante ou plus facile à produire. Si jamais le mahométisme ou la religion chrétienne se répandent dans l'Inde, les Indous ne refuseront plus la nourriture animale. Les progrès de la culture des terres au Kamtchatka changera probablement la manière de vivre de ses habitans, et d'ichtyophages qu'ils sont, ils deviendront mangeurs de pain et de

viande. En Europe, la culture du maïs et des pommes de terre a rendu le blé moins indispensable qu'il ne l'étoit autrefois ; et il n'y a peut-être que la difficulté de conserver les pommes de terre comme le blé, qui empêche qu'elles ne deviennent la principale nourriture végétale en Europe, c'est-à-dire qu'elles ne remplacent le pain.

Quant aux choses qui servent aux besoins factices, il seroit inutile de prouver que leur valeur est variable, puisque ces besoins eux-mêmes n'ont d'autre source que l'opinion.

CHAPITRE V.

Origine des Échanges.

Jusqu'ici nous avons considéré les valeurs en faisant abstraction de la *propriété:* elles se présentent sous un nouveau point de vue, du moment qu'on les envisage comme des choses étant déjà au pouvoir de quelque personne qui est en état de se maintenir dans leur possession.

Quand les hommes vivent rassemblés en société, et que chacun cherche les moyens de satisfaire ses besoins à sa manière, il ne peut pas manquer d'arriver qu'une personne ne reconnoisse souvent de l'utilité dans une chose possédée par une autre personne. Or si le possesseur n'est pas disposé à l'abandonner au premier venu, s'il attribue quelque valeur à la chose qu'il possède, quels moyens l'autre a-t-il pour se la procurer? Par exemple, dans une tribu de sauvages un individu fait la découverte d'une matière colorante dont il s'avise de se teindre le corps. Cette parure excite l'envie de tous ses compagnons; chacun sent à l'instant le besoin de se teindre de la même manière:

mais l'inventeur seul est en possession de la couleur; comment les autres feront-ils pour en avoir leur part?

Dans un cas pareil il n'y a que trois moyens pour obtenir ce qui se trouve déjà être dans la possession d'une autre personne, savoir, la *violence* (1), la *persuasion* et l'*échange*.

La *violence* est un moyen peu praticable. On n'est pas toujours le plus fort ou le plus rusé; et lors même qu'on l'est au moment où la violence s'exerce, on n'est pas également sûr de l'être toujours; on a des représailles à craindre. Cette circonstance retient déjà tout homme prudent d'employer une mesure qui peut lui attirer plus de désagrémens qu'elle ne lui promet d'avantages. D'ailleurs le sentiment naturel du juste et de l'injuste empêche dans bien des hommes des actions que ce sentiment réprouve; et plus il se développe, moins on est disposé à se livrer à de pareilles actions. Enfin ce moyen devient de plus en plus diffi-

(1) Sous ce nom je comprends toute mesure illégitime qu'on emploie pour se mettre en possession de la propriété d'autrui, comme, par exemple, la spoliation, la rapine, le larcin, le vol, etc.

cile, à mesure que la société se perfectionne. Quelque grossiers et peu éclairés que soient les hommes dans l'enfance des sociétés, ils reconnoissent bien vîte qu'il est de l'intérêt de tous d'empêcher les violences et de se garantir mutuellement leurs propriétés.

La *persuasion* est un moyen plus efficace, et dont se servent même les animaux. Quand il leur est impossible d'user de violence, ils cherchent à gagner la faveur de celui à qui ils s'adressent. Le petit caresse sa mère, et le chien qui assiste au dîner de son maître, s'efforce par mille manières d'attirer son attention pour en obtenir à manger. L'homme en agit quelquefois de même avec ses semblables. Quand il n'a pas d'autre voie pour les engager à faire ce qu'il souhaite, il tâche de gagner leurs bonnes grâces par des flatteries et par des attentions serviles. Cependant, ce moyen encore est loin d'atteindre toujours son but; d'ailleurs les progrès de la société le rendent de plus en plus insuffisant. Dans une société prospérante, les besoins de l'homme sont tellement multipliés qu'il devient également impraticable et humiliant de s'y borner pour satisfaire ses besoins. Il n'y a qu'un mendiant qui puisse se résoudre

à dépendre de la bienveillance d'autrui; encore ce mendiant ne dépend-il pas de la bienveillance de tous ceux qui satisfont à ses divers besoins, mais seulement de celle des personnes charitables dont il reçoit l'aumône. L'argent qu'il en obtient, le met en état de se passer de la bienveillance du boucher, du boulanger, et s'ils refusent de lui donner gratuitement de la viande et du pain, il s'en pourvoit en achetant ces choses.

Reste donc l'*échange* comme le moyen le plus prompt, le plus sûr et le plus praticable en tout temps pour se procurer les choses qu'on ne possède pas ou qu'on ne sauroit se procurer par son travail. Or plus la société avance en prospérité, plus les besoins de l'homme se multiplient et moins il est en état de les satisfaire seul. Il est donc à tout moment dans le cas d'avoir besoin du secours de ses semblables, et c'est en vain qu'il l'attendroit de leur seule bienveillance: il est bien plus sûr de son fait en s'adressant à leur intérêt personnel. C'est ce que fait celui qui propose à un autre un échange quelconque; le sens de sa proposition est ceci: *Donnez-moi ce dont j'ai besoin, et vous aurez de moi ce dont vous avez besoin*

vous-même. Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de vin, ou du boulanger que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme, et ce n'est jamais de nos besoins que nous leur parlons, c'est toujours de leur avantage.

Vous voyez que les échanges doivent s'introduire parmi les hommes, du moment qu'ils sont rassemblés et qu'ils *possèdent une variété de choses échangeables.* Cette dernière circonstance est absolument nécessaire pour faire naître les échanges, car si personne ne possédoit exclusivement une chose, ou si tout le monde étoit pourvu des mêmes choses, ou enfin si les choses n'étoient pas de nature à pouvoir être échangées, les échanges seroient impossibles. Ainsi la condition que je viens d'énoncer, en comprend trois autres, qu'il importe de développer.

1°. Les échanges supposent la *propriété.* Une chose qui n'appartient à personne ne peut jamais devenir l'objet d'un échange. Or toutes les choses ne sont pas également susceptibles d'appropriation, c'est-à-dire d'appartenir à quelqu'un. L'air, la lumière,

en font preuve; personne ne peut se les approprier. Dans les sociétés prospérantes toutes les choses susceptibles d'appropriation sont en effet devenues des propriétés; en conséquence il n'y a d'autre moyen légitime que l'échange, pour s'en procurer celles qu'on ne possède pas, ou qu'on ne sauroit produire soi-même.

2°. L'échange exige encore que les choses soient *transmissibles;* car il y a des choses qu'on peut posséder sans pouvoir les transmettre, comme les facultés naturelles et acquises de l'homme. De tous les objets que nous connoissons, il n'y a que les *choses matérielles* et le *travail humain* qui soient transmissibles: ainsi l'échange se borne à ces deux espèces de choses. Les choses matérielles comprennent 1°. la terre et les productions des trois règnes de la nature; et 2°. les ouvrages de l'homme formés ou composés de ces productions. L'homme lui-même est encore souvent un objet d'échange; mais l'économie politique ne peut point le considérer sous ce rapport, puisque ce seroit confondre la cause et l'effet, le créateur des marchandises et la marchandise. Les choses transmissibles qu'on peut s'approprier, sont appelées *choses échangeables.*

3°. Enfin pour faire naître les échanges, il ne suffit pas qu'il y ait des choses échangeables ; il faut de plus qu'il y ait de la *variété* dans ces choses. Si le travail de chaque individu pouvoit suffire à tous ses besoins, et si chaque terrain produisoit de tout, l'échange seroit impossible, chaque individu possédant déjà ce que les autres pourroient lui offrir. Mais heureusement il n'en est pas ainsi. La nature ayant lié la richesse et la civilisation du genre-humain aux échanges, elle a eu soin aussi de rendre les échanges nécessaires et inévitables. La diversité qu'elle a mise dans les dispositions des hommes, fait naître de la variété dans les travaux dont ils sont susceptibles ; et celle qu'elle a ordonnée dans les propriétés dont elle a doué la terre, occasionne pareillement de la variété dans les productions que celle-ci fournit. Aucun homme, aucun pays ne se suffit entièrement à lui-même, du moment que les besoins factices s'éveillent ; tous doivent avoir recours les uns aux autres, et conséquemment tous sont forcés à faire l'échange. Tâchons de nous rendre cette nécessité plus palpable, par une analyse plus approfondie de ses causes.

Quelque nombreux que soient les traits

communs qui distinguent l'homme et en forment une classe particulière d'êtres, cette conformité de l'espèce n'empêche point qu'il n'y ait une très-grande diversité dans les individus qui la composent. Comme il seroit presqu'impossible de trouver deux hommes qui se ressemblassent parfaitement par leur physionomie, leur démarche et l'ensemble de leur figure, il le seroit de même d'en rencontrer deux qui eussent toutes les facultés humaines dans la même extension et qui en fissent exactement le même usage. Il en résulte qu'il y a partout une grande diversité, non-seulement dans les besoins factices des hommes, mais encore dans les moyens qu'ils emploient pour satisfaire à ces besoins.

Quand les hommes sont rassemblés ou qu'ils vivent en société, les besoins factices de chaque individu se communiquent facilement à tous les autres (1) : mais chaque membre de la société, quoiqu'il soit susceptible d'avoir les mêmes besoins que tous les autres, n'en est pas pour cela également doué des facultés nécessaires pour y pourvoir. Dans une tribu de chasseurs, par

(1) Voyez chap. II. p. 55.

exemple, tous les individus sentent également le besoin de se procurer de la nourriture, de la préparer, de se pourvoir d'arcs et de flèches, de construire des cabanes etc. ; mais tous n'ont pas la même adresse à poursuivre le gibier, à faire la cuisine, à fabriquer des armes et à bâtir des huttes.

Dans cette situation, le seul moyen d'accorder les intérêts de tous, c'est l'*échange*. En conséquence, le chasseur adroit fournit du gibier à ceux qui se chargent de lui préparer sa nourriture, de lui fabriquer des armes et de lui construire ou réparer sa cabane ; celui qui a du talent pour la cuisine, devient le cuisinier de la horde et reçoit en récompense du gibier et une hutte de la part de ses compagnons, et ainsi des autres. Chacun étant en état de fournir un travail analogue à ses facultés, et tous reconnoissant de la valeur dans ce travail, il est tout naturel qu'ils s'arrangent de manière à troquer chacun le travail qu'il fait mieux que les autres, contre celui que les autres font mieux que lui.

C'est ainsi que la *diversité des facultés humaines* fait naître l'*échange des travaux :* mais elle ne produiroit point cet effet, si les hommes n'étoient susceptibles de be-

soins factices. Chez plusieurs races d'animaux, qu'on reconnoît pour être de la même espèce, cette diversité de talens ou de dispositions naturelles est beaucoup plus remarquable que chez les hommes, antérieurement à l'effet des habitudes et de l'éducation. Par sa nature, un philosophe peut-être n'est pas de moitié aussi différent d'un porte-faix en talens, qu'un mâtin l'est d'un lévrier, un lévrier d'un épagneul, et celui-ci d'un chien de berger. Toutefois ces différentes races d'animaux ne sont presque d'aucune utilité les unes pour les autres. Le mâtin n'ajoute pas aux avantages de sa force en s'aidant de la légèreté du lévrier, ou de la sagacité de l'épagneul, ou de la docilité du chien de berger : mais aussi il n'en sent aucun besoin. Quoique manquant de l'usage de la parole, il ne seroit peut-être pas impossible à ces animaux de mettre leurs divers talens en commun et d'échanger chacun son travail contre celui de l'autre : mais un pareil accord ne se fait jamais entr'eux, parce que leurs dispositions individuelles suffisent parfaitement aux besoins que leur a donnés la nature. Si cet échange de services étoit nécessaire à la conservation ou au développement des animaux, la

nature leur en auroit inspiré le besoin, et l'instinct auroit remplacé en eux le jugement qui nous est nécessaire pour distinguer les services qui correspondent à nos besoins (1).

Plus la société humaine fait de progrès, et plus la diversité des facultés acquises se prononce. La richesse, les habitudes et l'éducation mettent une distance immense entre des hommes, qui, par leurs facultés naturelles, se trouveroient sur la même ligne. Mais ce développement même que la richesse, l'éducation et les habitudes procurent à certains individus, n'eût pas été possible sans les échanges; chacun alors eût été obligé de se procurer par lui-même toutes les nécessités de la vie; chacun eût eu la même tâche à remplir et le même ouvrage à faire, et il n'y auroit pas eu lieu à cette grande diversité de fortunes et d'occupations qui seule peut donner naissance à une grande diversité de facultés acquises. Ainsi vous voyez que les échanges, qui dans l'origine paroissent être l'effet de la diver-

(1) C'est effectivement le cas de quelques espèces d'entr'eux, qui vivent en société, comme des castors, des abeilles, des fourmis, des termites etc.

vous voyez bien que l'*offre* d'une marchandise est *sa quantité offerte*, *combinée avec le nombre des offrans ;* et la *demande* d'une marchandise, *sa quantité demandée*, *combinée avec le nombre des demandeurs* (1).

Là où l'offre et la demande d'une marchandise se rencontrent, elle trouve un *marché ;* ainsi le marché d'une marchandise s'étend à tous les lieux où elle peut s'échanger ou se *débiter*. Les marchandises qu'on offre à échanger ou qui cherchent à se débiter, sont dans la *circulation*.

Voilà les notions les plus indispensables sur les opérations de l'échange ; à mesure que nous avancerons, nous parviendrons à les préciser de plus en plus, et à en acquérir de nouvelles.

---

(1) La plupart des auteurs économiques bornent la notion de l'offre et de la demande aux *quantités* offertes et demandées : on voit combien cette notion est insuffisante, puisqu'elle exclut la *concurrence*, circonstance dont l'effet n'est pas moins décisif pour le taux du prix courant que celui des quantités.

CHAPITRE VI.

Valeur directe et indirecte — Valeur échangeable.

Lorsque les échanges sont introduits, les choses utiles ou les valeurs que nous possédons, peuvent nous servir de deux manières : d'abord *directement*, quand nous les employons à notre propre usage ; et ensuite *indirectement*, quand nous les employons à les échanger contre d'autres valeurs. Ainsi dès-lors l'utilité des choses est ou directe ou indirecte, et leur valeur de même.

Une chose obtient une *valeur directe* aux yeux de son possesseur, quand il la destine à son propre usage ou à sa consommation. C'est cette espèce de valeur que nous avons considérée jusqu'ici.

Une chose obtient une *valeur indirecte* aux yeux de son possesseur, lorsqu'il la destine à l'échange. Cette espèce de valeur est toujours proportionnée à la valeur directe que le possesseur reconnoît dans les choses qu'il peut se procurer par l'échange. Un chasseur a tué plus de gibier qu'il n'en

épiceries, ne viennent que dans certains climats etc. A mesure que les besoins factices naissent et se multiplient, l'homme ne se contente plus des produits du sol qu'il habite : il visite d'autres contrées, pour y rechercher de nouvelles jouissances. C'est ainsi que la diversité des productions naturelles fait naître l'échange entre deux contrées, avec la même facilité avec laquelle il s'établit entre les habitans du même canton. D'ailleurs si deux contrées différentes offrent une diversité dans les produits de la nature, il est impossible qu'elles ne présentent encore une diversité dans les talens et les occupations de leurs habitans : ainsi les échanges de contrée à contrée ne se font pas seulement en raison des produits de la nature, mais encore en raison des produits du travail qu'elles peuvent s'offrir mutuellement (1).

(1) *Smith* cherche l'origine des échanges dans un *penchant à trafiquer*, qu'il suppose être naturel à l'homme, et dont il croit les animaux dépourvus. Il ne veut point décider, si ce penchant est un des premiers principes de la nature humaine, ou s'il est une conséquence nécessaire de l'usage du raisonnement et de la parole. (*Wealth of nations*, *Vol. I*, *p.* 20.) La solution de ce problème que j'ai hasardée, me semble plus naturelle ; si elle étoit trouvée satisfai-

CHAPITRE VII.

Idée générale du prix.

Pour consommer les échanges, les troquans sont obligés de comparer la valeur échangeable de leurs marchandises et de s'accorder sur la quantité que chacun cédera de la sienne contre une certaine quantité de celle de l'autre. Par exemple, lorsque dans notre commerce avec les Chinois, il s'agit de troquer des draps contre du thé, il ne suffit pas que les marchands russes et chinois déclarent vouloir échanger ces marchandises l'une contre l'autre : il faut encore qu'ils conviennent de la quantité de drap qui doit être cédée contre une certaine quantité de thé, *et vice versa.*

Ce sont ces quantités corrélatives qui constituent le *prix* des marchandises. Supposons que les marchands de Kiakhta conviennent de troquer quatre livres de thé contre une archine de drap : il est clair que la quantité de drap fait le prix du thé, comme la quantité de thé fait le prix du drap. Ainsi le prix d'une marchandise ne peut jamais s'exprimer autrement que par

le prix de la marchandise contre laquelle elle s'échange. Il s'ensuit encore que le prix d'une marchandise ne sauroit hausser, sans que le prix de la marchandise contre laquelle on l'échange ne baisse. Si le prix du drap, relativement au thé, montoit, le prix du thé, relativement au drap, diminueroit précisément dans la même proportion.

Comment le prix diffère-t-il de la valeur échangeable? En ce qu'il est l'expression précise de cette valeur. Quand le drap et le thé peuvent s'échanger l'un contre l'autre, ou contre d'autres choses, ces denrées ont une valeur échangeable. Mais lorsque, dans les échanges, on donne telle quantité de drap contre telle quantité de thé, les troquans sont convenus du *degré* de valeur échangeable qu'ils attribueront mutuellement à leurs marchandises; et ce degré s'appelle le prix.

Mais voici une autre différence plus essentielle. Vous avez reconnu, Messeigneurs, que c'est la demande seule qui fait naître la valeur échangeable : il en est autrement du prix, car celui-ci est le résultat de l'offre et de la demande, c'est-à-dire il se détermine aussi bien par l'une que par l'autre. Si les prix des marchandises dépendoient

peut consommer avant qu'il se gâte : s'il n'y avoit pas moyen d'échanger ce superflu, il le jetteroit comme inutile, c'est-à-dire il n'y reconnoîtroit aucune valeur. Mais un autre chasseur a fabriqué plus de flèches qu'il ne lui en faut, et il offre de les troquer contre du gibier : dès-lors le premier attribue une valeur indirecte à son gibier superflu, et cette valeur se mesure sur la valeur directe qu'il attribue aux flèches.

Les choses qui peuvent s'échanger les unes contre les autres, ont une *valeur échangeable*. Cette valeur, comme vous le sentez bien, ne dépend point de l'opinion de l'offrant, mais de celle du demandeur. Un libraire, par exemple, auroit beau offrir ses livres dans un village où personne ne sait lire : ils n'y auroient point de valeur échangeable, parce qu'ils ne seroient demandés par personne.

Ainsi c'est la demande qui donne cette valeur aux choses ; et pour qu'elles soient demandées, il faut qu'il y ait des personnes qui y reconnoissent une valeur directe : car qui voudroit faire l'acquisition d'une chose inutile ? S'il arrive qu'une chose est demandée par des personnes qui ne lui attribuent point de valeur directe, c'est que ces per-

uniquement de la demande, ils seroient purement arbitraires; mais étant l'èffet combiné de l'offre et de la demande, ils ont une base fixe vers laquelle ils tendent toujours, et dont ils ne peuvent dévier long-temps sans faire cesser l'offre.

Cette base, ce sont les *fraix de production*, ou les avances indispensables qu'exige une marchandise pour la faire exister dans le lieu où elle doit s'échanger. Ces fraix constituent le *prix nécessaire* de la marchandise, ou le prix que doit lui attribuer le producteur (1). Lorsqu'une marchandise vient à être échangée, le producteur ne peut la céder au-dessous de ce prix sans une perte évidente; s'il y est forcé, la production s'arrête: car, dans la règle, personne ne voudra s'occuper d'une production qui coûte plus qu'elle ne rapporte.

Cette notion du prix nécessaire, Messeigneurs, peut vous servir à préciser celles de la *demande* et du *marché* que vous avez déjà acquises. Vous voyez qu'une marchan-

(1) C'est le prix que *Smith* appelle le *prix naturel*; qualification qui ne lui convient guère. J'ai préféré le terme employé par *Simonde*, qui exprime ce qu'il doit exprimer.

dise n'est effectivement demandée que lorsqu'on offre pour l'avoir une valeur égale à son prix nécessaire; et que le marché d'une marchandise s'étend à tout demandeur qui offre un prix égal au prix nécessaire de la marchandise rendue chez lui. Or comme le prix nécessaire varie suivant les temps et les lieux, il s'ensuit que de deux personnes qui débitent la même marchandise, celle qui peut la céder à un prix nécessaire moindre, aura un marché plus étendu que l'autre, puisque sa marchandise trouvera un plus grand nombre de demandeurs effectifs.

Si l'offre pouvoit toujours se proportionner exactement à la demande, les marchandises s'échangeroient toujours pour leur prix nécessaire; mais il est impossible que cet équilibre se maintienne long-temps, lors même que le hasard l'a établi. D'un côté la demande de chaque marchandise varie sans cesse suivant le nombre et le besoin des consommateurs; de l'autre, l'offre est sujette aux mêmes variations. Il s'ensuit que le prix de chaque marchandise devient le résultat d'une lutte entre les offrans et les demandeurs: leurs intérêts étant opposés, chaque parti cherche à pourvoir au sien propre, aux dépens de celui de son adversaire; et

les deux partis ne demeurent d'accord que lorsqu'ils ont divisé le différent entr'eux proportionnellement à leurs forces respectives. Le prix qui se fixe de cette manière, s'appelle le *prix courant* ou le *prix de marché* (1).

La demande et l'offre peuvent augmenter ou diminuer sans que la proportion qui subsiste entr'elles soit dérangée : elles peuvent encore subir ces changemens en sens contraire l'une de l'autre. Ainsi, il faut distinguer l'*étendue* de la demande et de l'offre, de l'*énergie* dont elles sont susceptibles. Sous le rapport de l'étendue, la demande et l'offre sont ou *grandes* ou *petites ;* sous le rapport de l'énergie, elles sont ou *fortes* ou *foibles*. Quand la demande est grande ou petite, l'offre l'est aussi; mais quand la demande est forte, l'offre est foible; et quand la demande est foible, l'offre est forte.

Ainsi, sous le rapport de l'étendue,

(1) Il n'y a que les marchandises dont la demande est régulière et constante, qui ont un prix courant. Une marchandise qui n'est pas régulièrement demandée, n'a qu'un *prix de fantaisie*, dont il ne peut pas être question quand on veut découvrir les lois qui règlent les prix. Lorsqu'on parle du *prix* d'une marchandise, sans autre désignation, on entend par-là son *prix courant*, et non son prix nécessaire.

quelles que soient ses dimensions, la demande et l'offre sont toujours en équilibre, et le *prix courant* de la marchandise est de *niveau avec son prix nécessaire.* Quand la demande est foible ou forte, la *concurrence* fait naître à côté de la lutte entre les offrans et les demandeurs, une seconde lutte, soit parmi les offrans, pour se défaire de la marchandise, ce qui fait que le prix baisse; soit parmi les demandeurs, pour acquérir la marchandise, ce qui fait que le prix monte. Une demande forte produit la concurrence parmi les demandeurs; une demande foible la produit parmi les offrans. Vous voyez que les forces respectives des deux partis sont toujours en raison inverse de leur nombre et du besoin qu'ils ont d'échanger. Le nombre augmente la concurrence que se font les uns aux autres les gens dont l'intérêt est le même; le besoin les presse de conclure.

Une demande forte suppose que la quantité demandée surpasse la quantité offerte: il s'ensuit que les demandeurs effectifs (c'est-à-dire ceux qui sont disposés à faire l'acquisition de la marchandise au prix nécessaire) ne peuvent se fournir tous de la quantité qu'il leur faut. Du moment qu'ils s'aperçoivent ou se doutent de ce déficit, la riva-

lité s'établit entr'eux. Craignant de manquer de la marchandise, les plus riches des demandeurs, ou ceux qui sentent le plus grand besoin de posséder la marchandise, offrent un prix plus haut. D'autre part les offrans augmentent leurs prétentions à mesure qu'ils voyent la concurrence s'accroître. De cette manière le *prix courant* s'élève plus ou moins *au-dessus du prix nécessaire*, suivant la grandeur du déficit, ou suivant que la richesse ou le besoin des demandeurs vient à animer plus ou moins la chaleur de cette concurrence. Le même déficit donne en général lieu à une concurrence d'autant plus active, que la marchandise se trouve satisfaire à un besoin plus indispensable et qu'il y a une plus grande égalité dans les fortunes des concurrens : de là le prix exorbitant des denrées nourrissantes pendant le blocus d'une ville ou dans une famine.

Une demande foible suppose que la quantité offerte surpasse la quantité demandée : il s'ensuit que la marchandise ne peut être toute cédée à ceux qui voudroient l'acquérir au prix nécessaire. En conséquence il faut bien qu'il y en ait une partie cédée à ceux qui veulent l'acquérir à un prix moindre, et le bas prix que donnent ceux-ci, réduit nécessairement

le prix du tout. C'est ainsi que le *prix courant* tombe plus ou moins *au-dessous du prix nécessaire*, selon que la quantité de l'excédent augmente plus ou moins la concurrence des offrans, ou suivant qu'il leur importe plus ou moins de se défaire promptement de la marchandise. Le même excédent donne lieu à une concurrence d'autant plus vive que la marchandise est plus périssable; elle sera plus vive lorsqu'il s'agit d'échanger des oranges, que lorsqu'il s'agit d'échanger du fer.

Ainsi la loi générale à laquelle le prix obéit, c'est qu'il monte quand la demande surpasse l'offre, et qu'il baisse quand l'offre surpasse la demande.

Quand l'offre et la demande sont égales, cet équilibre peut être dérangé 1°. par un accroissement de la demande, ou par une diminution dans l'offre, ou enfin par ces deux causes réunies, et dans tous ces cas le prix montera; l'équilibre peut encore être troublé 2°. par une diminution dans la demande, ou par une augmentation dans l'offre, ou bien par ces deux causes réunies, et dans tous ces cas le prix baissera.

Quand la demande et l'offre ne sont point en équilibre, un changement dans les proportions peut le rétablir. Si la demande descend

ou monte jusqu'au niveau de l'offre ; ou si l'offre monte ou descend jusqu'au niveau de la demande, l'équilibre se trouve rétabli.

Une variation dans l'offre ou dans la demande ne fait pas changer le prix, lorsque la variation est égale des deux côtés. C'est le rapport des deux données qui détermine le prix courant ; quand le rapport demeure le même, le prix demeure le même. C'est ce qui fait qu'on trouve dans la circulation d'énormes quantités de certaines marchandises sans que leur prix soit avili. La demande qu'on en fait est énorme aussi.

Quelles que soient les variations du prix courant, il est constamment ramené par la nature des choses vers le prix nécessaire ; car lorsqu'il est au-dessous de ce dernier, l'offre diminue ; et quand il est au-dessus, elle augmente ; de sorte que l'équilibre tend sans cesse à se rétablir. Si cet ordre de choses se trouve dérangé, c'est toujours l'effet d'un *monopole*, c'est-à-dire d'un privilège qui, en écartant la concurrence des offrans, favorise quelques-uns d'entr'eux, au préjudice des autres et de tous les demandeurs. Quand l'offre d'une marchandise est restreinte de manière qu'il ne peut pas y avoir concurrence parmi les offrans, ceux qui ont le monopole de la pro-

duire ou de l'amener au marché, profitent de ce privilège pour tenir le marché constamment dégarni, ce qui a l'effet que la demande reste toujours supérieure à l'offre, et que l'équilibre ne peut jamais se rétablir. Ainsi le prix de monopole est toujours le plus haut qu'il puisse y avoir. Nous verrons par la suite que le monopole résulte quelquefois des lois de la nature même; mais bien plus souvent il est l'effet des institutions vicieuses des hommes.

L'excédent du prix courant sur le prix nécessaire, ou ce que l'offrant reçoit au-delà des fraix de production, constitue son *gain*. L'excédent du prix nécessaire sur le prix courant, ou ce que l'offrant reçoit de moins que ses fraix de production, constitue sa *perte*.

Il est important d'observer que toutes les choses qui sont susceptibles de s'échanger ou de devenir marchandises, peuvent aussi se *prêter*. Le prix des choses qui se prêtent, se compose également d'un prix nécessaire et d'un prix courant, et il suit les mêmes règles que le prix des choses qui s'échangent.

CHAPITRE VIII.

Mesure commune des valeurs échangeables.

Nous avons vu au commencement du chapitre précédent, que dans l'échange de deux marchandises, chacune d'elles sert de mesure de valeur à l'autre. En supposant, comme nous y avons fait, que dans le commerce de Kiakhta une archine de drap soit échangée contre quatre livres de thé, il est clair que le drap est la mesure de la valeur échangeable du thé, et que le thé est la mesure de la valeur du drap. Si le prix de chacune de ces marchandises relativement à l'autre étoit le même pour tout le marché de Kiakhta, les commerçans de cet endroit ne pourroient-ils pas dire indifféremment qu'une archine de drap vaut quatre livres de thé, et qu'un poud de thé vaut dix archines de drap?

Sans doute; mais dans une société commerçante il y a un grand nombre de marchandises, et il importe aux commerçans d'évaluer le prix de chaque marchandise, non-seulement par rapport à telle autre mar-

chandise, mais par rapport à toutes les autres marchandises. Le marchand russe de Kiakhta, par exemple, est intéressé à savoir, non-seulement combien une archine de son drap vaut de thé, mais encore combien elle vaut de porcelaine, de rhubarbe, d'encre chinoise, de papier, de nangkin etc.; le marchand chinois est dans le même cas. Si le premier n'a jamais troqué son drap contre ces marchandises, il ne peut parvenir à connoître leur prix relativement au drap, que par le prix d'autres marchandises qui ont été échangées, non-seulement contre ces marchandises, mais aussi contre du drap. Mettons qu'une archine de drap s'échange ordinairement contre quinze livres de cuivre, et que cette quantité de cuivre puisse s'échanger contre une pièce de nangkin: le prix du cuivre relativement à ces deux marchandises présenteroit alors un terme de comparaison pour les évaluer entr'elles, et il s'ensuivroit qu'une archine de drap pourroit s'échanger ou qu'elle vaudroit une pièce de nangkin.

Vous voyez que ce procédé exige autant de termes de comparaison qu'il y a de marchandises en circulation, et que, si quelqu'une de ces marchandises n'étoit pas échan-

gée contre deux autres marchandises, mais seulement contre une seule, elle ne pourroit point servir de terme de comparaison.

Ces difficultés d'évaluer le prix des marchandises, ont fait sentir à toutes les nations commerçantes la nécessité d'un *terme commun de comparaison* pour toutes les valeurs, comme il faut, pour réduire les fractions, un dénominateur commun, sans lequel on ne pourroit s'entendre. Ce terme commun de comparaison peut être purement idéal, et il l'est effectivement chez quelques peuples peu civilisés. On raconte que les nègres *Mandigos*, qui font le commerce de la poudre d'or avec les marchands arabes, ont imaginé un pareil moyen pour évaluer les denrées qu'ils échangent : ils les rapportent toutes à une échelle fictive, dont les parties s'appellent *macutes*. Ils disent par exemple : telle marchandise vaut 3 macutes; telle autre vaut 5 macutes; telle autre en vaut 10. Et cependant ces macutes ne peuvent ni se voir, ni se toucher : c'est un mot entièrement abstrait et qui ne désigne aucun objet sensible. Ce n'est ni une monnaie, ni un signe représentatif de la monnaie, car on n'échange pas sa marchandise contre deux, trois, quatre macutes, mais

contre une autre marchandise valant le même nombre de macutes. Qu'est-ce donc? C'est un terme commun de comparaison pour tous les prix ; mais un terme idéal (1).

Quoiqu'il soit possible d'évaluer les prix de cette manière, toutes les nations civilisées ont cependant préféré d'adopter pour cet effet une chose réelle, une *marchandise*. Cette méthode a l'avantage de présenter, non-seulement un terme commun de comparaison, mais encore une mesure de valeur, puisque la marchandise a elle-même de la valeur. Le choix n'étoit pas difficile. Comme c'est une qualité indispensable dans tout objet qui doit servir de mesure, d'être

(1) Il ne faut point confondre ces macutes avec les monnaies fictives des peuples de l'Europe. Ces dernières, à la vérité, n'existent pas comme pièces de monnaie, mais elles existent dans les petites espèces dont elles se composent, tandis que les macutes n'existent nulle-part. Le rouble, avant le règne de Pierre-le-Grand, étoit une monnaie fictive ; mais les copeks dont il se composoit, étoient une monnaie réelle. Ainsi le rouble de ce tems-là n'étoit point un terme de comparaison imaginaire, comme les macutes ; c'étoit un certain nombre de copeks qu'on exprimoit par ce nom. Au lieu de dire *cent copeks*, on disoit *un rouble*. Il en est de même des livres tournois, des livres sterling, des piastres d'Espagne, et en général de toutes les monnaies fictives.

invariable autant qu'il est possible, tout le monde devoit naturellement s'accorder à choisir la marchandise dont le prix, relativement à toutes les autres marchandises, étoit le plus constant et le plus uniforme dans tous les pays : or cette marchandise, c'est *l'or* ou *l'argent*. Le prix de ces métaux n'est à la vérité ni tout-à-fait invariable, ni tout-à-fait uniforme ; mais comme il n'existe pas d'autre marchandise dont le prix varie moins, soit d'un tems à l'autre, soit d'un pays à l'autre, ils sont toujours encore la mesure la moins imparfaite qu'on puisse trouver sur la terre.

CHAPITRE IX.

Gage universel des valeurs échangeables : Numéraire.

Quelque grands que soient les avantages qu'une mesure commune des valeurs présente, ils sont loin d'écarter toutes les difficultés qui se rencontrent dans les échanges. Un homme, je suppose, a plus d'une certaine denrée qu'il ne lui en faut, tandis qu'un autre en manque. En conséquence le premier seroit bien aise de se défaire par l'échange de son superflu, et le dernier ne demanderoit pas mieux que de l'acquérir. Mais si par malheur celui-ci ne possède rien dont l'autre ait besoin, il ne pourra pas se faire d'échange entr'eux. Le cordonnier va chez le boulanger, et, pour avoir du pain, il lui offre des souliers ; mais le boulanger est pourvu de souliers : c'est un habit qu'il lui faut. Pour en avoir un, il donneroit volontiers du pain au tailleur ; mais le tailleur ne manque point de cette denrée ; il voudroit avoir de la viande — et ainsi de suite à l'infini.

Les embarras qui résultent d'une pareille

situation, conduisent les hommes de bonne heure à l'idée d'*emprunter* les marchandises qu'ils ne peuvent pas se procurer par l'échange. Or dans l'enfance des sociétés, lorsque le crédit est inconnu, personne ne sera disposé à prêter une marchandise, sans s'assurer de son recouvrement par un *équivalent* ou un *gage*, que l'emprunteur dépose à cet effet chez le prêteur, jusqu'au moment où il pourra rendre la marchandise empruntée.

Toute marchandise peut servir de gage; mais les marchandises les plus propres à cet emploi, ce sont celles dont la valeur varie le moins possible, qui sont les plus faciles à transporter, qui peuvent se conserver sans altération, et qui sont susceptibles de se diviser, sans perdre de leur valeur, en autant de portions qu'il est nécessaire pour égaler la valeur qu'elles doivent représenter comme gage. Une marchandise qui réuniroit toutes ces qualités au plus haut degré, seroit si éminemment propre à servir de gage, que tout le monde s'accorderoit facilement à n'en offrir et à n'en accepter d'autre que celle-là. Il ne faut donc pas s'étonner que les métaux, et surtout les métaux précieux, ont obtenu partout, pour cet usage,

la préférence sur toutes les autres marchandises ; car ils sont les seules dans lesquelles toutes ces qualités se trouvent réunies au plus haut degré.

Dès qu'une marchandise sert comme *gage universel* dans une société, elle cesse d'être un gage, elle devient une *marchandise bannale :* elle ne se prête plus, elle s'échange contre toutes les autres marchandises. Tout homme sachant qu'elle sera volontiers reçue en échange contre toute autre marchandise d'égale valeur, est toujours prêt à la recevoir lui-même en échange des marchandises dont il peut disposer. Elle lui convient par cela seul qu'il est assuré qu'elle conviendra à d'autres ; et elle convient à tous, par la même raison qu'elle lui convient à lui-même.

L'or et l'argent remplissant la double fonction de servir comme mesure générale des valeurs et comme marchandise bannale, on leur a donné le nom de *numéraire* quand ils servent à cet usage. Il paroît cependant que la première de ces fonctions a été leur destination primitive, et qu'ils n'ont été employés à la seconde que dans la suite des tems. Ceci n'est point une supposition gratuite ; c'est une observation fondée sur l'expérience. Le besoin d'une mesure commune

des valeurs est bien plus urgent que celui d'une marchandise bannale. Nous venons de voir que chez les nègres *Mandigos*, l'invention des *macutes* a précédé l'usage du numéraire. Dans le commerce qui se fait entre la Russie et la Chine, l'argent sert à évaluer toutes les marchandises ; cependant ce commerce se fait par des trocs. La même chose se pratique chez les libraires d'Allemagne rassemblés aux foires de Leipsic : chacun d'eux y troque ses livres contre ceux des autres libraires ; mais le prix de ces livres est évalué en numéraire. Dans tous les pays civilisés il se fait chaque année un grand nombre d'échanges sous forme de trocs, pour lesquels on peut se passer d'une marchandise bannale ; mais dans aucun de ces échanges on ne peut se passer d'une mesure commune des valeurs.

A mesure que les hommes se sont familiarisés avec l'habitude de tout évaluer en numéraire et d'échanger tout contre du numéraire, ils se sont accoutumés à considérer les échanges sous un nouveau point de vue. Ils ont distingué l'échange d'une marchandise contre toute autre marchandise, de celui qui se fait d'une marchandise contre du numéraire, et ils ont appelé le premier *troc*, et

le second *marché*. Un marché n'est que la moitié d'un troc, qui s'achève toujours ensuite par un autre marché. Un homme, par exemple, qui échange du vin contre de la toile, fait un troc; mais celui qui a besoin de toile, et qui échange son vin contre de l'argent, ne fait que la moitié d'un troc, puisqu'il lui faut ensuite échanger l'argent contre de la toile. Chaque marché se compose d'un *achat* et d'une *vente*. Le vendeur, c'est celui qui cède la marchandise; celui qui l'acquiert et qui la *paye*, c'est l'acheteur. Dans les trocs, chacun des deux troquans fait également l'offre et la demande; dans les marchés, le vendeur seul est censé être l'offrant, et l'acheteur seul être le demandeur.

La plupart des nations commerçantes ont tâché de suppléer au numéraire par des papiers de crédit, qui doivent représenter le numéraire, lequel lui-même ne fait que représenter les marchandises. Ces papiers, compris sous le nom de *billets de banque*, ont plus ou moins de valeur, suivant que les conditions qu'ils énoncent, sont plus ou moins exactement remplies: ainsi leur valeur est extrêmement variable, et elle peut même tomber au point de devenir nulle. Cette circonstance les rend tout-à-fait inhabiles à ser-

vir de mesure commune des valeurs, et peu propres à en être le gage universel; quoique, sous un autre rapport, ils soient un instrument de circulation très-commode, par la facilité avec laquelle on peut les transmettre et les envoyer au loin. Nos assignats, par exemple, sont, sous ce rapport, un instrument d'échange bien plus commode que la monnaie d'argent; mais sous tous les autres rapports ils lui sont inférieurs. Ils ne sont, ni un gage aussi sûr, ni une mesure de valeur aussi juste. Lorsqu'il s'agit de comparer des valeurs en différens tems ou en différens lieux, on ne peut plus s'en servir comme terme de comparaison, parce que leur valeur varie d'un jour à l'autre. C'est par cette raison que, toutes les fois qu'il m'arrivera dans la suite de ce Cours d'évaluer des sommes en monnaie de Russie, je me servirai constamment de la *monnaie actuelle d'argent*. Je vous prie de ne pas négliger cet avis, puisqu'autrement il y auroit lieu à beaucoup de confusion dans les idées et à des méprises essentielles (1).

(1) J'ai rassemblé en *dix tableaux* toutes les données nécessaires à la connoissance du *numéraire de Russie*, et j'y renvoye le lecteur une fois pour toutes. Ils se trouvent à la fin du dernier volume, qui contient les *Notes* appartenant à cet ouvrage.

CHAPITRE X.

Classification des valeurs : Biens externes ; Richesse — Biens internes ; Civilisation.

Jusqu'ici, Messeigneurs, nous avons employé le terme général de *valeurs* ou de *biens* pour désigner les choses dans lesquelles l'opinion reconnoît une utilité : il est tems d'examiner la nature de ces choses, et de les classer suivant les caractères qui les distinguent.

La distinction la plus frappante qui se présente d'abord, c'est qu'il y a des valeurs qui sont susceptibles d'appropriation, et qu'il y en a qui ne le sont point. Les premières seules sont l'objet de l'économie politique, car l'analyse des autres ne fourniroit aucun résultat qui fût digne de l'attention de l'homme d'État.

Parmi les valeurs qui peuvent entrer dans notre possession, les unes sont *matérielles* es se composent de choses hors de nous ; les autres sont *immatérielles*, c'est-à-dire elles ne tombent point sous les sens : celles-ci forment notre propriété morale et font partie de notre être. On peut distinguer ces

deux classes de valeurs par les noms de BIENS EXTERNES et de BIENS INTERNES ; les premières sont communément appelées RICHESSES ; les autres n'ont point de dénomination particulière.

Ainsi le terme de *richesses* comprend tous les produits matériels de la nature et du travail que nous pouvons nous approprier et dans lesquels l'opinion reconnoît une utilité. On peut les diviser en *richesses nourrissantes*, *vêtissantes*, *logeantes*, *meublantes;* une espèce particulière se constitue des *moyens de production*, tels que les fonds de terre, les bâtimens de ferme, les usines, les ateliers, les magasins, les moyens de transport, les instrumens de métier etc.

Chacune de ces espèces comprend des richesses brutes et des richesses préparées à différens degrés d'avancement. Ainsi les grains, la farine, le pain, sont également des richesses nourrissantes; la laine qui couvre les brebis, la laine peignée et cardée, le fil de laine, le fil teint, le drap et les habits, appartiennent également à l'espèce des richesses vêtissantes etc. Les richesses brutes sont quelquefois des produits spontanés de la nature; mais les richesses préparées doivent toujours leur origine au travail aidé

par la nature. Le bois sauvage et celui que l'homme a planté et soigné, sont tous les deux des richesses, quoique le premier soit un produit spontané de la nature, et le second un produit du travail aidé par la nature. Mais pour préparer le bois à l'usage de l'homme, pour en faire par exemple des meubles, il faut nécessairement du travail.

Sous le nom de *biens internes* nous comprenons tous les produits immatériels de la nature et du travail, dans lesquels l'opinion reconnoît une utilité, et qui peuvent former la propriété morale de l'homme. On peut en distinguer autant d'espèces qu'il y a de facultés humaines; ainsi nous rangerons sous la cathégorie des *biens physiques*, la santé, la vigueur, la dextérité, les arts mécaniques etc.; sous celle des *biens intellectuels*, la raison, les lumières, le goût, les sciences, les arts libéraux etc.; enfin sous celle des *biens moraux*, la sociabilité, les sentimens moraux et religieux, la liberté, la propriété etc. Tous les biens internes indistinctement peuvent servir comme moyens de production.

Chacune de ces espèces comprend également des biens dûs à la nature seule, et d'autres qui sont le résultat du travail aidé par

la nature. Les facultés naturelles sont le produit spontané de la nature; les facultés acquises sont celui de la nature et du travail.

Vous voyez que si la source de la *valeur* est dans *l'opinion*, celle des *choses* auxquelles nous attribuons de la valeur, se trouve dans la *nature* et dans le *travail*. Ces deux puissances étant d'une utilité si éminente, ont elles-mêmes de la valeur; mais puisqu'elles agissent comme causes dans la production des valeurs, l'économie politique aussi ne les considère que sous ce rapport, et conséquemment elle ne les range ni parmi les richesses ni parmi les biens internes.

Les choses matérielles sont susceptibles, non-seulement d'être possédées, mais encore d'être transmises: ainsi, pourvu que l'opinion de plusieurs personnes leur reconnoisse de l'utilité, elles peuvent avoir une *valeur échangeable* ou un *prix*. Les choses immatérielles au contraire, peuvent être possédées, mais, à l'exception d'un très-petit nombre, on ne sauroit les transmettre: ainsi elles n'ont qu'une *valeur directe*, et ne peuvent jamais acquérir une valeur échangeable. On ne peut ni les acheter ni les

vendre; on ne peut acheter et vendre que le travail qui les produit.

Cette observation fournit le second caractère distinctif des unes et des autres : les *richesses* ont un *prix ;* les *biens internes* n'ont que de la *valeur.* Quand il s'agit de la valeur des richesses, c'est toujours de leur valeur échangeable ou de leur prix qu'on parle. Cette manière de s'exprimer n'est point blâmable, parce que l'idée du prix est comprise dans celle de la valeur; mais il ne faudroit point parler du prix des sciences, des sentimens, des vertus, parce que ces choses ne peuvent jamais en avoir.

La masse entière de richesses qui se trouve exister dans une nation, constitue sa RICHESSE NATIONALE; et celle des biens internes qu'elle possède, sa CIVILISATION. C'est de ces deux objets que se compose la PROSPÉRITÉ NATIONALE. L'analyse de leur nature, de leurs causes et de leurs effets, nous occupera successivement dans les deux branches de l'économie politique.

PREMIÈRE PARTIE.

THÉORIE DE LA RICHESSE NATIONALE.

INTRODUCTION.

Des différens systêmes sur la nature et les sources de la richesse nationale.

La *théorie de la richesse nationale* a pour objet de faire connoître les lois d'après lesquelles les richesses se produisent, s'accumulent, se distribuent et se consomment dans le sein d'une nation. C'est la partie de la science économique dont on s'est occupé presqu'exclusivement jusqu'ici, et qu'on a professé sous le nom d'économie politique.

Cette doctrine est née chez les Modernes, car les *Économiques* de *Xénophon* et d'*Aristote*, les seuls écrits de ce genre qui nous soient parvenus des Anciens, peuvent à peine compter pour un commencement de la science, tant leurs principes sont incohérens et défectueux (1). Chez la plupart des peuples anciens, l'agriculture étoit la seule profession industrielle qui jouissoit de quelque considération; ils regardoient comme vils les arts mécaniques et le commerce, dont ils abandonnoient l'exercice aux es-

(1) Celui de ces Traités qui passe sous le nom d'Aristote, est si peu digne de ce philosophe que les meilleurs critiques sont d'avis qu'il n'est pas de lui.

claves et aux affranchis (1). La richesse elle-même étoit considérée comme un mal plutôt que comme un bien, et les philosophes, les moralistes et les législateurs de l'antiquité s'accordoient à les condamner. Ce mépris pour la richesse et pour les occupations qui la font naître, ne pouvoit guère conduire à l'examen de sa nature et de ses causes : le philosophe qui auroit voulu se livrer à cette recherche, se seroit dégradé aux yeux de ses contemporains.

Quelque préjudiciable qu'étoit cette défaveur de l'opinion pour la science de la richesse nationale, elle produisoit cependant le bon effet que l'industrie restoit abandonnée à elle-même. Indifférens sur tout ce qui regardoit cet objet, les gouvernemens anciens ne s'imaginoient pas qu'il leur appartenoit d'enrichir leurs administrés ; ils lais-

(1) „Il est clair, dit *Aristote*, que dans un Etat aussi parfaitement constitué, qui n'admet pour citoyens que d'honnêtes gens, non de ces gens honnêtes à quelques égards, mais purement et simplement honnêtes, il ne faut point y compter au nombre des citoyens les personnes engagées dans les professions mécaniques ou dans le commerce, ce genre de vie étant ignoble et contraire à la vertu ; pas même les cultivateurs : car il faut plus de loisir qu'ils n'en ont pour l'acquisition des vertus et pour l'exercice des charges civiles.“ *Politique*, *Liv. VII*, *chap.* 9.

soient les intérêts particuliers suivre leur pente naturelle, et s'en remettoient à leur activité du soin d'élever des fortunes. Les gouvernemens modernes de l'Europe, depuis que leur administration eut pris une marche plus régulière et plus assurée, suivirent un système tout contraire. Malheureusement le principe qu'ils adoptèrent pour base de leurs mesures administratives, étoit aussi faux en théorie que nuisible dans son application, comme vous pouvez vous en convaincre par l'analyse succincte que nous en allons faire.

Systême mercantile.

La double fonction que remplit le numéraire, et comme instrument d'échange et comme mesure de valeur, a donné lieu à cette idée populaire que le numéraire fait la richesse, ou que la richesse consiste dans l'abondance de l'or et de l'argent. D'un côté, l'argent servant d'instrument d'échange, nous pouvons plus facilement nous procurer toutes les choses dont nous avons besoin, en les achetant avec de l'argent, que si nous devions nous les procurer par le moyen de quelqu'autre marchandise. D'un autre côté, l'argent servant de mesure de valeur, nous évaluons toutes les autres marchandises par la quantité d'argent

contre laquelle elles peuvent s'échanger. En conséquence nous disons d'un homme riche qu'il a beaucoup d'argent, et d'un homme homme pauvre qu'il n'a pas d'argent. En un mot, dans le langage ordinaire, *richesse* et *argent* sont regardés comme absolument synonymes.

On raisonnoit de la même manière à l'égard d'un pays, d'une nation. Un pays riche, disoit-on, est celui qui abonde en argent. Ce principe une fois posé, il s'ensuivoit que la voie la plus courte pour enrichir un pays, c'étoit d'y entasser l'or et l'argent. Or comme ces métaux ne pouvoient être apportés dans un pays qui n'a pas de mines que par la *balance du commerce* (c'est-à-dire par des *exportations* ou des ventes à l'étranger, qui excédoient en valeur les *importations* ou les achats que la nation faisoit dans l'étranger), ce qui devint alors l'objet capital de l'administration, ce fut de diminuer autant que possible l'importation des marchandises étrangères pour la consommation du pays, et d'augmenter autant que possible l'exportation des marchandises nationales. D'après cela, les deux grands ressorts qu'on mit en oeuvre pour enrichir le pays, ce furent les *entraves*

à l'importation et les *encouragemens pour l'exportation.*

L'importation fut entravée, tantôt par de forts droits, tantôt par des prohibitions absolues. L'exportation fut encouragée par des restitutions de droits (1), par des primes d'encouragement, par des traités de commerce avec les nations étrangères; enfin par l'établissement de colonies dans des contrées éloignées.

En conséquence de ces mêmes principes, l'administration ne se contenta pas d'encourager l'exportation aux dépens de l'importation; elle prit encore à tâche de favoriser parmi les branches de l'industrie nationale celles qui paroissoient travailler le plus efficacement pour l'exportation. Ainsi les manufactures et le commerce furent encouragés préférablement à l'agriculture, le commerce étranger préférablement au commerce intérieur. La faveur distinguée dont jouissoit le commerce étranger, étoit encore fondée dans un autre raisonnement faux mais spécieux. Quand il s'agissoit d'enrichir la nation, on cherchoit quels étoient dans son

(1) On restitue, lors de l'exportation de la marchandise, une partie des droits qu'elle a payés aux douanes à son entrée dans le pays.

sein les individus qui s'enrichissoient le plus vite, et l'on supposoit qu'une nation feroit des pas d'autant plus rapides vers la richesse, qu'elle compteroit un plus grand nombre de ces nouveaux enrichis. Or comme en général aucune industrie n'enrichit si promptement que le commerce étranger, on en concluoit que favoriser ce commerce c'étoit travailler à la richesse de toute la nation.

Ces principes, quoiqu'absolument erronés, sont d'autre part très-faciles à saisir, et s'accordent parfaitement avec les préjugés populaires (1). Il n'est donc pas étonnant qu'ils se soient répandus parmi toutes les nations de l'Europe, surtout dans un tems où la saine philosophie n'avoit encore fait que peu de progrès, et où son application aux intérêts sociaux étoit presqu'inconnue. Ils furent adoptés sans réserve par tous les auteurs qui écrivirent sur l'économie politique en Italie, en Angleterre, en France et en Allemagne, depuis le seizième siècle jusqu'au milieu du dix-huitième (2). Quoique

(1) Voyez dans la Note I, l'opinion d'Aristote sur le système mercantile. (Ces notes se trouvent dans le VIe. volume.)

(2) Parmi la foule d'ouvrages écrits dans le sens de ce système, je ne vous cite que les deux suivans, qui embrassent l'ensemble de la science et qui d'ailleurs méritent d'être

victorieusement combattus par les écrivains postérieurs, ils ont prévalu et prévalent encore dans l'esprit des peuples et des gouvernemens: tous regardent la balance du commerce extérieur comme le véritable moyen d'enrichir un pays, et partout la législation économique et financière est calquée sur ce principe.

Ce n'est pas ici le lieu de démontrer la fausseté de ce système: vous vous en con-

---

distingués pour avoir éclairci quelques points importans de la doctrine et avancé ses progrès:

Inquiry into the principles of political oeconomy, by James Steuart. *Lond.* 1763. 4 *vol.*

Lezzioni di commercio, ossio d'economia civile, dell' Abbate Ant. Genovesi. *Milano* 1768. 2 *vol.*

On ne peut compter pour rien les idées contraires au système mercantile qui se trouvent éparses çà et là dans les écrits économiques de ce tems: quelque bien fondés qu'elles soient souvent, elles ne pouvoient guère conduire à un grand grand résultat parce qu'elles n'étoient point prouvées et que leur liaison entr'elles n'étoit point démontrée. Tous les ouvrages, même systématiques, de cette période, présentent plutôt un aggrégat de maximes qu'un système lié ou une théorie. La science de la richesse nationale étoit encore à naître; disons mieux, on se doutoit à peine que cette richesse pût être l'objet d'une science, et les meilleurs esprits se perdoient en rêveries et en vaines disputes du moment qu'ils touchoient cette matière. N'y a-t-il pas dans l'immortel ouvrage de *Montesquieu* un chapitre intitulé: *A quelles nations il est désavantageux de faire le commerce?*

vaincrez, Messeigneurs, à mesure que vous avancerez dans l'étude de l'économie politique; ainsi je me borne pour le moment à vous faire remarquer les suites déplorables qu'il a entraînées partout où il a été en vigueur. Ce n'est point une exagération de dire qu'il y a peu d'erreurs politiques qui aient enfanté plus de maux que le système mercantile. Armé du pouvoir, il n'a fait qu'ordonner et défendre, là où il ne s'agissoit que de protéger; la manie réglementaire qu'il inspire, a tourmenté de mille manières l'industrie pour la faire dévier de sa pente naturelle. Il a fait envisager à chaque nation le bien-être des autres comme incompatible avec le sien: de là ce désir réciproque de se nuire et de s'appauvrir; de là cette rivalité commerciale, la cause immédiate ou éloignée de la plupart des guerres des siècles derniers. C'est ce système qui a conseillé à toutes les nations d'employer les moyens de la force ou de la ruse pour obtenir de la crainte ou de l'ignorance des autres peuples des traités avantageux de commerce, dans lesquels ordinairement on est dupe quand on ne sait pas duper les autres. C'est lui qui les a engagé à fonder des colonies, afin de créer de nouvelles na-

tions qui restassent assez dans la dépendance de la mère-patrie pour que celle-ci pût s'assurer un monopole chez elles, et faire de ses enfans les pratiques de ses marchands. En un mot, là où ce systême a fait le moins de mal, il a entravé les progrès de la prospérité nationale ; partout ailleurs il a ensanglanté la terre, il a dépeuplé et ruiné les pays mêmes auxquels il vouloit procurer de nouveaux moyens de richesse et de puissance. C'est avec raison qu'on lui a appliqué ce vers de Lafontaine :

. . . . . „ Il cherche
„ Son bien premièrement, et puis le mal d'autrui. "

Encore, s'il cherche son bien, il ne l'atteint jamais.

Systême agricole.

Dès le commencement du siècle dernier, la marche plus grave et plus philosophique des idées en Europe prépara de loin la chûte du systême mercantile. L'étude de l'homme en société prit le pas sur d'autres études moins importantes: les discussions sur la nature et les causes de la richesse des nations se multiplièrent, et quoique manquant encore d'un fondement solide, ils laissoient

déjà entrevoir que l'or et l'argent, regardés jusque-là comme la véritable richesse, n'étoient que les instrumens de sa circulation. Dans cette crise des opinions, un homme d'un esprit subtil et spéculatif osa attaquer de front le système établi ; et s'il n'eût pas la gloire de le renverser, il eut du moins le mérite de l'ébranler jusque dans ses fondemens, et de donner une nouvelle impulsion aux idées.

Cet homme étoit le docteur *Quesnay*, médecin à la cour de Louis XV. Né dans une ferme, fils d'un propriétaire cultivateur, ses méditations le portèrent sur l'agriculture, qu'il trouva partout en France dans un état déplorable. De tout tems cette branche intéressante de l'industrie avoit eu à souffrir des institutions sociales de ce pays. D'anciennes lois provinciales embarrassoient le transport du blé d'une province à l'autre ; des impôts arbitraires et avilissans se levoient presque partout sur les cultivateurs. Ces causes, réunies à d'autres, tenoient l'agriculture dans un état bien différent de celui auquel la nature l'avoit destinée à s'élever sur un sol aussi fertile et sous un climat aussi heureux. Le système mercantile adopté par Colbert, ne contribua pas peu à empirer cet

état de dégradation et de souffrance. Pour procurer aux habitans des villes le bon marché des vivres, et encourager par là les manufactures et le commerce étranger, ce ministre avoit totalement prohibé l'exportation des blés, et à ce moyen avoit fermé aux cultivateurs tous les marchés étrangers pour la partie la plus importante de leur industrie. Le dépérissement de l'agriculture, suite de ces mesures oppressives, allant toujours en croissant et se faisant sentir dans toutes les parties du royaume, éveilla l'attention des observateurs et les porta à en rechercher les causes. De ce nombre fut aussi Quesnay, qui prit tant de goût à ces recherches, qu'il s'y voua préférablement à toutes ses autres occupations. Il s'aperçut bientôt qu'une des causes les plus actives du dépérissement de l'agriculture étoit la préférence que les institutions de Colbert avoient donnée à l'industrie des villes sur celle des campagnes ; et dès-lors, non-seulement il attaqua ouvertement le système mercantile, mais il lui en opposa un autre, plus ingénieux, à la vérité, et plus philosophique, mais toujours encore contraire à l'expérience et à l'observation. En combattant l'excès de faveur dont les arts et le com-

merce jouissoient par le système mercantile, Quesnay fut entraîné par son zèle au point de leur contester toute coopération directe à la formation des richesses, qu'il regardoit uniquement comme l'ouvrage de l'agriculture. C'est pour cette raison que sa doctrine est appelée le *système agricole* ou *économique*. Peu de mots suffiront pour en expliquer le fondement.

« La source de la richesse n'est point dans le commerce, parce qu'il borne toutes ses opérations à transporter d'un lieu à l'autre les produits du sol et de l'industrie ; elle n'est pas non plus dans les arts mécaniques, parce qu'ils ne font que donner des formes aux productions territoriales, sans aucune addition à leur quantité, et que les produits de ces arts n'ont d'autre valeur que celle des produits territoriaux par eux employés ou consommés.

« La *terre* seule est la véritable source de la richesse, parce qu'elle reproduit une quantité supérieure à celle qui a été consommée pour opérer sa reproduction. Cet excédent de reproduction, ce *produit net*, est le seul fonds qui accroît réellement la richesse de la nation.

« Par une conséquence nécessaire, les

travaux agricoles sont seuls *productifs ;* tous les autres sont *stériles* ou improductifs.

« L'excédent de la production, étant un bienfait gratuit de la terre, doit appartenir aux propriétaires de la terre; eux seuls peuvent le dispenser aux autres classes de la société, et cette distribution leur donne le caractère de *salarians*, et à ceux qui la reçoivent, le caractère de *salariés*.

« Par une conséquence de ce principe, les propriétaires salarians doivent seuls participer au gouvernement.

« Enfin le produit net étant la seule richesse disponible, le revenu public ne peut se composer que d'une partie de ce produit, et toutes les contributions publiques doivent être fondues en un *seul impôt*, levé sur le produit de la terre. »

Il ne sera pas difficile, Messeigneurs, de vous faire sentir combien ce raisonnement est défectueux. Son auteur regarde la terre et le travail agricole comme les seules sources de la richesse, parce qu'ils produisent une *quantité* supérieure à celle qui a été consommée pour opérer la reproduction ; il regarde comme stériles les arts et le commerce parce qu'ils n'augmentent point la *quantité* des produits territoriaux. Le la-

boureur, dit-il, qui, en consommant une mesure de blé, en produit cinq, produit une valeur réelle dans les quatre mesures qui restent au-delà de sa consommation. L'artisan, le commerçant, au contraire, ne produit rien: la valeur que son travail ajoute à celle des matières qu'il transforme ou qu'il fait passer d'un lieu à l'autre, c'est la valeur des subsistances qu'il a consommées pendant son travail.

Que veut dire tout ceci, sinon que la richesse consiste dans la *matière*, c'est-à-dire que la matière seule a une valeur réelle? Or la matière n'a pas une valeur parce qu'elle est matière, mais parce qu'elle est utile. Si elle ne peut devenir utile qu'à l'aide d'un travail qui la transforme ou qui la déplace, ce travail est tout aussi nécessaire pour en faire une richesse, que le travail qui produit la matière et que cette matière elle-même. Le blé n'est pas une richesse parce qu'il est matériel, mais parce qu'on en peut faire du pain, et que le pain peut servir de nourriture aux hommes; il ne seroit jamais produit, s'il n'y avoit ni meûnier, ni marchand de blé, ni boulanger, et si les hommes n'y avoient reconnu un moyen de subsistance. Sans le travail qui approprie la

matière aux besoins, et sans ces besoins qui lui donnent de la valeur, elle ne seroit qu'une chose inutile et sans valeur, c'est-à-dire l'opposé des richesses.

Ainsi toutes les industries sont nécessaires à la production des richesses, ou en d'autres termes, elles sont toutes productives. S'il est vrai qu'on ne pourroit jamais fabriquer de la toile sans avoir antérieurement produit du lin, il est vrai aussi qu'on n'auroit jamais songé à produire cette matière si l'on n'avoit pas prévu qu'elle pouvoit être employée à la fabrication. Et lorsque les toiles ne peuvent pas se débiter dans le pays où on les fait, en fabriqueroit-on si le défaut de commerce empêchoit de les envoyer ailleurs? Le travail agricole n'est pas plus productif que tous les autres travaux industriels; et s'il est productif, ce n'est pas pour la raison qu'il fournit un produit net ou qu'il augmente la quantité de la matiere, comme Quesnay se l'imaginoit, mais parce qu'il produit une valeur dans la matière. La masse des matières dont se compose notre globe, n'augmente ni ne diminue jamais: il ne se perd pas un atome; il ne s'en crée pas un seul. Je sème un grain de blé: il en produit vingt, cela est vrai; mais il ne les tire pas du néant;

il détermine une opération de la nature par laquelle différentes substances, auparavant répandues dans la terre, dans l'eau, dans l'air, se changent en grains de blé. Ces différentes substances, toutes séparées, n'étoient d'aucun usage; elles en acquièrent un en devenant grains de blé. Vous voyez que le travail agricole lui-même n'augmente point la matière; qu'il ne fait ni plus ni moins que les autres industries, c'est-à-dire qu'il se borne à produire dans la matière une utilité ou une valeur. Ce raisonnement suffit pour démontrer la fausseté du principe fondamental de Quesnay; et du moment que ce principe est renversé, ses conséquences s'écroulent avec lui.

Cependant ce système, dans son origine, ne manqua pas de faire une grande sensation, et il étoit digne d'attirer l'attention des penseurs. C'étoit le premier essai de l'esprit humain pour réduire à des principes philosophiques une branche des connoissances humaines qui jusque-là n'avoit été traitée que par des empyriques ou des rêveurs. Quelque palpables que nous paroissent aujourd'hui les erreurs de ce système, dans le tems où il prit naissance, il étoit difficile de les éviter; d'ailleurs ses auteurs

n'en ont pas moins le mérite d'avoir proclamé une foule de vérités importantes, qui étoient neuves à l'époque où ils écrivoient. Malgré leur prédilection pour les travaux agricoles, ils sont loin de réclamer pour eux une faveur exclusive ; au contraire, ils furent les premiers à démontrer que l'industrie, de quelque genre qu'elle soit, ne peut prospérer que sous l'égide d'une entière liberté. Si d'un côté leurs opinions flattoient l'orgueil d'une classe importante de la société, de l'autre, elles tendoient à adoucir le sort de la dernière et de la moins heureuse dans tous les pays (1) ; et ces efforts suffisent pour leur donner des droits à l'estime et à la reconnoissance de la postérité. Ce qui contribua le plus à décréditer ce système, que Smith lui-même appelle un système généreux et libéral, ce fut l'enthousiasme de ses disciples pour le chef de leur école, le scrupule avec lequel ils suivirent toujours les mêmes dogmes et la chaleur qu'ils mirent à les défendre. C'est apparem-

(1) La devise du docteur Quesnay étoit : *Pauvres paysans, pauvre royaume ; pauvre royaume, pauvre Souverain.* Il parvint à faire imprimer cette maxime à Versailles, de la main même de Louis XV.

ment pour ces raisons qu'on les a regardés en France comme une secte et qu'on les a désignés du nom d'*Economistes* et de *Physiocrates* (1).

Parmi les disciples de Quesnay qu'il faut excepter de ce nombre, la première place est due à *Turgot*, ce ministre-philosophe dont Louis XVI avoit coutume de dire : *Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple.* Témoin, pour ainsi dire, de la naissance du système agricole, Turgot lui voua une étude particulière, et se pénétra si fort de ses principes qu'il ne les quitta plus ; mais cette circonstance ne l'empêcha pas d'avoir des idées à lui, et de rectifier ses opinions par une étude constante et par l'observation des faits. Quoique ses écrits portent partout l'empreinte du système qu'il professoit, ils n'en sont pas moins une des sources d'instruction les plus abondantes

(1) Voici les titres des ouvrages français les plus estimés sur cette doctrine :

Tableau économique, et *Maximes générales du gouvernement économique*, *par* François Quesnay. *Versailles* 1758.

L'Ami des hommes, *par* Mirabeau. *Paris* 1759.

L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques, *par* Mercier de la Rivière. *Paris* 1767.

Physiocratie, *par* Dupont de Nemours. *Paris* 1768.

pour tous ceux qui étudient l'économie politique, et particulièrement pour les personnes que leur sort appelle aux grands emplois de l'administration intérieure. Pour connoître le système agricole dans sa plus grande perfection, il faut étudier les *Oeuvres de Turgot* (1).

De tous les auteurs français, sortis de l'école des Economistes, *Condillac* est le seul qui se soit écarté de leur système au point d'en créer un nouveau (2); mais ce système ne vaut pas celui que l'auteur a voulu renverser, quoiqu'il y ait, pour emprunter une expression de Say, *quelques bonnes idées à recueillir parmi le babil ingénieux de son livre.* Je passe sous silence les noms de quelques hommes d'Etat en France, qui, sans avoir écrit sur l'économie politique, ont cependant contribué, soit par leurs discours, soit par l'influence qu'ils ont eue sur l'administration de leur pays, à répandre des

(1) On en a publié une édition complète en 9 volumes, Paris 1809 et 1810. Le 5e volume renferme les *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, le seul ouvrage de Turgot sur l'ensemble de l'économie politique, et sans contredit le meilleur qui ait paru avant celui de Smith.

(2) *Le commerce et le gouvernement, considérés l'un relativement à l'autre.* (Voyez la note au bas de la page 57.)

idées plus saines sur la nature de la richesse nationale et sur les moyens qui y conduisent.

Ce n'est pas seulement sur leurs compatriotes que les Economistes exercèrent quelqu'influence ; ils en eurent une très-marquée sur des écrivains étrangers. *Schlettwein* et le margrave *Charles-Frédéric de Bade* tâchèrent de propager leur doctrine en Allemagne (1) ; ce prince fit même l'essai d'introduire l'impôt unique dans ses Etats ; mais les résultats furent si contraires à ce qu'on s'étoit promis de cette mesure, qu'on fut bientôt obligé de l'abandonner. En Italie, *Beccaria*, le comte de *Verri* et *Filangieri*, éclairés par la controverse entre les Economistes et les Mercantiles, firent des efforts heureux pour secouer les préjugés des uns et des autres, et commencèrent à fonder leurs raisonnemens sur l'observation des faits (2). Mais c'est surtout en Angleterre que l'économie politique fit de véritables progrès. Les idées saines et lumineuses sur la

(1) L'ouvrage du margrave de Bade, qui garda l'anonyme, parut en 1772, en français ; il porte le titre : *Abrégé de l'économie politique.*

(2) Leurs écrits se trouvent recueillis dans la collection publiée à Milan sous le titre : *Scrittori classici italiani di economia politica.*

nature et les sources de la richesse qui règnent dans les *Questions* de *Berkeley* (1), dans les *Essais politiques* de *Hume* et dans les ouvrages de quelques autres écrivains anglais de ce tems, sont tellement au-dessus des méditations de leurs devanciers, qu'on peut les regarder avec raison comme les précurseurs de l'importante réforme de l'économie politique dont je vais vous rendre compte dans l'article suivant.

Système industriel.

Ce fut en 1776 qu'*Adam Smith*, sorti de cette école écossaise qui a donné tant de savans du premier ordre, publia son livre intitulé: *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (2). « Quand on

(1) *Queries relating to the trade and prosperity of Ireland.* L'auteur, qui étoit évêque de Cloyne, est encore connu par plusieurs ouvrages de métaphysique.

(2) *An Inquiry into the nature and causes of the wealth of nations.* Il en a paru sept éditions en Angleterre et plusieurs contrefaçons dans l'étranger ; cet ouvrage a été traduit trois fois en français, deux fois en allemand etc. Parmi les traductions françaises, celle de *Garnier* (Paris 1802 en 5 vol.) est la seule qui soit digne de l'original. La traduction russe que nous en avons, laisse beaucoup à désirer. — Toutes les fois que je citerai l'ouvrage de Smith, ce sera d'après la 7e édition anglaise, Londres 1793, en 3 volumes.

lit cet ouvrage, dit Say, on s'aperçoit qu'il n'y avoit point d'économie politique avant Smith ; entre la doctrine des Economistes et la sienne, il y a la même distance qui sépare le système de Tycho-Brahé de la physique de Newton. Avant Smith on avoit avancé plusieurs fois des principes très-vrais: il a montré le premier pourquoi ils étoient vrais. Or on sait qu'une vérité appartient, non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve (1). Smith a fait plus qu'établir des vérités : il a donné la vraie

(1) Les résultats de la doctrine des Economistes, par rapport à la conduite du gouvernement, sont souvent conformes à ceux de la doctrine de Smith ; mais on en est bien autrement convaincu quand on a suivi les démonstrations de cet auteur. C'est donc une vaine prétention aux Economistes de nos jours, de soutenir que toutes les grandes vérités que Smith a proclamées, se trouvent déjà dans les écrits de leur système. Il est encore probable que Smith les auroit trouvées, quand même les Economistes n'auroient rien publié. Le docteur Quesnay donna son Tableau économique en 1758, et Smith commença ses leçons sur l'économie politique en 1752, quoiqu'il ne fit paroître son ouvrage que 24 ans après. Il existe d'ailleurs un manuscrit de la main de Smith, écrit en 1755, et présenté alors par l'auteur lui-même à une société dont il étoit membre. Dans cet écrit, plusieurs des opinions les plus importantes qu'il a depuis publiées dans ses *Recherches*, se trouvent déjà exposées en détail. (Voyez la *Vie de Smith* dont Garnier a fait précéder sa traduction.)

méthode de signaler les erreurs ; il a appliqué à l'économie politique la nouvelle manière de traiter les sciences, en ne recherchant pas ses principes abstractivement, mais en remontant des faits les plus constamment observés, aux causes que découvre le raisonnement rigoureux et non de simples présomptions. Son ouvrage est une suite de démonstrations qui ont élevé plusieurs propositions au rang de principes incontestables, et en ont plongé un bien plus grand nombre dans le néant. »

Ce qui établit la différence entre la doctrine de Smith et celle des Economistes, c'est le point duquel elles partent l'une et l'autre pour déduire des conséquences. Les Economistes n'avoient reconnu d'autres sources primitives à la richesse que la terre et le travail agricole ; Smith prouva que tous les travaux industriels sont productifs, et il les comprit sous le nom de *travail (labour)*. C'est ce travail qu'il regarde comme la *source primitive* des richesses, sans exclure la *terre*, laquelle, dans son système, est d'une influence secondaire. Il montre ensuite que, pour devenir riche, il ne suffit pas de l'action de ces deux causes ; qu'il faut encore que l'*économie* épargne les richesses pro-

duites et les accumule, afin que le travail puisse les employer à en créer de nouvelles. Les richesses accumulées et appliquées à la production, sont comprises par Smith sous le nom de *capitaux ;* et dans sa doctrine ils forment la troisième source de la richesse nationale.

Au premier coup-d'œil on voit combien cette théorie doit l'emporter sur celle des Economistes. Ces philosophes avoient fait de l'économie politique une science purement naturelle ; Smith l'éleva au rang des sciences morales. Si la terre et le travail agricole étoient les seules sources des richesses, leur multiplication dépendroit toujours en dernière analyse de l'étendue et de la fertilité du sol, et au-delà du terme que prescriroient ces avantages naturels, l'industrie humaine seroit impuissante et stérile. Au contraire, lorsqu'on reconnoît avec Smith le travail de l'homme comme l'agent principal de la création des richesses, il s'ensuit que leur multiplication n'a d'autres bornes que celles presqu'indéfinies des facultés humaines et de leur développement ; et cette théorie est bien plus conforme à l'expérience que celle des Economistes. N'avons-nous pas vu des peuples placés sur un territoire

ingrat et borné, des peuples purement manufacturiers et commerçans, s'élever à un degré d'opulence que leur envioient les nations les plus riches en produits de la terre (1)? — Mais ce n'est pas sur cette com-

(1) *Turgot*, dans ses *Observations sur le Mémoire de M. Graslin* (*Oeuvres*, *T. IV*, *p.* 355) cite un raisonnement de cet auteur qui contient la même objection contre le système des Economistes. „ Si l'industrie manufacturière et commerçante, y est-il dit, ne produisent point de richesse, comment les nations qui ne sont que manufacturières et commerçantes, vivent-elles ? Comment s'enrichissent-elles ? Si l'impôt ne peut être pris que sur le produit net des terres, comment ces nations payent-elles des impôts ? Est-ce que les manufactures et le commerce seroient productifs dans un pays manufacturier et commerçant, et ne seroient pas productifs dans un pays agricole ? "

La réponse de Turgot est une nouvelle preuve combien il faut être en garde contre l'esprit de système, même quand on fait profession de ne tenir à aucun système. Cet homme éclairé ne dédaigne pas de recourir, pour réfuter cette objection, à la distinction puérile que les Economistes avoient imaginée entre les *nations productives* et les *nations salariées*; mais il l'habille un peu autrement. Il distingue les *Etats* des *nations* : tous les Etats qui ne peuvent subsister que par les manufactures et le commerce, sont censés appartenir aux Etats limitrophes qui sont agricoles et former avec eux ce qu'il appelle une nation. — Nous avons vu de nos jours le gouvernement impérial de France alléguer cette même distinction pour justifier l'incorporation de la Hollande au grand Empire : M. Turgot, en écrivant ces lignes, se seroit-il jamais douté qu'on en feroit une application si sérieuse ?

paraison à peine ébauchée que vous devez juger de la préférence que mérite la doctrine de Smith ; le Cours d'études que nous allons faire, vous en convaincra d'une manière plus solide.

Cependant, malgré cette supériorité évidente, le système industriel renferme quelques points qui sont susceptibles de controverse. Dans ce système, comme dans celui des Economistes, le principe productif des richesses est encore censé être la source et la mesure de leur valeur. Les Economistes, comme nous l'avons vu, prétendent que les richesses ne tiennent leur valeur que de la *matière;* Smith soutient qu'elles ne la doivent qu'au *travail* (1). Chez les uns la valeur échangeable d'un objet matériel se mesure sur la quantité de matières brutes que le possesseur peut se procurer par son échange; chez l'autre, la valeur échangeable

(1) Cependant *Smith* n'est pas le premier qui ait énoncé cette opinion ; elle se trouve déjà indiquée dans un Traité de l'abbé *Galiani : Della moneta*, qui parut en 1750 ; et elle est développée avec plus de clarté et d'une manière plus séduisante dans un Mémoire de M. *Turgot*, intitulé : *Valeurs et monnaies*, qui se trouve dans le 3e volume de ses *Oeuvres*. Ce mémoire est antérieur à la publication de l'ouvrage de Smith.

d'un pareil objet est égal à la quantité de travail que cet objet met en état d'acheter ou de commander. N'est-ce pas également confondre l'origine des choses qui peuvent avoir une valeur, avec l'origine de la valeur que ces choses peuvent avoir? La nature et le travail sont très-incontestablement les sources des richesses ; mais pour cela ils ne sont pas encore les sources de leur valeur (1). Les richesses ont de la valeur, non parce qu'elles contiennent de la matière ou qu'elles sont le fruit du travail, mais parce qu'elles sont utiles et que leur utilité est reconnue. Si les sources des choses matérielles étoient en même tems les sources de leur valeur, toutes les choses de cette espèce auroient infailliblement de la valeur, et leur valeur se mesureroit toujours sur la quantité de matière ou de travail qu'elles contiennent : cependant nous voyons une infinité de choses matérielles qui n'ont nulle-part de la valeur ; nous en voyons qui ont de la valeur dans telle contrée, et qui n'en ont point dans telle autre ; celles même dont la valeur est le plus universellement reconnue,

(1) Voyez les Notions sur la valeur, chap. III, p. 57.

diffèrent dans les degrés de valeur, non-seulement dans les différens lieux, mais encore dans le même endroit en différens tems.

Voulez-vous des exemples? Un coup-d'œil rapide sur les différentes productions de la nature et du travail nous en fournira mille. L'écorce qui donne le quinquina, la plante dont on prépare le tabac, ont été produites par la nature pendant bien des siècles sans qu'on leur ait attribué la moindre valeur; et cependant ces objets n'étoient pas moins composés de matière alors, qu'ils le sont aujourd'hui. Ce n'est que du moment qu'on a reconnu les qualités qui les rendent utiles, qu'ils ont acquis de la valeur.

Le travail est-il nécessaire pour procurer de la valeur à un objet? Voyez cette belle forêt que la nature a plantée sans le secours de l'homme; est-elle sans valeur? Et lorsque le propriétaire se décide à vendre sur pied les arbres qu'elle renferme, n'en retirera-t-il pas un prix uniquement dû à la nature?

S'il existe des choses auxquelles le travail n'a aucune part et qui ont cependant de la valeur, nous en voyons d'autres, créées par le travail, qui n'ont nulle-part de la valeur, ou dont la valeur ne se règle nullement sur le travail qu'il a fallu pour les produire. Tel

auteur a mis plusieurs années à composer un ouvrage qu'aucun libraire ne lui achète. Les marchandises coloniales dont l'Angleterre regorgeoit pendant le blocus continental, ne se vendoient-elles pas souvent au-dessous du prix du travail qu'elles avoient coûté à produire? L'ingénieux horloger de Pétersbourg, l'inventeur de l'orchestre mécanique, a-t-il trouvé des acheteurs pour son produit admirable, le fruit d'un travail de dix années (1)?

Les produits du travail peuvent avoir de la valeur dans une contrée, et n'en pas avoir dans une autre. Les meubles de commodité et de luxe les plus recherchés en Europe, ne se vendroient guère en Chine; ceux de ce pays ne trouveroient point de marché en Europe.

La vogue que les produits du travail ont aujourd'hui, peut cesser demain, et ils cesseront d'avoir de la valeur. La poterie d'étain dont se servoient autrefois les gens d'une fortune moyenne, n'a plus de valeur

(1) L'horloger mécanicien dont je parle ici, est M. *Strasser*. Ne trouvant point d'occasion de vendre son orchestre mécanique, il l'exposa publiquement pendant quelque tems, et s'en défit à la fin par la voie d'une loterie.

depuis que l'usage de la faïence d'Angleterre s'est généralement introduit. Les manufactures de Lyon, de Manchester, ont souvent leurs magasins remplis d'étoffes qui ne se vendent plus. Une marchande de modes, dont par hasard le commerce seroit interrompu pendant quelques mois, de riche qu'elle étoit, se verroit peut-être réduite à faire banqueroute.

Enfin les produits du travail qui avoient cessé d'avoir de la valeur, peuvent en acquérir de nouveau. Les soieries et les brocards de Lyon, que l'austérité des formes républicaines avoit jadis condamnés en France, sont de nouveau des marchandises très-recherchées depuis que la monarchie y est rétablie. Les ouvrages de l'art des Anciens, que l'ignorance des peuples du moyen âge avoit privé de leur valeur, sont redevenus des choses précieuses depuis que l'Europe moderne a su les apprécier.

Il seroit inutile de multiplier les exemples pour étayer une vérité évidente par elle-même, savoir que la valeur ne dépend point des causes qui font exister les choses, mais de l'opinion des personnes qui veulent les faire servir à leurs besoins. Ainsi le travail industriel n'est pas productif, comme Smith le

prétend, *parce* qu'il produit une valeur, mais il est productif *lors* qu'il produit une valeur. Toutes les industries indistinctement peuvent être productives, mais elles ne le sont pas nécessairement. Et quand elles le sont, ce n'est pas, comme Smith le soutient, par la raison que le travail est une peine, qu'il suppose le sacrifice d'une portion de notre repos, de notre liberté, de notre bonheur; mais par la seule raison que leurs produits sont utiles et que cette utilité est reconnue par l'opinion. Le travail est toujours productif quand il produit une valeur, quelqu'insignifiante que soit la peine qu'il exige; il ne l'est jamais quand il ne produit point de valeur, quelque grands que soient les sacrifices qui l'accompagnent.

Cependant, cette considération même que le travail est une peine, pourroit vous conduire à regarder comme une subtilité oiseuse la distinction que je viens d'établir entre l'opinion comme source de la valeur, et le travail comme source des choses susceptibles d'en acquérir. »Si le travail est une peine, me direz-vous peut-être, personne ne s'y soumettra que dans la perspective d'une récompense; et l'on ne peut compter sur une récompense qu'autant que le travail a de la valeur. Ainsi tout homme raisonnable tendra toujours à

produire des valeurs ; et si c'est là le but unique du travail, n'est-il pas indifférent de nommer le travail ou l'opinion la source de la valeur ? »

Non, Messeigneurs, cela n'est pas indifférent. Supposons pour un moment que le travail ne puisse jamais manquer son but, qu'il soit toujours productif ; il existeroit encore entre lui et l'opinion cette différence essentielle que l'opinion agit comme cause, et le travail comme effet. Le travail se règle sur l'opinion, mais cette dernière n'est jamais réglée par le travail : ainsi ces deux principes ne sauroient être confondus sans obscurcir une matière qui déjà, par sa nature abstraite, présente des difficultés considérables.

Mais ce n'est pas tout. Le travail n'est pas la seule source des richesses ; la nature coopère à leur production : ainsi en confondant l'opinion avec le travail, il faudroit encore la confondre avec la nature, et admettre deux sources de valeur ; et deux sources qui tantôt seroient des sources de valeur et tantôt ne le seroient point.

Enfin la supposition que nous venons de faire, est inadmissible. Le travail, il est vrai, tend toujours à produire des valeurs, mais il ne réussit pas toujours à en produire, il n'en

produit pas nécessairement. Ceux qui voudroient soutenir le contraire, argumenteroient en dépit du bon sens et de l'expérience journalière (1).

De même que le travail n'est pas la *source* de la valeur des richesses, il n'en est pas non plus la *mesure*. Une marchandise n'est pas pour cela plus chère qu'une autre parce qu'elle a coûté plus de travail, mais parce qu'elle a coûté plus de fraix à produire. Or les fraix de production, comme nous le verrons dans la suite, ne sont pas toujours en raison du travail. De plus, en admettant même que le prix nécessaire des marchandises fût réglé par le travail, comment parviendroit-on jamais à connoître avec quelque vraisemblance la quantité de travail, c'est-à-dire d'efforts et de sentimens, que la production d'une marchandise exige communément de la part des travailleurs? Et s'il y avoit moyen de parvenir à cette connoissance, de quelle manière exprimeroit-on cette grandeur abstraite? et quel seroit le terme de comparaison entre cette mesure idéale et le prix de la marchandise qui doit être mesuré par elle?

Les imperfections que je viens de relever

(1) Voyez p. 142, les exemples que j'ai cités à l'appui de cette assertion.

dans la doctrine de Smith, et qu'elle a de commun avec celle des Économistes, ont également leur source dans la marche des idées de leurs auteurs. Au lieu de considérer les richesses comme des valeurs, ils les ont envisagé simplement comme des objets matériels; au lieu de rechercher d'abord la cause qui leur donne de la valeur, ils se sont appliqués de préférence à découvrir la cause qui les fait exister. Cette cause primitive, les Économistes avoient cru la trouver dans la nature; Smith la chercha dans le travail. Tous les deux s'attachent principalement à développer l'effet de ces causes; et dans toute cette partie de leurs recherches, Smith est infiniment supérieur aux Économistes. Mais lorsqu'il s'agit ensuite d'indiquer l'origine du prix des richesses, ce philosophe, à l'exemple des Economistes, se laisse insensiblement entraîner à la persuasion, que la même cause qui fait exister les choses matérielles, étoit encore la source et la mesure de leur valeur.

Si sa méditation avoit pris une autre marche; si, dès le début de ses recherches, il eût tâché d'approfondir l'origine de la valeur des richesses, non-seulement il est probable qu'il eût évité les erreurs dont nous venons de faire l'analyse; mais on peut encore sup-

poser avec raison que cette route lui eût ouvert un champ plus vaste, et qu'il eût conçu l'idée d'une science qui embrasse toutes les *valeurs*, les *biens internes* comme les *richesses*. Tel qu'il nous a donné son ouvrage, c'est proprement une théorie de la richesse nationale; cependant il y a mêlé une foule d'observations neuves, justes et importantes concernant le développement des facultés humaines et la production des valeurs immatérielles. Plus on est forcé d'admirer dans ces recherches la sagacité et la profondeur qu'il y a développées, plus on s'étonne que l'idée d'une théorie de la civilisation lui soit restée absolument étrangère, et qu'il ait retréci, pour ainsi dire à dessein, l'horison que le coup-d'oeil de son génie pouvoit embrasser.

Les Economistes avoient borné la notion du travail *productif* au seul travail agricole: Smith l'étendit à tous les travaux industriels; mais pour achever la réforme de la science, il ne falloit pas s'arrêter là. En prouvant contre les Economistes que les travaux manufacturiers et commerçans sont productifs comme le travail agricole, c'est-à-dire que tous produisent des valeurs, Smith étoit tout près de cette vérité, que tout travail quelconque est productif, aussi-tôt qu'il

produit une valeur. Il ne la sentit pas; et voilà pourquoi, dans tout le cours de son ouvrage, il regarde comme *stérile* le travail qui s'applique à produire des biens internes, quoique cette opinion soit aussi peu fondée que celle des Economistes, qui frappoient les manufactures et le commerce de l'épithète avilissante de stériles. Il est inconcevable comment un philosophe d'un jugement si exquis a pu ranger sous la même cathégorie les rois et les mendians, le magistrat et le joueur de gobelet, le savant laborieux et le fainéant, en un mot les classes les plus respectables et les plus viles de la société; comment il ne s'est pas aperçu que dans cette classe qu'il appeloit stérile, se trouvoient compris, et des travaux qui sont utiles, infiniment utiles, et d'autres qui sont inutiles ou nuisibles.

Voilà le principal défaut qu'on peut reprocher à l'ensemble de la doctrine de Smith; j'aurai occasion, dans la suite de ce Cours, de vous faire remarquer ceux de ses principes qui ont été combattus avec succès par d'autres écrivains, ou sur lesquels l'étude et l'expérience m'ont fourni des doutes que je crois fondés. Quelque grande que soit la réputation du philosophe écossais, quel-

que réel que soit son mérite, l'admiration et la reconnoissance ne doivent point nous entraîner à suivre aveuglément ses traces. Exercer un scepticisme raisonnable sur sa doctrine, c'est profiter de son exemple et de ses préceptes; car jamais écrivain n'a mieux connu le doute que lui, et n'a moins prétendu en imposer par l'autorité de son nom.

Si le fond de la doctrine de Smith n'est pas exempt d'imperfections, la forme dont il l'a revêtue ne l'est pas non plus. Ses disciples les plus zélés conviennent que son ouvrage manque de méthode, et que l'auteur a négligé cette précision de langage qui est doublement nécessaire quand il s'agit de présenter une doctrine nouvelle. Nulle-part des définitions exactes; les notions fondamentales y sont si peu éclaircies qu'il faut avoir lu et médité l'ouvrage entier pour les bien concevoir. C'est ce défaut de notions bien établies qui a causé la plupart des débats au sujet de sa doctrine, et qui a fait dire à quelques-uns de ces adversaires que l'auteur n'avoit point d'opinion arrêtée sur les principes fondamentaux de son système; accusation ridicule, mais que Smith auroit pu éviter.

Malgré toutes ces imperfections, les *Recherches* de cet auteur sont encore aujourd'hui la source où puisent, et ceux qui professent l'économie politique comme instituteurs ou comme écrivains, et ceux qui veulent s'instruire dans cette science. Elles méritent cet honneur, moins par l'ensemble du système qu'elles présentent, que par les développemens des principes, par la profondeur des vues, par la finesse des aperçus, par l'enchaînement des effets aux causes et des résultats aux principes. Jamais écrivain n'a possédé dans un plus haut degré le talent d'observer, l'esprit d'analyse et de combinaison qui est nécessaire pour découvrir les rapports des faits et pour en déduire des conséquences, enfin ce jugement sain et pénétrant qui sait distinguer parmi les résultats ceux qui sont vraiment utiles d'avec ceux qui ne servent qu'à nourrir une curiosité frivole. C'est la réunion de ces qualités rares qui est la cause de cette surabondance d'idées dont se plaignent tous les lecteurs de Smith. Comme les faits en apparence les moins instructifs deviennent sous sa plume féconds en conséquences neuves et importantes, il se laisse souvent entraîner à des digressions

fort longues sur des matières analogues. Ainsi les recherches de l'auteur ne se bornent pas seulement à ce que nous appelons l'économie politique; la plupart des objets de la science du gouvernement ont été également approfondis par lui, et on retrouve dans ces digressions la même profondeur, la même sagacité et la même force de raisonnement qu'on ne peut s'empêcher d'admirer dans le corps de l'ouvrage. En un mot, Smith a répandu une nouvelle lumière, non-seulement sur la science de la richesse nationale, mais sur la politique en général; et si cette branche des connoissances humaines fait aujourd'hui quelques progrès, c'est en grande partie à lui qu'on en est redevable.

Depuis Smith, une foule d'ouvrages a paru sur la doctrine de la richesse nationale, dans presque tous les pays de l'Europe. Les meilleurs esprits, les hommes les plus éclairés, se sont rangés sous ses bannières: plusieurs d'entr'eux ont commenté son système, ils ont tâché de l'éclaircir, de le rendre populaire, de le perfectionner (1); d'autres,

(1) Tels sont surtout les auteurs des ouvrages suivans: *A complete Analysis of Dr. Smith's Inquiry etc. by* Jeremiah Joyce. *Cambridge* 1797.

en l'appliquant aux pays où ils vivoient et aux circonstances actuelles où ces pays se trouvoient, ont donné des conseils salutaires. Quelques auteurs, à la vérité, ont essayé de combattre les résultats de la doctrine de Smith ou ses principes les plus essentiels (1);

Traité d'Économie politique, par JEAN-BATISTE SAY. *Paris* 1803. 2 *vol. Seconde édit. entièrement refondue*, *Paris* 1814. 2 *vol.*

De la richesse commerciale, ou principes d'économie politique appliqués à la législation du commerce, par J. C. L. SIMONDE (DE SISMONDI). *Genève* 1803. 2 *vol.*

Ueber National-Industrie und Staatswirthschaft, *nach Ad. Smith*, *von* A. F. LUEDER. *Berlin* 1800. 3 *vol.*

Grundsätze der National-Oeconomie, *von* L. H. JACOB. *Halle* 1805.

Die National-Oeconomie, *von* JULIUS GRAFEN VON SODEN. *Leipzig* 1805. 3 *vol.*

Neue Grundlegung der Staatswirthschaftskunst, *von* G. HUFELAND. *Giessen* 1807.

Staatswirthschaft, *von* CH. J. KRAUS. *Königsberg* 1808, 4 *vol.*

(1) Je ne vous en cite que les plus remarquables:

The essential principles of the wealth of nations, *illustrated in opposition to some false doctrines of Dr. A. Smith and others. London* 1797. Cet écrit anonyme est de GRAY.

An Inquiry into the nature and origin of public wealth; *by the Earl of* LAUDERDALE. *Edinburgh* 1804.

Des systèmes d'économie politique, *de leurs inconvéniens*, *de leurs avantages et de la doctrine la plus favorable aux progrès de la richesse des nations*, *par* CH. GANILH. *Paris* 1809. 2 *vol.*

mais leurs attaques, loin de les renverser, ont contribué au contraire à les affermir, en fournissant à d'autres bons écrivains un motif de les justifier par de nouveaux développemens plus lumineux. Enfin on a cherché à concilier la doctrine de Smith, tantôt avec le système mercantile (1), tantôt avec celui des Economistes (2) : ces efforts n'ont point eu le succès qu'on s'en promettoit. Un seul auteur a osé reproduire toutes les erreurs surannées du système mercantile, et de les défendre contre le raisonnement victorieux de Smith (3): les sophismes de cet écrivain ont excité la pitié des gens éclairés, qui y

---

(1) Telle a été la tâche de M. Dutens, dans son livre: *Analyse raisonnée des principes fondamentaux de l'économie polit. Paris* 1804.

(2) Cette tentative a été faite par plusieurs écrivains: *Abrégé élémentaire des principes de l'écon. polit. Paris* 1796. Cet ouvrage est de Garnier. Dans les notes que le même auteur a jointes à son excellente traduction de Smith, il fait également de vains efforts pour concilier ces deux systèmes.

Ueber National-Einkommen, von F. C. Fulda. *Stuttgard* 1805.

Handbuch der Staatswirthschaft, von Th. Schmalz. *Berlin* 1808.

(3) *Du gouvernement considéré dans ses rapports avec le commerce, par* Ferrier. *Paris* 1805.

ont facilement reconnu une tentative commandée par le pouvoir, pour justifier le système soi-disant continental et les malheurs qui devoient en être la suite.

J'ai commencé par vous donner une idée de l'ensemble de la doctrine économique et des principaux systèmes qui ont divisé ses disciples. Peut-être aurois-je dû terminer par là mon Cours; peut-être cette esquisse vous a-t-elle paru obscure en plusieurs endroits. En effet, comme les idées générales ne se composent que d'idées particulières, ce n'est qu'après avoir étudié en détail les principes d'une science, qu'on peut se flatter d'en saisir l'enchaînement. Si j'ai suivi pour le moment une route opposée, c'est que j'ai cru que cet aperçu général vous serviroit à classer par la suite les idées, à mesure que vous en feriez l'acquisition, et qu'il vous offriroit des points fixes auxquels il vous seroit facile de les rattacher. Cet avantage est assez important pour justifier ma méthode. D'ailleurs l'obscurité qui peut-être enveloppe encore quelques-unes des notions dont nous nous sommes occupés, se dissipera insensiblement avec les progrès

que vous ferez dans l'économie politique, et je me flatte qu'après avoir achevé ce Cours, vous reviendrez avec plus d'intérêt et d'utilité sur cette Introduction.

Résumons maintenant les points fondamentaux des trois systêmes que je viens de vous faire connoître ; cette récapitulation vous fera mieux sentir, Messeigneurs, en quoi ils diffèrent.

Le *systême mercantile* fait consister la richesse dans l'accumulation des *métaux précieux;* il regarde comme sa source primitive le *commerce étranger.*

Suivant le *systême agricole*, la richesse consiste dans les *produits du sol*, et il envisage la *terre* et le *travail agricole* comme ses sources primitives.

Le *systême industriel* distingue la *richesse* des *objets* dont elle se compose. Ces objets comprennent toutes les substances matérielles qui ont une valeur échangeable, et la *terre*, le *travail* et les *capitaux* sont les sources qui concourent à leur production. La source de la richesse ou de l'accumulation, c'est *l'économie.*

Telle est la base de la doctrine que je vais vous exposer: il ne me reste que de vous in-

diquer la marche que je tiendrai pour en développer les principes.

Vous savez que la théorie de la richesse nationale a pour objet de faire connoître les lois naturelles qui déterminent la production, l'accumulation, la distribution et la consommation des richesses. En considérant les richesses sous ces quatre points de vue différens, nous sommes sûrs qu'aucun des phénomènes qu'elles présentent, ne peut nous échapper, et que ceux-ci s'offriront à notre observation dans l'ordre le plus simple et le plus naturel, savoir dans celui de leur génération. Dans le nombre immense de ces phénomènes, nous ne soumettrons à l'analyse que ceux qui ont un rapport sensible avec la richesse nationale.

En conséquence de ce plan général, la doctrine de la richesse nationale sera présentée en huit Livres:

La *production* des richesses sera l'objet du Livre I.

Le Livre II traitera de leur *accumulation* ou des *fonds*.

La *distribution* des richesses doit être considérée de deux manières: comme distribution primitive, qui se fait entre les propriétaires des sources de la production, et

d'où résultent les *revenus* primitifs de la société ; ensuite comme distribution secondaire, qui se fait entre tous les membres de la société : cette dernière porte le nom de *circulation*, et elle suppose deux grands moyens pour s'opérer, le *numéraire* et le *crédit*. Ainsi les matières relatives à la distribution des richesses feront le sujet de quatre Livres, savoir du IIIe. qui traitera de la distribution primitive ou des *revenus* ; du IVe. qui s'occupera de la distribution secondaire ou de la *circulation* ; enfin du Ve. et VIe. qui auront pour objet les instrumens de la circulation, le *numéraire* et le *crédit*.

Le VIIe. Livre développera les lois de la *consommation*.

Enfin le VIIIe. Livre présentera le tableau des *progrès naturels de la richesse nationale* : tableau dans lequel je tâcherai de résumer tous les principes fondamentaux, et de les réunir sous un point de vue historique.

Pour faire mieux connoître la méthode que je suivrai par rapport aux matières qui sont le sujet de ce Cours, il est nécessaire d'ajouter l'observation suivante. Je vous ai déjà prévenu, Messeigneurs, que de toutes les conditions que suppose l'avancement de la pros-

périté nationale, la première et la plus indispensable c'est la *sûreté*, c'est-à-dire la liberté individuelle et la propriété (1). *Sans la sûreté, point de richesse, point de civilisation!* Cette grande vérité est tellement liée à tous les principes de l'économie politique, que je serai obligé d'y revenir bien souvent; mais ce sera seulement pour vous avertir de son influence, et sans entrer dans aucun détail sur les suites funestes qu'entraîne son oubli. Lorsqu'il s'agit d'approfondir les causes de la prospérité nationale, il importe de les séparer de toutes les causes contraires, qui ne doivent occuper l'observateur que lorsqu'il est en état d'apprécier l'action des causes favorables. Cette marche des idées qu'une saine logique prescrit, nous l'adopterons dans la théorie de la richesse nationale. Ce n'est qu'après avoir reconnu quels sont les progrès naturels et non-entravés de l'opulence publique et privée, que nous examinerons l'influence de toutes les circonstances contraires qui arrêtent son développement ou qui la font rétrogader. L'examen des causes favorables à la richesse nationale est proprement l'objet de l'éco-

(1) Discours préliminaire, p. 7.

nomie politique: quant aux autres, elle se borne à montrer leur influence pernicieuse; elle ne fait que les dénoncer au législateur comme autant de causes malfaisantes qu'il est appelé à faire cesser; abandonnant à la législation économique le soin d'indiquer les mesures les plus convenables qu'il peut employer à cet effet.

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

CHAPITRE PREMIER.

Idée générale de la production matérielle.

Vous avez reconnu, Messeigneurs, que c'est à la *nature* et au *travail* que les valeurs doivent leur existence. L'action de ces deux causes primitives pour faire exister les valeurs, se nomme *production.*

La production est ou *matérielle* ou *immatérielle*, suivant que les causes productives s'appliquent à donner une valeur ou à la matière ou à l'homme. L'influence réciproque de ces deux genres de production est telle que l'une ne sauroit avoir lieu sans le concours de l'autre. Il est évident que l'homme ne parvient jamais à produire des richesses qu'autant qu'il est pourvu de biens internes, c'est-à-dire qu'autant qu'il a développé ses facultés physiques, intellectuelles et morales, ce qui suppose les moyens de leur développement, tels que les institutions

sociales etc. Ainsi, plus un peuple est civilisé, plus sa richesse nationale peut s'accroître. D'autre part il est tout aussi évident que l'homme ne peut jamais produire des biens internes qu'autant qu'il est pourvu de richesses, cest-à-dire de denrées nourrissantes, vêtissantes, logeantes, meublantes, de moyens de transport, de ceux qui aident la production immatérielle, tels que les livres, les ouvrages de l'art, les instrumens scientifiques, les armes offensives et défensives etc. Ainsi, plus un peuple est riche, plus sa civilisation peut faire des progrès. Vous voyez que la nature et le travail, lorsqu'ils sont *directement* productifs dans un de ces deux genres, le sont encore *indirectement* dans l'autre, ou du moins qu'ils peuvent l'être.

Quelque bien fondée que soit cette observation, il n'en est pas moins vrai que lorsque ces causes sont *directement* productives pour la richesse, elles ne peuvent pas être en même tems *directement* productives pour la civilisation, *et vice versa.* Le laboureur devient indirectement utile aux sciences, en produisant des subsistances pour ceux qui les cultivent ; le savant le devient également à l'agriculture en perfec-

tionnant les sciences naturelles ; mais pour cela le premier n'étend point les bornes des connoissances humaines, et le second ne sème point du blé. D'ailleurs la richesse *peut* être utile à la civilisation, mais elle ne l'est pas toujours, elle ne l'est pas de toute nécessité ; souvent elle lui est nuisible. De même, la civilisation *peut* être favorable à la richesse, mais elle ne l'est pas toujours et nécessairement ; souvent elle lui est contraire. Je réserve pour une autre occasion le développement de ces considérations importantes : pour le moment, ce que j'ai dit suffira pour vous faire comprendre, que, malgré la relation intime qui subsiste entre les deux genres de production, si l'on veut s'en faire une idée exacte, il est absolument nécessaire de les considérer chacune en particulier et indépendamment de l'autre. En conséquence, dans tout le cours de cette première partie qui traite de la richesse nationale, je n'aurai en vue que la production matérielle. Si nous y considérons la nature et le travail comme productifs, c'est uniquement parce qu'ils produisent des richesses ; lorsqu'ils n'en produisent pas, nous les regardons comme improductifs ou stériles. Dans la seconde partie,

la production immatérielle sera envisagée de la même manière ; l'influence réciproque de l'une sur l'autre fera le sujet de la Conclusion de l'ouvrage, dans laquelle je tâcherai de montrer que c'est l'équilibre de ces deux genres de production qui fait naître la prospérité nationale.

Revenons à la production matérielle. Puisque toute production consiste à produire des valeurs, vous sentez bien que le mot *produire*, lorsqu'il est question de richesses, ne veut pas dire, produire de la matière, mais, une valeur dans la matière. Ainsi toute valeur donnée à la matière est un *produit :* la nature fournit un produit quand elle fait croître une plante utile ; le laboureur quand il la soigne et la récolte ; l'artisan quand il la prépare à l'usage de l'homme ; le marchand quand il la porte au marché. La valeur de la plante naturelle s'accroît successivement par la valeur du travail que le laboureur, l'artisan et le commerçant lui donnent en la rendant de plus en plus utile ; et chaque augmentation de valeur est un nouveau produit.

Vous voyez que ce qu'on appelle production dans le langage vulgaire, n'en est pas toujours une dans la langue de la science.

D'un côté, la signification vulgaire du mot *produit* est plus bornée, car on ne s'en sert que pour désigner des objets matériels, tandis que la science étend souvent sa notion au résultat du travail commerçant, qui ne tombe nullement sous les sens. D'un autre côté, l'acception vulgaire de ce mot est plus étendue, car on y comprend tous les objets matériels, qu'ils soient utiles ou non : l'économie politique, au contraire, ne connoît d'autres produits que ceux dont l'utilité est reconnue, c'est-à-dire qui ont de la valeur. Or comme le caractère essentiel des richesses est leur valeur échangeable, le nom de *produit* ne convient aux choses matérielles à moins qu'elles n'aient un prix.

La production étant l'effet de l'action de la nature et du travail, nous commencerons par considérer celle de la *nature*. Elle concourt de deux manières à la production des richesses : d'abord par les *fonds de terre* et leurs propriétés naturelles ; et puis par son travail, que j'appelle sa *puissance*, pour le distinguer du travail humain.

CHAPITRE II.

Fonds de terre.

Le *fonds de terre* d'une nation, dans le sens de l'économie politique, se compose non-seulement de la surface du terrain qu'elle habite, mais encore des mines, des airs et des mers qu'embrassent ses limites et même l'étendue de son pouvoir; quoique ces mines soient quelquefois fort au-dessous de la surface de son sol, et ses pêcheries situées à plusieurs centaines de lieues de ses frontières.

Ce fonds de terre que possède un peuple, se divise en une infinité de portions, dont les unes sont devenues des propriétés particulières, et dont les autres sont restées à l'usage de tous. Les mers, les airs, les grands chemins, souvent aussi les rivières, ne sont la propriété de personne en particulier; les terres cultivables et les mines, au contraire, sont toutes devenues des propriétés dans les pays civilisés. C'est à cette institution sociale qu'on doit les améliorations qu'a reçues le sol, et par conséquent tous les progrès qu'ont faits l'agriculture et l'exploitation des

mines. Ces améliorations exigent beaucoup de travail ou de grandes dépenses, et personne ne seroit tenté de faire ces avances, si on n'avoit pas la sûreté d'en recueillir les fruits.

Un fonds de terre peut être considéré comme une machine dans laquelle se fixe la puissance productive de la nature. Avec le secours de cette puissance et du travail, il peut être directement productif, quand il produit des richesses; il peut encore être indirectement productif, c'est-à-dire fournir les moyens de produire, sans produire lui-même, comme le terrain employé en routes, en canaux.

J'ai dit qu'un fonds de terre peut être regardé comme une machine; mais cette machine n'est pas toujours également propre à fixer la puissance de la nature: la *qualité du sol* et le *climat* y apportent des différences énormes. Ainsi l'étendue du terrain qu'une nation habite, ne prouve rien pour ses richesses naturelles. L'Empire de Russie comprend au-delà de 300,000 milles carrés, mais la cinquième partie de cette vaste étendue est située sous le cercle polaire, où la puissance de la nature est paralysée par le froid; une autre portion très-considérable n'est composée que

de sables et de landes, où la qualité du sol rend la puissance de la nature inactive.

La fertilité du sol se manifeste tantôt par l'abondance des produits, et tantôt par leur variété. Un pays de plaines peut fournir en abondance du blé, et manquer de vins, de métaux. Un pays montagneux fournira des métaux, et ne sera point propre au labourage. Les pays dont le sol est tellement varié qu'il comprend des plaines, des coteaux, des montagnes et des vallées, ces pays, dis-je, sont susceptibles d'une plus grande variété de produits que les pays uniformes. Si les premiers sont encore coupés par des rivières navigables et qu'ils avoisinent la mer, ils réunissent tous les avantages qui peuvent résulter du profil de leur territoire.

Il importe plus à une nation d'avoir une grande variété de produits naturels, que d'en posséder certaines espèces dans une abondance qui surpasse sa consommation. Telle est l'heureuse position de la Russie. Comprenant dans son étendue 37 degrés de latitude, depuis les frontières de l'Arménie jusqu'aux rives de la mer glaciale, son profil présente encore toutes les variations dont un territoire est susceptible. Le centre de ce vaste Empire s'étend en plaines fertiles qui pro-

duisent du blé en abondance; plusieurs de ses provinces occidentales fournissent le meilleur lin qui soit en Europe; les contrées méridionales, s'élevant pour former des coteaux, sont favorables à la culture des fruits, du mûrier, de la vigne, et secondent la multiplication des bêtes-à-laine. Les chevaux du Caucase et les bêtes-à-cornes de la Podolie forment les plus belles races de ces animaux qu'il soit possible de voir. Nulle part en Europe les abeilles ne donnent un plus grand produit que chez nous. Les mines de la Russie produisent tous les métaux, et les plus utiles s'y trouvent dans la plus grande abondance, de même que le sel. Des forêts immenses fournissent du bois de construction et de chauffage; et si jamais ce combustible venoit à manquer, de riches carrières de charbon de terre pourroient y suppléer. Enfin où est le pays dont la pêche soit plus abondante que celle de nos rivières et de nos côtes, et où le produit de la chasse présente une valeur plus considérable que chez nous?

Le climat d'un pays ne se détermine pas seulement par sa distance de l'équateur: l'élévation du terrain, le voisinage de la mer, la direction des chaînes de montagnes

et plusieurs autres causes y influent beaucoup. Québec est à peu près à la même latitude que Paris; et cependant le Canada est couvert de glaces la moitié de l'année. Il en est de même d'une grande partie de la Russie, qui est beaucoup plus froide que les provinces de l'Allemagne qui sont sous la même latitude. — Chaque climat offre certaines productions qui lui sont propres. Souvent il faut un tel concours de circonstances pour faire naître un produit, qu'il ne réussit que dans un canton très-borné; preuve les épiceries et la plupart des vins renommés.

Vous n'ignorez pas sans doute, Messeigneurs, que telle est l'admirable distribution de la chaleur sur le globe, que dans l'océan aérien on rencontre des couches plus froides à mesure qu'on s'élève, tandis que dans la profondeur des mers la température diminue à mesure qu'on s'éloigne de la surface des eaux. Dans les deux élémens, une même latitude géographique réunit, pour ainsi dire, tous les climats. A des distances inégales de la profondeur de l'océan, mais dans le même plan vertical, on trouve des couches d'air et des couches d'eau de la même température. Il en résulte que sous les tropiques, sur la pente des Cordillères et dans l'abime de

l'océan, les plantes de la Laponie et les animaux marins voisins du pôle, trouvent le degré de chaleur nécessaire au développement de leurs organes. D'après cela, vous concevez bien que dans un pays étendu et très-montueux, situé sous la zone torride, la variété des productions indigènes doit être immense, et qu'il existe à peine une plante sur le reste du globe qui ne soit susceptible d'y être cultivée. Tel est, par exemple, le Mexique (1).

Vous voyez que la physionomie d'un pays, l'agroupement des montagnes, l'étendue des plateaux, l'élévation qui en détermine la température, tout enfin ce qui constitue la construction du globe, a les rapports les plus essentiels avec les progrès de la population et le bien-être des habitans. C'est cette con-

---

(1) *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, par Alexandre de Humboldt. Paris* 1811. 2 *vol.* 4. *T. II. p.* 351. — La capitale de ce beau pays, dit le même voyageur, est environnée de quatre plateaux, dont le premier a 1340 toises d'élévation, le second 1168, le troisième 1009, et le quatrième 504. Ces quatre bassins diffèrent autant par le climat que par leur élévation au-dessus du niveau de l'océan; chacun d'eux offre une culture différente. Le premier et le moins élevé est propre à la culture de la canne-à-sucre; le second à celle du coton; le troisième à la culture du blé d'Europe, et le quatrième à

struction qui influe sur l'état de l'agriculture, variée selon la différence des climats, sur la facilité du commerce intérieur, sur les communications plus ou moins favorisées par la nature du terrain. Sous ce rapport, de grandes vues géologiques deviennent susceptibles d'intéresser l'homme d'état, lorsqu'il calcule la force et les richesses territoriales des nations (1).

Si le climat d'un pays se détermine autant et plus par son élévation que par sa latitude géographique, il est encore influencé par la culture du sol. La culture d'un pays améliore le climat, en rendant le sol plus accessible aux rayons du soleil, ce qui s'opère surtout par la destruction des forêts qui le couvrent. Les bois contribuent à conserver la froideur du climat, en interposant toujours des nuages et des brouillards entre le soleil et le sol. Dans les pays découverts et cultivés, l'eau en tombant sur la surface de la terre, trouve des plans inclinés sur

---

des plantations d'agave, que l'on peut considérer comme les vignobles des Indiens. (*Ibid. T. I. p.* 35.)

Dans les provinces mexicaines, situées dans la zone torride, un espace de 23,000 lieues carrées jouit d'un climat plutôt froid que tempéré. (*Ibid. T. I. p.* 37.)

(1) *Ibid. T. I. p.* 32.

lesquels elle coule rapidement, pour se rendre dans de vastes réservoirs. Les fossés, les canaux, les torrens, les fleuves sont autant de routes qui lui sont ouvertes. Au contraire, lorsqu'elle tombe sur les forêts, elle se distribue sur les branches et les feuilles des arbres et se partage sur une infinité de surfaces. Dans cet état, elle se trouve comme les eaux salées sur les bâtimens de graduation, c'est-à-dire dans une disposition perpétuelle à l'évaporation. D'un autre côté, celle qui est parvenue au pied des arbres, et qui s'est répandue dans les bruyères et dans les ronces, n'étant exposée ni au vent, ni au soleil, ne se dissipe presque jamais. De ces circonstances naissent la fréquence des nuages et des brouillards, et l'humidité du terrain.

C'est par le progrès de l'agriculture qu'on peut se rendre raison du grand changement qui s'est opéré dans le climat de plusieurs pays de l'Europe. Comparez l'Allemagne d'aujourd'hui avec la description que Tacite nous a fait de la Germanie; vous n'y reconnoîtrez plus le même pays. Peut-être trouvera-t-on un jour aussi peu fidèles les tableaux que nous faisons actuellement de la Sibérie. Hume a remarqué, d'après l'abbé Dubos, que le climat de Rome étoit autrefois beau-

coup plus froid qu'il ne l'est de nos jours. L'an 480 de la fondation de Rome, la gelée fit mourir tous les arbres fruitiers ; le Tibre fut pris en entier et la terre couverte de neige pendant quarante jours. Juvenal en nous peignant une femme superstitieuse, la représente rompant la glace du Tibre, afin de pouvoir y faire ses ablutions. Hume ajoute à ces observations un passage de Diodore de Sicile, dans lequel cet auteur fait une description des Gaules, telle que nous pourrions de nos jours l'appliquer à la Norvège, et un autre de Strabon, qui nous apprend qu'au nord des Cevennes les raisins ne mûrissoient plus (1).

Le changement qui s'est opéré dans le climat de ces pays, s'explique aisément par les progrès de la culture et la disparition des forêts qui les couvroient autrefois. On ne pourroit concevoir comment les Romains ont pu construire des flottes si nombreuses et en si peu de tems, si l'on ne supposoit pas qu'il y avoit autrefois en Italie beaucoup plus de bois que de nos jours, et qu'on le trouvoit presque toujours à portée des côtes. Tout le

(1) *Discourse of the populousness of ancient nations*, dans les *Essais politiques de Hume.*

monde a entendu parler de cette forêt sacrée que César fit abattre lors du siège de Marseille. Or on peut assurer que dans toute la Provence on ne trouveroit pas un seul arpent de bois propre à faire des charpentes. Le desséchement d'une grande quantité de marais, l'écoulement procuré aux eaux stagnantes dans une infinité d'endroits, et surtout dans cette partie des Gaules appelée Belgique, sont encore de nouvelles preuves de l'augmentation de l'agriculture.

Vous voyez que le travail de l'homme parvient quelquefois à changer la nature d'un pays: mais quels prodigieux efforts ce changement ne suppose-t-il pas! Il n'y a peut-être pas d'exemple plus frappant de ce que peuvent le labeur et la persévérance de l'homme, que les marais de la Hollande et les rochers de l'île de Malthe, les uns enlevés à la mer, transformés en potagers, en prairies, et décorés de belles villes et de superbes villages; les autres couverts de terre labourable et convertis en jardins qui produisent des fruits délicieux.

CHAPITRE III.

Puissance de la Nature.

La puissance de la nature agit tantôt seule, tantôt dirigée et secondée par le travail humain. Abandonnée à elle-même, elle fournit souvent de non-valeurs, c'est-à-dire des choses dans lesquelles nous ne reconnoissons aucune utilité: dirigée par le travail, il est rare qu'elle ne produise des valeurs.

Un pays n'est pas stérile pour être inculte. Dans une contrée abandonnée à elle-même, la nature peut déployer toute sa puissance, mais elle sera toujours pauvre en valeurs; elle fournira une quantité de substances matérielles, mais ces substances ne seront point des richesses, elles ne seront d'aucune utilité à l'homme. La terre y sera couverte d'épaisses forêts, d'herbes inutiles ou nuisibles; les eaux seront croupissantes et formeront des marais; les bois seront peuplés d'animaux sauvages qui disputeront à l'homme et sa vie et le peu de nourriture qu'il y trouvera; l'air sera obscurci par des nuées d'insectes qui lui causeront des plaies et des ulcères. L'homme en mettant cette terre en culture, n'augmente

pas la puissance de la nature, mais il la dirige et la rend utile pour lui: il détermine la nature à produire des plantes nourricières à la place des plantes inutiles et vénéneuses qu'elle fournissoit jusque-là; en exterminant les animaux nuisibles et en soignant les races utiles, il décide la nature à consacrer à la reproduction de ces races les facultés reproductives qu'elle dissipoit en multipliant les animaux inutiles ou dangereux.

C'est ainsi que l'homme force la nature à travailler de concert avec lui dans la production des richesses: il dirige sa puissance. Et ce n'est pas seulement dans la culture de la terre que cette puissance lui obéit: tous les métiers en profitent, et peut-être est-elle plus active encore à servir l'artisan que le laboureur.

Le feu amollit les métaux: le forgeron en profite pour leur donner une forme qui les rende utiles. L'eau, le vent, l'élasticité des vapeurs, de l'acier, sont des forces physiques: l'homme les emploie à faire tourner les moulins, à soulever des masses énormes, à faire aller des machines. La chaleur du soleil fait évaporer l'eau: l'homme s'en sert pour faire cristalliser le sel.

Et pour parler aussi du négociant, la na-

ture n'est-elle pas l'agent officieux qui lui prépare ces canaux, ces réservoirs pour la navigation intérieure, et dans les pays du nord ces routes glissantes qui facilitent le transport? Ne se charge-t-elle pas, elle seule, de voiturer sous la direction du pilote, ces magasins flottans qui portent les marchandises à travers des flots d'un hémisphère à l'autre? Et si le pilote sait diriger à son gré le vaisseau, n'est-ce pas à l'aide du magnétisme qui dirige l'aiguille de sa boussole?

Voilà comment nous tournons à notre profit toutes les lois du monde physique. Nous sommes presque toujours en communauté de travail avec la nature. Il est facile de s'apercevoir que dans cette communauté l'homme gagne doublement à rejeter sur la nature la plus grande partie possible des travaux matériels.

Il y gagne, soit une exemption de travail, ce qui est une exemption de peine, soit une augmentation de produits, et souvent ces deux avantages ensemble.

Les Anciens ne connoissoient pas les moulins. De leurs temps c'étoient des hommes qui broyoient le blé pour en faire de la farine. Il falloit bien vingt hommes pour

broyer autant de blé qu'un moulin à vent en peut moudre. Or un seul meûnier, deux au plus, suffisent pour alimenter et surveiller le moulin. Ces deux hommes, à l'aide de cette ingénieuse machine, donnent un produit égal au produit que donnoient vingt hommes au temps de César. Nous forçons donc le vent à faire l'ouvrage de dix-huit hommes. Or les dix-huit hommes que les Anciens employoient de plus que nous à ce travail, peuvent de nos jours trouver à se nourrir comme autrefois, puisque le moulin n'a pas diminué les produits de la société, et en même tems leur industrie peut s'appliquer à créer d'autres produits et à multiplier nos richesses.

CHAPITRE IV.

Travail—industriel—productif—libre.

Le *travail* est l'action des facultés humaines, dirigée vers un but utile. Les actions qui n'ont point en vue un résultat utile, ne méritent pas d'être appelées travaux.

Ainsi tout travail a pour but de produire des valeurs; mais comme nous avons distingué deux classes de valeurs, il faut aussi distinguer deux genres de travail : l'*industrie*, qui s'applique à produire des richesses, et le *travail immatériel*, qui s'occupe à produire des biens internes. Or, comme le même travail ne sauroit être directement productif dans les deux genres, nous devons ici considérer l'industrie comme productive seulement en richesses, et le travail immatériel comme productif seulement en biens internes; la première comme stérile pour la civilisation, le second comme stérile pour la richesse nationale (1).

(1) Voyez le chap. I, p. 162.

L'industrie se compose d'un nombre infini de travaux particuliers, mais qui se rangent naturellement dans les quatre classes suivantes :

La première comprend les travaux qui recueillent ou exploitent les produits spontanés de la terre ; — la seconde, ceux qui déterminent la terre à produire suivant les vues de l'homme ; — la troisième, ceux qui préparent les produits bruts de la terre et du travail afin de les approprier à l'usage de l'homme ; — enfin la quatrième embrasse les travaux nécessaires pour échanger tous ces produits de la nature et du travail, c'est-à-dire pour les faire parvenir du producteur au consommateur. La première classe des travaux industriels comprend trois branches principales, la chasse, la pêche et le travail des mines ; elle est comprise avec la seconde sous le nom commun d'*industrie agricole* (1) ; la troisième s'appelle l'*industrie manufacturière ;* et la quatrième, l'*industrie commerçante.*

(1) Il seroit à désirer qu'on eût un terme particulier pour distinguer les travaux qui recueillent ou exploitent les produits spontanés de la terre. Je n'ai pas osé en créer un, dans une langue qui m'est étrangère ; mais j'en ai fortement senti le besoin dans le cours de mon travail.

Nous verrons par la suite que les trois dernières classes supposent chacune un accroissement proportionnel de richesse et de civilisation pour être exercées dans toute leur étendue : ainsi le développement du travail industriel, quand il est abandonné au cours naturel des choses, suit nécessairement dans chaque peuple le même ordre dans lequel je vous ai présenté les différens genres d'industrie. Le premier travail auquel une peuplade sauvage puisse se vouer, c'est la chasse ou la pêche : elles sont l'occupation des *peuples chasseurs* (1). Les progrès de la tribu la conduisent ensuite à fonder sa subsistance sur la multiplication des animaux utiles : c'est l'industrie des *peuples pasteurs* ou *nomades.* L'époque la plus décisive pour la richesse et la civilisation d'une société, c'est lorsqu'elle passe à la vie sédentaire et qu'elle se constitue un *peuple agricole.* Enfin, à mesure que sa prospérité avance, il lui est possible de devenir un *peuple manufacturier* et *commerçant.*

(1) Cette dénomination, comme vous voyez, n'exclut point la pêche, mais bien le travail des mines ; celui-ci suppose tant de moyens que les peuples sont rarement en état de l'exercer avant d'avoir embrassé l'agriculture et introduit chez eux les arts les plus nécessaires.

Le point de vue d'où nous considérons l'industrie, est toujours celui de sa plus grande extension, à moins que le contraire ne soit expressément indiqué.

L'industrie est la principale source de la production des richesses : mais est-elle toujours productive ? Voilà une question assez délicate, et qu'il importe avant tout d'éclaircir.

Nous avons reconnu que le travail aussi bien que la nature ne sont productifs, dans le sens de l'économie politique, qu'autant qu'ils fournissent des valeurs. Dans la théorie de la richesse nationale, où il ne s'agit que de *valeurs échangeables*, ces causes ne sont productives que lorsqu'elles fournissent de pareilles valeurs. Or la valeur échangeable, comme vous le savez, ne dépend point de l'opinion du producteur, mais de celle du consommateur ; ainsi cette dernière seule décide si l'industrie du travailleur a été productive ou non.

Il s'ensuit que le travailleur, pour rendre son industrie productive, doit consulter l'opinion du consommateur, et il néglige rarement de le faire. Le travail est une peine, et cette peine ne seroit suivie d'aucune récompense si elle n'étoit pas pro-

ductive en valeurs (1). Or, comme la nature ne consulte jamais l'opinion, il en arrive que le travail est plus régulièrement et plus constamment productif que la puissance de la nature, quand celle-ci est abandonnée à elle-même.

Cependant, cette considération n'épuise pas encore le sujet de la question. Le travail de la nature ne coûte rien; celui de l'homme exige des avances. Dans tous les cas il faut au moins que le travailleur soit nourri, vêtu, logé; le plus souvent il a besoin, outre cela, de matériaux et d'outils. Comment, par exemple, le laboureur produiroit-il du blé, s'il n'avoit pas de quoi s'entretenir depuis le tems des semailles jusqu'à celui de la récolte, et s'il manquoit de semences, de bestiaux et d'instrumens aratoires?

Ces vivres, ce bétail, ces instrumens, se consomment plus ou moins pendant son travail. Les subsistances dont se nourrit le travailleur, sont détruites; sa demeure, ses vêtemens, ses outils s'usent et se dégradent par l'emploi qu'il en fait. Si le produit de son travail, venant à être échangé, ne le

(1) Voyez l'Introduction, p. 145.

dédommageoit pas pleinement de tous ces sacrifices, son travail auroit consommé plus qu'il n'auroit produit; en d'autres termes, il auroit été improductif.

Ainsi le travail industriel, pour être productif, doit au moins produire la valeur de la consommation qu'il a occasionnée. La puissance de la nature est productive aussitôt qu'elle produit une valeur; l'industrie humaine ne l'est que lorsqu'elle produit une valeur suffisante pour remplacer les fraix de production.

Si l'on vouloit pousser plus loin la subtilité du raisonnement, on pourroit soutenir que le travail industriel qui se paye lui-même n'est pas encore un travail productif. En effet, pour mériter cette qualification dans le sens le plus strict, il ne suffit pas que le travail industriel *reproduise* ce qu'il a coûté; il faut qu'il *produise* une valeur en sus, qui puisse augmenter la richesse nationale. Mais en bornant de cette manière la notion du travail productif, elle ne seroit plus applicable à une infinité de travaux industriels, qui rendent à peine ce qu'ils consomment, et dont l'action contribue cependant à maintenir la richesse na-

tionale, quoiqu'elle ne la fasse pas augmenter.

Au reste, chaque genre d'industrie, pris en général, est toujours productif, quoique chaque travail en particulier ne le soit pas toujours de même. L'industrie agricole, manufacturière et commerçante sont toujours productives; mais il ne s'ensuit pas que chaque laboureur, chaque artisan et chaque marchand fasse un travail productif. Vous voyez qu'on a tort d'appliquer le terme *productif* aux travailleurs qui exercent les différentes industries, puisque cette qualification ne convient qu'au travail. Le travailleur productif, c'est celui qui produit une valeur égale à sa consommation productive, non pas celui qui exerce un travail productif. Le travailleur improductif, c'est celui qui produit une valeur inférieure à sa consommation, lors même qu'il est occupé à un travail productif. Il s'ensuit que le même individu peut être tantôt l'un, tantôt l'autre, et que c'est jouer de mots et obscurcir le raisonnement, que d'étendre ces qualifications à des classes entières de la société.

L'économie politique considère l'homme comme un être libre, mû par sa propre volonté; car aussitôt qu'il est forcé d'agir

d'après la volonté d'un autre homme, c'est cette dernière qui devient le principe de l'action, et l'être agissant n'est plus qu'une machine. Telle est la condition des esclaves et des serfs.

Cependant l'industrie des esclaves n'est pas toujours un travail forcé. En Russie, par exemple, un grand nombre d'entr'eux travaillent absolument pour leur propre compte, en payant à leurs maîtres une redevance en argent ; les esclaves laboureurs mêmes, qui font des corvées pour le propriétaire, se procurent leur subsistance par un travail libre qui les mène quelquefois à l'aisance.

Ainsi, sous ce rapport, le travail de l'esclave fait un objet de l'économie politique. Son travail libre est motivé par son intérêt individuel, par le désir d'améliorer son sort, comme le travail de tout autre ouvrier qui jouit de la liberté personnelle ; son travail forcé, au contraire, est déterminé par la contrainte, et dès-lors il n'est plus l'objet de l'économie politique. Cependant, comme la quantité de travail forcé qui se fait annuellement en Russie, est encore très-considérable, et que la condition des esclaves influe puissamment sur la richesse nationale

de cet Empire, je n'oublierai pas de diriger votre attention sur les effets de ces deux circonstances, lorsque l'analyse du travail libre vous aura procuré les lumières nécessaires pour les apprécier (1).

Il me reste encore une observation à faire concernant le travail industriel. L'économie politique ne considère l'industrie que sous les rapports qu'elle a avec l'accroissement ou la diminution des richesses, mais nullement dans ses procédés d'exécution. Ceux-ci sont l'objet de plusieurs sciences particulières, de l'*agronomie*, de la *technologie*, de la *science du commerce* etc.

---

(1) Cet examen se fera dans le VIIIe Livre.

CHAPITRE V.

Importance du travail dans la production des richesses.

Nous avons vu de quelle manière la nature est active dans la production des richesses : le rôle que le travail y joue est bien plus important. La nature fournit spontanément des richesses : mais il faut du travail pour s'en emparer, pour les rendre propres à notre usage, pour les transporter du lieu où elles abondent à celui où l'on en a besoin. La nature aide le travail, mais pour la déterminer à cette coopération, il faut encore du travail. Ainsi, quelle que soit la libéralité de la nature, aucun de ses produits spontanés, aucun effet de sa puissance ne peuvent devenir immédiatement utiles à l'homme, sans supposer du travail. Les produits mêmes les plus communs de la nature ne s'obtiennent qu'à ce prix. Lorsque je suis loin de la rivière, l'eau me coûte le travail de l'aller chercher ; lorsque je suis sur le bord de la rivière, elle me coûte le travail de me baisser pour en prendre. Si je ne vais pas la chercher moi-même, je

payerai le travail de celui qui me l'apportera. On peut en dire autant du sable ou du grès; car dans les villes mêmes qui sont situées sur le terrain le plus sablonneux, cet objet occasionne une dépense à la plupart de sménages (1).

S'il faut du travail pour se procurer les richesses que la nature répand partout avec la plus grande profusion et qui se trouvent partout sous nos mains, que ne sera-ce pas de celles que la nature distribue avec parcimonie ou qu'elle cache dans le vaste es-

---

(1) Un auteur moderne nous instruit du prix courant de l'eau à Lisbonne. La barique de 20 ou de 24 pintes y coûtoit en 1796 :

en hiver	15 rées ;	environ	1 sou	10 deniers	de France ;		
en été	20 —	——	2 -	6	—	—	—
Quelquefois	30 —	——	3 -	9	—	—	—

En évaluant, continue l'auteur, la population de cette capitale à 300,000 âmes, en comptant seulement 5 bariques d'eau par mois pour chaque individu, et en ne portant le prix de chaque barique qu'à 2 sous pendant toute l'année, il en résulte une somme de 1,800,000 livres tournois (environ 450 000 roubles d'argent) dans un an. *Tableau de Lisbonne. Paris* 1797. *p.* 211. — La ville de St.-Pétersbourg est traversée par les bras de la Néva et par plusieurs canaux; mais l'eau y est également un objet très-coûteux pour les habitans. Dans la ville d'Odessa, un tonneau d'eau potable se veud ordinairement deux roubles assignats.

pace des airs, dans les abîmes de la mer, dans les entrailles de la terre? Le sauvage ne vit que des dons spontanés de la nature: mais à quel travail pénible, à combien de dangers n'est-il pas exposé pour se les procurer! Placez-le dans la contrée la plus fertile, entourez-le d'une abondance d'alimens, et mettez-le dans l'impossibilité de travailler ou de faire travailler d'autres pour lui: il mourra de faim au milieu de cette abondance.

Mais quelle que soit la fertilité naturelle d'un pays, nulle-part la nature n'est assez libérale pour fournir spontanément toutes les richesses qu'exigent les besoins de l'homme civilisé. Observez la terre encore vierge dans un des plus beaux climats de l'univers. Le continent austral qu'on nomme la

---

Ainsi l'eau est une richesse, tout comme l'or et les diamans, car c'est un objet échangeable, qui a souvent un prix. D'autres objets plus vils et plus dégoûtans se rangent dans la même classe. A Paris et dans plusieurs autres grandes villes on afferme le droit d'enlever les boues, que l'entrepreneur de la ferme revend avec profit. A Leeds, à Halifax etc. où l'urine est employée à la foulure des draps, cette liqueur est recueillie par les domestiques et vendue à des collecteurs qui la portent aux fabriques. Cette marchandise y court sous le nom de *old lant.* (*Becmann*, *Technologie*, *p.* 75.)

Nouvelle-Hollande, est tel qu'il est sorti des mains de la nature ; ses habitans n'en ont point changé l'aspect. Quel spectacle nous offre cette terre heureuse? Propre à se couvrir des fruits les plus exquis, des plus riches moissons, elle peut à peine fournir à ses habitans nuds et clairsemés de quoi appaiser leur faim, tandis que sur le sol le plus ingrat, dans l'île de Malte par exemple, qui n'est qu'un rocher, on voit, grâce à l'industrie humaine, subsister à l'aise une nombreuse population.

CHAPITRE VI.

Causes de l'amélioration dans les facultés productives de l'industrie: Division du travail.

Le travail industriel, comme nous l'avons vu, est plus ou moins productif selon qu'il produit une valeur plus ou moins grande au-delà de la consommation qu'il exige (1). Or en comparant les travaux de la même espèce, nous trouvons que cette valeur est d'autant plus grande que les produits du travail sont, et plus *nombreux*, et plus *parfaits*.

Supposons deux cordonniers, dont chacun fasse une paire de souliers dans la journée. L'un fera de bons souliers, l'autre en fera de mauvais: le travail de l'un sera plus productif que celui de l'autre. En admettant que leurs souliers fussent également bons, si l'un en fait deux paires dans la journée tandis que l'autre n'en fait qu'une paire, le travail du premier sera encore plus productif du double. Enfin si le travail du

(1) Voyez le chap. IV. p. 185.

premier réunit dans ses produits les avantages de la quantité et de la perfection; s'il fournit deux paires de bons souliers dans le même espace de tems qu'il faut au second pour en produire une paire de mauvais, le travail du premier est incomparablement plus productif que celui de l'autre.

Appliquez cette observation à des nations entières, vous trouverez également que la même industrie est plus productive chez les unes que chez les autres. Par exemple, il n'y a pas de doute qu'une manufacture anglaise, de quelque genre que ce soit, ne fournisse dans le même espace de tems, et plus de produit et un produit plus parfait, que ne peut fournir une manufacture russe du même genre.

D'où vient cette différence? Quelles sont les causes qui apportent cette amélioration dans les facultés productives du travail? Grâce au génie d'Adam Smith, cette question importante n'est plus un problème: la solution qu'il en a donnée est une des plus belles découvertes qui se soient jamais faites dans le domaine de l'économie politique. Elle nous montre, qu'abstraction faite de l'influence de la civilisation, dont il ne s'agit point ici, le perfectionnement de l'in-

dustrie dépend surtout de deux causes principales, savoir de la *division du travail* et de l'*emploi des capitaux* (1). Ce dernier objet étant réservé pour le Livre suivant, il n'y a que le premier qui nous reste à considérer dans celui-ci.

La division du travail n'est autre chose que cette séparation de travaux par laquelle plusieurs personnes se partagent la confection des produits, de sorte que chacune d'elles ne fait qu'une partie de l'ouvrage, et constamment la même. Des paysans qui, comme la plupart des nôtres, s'occupent outre les travaux de l'agriculture, à fabriquer l'étoffe de leurs vêtemens, à forger eux-mêmes les ustensiles de fer dont ils ont besoin etc.; de tels paysans négligent souvent leurs champs; et le drap, le cuir, les habits, les ustensiles qu'ils produisent, sont d'une qualité très-inférieure. Que la division du travail s'introduise dans un village: certains individus alors se borneront à la culture des terres, d'autres seront tisserands, d'autres tailleurs, d'autres cordonniers, d'autres

(1) On a voulu contester à Smith la découverte des effets de la division du travail; j'ai tâché de montrer dans la Note II, que cet honneur ne peut lui être ravi.

enfin forgerons, et chaque classe fournira non-seulement beaucoup plus de produit, mais encore un produit bien plus parfait. Un homme qui se borne à une seule occupation, et qui l'exerce pendant toute sa vie, fait naturellement beaucoup plus d'ouvrage et le fait mieux. Ainsi, pour parler le langage de la science, la division augmente singulièrement les facultés productives du travail.

Vous comprenez facilement, Messeigneurs, que les souliers d'un cordonnier qui n'exerce toute sa vie que son métier, doivent être *mieux faits* que ceux qu'un tailleur auroit la fantaisie de faire: il n'y a rien d'étonnant à cela. Mais quelle que soit l'idée que vous vous fassiez de l'*augmentation du produit* qui résulte de la division du travail, je suis sûr qu'elle sera toujours bien au-dessous de la réalité. Voici quelques exemples qui peuvent servir à rectifier cette idée.

Un forgeron ordinaire, habile à manier le marteau, mais qui n'a jamais fait de clous, vient très-difficilement à bout d'en faire 2 ou 300 dans sa journée; encore seront-ils fort mauvais. Un forgeron qui aura été accoutumé à en faire, mais qui n'en aura pas

fait son unique métier, aura peine à en fournir dans un jour plus de 800 ou d'un millier. Or Smith affirme avoir vu de jeunes gens au-dessous de vingt ans, n'ayant jamais exercé d'autre métier que celui de faire des clous, qui pouvoient fournir chacun plus de 2300 clous par jour. Toutefois la façon d'un clou n'est pas une des opérations les plus simples. La même personne fait aller les soufflets, attise ou raccommode le feu, chauffe le fer, et forge chaque partie du clou. En forgeant la tête, il faut qu'elle change d'outils.

Plus la division du travail est poussée loin, plus le résultat est étonnant. Il y a peu de denrées plus simples et plus chétives qu'une épingle: cependant il existe des fabriques où le travail de l'épinglier est distribué entre dix-huit ouvriers. L'un passe le laiton à la filière, un autre le coupe, un troisième aiguise les pointes; la tête seule exige deux ou trois opérations distinctes, exécutées par autant de personnes différentes; c'est même une occupation distincte et séparée de piquer le papier et d'y placer les épingles. Smith a vu une manufacture de ce genre, assez mal montée, et où dix ouvriers seulement travailloient: cependant ils fabriquoient

chaque jour 48,000 épingles. Si chacun de ces ouvriers avoit travaillé seul et exécuté seul ces différentes opérations, il n'en auroit peut-être terminé que 20 dans un jour; et les dix ouvriers n'en auroient fait que 200 au lieu de 48,000.

Ce prodigieux effet de la division du travail peut être attribué à trois causes.

1°. Les facultés mécaniques de l'homme se perfectionnent singulièrement dans les occupations simples et souvent répétées. Quand le travail manuel d'un homme est réduit à quelqu'opération très-simple, et qu'il fait de cette opération la seule occupation de sa vie, il y acquiert nécessairement une très-grande dextérité. La rapidité avec laquelle s'exécutent certaines opérations dans les fabriques, passe tout ce qu'on pourroit imaginer.

2°. Dans les occupations simples on évite le tems perdu à passer d'une occupation à une autre, et cette perte est souvent beaucoup plus grande qu'on ne seroit porté à la croire. Ordinairement tout travailleur muse un peu en quittant une besogne pour en commencer une autre; il lui faut du tems pour se mettre en train; il lui faut donner à ce qu'il fait une plus grande dose d'attention. Les

travaux combinés exigent quelquefois de grands déplacemens, comme de passer d'un atelier dans un autre, ou du bord d'une rivière dans l'intérieur d'une maison. Enfin n'y a-t-il pas même du tems perdu à changer fréquemment de position et d'outils? Quand l'occupation est très-simple, l'ouvrier ne passe jamais d'une besogne à une autre; il quitte rarement sa position; il se sert presque toujours des mêmes outils.

3°. Les hommes trouvent bien mieux les moyens d'atteindre un certain but, lorsque ce but est proche et que leur attention est tournée constamment du même côté. Ainsi la division du travail, en réduisant la tâche de chaque ouvrier à une opération fort simple, a donné naissance à la plupart des *outils* et des *machines* qui facilitent et abrègent le travail. Il n'y a personne accoutumé à visiter les manufactures, à qui on n'ait fait voir une machine ingénieuse, imaginée par quelque pauvre ouvrier, pour abréger et faciliter sa besogne particulière.

Dans les premières machines à vapeur qu'on établit, c'étoit l'occupation d'une personne d'ouvrir le robinet d'eau froide qui sert à condenser la vapeur, lorsque le piston

est suffisamment soulevé. Cet emploi étoit confié à un jeune garçon. Un jour, un de ces jeunes gens, qui avoit envie de jouer avec ses camarades, s'aperçut qu'il suffiroit, pour que le robinet s'ouvrît et se fermât, d'attacher au manche qu'on lui avoit donné à gouverner, une ficelle qui répondît au bas du piston. Dès-lors le piston par son mouvement remplit les fonctions d'une personne et l'un des plus utiles perfectionnemens de cette belle machine fut dû à un enfant qui ne cherchoit qu'à s'épargner de la peine (1).

Le moulin à filer le coton, qui meut 2000 fuseaux, est pareillement l'invention d'un simple ouvrier employé à la filature de cette matière. Il parvint à filer plusieurs fils à la fois : *Arkwrigth*, alors perruquier, attrapa quelque chose de cette découverte, et travailla insensiblement à lui donner un degré de perfection qu'il n'atteignit qu'en 1780. Il fit alors construire ses grands moulins avec les fonds que ses essais lui avoient fait gagner, et obtint une patente ou un privilège qu'il ne put conserver, la première invention n'étant pas de lui (2).

---

(1) *Smith, Vol. I, p* 15.

(2) *Baert, Tableau de la Grande-Bretagne, T. I, p.* 107.

Nous ignorons les noms des inventeurs de presque toutes les machines les plus utiles: cette circonstance seule prouve déjà que c'étoient des gens peu connus et qui ne se soucioient guère de l'être, pourvu que leurs découvertes leur valussent les avantages péeuniaires auxquels ils visoient.

Ce seroit cependant aller trop loin que d'attribuer l'invention et le perfectionnement de tous les outils et de toutes les machines à des ouvriers placés pour en faire personnellement usage. Un grand nombre est dû à l'industrie des faiseurs de machines, depuis que la construction des machines est devenue l'objet d'une profession particulière. Il y en a encore dont l'invention ou le perfectionnement est dû à la méditation des savans ou des théoriciens, dont la profession est de n'exécuter aucune industrie, mais de tout observer, et qui, par cette raison, se trouvent en état de combiner les effets des objets les plus éloignés et les plus dissemblables.

Maintenant, Messeigneurs, que vous comprenez comment la division du travail influe sur le perfectionnement de l'industrie, vous concevrez aussi sans peine comment elle contribue à rendre les nations riches, ou à leur procurer une abondance de choses ma-

térielles propres aux besoins et aux commodités de la vie. Parmi les peuplades sauvages, chaque individu est plus ou moins occupé à un travail industriel : cependant tout le monde y est pauvre. Chez les nations prospères, au contraire, il y a un grand nombre d'oisifs et de personnes qui s'occupent de travaux immatériels, et beaucoup d'entr'eux consomment un produit décuple ou centuple de ce que consomme la plus grande partie des travailleurs industriels : cependant le produit total est si grand que tout le monde y est abondamment pourvu. Entre le mobilier d'un prince d'Europe et celui d'un cultivateur aisé, il n'y a peut-être pas autant de différence qu'entre les meubles de ce dernier et ceux de tel roi d'Afrique qui règne sur cent mille sauvages nuds. C'est que, dans les pays ou la division du travail a fait des progrès, chaque travailleur se trouve avoir une grande quantité de son produit dont il peut disposer outre ce qu'il applique à ses propres besoins ; et comme les autres travailleurs sont dans le même cas, il est en état d'échanger une grande quantité de son produit contre une grande quantité du leur : ainsi tout le monde est abondamment fourni de toutes sortes de produits.

Tels sont les avantages de la division du travail: mais elle a aussi ses inconvéniens. Un homme qui ne fait pendant toute sa vie qu'une même opération, parvient à coup sûr à l'exécuter mieux et plus promptement; mais en même tems il devient moins capable de toute autre occupation, soit physique, soit morale; ses autres facultés s'éteignent, et il en résulte une dégénérescence dans l'homme considéré individuellement.

Cet inconvénient n'est pas le seul qui soit attaché à la division: quand elle est poussée aussi loin qu'on la porte souvent dans les manufactures, elle rend plus dure et plus fastidieuse la condition des travailleurs. C'est un triste sort que celui de ne pouvoir être employé qu'à faire la dix-huitième partie d'une épingle. L'ouvrier qui porte dans son bras tout un métier, peut aller partout exercer son industrie et trouver des moyens de subsister; l'autre n'est qu'un accessoire qui, séparé de ses confrères, n'a plus ni capacité, ni indépendance, et qui se trouve forcé d'accepter la loi qu'on juge à propos de lui imposer. C'est en Angleterre que ce mal se fait particulièrement sentir; d'abord parce que les réglemens sur cette partie y sont

vexatoires, mais aussi sans doute parce que la division du travail y est poussée plus loin que partout ailleurs.

L'idée que je vous ai donnée de la division du travail ne seroit pas complète, si nous ne tâchions pas de remonter à sa source et de connoître le principe qui y donne lieu. Ce principe, à ce qu'il paroît, est le même que celui qui fait naître les échanges : il consiste dans la *diversité des dispositions naturelles de l'homme et de celles de la terre* (1). Les talens et les goûts des hommes varient tellement qu'il ne se trouve pas de société, quelque petite qu'on la suppose, dans laquelle cette diversité ne se fasse remarquer. Or chacun aime à se vouer de préférence à la besogne pour laquelle il se sent du talent et du goût, et si tous suivent leur penchant, la division du travail se trouve établie. Dans un village, par exemple, un individu a de l'aptitude pour tisser de la toile ou du drap ; un second, pour fabriquer des ustensiles de fer ; un troisième, pour cultiver la terre etc. ; et cette aptitude particulière est secondée dans chacun par un penchant très-décidé qui l'entraîne

(1) Voyez l'Introduction générale, p. 75 — 81.

vers ces occupations. Chacun d'eux s'aperçoit qu'il réussit moins bien dans la besogne pour laquelle il a moins de dispositions : qu'y a-t-il de plus naturel que de les voir s'accorder de manière à pouvoir se livrer chacun à l'occupation qu'il préfère et dans laquelle il réussit ? En conséquence, l'un se borne à être tisserand, l'autre à être forgeron, le troisième se voue exclusivement à la culture, et chacun échange le produit superflu de son travail contre le produit superflu du travail de l'autre.

Ajoutez à cela l'influence que la diversité du sol et des produits spontanés de la nature exerce sur le travail humain, et vous concevrez aisément qu'il doit nécessairement se diviser tôt ou tard, dans tout pays de quelqu'étendue. Ici la terre est fertile : l'homme s'applique à la cultiver ; là elle présente de bons pâturages : il préfère de nourrir des troupeaux. Placé sur le bord de la mer ou d'une rivière poissonneuse, il deviendra pêcheur ; habitant d'une contrée agreste et couverte de forêts, il s'occupera de la chasse. Les premiers arts ne peuvent naître que là où se trouvent les matières premières : ainsi dans une contrée qui produit du lin, du chanvre ou de la laine, on devient tisse-

rand ; dans celle qui est riche en fer, on établit des forges. Enfin, si le commerce se sépare des autres industries, c'est d'abord dans ces lieux qui offrent une communication facile avec d'autres contrées, soit par les rivières, soit par le voisinage de la mer.

C'est ainsi que la division du travail s'établit nécessairement partout où les hommes sont libres de choisir les occupations qui leur conviennent (1). A mesure que la division fait des progrès, les échanges se multiplient, et cet effet devient à son tour la cause d'une subdivision ultérieure du travail ; car plus il est possible d'échanger le produit superflu, plus il est possible de subdiviser le travail qui le fournit. D'abord les professions les plus dissemblantes se séparent : les classes des cultivateurs, des artisans, des commerçans se constituent. Ensuite chacune de ces professions se subdivise en plusieurs métiers : les cultivateurs

(1) Il s'ensuit qu'elle ne peut pas s'établir là où le contraire arrive. C'est une des suites les plus déplorables de la servitude qu'elle empêche la division du travail, et par conséquent le perfectionnement de l'industrie et l'accroissement de la richesse nationale.

se distinguent en laboureurs, vignerons, jardiniers, pâtres; les artisans en forgerons, tisserands, boulangers, charpentiers etc.; les commerçans en détailleurs et marchands en gros. Ces métiers sont susceptibles d'une nouvelle subdivision : les forgerons, par exemple, se séparent en forgerons d'enclumes, d'ancres, de chaînes, en cloutiers, maréchaux-ferrants etc.; les détailleurs en marchands de toile, de draps, de vin etc. Enfin, dans les arts mécaniques la division du travail est poussée si loin, que plusieurs ouvriers se partagent la confection d'un seul et même produit, en sorte que chacun ne fait qu'une seule partie du travail, comme nous en avons vu un exemple dans la fabrication des épingles.

CHAPITRE VII.

Des bornes que la nature des choses met à la division du travail. Bornes prescrites par la nature des travaux.

Cependant la division du travail ne peut pas aller à l'infini : elle a des bornes prescrites par la nature des travaux et par le débit du produit.

La nature de certains travaux admet une grande division ; celle d'autres travaux s'y refuse presqu'entièrement.

L'industrie manufacturière est celle de toutes qui est susceptible de la plus grande division ; l'industrie agricole admet le moins de division dans les travaux ; l'industrie commerçante tient le milieu entre les deux autres. Le terrain que les cultivateurs travaillent, est très-étendu, et les force à se tenir à de grandes distances les uns des autres. De plus, l'agriculture n'admet pas la continuité d'une même opération. Un même homme ne sauroit labourer toute l'année, tandis qu'un autre récolteroit constamment. Enfin il est rare qu'on puisse s'adonner à une même culture dans toute l'étendue de

son terrain, et la continuer pendant plusieurs années de suite. La terre ne le supporteroit pas; et si la culture étoit uniforme sur toute une propriété, les façons à donner aux terres et les récoltes tomberoient aux mêmes époques, tandis que dans d'autres instans les ouvriers resteroient oisifs.

La nature des travaux de la campagne veut encore qu'il convienne au cultivateur de produire lui-même les légumes, les fruits, les bestiaux, et même une partie des instrumens et des constructions qui servent à la consommation de sa maison, ou à sa production, quoique ces choses soient d'ailleurs l'objet des travaux exclusifs de plusieurs professions.

C'est peut-être l'impossibilité de faire une séparation aussi entière et aussi complète des différentes branches de l'agriculture, qui est cause que dans cet art les facultés productives du travail ne font pas des progrès aussi rapides que dans les manufactures et le commerce. En comparant l'état de l'industrie chez les Anciens et chez les Modernes, chez les peuples éclairés et chez les nations ignorantes, il s'en faut de beaucoup que l'agriculture nous présente cette extrême différence qui nous frappe dans l'état des ma-

nufactures et du commerce chez les uns et les autres. Combien les manufactures n'ont-elles pas gagné depuis trois siècles par une distribution mieux entendue des travaux, par l'application de la chimie et de la mécanique? Combien le commerce ne s'est-il pas perfectionné par la découverte de la boussole, par l'invention des montres, par l'établissement des postes et des banques, par l'introduction des lettres-de-change? tandis que l'agriculture, malgré le progrès général des lumières, malgré celui des sciences naturelles en particulier, malgré les encouragemens qui lui ont été prodigués par les gouvernemens et les efforts des sociétés savantes, n'est pas bien loin aujourd'hui du point où elle étoit chez les peuples éclairés de l'antiquité. Lorsque Richard Arkwrigth inventa la machine à filer le coton, il abrégea les deux tiers de ce genre de travail et le rendit vingt fois plus productif qu'il n'étoit auparavant : or quelle est l'invention en agriculture dont l'effet puisse être comparé à celui-ci?

Les terres des peuples industrieux et riches sont, à la vérité, en général mieux cultivées que celles des peuples moins avancés en civilisation et en richesse ; les pre-

miers en retirent aussi un produit plus grand: mais la supériorité de ce produit n'excède pas de beaucoup la supériorité de travail et de dépense. Les pays arriérés en prospérité, malgré l'infériorité de leur culture, peuvent en quelque sorte rivaliser avec les pays prospères pour la bonté et le bon marché des produits agricoles; mais ils ne peuvent prétendre à la même concurrence en fait de manufactures, du moins si ces manufactures sont analogues au sol, au climat et à la situation du pays prospère. Le blé de Russie est tout aussi bon et presqu'au même prix que le blé d'Angleterre, quoique la Russie soit inférieure à l'Angleterre du côté de l'opulence et de l'industrie (1). Toutefois les terres d'Angleterre sont mieux cultivées que celles de Russie. Mais les denrées manufacturées d'Angleterre sont en général supérieures à celles de Russie, et à

(1) *Turgot* dit positivement que de son tems le prix des grains de France étoit plus haut que celui des grains de Pologne, et que les commerçans français ne pouvoient soutenir la concurrence de Dansic et des autres ports de la mer Baltique, qu'à raison de la différence des fraix de transport qui sont moindres pour la France lorsqu'il s'agit d'approvisionner l'Espagne ou quelqu'autre pays méridional. (*Oeuvres*, *T. VI*, p. 174.)

Digitized by Google

beaucoup meilleur marché, à pareil degré de bonté.

Cependant, s'il est vrai que l'industrie agricole est moins susceptible de division que les autres industries, il faut aussi convenir que l'ignorance et l'intérêt mal-entendu des cultivateurs s'opposent souvent à telle séparation de travaux qu'il seroit possible d'y introduire. Bien des travaux étrangers à l'agriculture sont exercés par les cultivateurs, dans la vue de gagner eux-mêmes les profits que feroient sur ces travaux les artisans ou les commerçans auxquels ils pourroient les abandonner. Ces cultivateurs calculent mal : la division du travail permet aux manufacturiers et aux commerçans d'exécuter pour eux ces travaux à moins de fraix qu'ils ne peuvent les faire eux-mêmes. Il y a lieu de croire que le bas prix du sucre à la Chine tient en partie à ce que la division du travail dans la production de cette denrée y est poussée plus loin que dans les colonies européennes d'Amérique. « La fabrication du sucre à la Chine, dit le lord *Macartney* (1), est une entreprise dont ne se mêle point celui qui cultive les cannes.

(1) *Voyage à la Chine, T. IV, p.* 198.

Les fabricateurs se transportent dans les plantations avec l'appareil qui leur est nécessaire, et que les planteurs des Antilles regarderoient comme insuffisant et digne de leur mépris.» Il est vrai que les nombreux canaux dont la Chine est traversée, présentent pour cela des facilités que n'ont point les îles à sucre ; néanmoins il est prouvé, comme nous le verrons au Livre IV, que, dans ces dernières, ce genre d'industrie n'est point encore ce qu'il devroit être pour fournir cette denrée au meilleur marché possible.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Bornes prescrites à la division du travail par l'étendue du marché.

Vous avez vu, Messeigneurs, que la division du travail suppose l'échange du produit superflu. Un homme qui se voue à une occupation exclusive, ne travaille que pour un seul besoin: comment satisferoit-il à ses autres besoins, s'il ne pouvoit troquer le superflu de son produit contre d'autres produits?

Il s'ensuit de là que la division du travail est encore limitée par le débit du produit, ou pour parler le langage de la science, par l'*étendue du marché*. Dix ouvriers peuvent fabriquer 48,000 épingles dans un jour, mais ce ne peut être que là où il se consomme chaque jour un pareil nombre d'épingles. Si la demande journalière ne s'étend qu'à 10,000 épingles, la fabrication ne pourra se diviser à ce point, parce qu'un si grand produit surpasseroit la demande.

Le débit, ou le *marché*, peut être borné à l'endroit même où le travail se fait; il peut aussi s'étendre sur d'autres contrées.

Il y a des travaux dont les produits sont nécessairement consommés dans l'endroit même où le travail se fait. Tels sont, par exemple, les travaux des porte-faix, des chaircuitiers, des charpentiers, des maçons. D'autres travaux fournissent des produits qui pourroient être consommés ailleurs, mais qui ne le sont pas, soit parce que les mêmes professions s'y trouvent déjà établies, soit parce que le produit, transporté au loin, reviendroit si cher qu'il ne trouveroit plus de consommateurs qui voulussent le payer.

Lorsque le débit est borné au lieu où le travail se fait, la division du travail suppose une grande population rassemblée dans le même lieu. C'est la raison pourquoi certains genres d'industrie ne peuvent s'établir ailleurs que dans les grandes villes. Un porte-faix, par exemple, ne pourroit pas trouver assez d'emploi dans un village ou dans une petite ville, pour se borner uniquement à ce métier. Les artisans de la campagne sont presque partout dans la nécessité de s'adonner à toutes les branches d'industrie qui ont quelque rapport avec leur métier. Un charpentier de village se mêle de toute espèce d'ouvrage en bois; un serrurier de village se charge de tout ce qui se fait en fer: s'il vouloit se borner

à son métier, il feroit plus d'ouvrage qu'on ne demanderoit.

Il en est de même relativement à l'industrie commerçante. Voyez un épicier de village: la consommation bornée de ses denrées l'oblige à être en même tems marchand de merceries, marchand de papier, cabaretier peut-être; tandis que dans les grandes villes, la vente, non pas des seules épiceries, mais même d'une seule drogue, suffit pour faire un commerce. A Amsterdam, à Londres, à Paris, il y a des boutiques où l'on ne vend autre chose que du thé, ou des huiles, ou des vinaigres. Aussi chacune de ces boutiques est bien mieux assortie dans ces différentes denrées, et on les y achète à meilleur compte, à égal degré de bonté, que dans les boutiques où l'on vend en même tems un grand nombre d'objets différens.

De ce qu'il faut nécessairement une consommation considérable pour que la division du travail soit poussée jusqu'a son dernier terme, il résulte qu'elle ne peut pas s'introduire dans la fabrique des produits qui par leur haut prix ne sont qu'à la portée d'un petit nombre de personnes. Elle se réduit à peu de chose dans la bijouterie, surtout dans la bijouterie recherchée. Et comme

nous avons vu qu'elle est une des causes de la découverte et de l'application des procédés ingénieux, il arrive que c'est précisément dans les productions d'un travail exquis, que de tels procédés se rencontrent plus rarement. En visitant l'atelier d'un lapidaire, on sera ébloui de la richesse des matières, de la patience et de l'habileté de l'ouvrier; mais c'est dans les ateliers où se préparent en grand les choses d'un usage commun, qu'on sera frappé d'une méthode heureusement imaginée pour expédier la fabrication et la rendre plus parfaite. En voyant un bijou, on s'imagine aisément les outils et les procédés par lesquels ont est parvenu à le faire; mais en voyant un lacet de fil, il est peu de personnes qui se doutent qu'il ait été fabriqué par un cheval ou par un courant d'eau; ce qui est pourtant vrai.

Un travail qui ne peut se diviser, faute de débit pour son produit, devient susceptible de division lorsque le débit augmente ou lorsque le marché du produit s'agrandit. Le serrurier de village ne se mêle des métiers de maréchal-ferrant, de forgeron, de cloutier etc., que par la raison qu'il ne pourroit pas vendre dans son village tous les ouvrages de serrurerie qu'il seroit en état de faire: mais

supposons que son marché s'étende, qu'il trouve moyen de débiter dans les environs ses ouvrages de serrurerie; dans ce cas il se bornera à son métier; et si par la suite le marché s'agrandit de plus en plus, et qu'il ne suffit plus pour le fournir lui-seul, il s'associera un ou plusieurs ouvriers, qui partageront entr'eux la confection de ces ouvrages.

Vous concevez bien que les produits de notre serrurier ne trouveroient point de débit dans les endroits éloignés de son village, s'ils y revenoient plus cher que le prix auquel on pourroit les fabriquer sur les lieux. Cependant les produits qu'on envoie au loin ont à supporter les fraix de transport qui augmentent leur prix. Ainsi, plus ces fraix sont modiques, plus le marché d'un objet destiné à être envoyé au loin, peut s'agrandir, et plus aussi le travail qui produit cet objet, devient susceptible de division.

Or quelles sont les circonstances qui diminuent les fraix de transport? Cette question est d'une telle importance, que j'en réserve la solution pour le chapitre suivant.

CHAPITRE IX.

Comment le marché s'étend par la facilité des transports.

L'abondance et le besoin réciproque des denrées que produisent deux pays différens, ne suffisent pas pour faire naître l'échange de ces denrées. Si la distance qui sépare ces pays, ou si la difficulté des routes rendent le transport impossible ou très-coûteux; alors chacun de ces pays, ou se passera tout-à-fait des denrées que l'autre produit, ou il tâchera de s'en pourvoir par des voies plus courtes et plus praticables. Par exemple, les vins de Hongrie sont en demande en Russie; cet Empire, à son tour, produit différentes denrées qui sont en demande en Hongrie; cependant le commerce qui subsiste entre ces deux pays est peu de chose, à cause des fraix considérables qu'occasionne le transport par terre sur de mauvaises routes. Les provinces du midi de la Russie s'approvisionnent de vins de Moldavie et des îles de l'Archipel; celles du nord se pourvoient de vins de France et de Portugal, lesquels, malgré la distance de ces pays, reviennent

meilleur marché à St. Pétersbourg et à Arkhangel que les vins de Hongrie, parce qu'ils peuvent être transportés par mer des ports de France et de Portugal jusque dans les ports russes de la Baltique.

De tous les moyens qui servent au transport des marchandises, celui qu'offre la *navigation* est le plus simple et le moins dispendieux. Il s'ensuit que le transport par eau ouvre un marché plus étendu à chaque espèce d'industrie que ne fait le transport par terre (1). A l'aide de la navigation, un petit nombre d'hommes peut transporter la même quantité de marchandises, pour laquelle il faut, sur terre, un grand nombre de chariots, conduits par un grand nombre d'hommes et traînés par un grand nombre de chevaux ou de boeufs. Par exemple, les grandes barques qui vont sur le Volga, peuvent être chargées de 60,000 pouds et au-delà; et lorsqu'elles descendent le fleuve, il ne leur faut que 20 hommes pour les diriger. Nos rouliers, comme vous le savez, vont toujours en caravannes; chaque chariot est traîné par un

(1) Vous vous rappelez sans doute qu'une denrée trouve un marché partout où elle peut s'échanger ou se débiter; voyez l'Introduction générale, p. 83 et 90.

seul cheval, et ne peut être chargé que de 30 pouds environ; deux chariots, tout au plus quatre, sont conduits par un roulier. Ainsi, pour transporter 60,000 pouds de marchandises par eau sur le Volga, il ne faut qu'une barque et 20 hommes; pour voiturer par terre la même quantité de marchandises, il faut 2000 chariots, traînés par autant de chevaux, et au moins 500 hommes pour les conduire. En supposant que le transport de l'une et de l'autre manière ait pris un espace égal de tems, la même quantité de marchandises, transportée par terre, aura eu à supporter la dépense de l'entretien de 500 hommes, et de plus, non-seulement l'entretien, mais encore les réparations et le déchet de 2000 chevaux et d'autant de chariots; tandis que la même quantité de marchandises, transportée par eau, se trouvera seulement chargée de l'entretien de 20 hommes, et du déchet ou louage d'une barque, en y ajoutant simplement la valeur du risque un peu plus grand. S'il n'y avoit donc entre deux places situées sur le Volga (par exemple entre Tver et Nijegorod) d'autre commerce que par terre, on ne pourroit transporter de l'une à l'autre que des objets d'un prix considérable relativement à leur poids; et elles ne feroient

par conséquent qu'une très-petite partie du commerce qui subsiste actuellement entr'elles.

La navigation sur mer offre les mêmes avantages. Si la mer n'ouvroit pas une route facile et peu dispendieuse au transport des marchandises, il n'y auroit que peu ou point de commerce entre les parties éloignées du monde. Quelle sorte de denrées pourroit supporter les fraix d'un voyage par terre de Londres à Calcutta? ou, en supposant qu'il y en eût d'assez précieuse pour valoir une telle dépense, quelle sûreté y auroit-il à la voiturer à travers les terres de tant de peuples barbares? Cependant ces deux villes entretiennent aujourd'hui entr'elles un commerce très-considérable, et par le marché qu'elles s'ouvrent l'une à l'autre, elles donnent un très-grand encouragement à leur industrie respective.

Puisque le transport par eau présente de si grands avantages, il est naturel que les premiers progrès de l'industrie se soient montrés partout où cette facilité ouvre le monde entier pour marché au produit du travail industriel, et qu'ils soient beaucoup plus tardifs dans les parties intérieures du pays. C'est sur les côtes de la mer et le long des rivières navigables que l'industrie de tout genre com-

mence à se subdiviser et à faire des progrès. Les premières nations prospérantes que l'histoire nous montre, sont celles qui ont habité autour des côtes de la Méditerranée, l'Egypte, la Phénicie, Carthage. De même il paroît encore que les progrès des manufactures et de l'agriculture datent de la plus haute antiquité dans le Bengale et dans quelques provinces orientales de la Chine. Tous ces pays sont arrosés par de grands fleuves et coupés par des golfes qui se prolongent jusque bien avant dans les terres. L'intérieur de l'Afrique, au contraire, étant dépourvu de pareilles communications, semble dans tous les tems avoir été dans un état de barbarie et de pauvreté.

Le défaut de côtes maritimes a sans doute été une des causes principales qui ont autrefois arrêté les progrès de la prospérité nationale en Russie. Rappelez-vous, Messeigneurs, l'industrie et la richesse de l'ancienne Novgorod, et comparez cet état florissant au dénuement et à la pauvreté où étoient alors les provinces orientales de cet Empire: ce contraste s'explique en partie par la communication qu'offroit le Volkhof avec la Baltique, communication par laquelle Novgorod entretenoit des liaisons commerciales

avec les villes qui bordent les côtes de cette mer; tandis que l'intérieur du pays étoit presqu'entièrement privé du commerce avec les étrangers. Le génie de Pierre le Grand a bien saisi l'influence de cette cause; car de toutes les entreprises de ce monarque, celle qui lui tenoit le plus à coeur, c'étoit le soin de procurer des côtes à la Russie et de perfectionner sa navigation intérieure. Peut-être sous ce rapport a-t-il plus fait pour la prospérité de son Empire, que par toutes ses mesures positives, tendantes à y transplanter l'industrie et la civilisation de l'Europe (1).

La navigation intérieure suppose des fleuves et des côtes; l'art ne peut la perfectionner que là où existent ces avantages naturels. Le *transport par terre*, au contraire, est indépendant de ces circonstances, et quoique la nature du terrain présente quelquefois de grandes difficultés pour construire de bonnes

(1) N'oublions cependant pas que l'étendue du marché n'est que la cause secondaire qui favorise la division du travail: la première et la plus indispensable, c'est la sûreté. (Voyez Chap. VI. p. 207). Sous le premier rapport, il n'y a pas d'Empire au monde qui présente plus d'avantages que la Turquie; cependant la division du travail et sa suite, le perfectionnement de l'industrie, n'y font point de progrès.

routes, aucun terrain ne s'y refuse entièrement. Des chemins unis, commodes et praticables dans toutes les saisons, sont un grand avantage pour tous les pays, mais particulièrement pour ceux qui manquent de communications navigables. La moindre réflexion, Messeigneurs, vous fera comprendre que le transport des marchandises sur de mauvaises routes exige plus de moyens, plus de tems, et qu'il occasionne plus de déchet, que lorsqu'il se fait sur de bonnes routes. C'est pourquoi les Anglais, quoique singulièrement favorisés pour la navigation intérieure, ont cependant donné toute leur attention à perfectionnement des routes. Nulle part on ne les trouve plus belles qu'en Angleterre: vous n'ignorez pas qu'on y a même pratiqué des chemins en fer de fonte. Toute l'Europe admire ces inventions utiles: mais quel est le pays qui les ait mises à profit?

L'hiver long et rigoureux qui pèse sur la plus grande partie de la Russie, quoique défavorable à l'industrie sous d'autres rapports, lui procure cependant l'avantage d'avoir pendant quatre ou cinq mois de l'année d'excellentes routes, préférables aux meilleures chaussées que l'art pourroit construire. Les commodités que le transport des marchan-

dises retire du *traînage*, passent de beaucoup l'idée qu'on s'en fait en d'autres pays. Lorsque le chemin d'hiver est bon, un cheval peut être chargé du double du poids qu'il pourroit traîner en été sur les meilleures routes; d'ailleurs les transports se font bien plus vite, le charroi est plus simple, moins coûteux et moins exposé au déchet; enfin les chemins sont bien plus courts, puisque le voiturier les trace lui-même dans la direction la plus courte, à travers les marais, les fleuves et les lacs. Ce sont ces raisons qui déterminent les marchands à n'expédier qu'en hiver les transports coûteux qui peuvent être différés; outre cela, certaines denrées, comme la viande de boucherie, le gibier, le poisson, le caviar, ne sont susceptibles d'être envoyées au loin à moins d'être gelées. Enfin la commodité que procure le traînage est si considérable que, dans la plupart des provinces du nord de l'Empire, elle diminue les fraix du transport par terre des deux tiers de ce qu'ils sont communément en été.

CHAPITRE X.

Classification des travaux industriels.

Au point où l'industrie s'est perfectionnée aujourd'hui chez les nations prospérantes de l'Europe, chacune des quatre classes qu'elle comprend, se divise et se subdivise en une infinité de métiers. Pour vous donner une idée de cette division et pour préciser celle que vous avez de l'industrie en général, je vous présente ici la nomenclature systématique des principaux métiers. Ce tableau ne demande aucune explication, si ce n'est par rapport à l'industrie commerçante. Celle-ci ne fournissant point de produit matériel, il me paroît nécessaire de vous faire connoître plus particulièrement l'objet des travaux qu'elle embrasse.

TABLEAU GÉNÉRAL DES TRAVAUX INDUSTRIELS.

I. Industrie agricole qui recueille ou exploite les produits spontanés de la nature.

1) *Travaux qui recueillent les produits du règne animal:*

La chasse;
La pêche;
Récolte du miel sauvage;
Récolte des insectes utiles au teinturier, au naturaliste etc.

2) *Travaux qui recueillent les produits du règne végétal:*

Travail des botanistes, des gens qui recueillent le bois sauvage, les racines, les petits fruits qui croissent dans les bois;
Prairies naturelles, et récolte qu'on y fait.

3) *Travaux qui recueillent ou exploitent les produits du règne minéral:*

Travail qui recueille les terres, les pierres, les eaux;
Travail qui recueille les sels natifs;
Travail qui exploite les carrières;
Travail qui exploite les mines.

II. Industrie agricole qui détermine la production de la nature.

1) *Travaux qui déterminent sa production dans le règne animal:*

Travail qui s'applique à conserver les animaux utiles, à les multiplier et à en améliorer les races. Bêtes sauvages dans les parcs, dans les ménageries; bêtes de somme et de trait dans les étables, les écuries, les haras; troupeaux gardés par les pâtres ou soignés dans les bergeries; oiseaux dans les basses-cours; poissons dans les viviers; vers-à-soie, abeilles dans les plantations, les ruches artificielles etc.

Travail qui s'applique à dresser les animaux utiles, pour les rendre propres à certains usages; par exemple, les bêtes de somme et de trait, à la monture et au trait; les chevaux, les éléphans aux évolutions militaires; les chiens, les oiseaux de proie à la chasse; les oiseaux de chant au chant etc.

2) *Travaux qui déterminent la production de la nature dans le règne végétal:*

Travaux qui s'appliquent à conserver les plantes utiles, à les multiplier et à en améliorer les espèces. Terres de la-

bour; prairies artificielles; forêts et bois soignés; haies et clôtures; vignobles, vergers et potagers; plantations de sucre, thé, café, d'épiceries etc.

3) *Travaux qui déterminent la production de la nature dans le règne minéral:*

Les minéraux sont l'ouvrage de la nature seule; les efforts de l'homme pour les multiplier sont impuissans. A peine l'art est-il parvenu à faire produire à la nature du salpêtre et de l'alun.

III. Industrie manufacturière.

1) *Métiers qui préparent des matières animales:*

Chair. Boucher, chaircuitier, fumeries, salaisons etc.

Graisse. Graisse fondue, suif, huile de poisson, chandelles, pommades, savons, savonnettes, esprit de savonnette.

Boyaux. Boyautier (qui fait des cordes de boyaux), peaux de batteur d'or.

Vessies. Colle de poisson, colle de bouche, taffetas d'Angleterre.

Peaux. Tannerie: cuir de semelles, cuir à œuvre, cuir de veau, youftis, marroquin, chagrin. Mégisserie: cuir de ganterie, parchemin. Ramaillage, ou-

vrage de chamoiseur. Cordonnier, sellier, gantier, malletier, doreur sur cuir, préparation de la colle, pelletier.

Poil, crin, soies de porc. Crinier, étoffes de crin, de poil de chameau etc. Faiseur de tamis, de perruques, préparation du feutre, chapelier, vergettier ou faiseur de brosses.

Laine. Peignage, affinage, cardage, filature, blanchissage, retordage, teinture, tissage, draperies, foulure, moulins à foulon, tapisseries. Tricoterie, à aiguilles, sur le métier. Passementerie, rubans, boutonnerie. Tailleur.

Plumes. Plumassier.

Os, dents, cornes, écailles, baleines. Tourneur, faiseur de peignes, faiseur de manches, de poignées.

Lait. Beurre, fromage.

Miel. Pains-d'épices, hydromel.

Cire. Lamineries, blanchisseries, bougies, flambeaux, cire à sceller, emplâtre d'ente. Cirier (qui fait des ouvrages de bosse et des figures). Encaustique (peinture en cire).

Soie. Croisement, bobinage, retordage, teinture, tissage, tricoterie, passemen-

terie, rubans, boutonnerie, fleurs artificielles, tailleur, brodeur, modiste.

Cochenille. Préparation du carmin.

Gomme-laque. Cire d'Espagne.

Noix de galle (1). Encre à écrire.

2) *Métiers qui préparent des matières végétales :*

Bois. Moulins à scie, charpente, vannerie, tonnelerie, charronnage, fontainier (qui fait des tuyaux), ouvrier qui fait des fûts de fusils, menuisier, tourneur, ébéniste, faiseur d'instrumens de musique, sculpture en bois, gravure en bois. Charbons, potasse, soude, suie (noir de fumée).

Résines. Poix, goudron, gomme, térébentine, vernisseries, toiles cirées, taffetas cirés. Camphre.

Écorces. Moulin à tan, mercier de liège, nattes.

Plantes farineuses. Meunerie, moulins à vent, à eau. Boulangerie, oublis, ver-

(1) La gomme-laque et les noix de galle viennent de deux espèces de gallinsectes (*Coccus lacca* et *Cynips*) dont l'un se trouve sur les feuilles du figuier de l'Inde, et l'autre sur celles du chêne dans les climats tempérés. C'est un produit composé, qui tient autant au règne animal qu'au règne végétal.

micellis, pâtisserie. Fabrication d'amidon, de poudre à cheveux. Brasseries de bière, de vinaigre, d'eau-de-vie.

Plantes filamenteuses. Peignage, filature, cardage, affinage, blanchissage, retordage, teinture. Dentelles, points, filets, tresses, corderie. Boutonnerie, toilerie, ouvrage de couturière, de lingère, rubans, bonneterie, tricoterie, piqûre. Papeterie. Écrivains, auteurs, compositeurs de musique. Imprimeurs, relieurs; dessinateurs, imprimeurs d'estampes, imprimeurs de musique; enlumineurs. Papiers peints, papier de tenture, cartes à jeu, ouvrages en papier-mâché. Paillassons (petits ouvrages en paille).

Plantes tinctoriales. Préparation de l'indigo, de la guède, de la garance, de l'orseille, de la morelle ou du tournesol etc.

Plantes huileuses. Moulins à huile.

Plantes aromatiques, fleurs. Distillation des odeurs, parfumeries. Préparation du tabac.

Fruits. Fruits secs, fruits confits; poiré, cidre; vin, eau-de-vie, liqueurs, vinaigre, gravelle ou tartre, crême de tartre,

sel de tartre, huile de tartre. Huile d'olives, d'amandes, de noix etc.

Canne à sucre. Raffineries de sucre. Préparation des glaces.

3) *Métiers qui préparent des matières minérales:*

Terres. Tuileries, briqueteries, poteries, pipes à fumer, faïenceries, fabriques de porcelaine, verreries, verre à couleur, cristal, glaces, miroirs, vitrier, lunetier, faiseur de baromètres, de thermomètres, tailleur en verre, émailleur, perles de Venise ou fausses perles.

Pierres. Paveur, couvreur, chaufournier, plâtrier, marbrier ou scagliaiste, maçon, maçon de poêles, préparation des ardoises, des pierres de touche, des pierres à aiguiser, tailleur de pierres, polisseur, lapidaire, ouvrages en mosaïque, sculpteur.

Sels. Sauneries, acide du sel. Salpétrières, acide nitreux, eau forte; poudre à tirer, pyrotechnie. Alumières. Fabriques de vitriols, acide vitriolique, huile de vitriol. Sel ammoniac; raffineries de borax.

Bitumes. Ateliers de souffre, foie de souffre, beaume de souffre, esprit de souffre, pâtes de souffre.

Métaux : préparation du minerai. Bocardage, lavage, grillage. Usines pour fondre les métaux.

Or et argent. Affinage, fabrication des monnaies, orfèvres, joailliers, fils d'or et d'argent, galons, cantilles, batteurs d'or, paillettes, doreurs, émailleurs.

Cuivre. Forges à cuivre, chaudronniers, fondeurs en cuivre, préparation du vert-de-gris, graveurs d'estampes.

Cuivre jaune, laiton. Fonderies de laiton, boutonniers; dinandiers ou forgerons de laiton, batteurs de clinquant, faiseurs de jetons; fileries de laiton; faux galons; épingliers. Instrumens de physique, de mathématique, horlogers.

Tombac. Ouvrages en tombac.

Bronze, airain. Fonderies de cloches, de canons, de statues.

Fer. Ouvrages de fer de fonte. Forges; forgerons d'ancres, d'enclumes, de chaînes, maréchaux ferrants, forgerons de poulies, cloutiers. Fileries de fer, aleniers, aiguilliers, seranciers, cardiers, éperonniers, armuriers, balanciers, serruriers. Batteurs de fer-blanc, ferblantiers. Préparations de l'acier, taillandiers, forgerons de scies, tailleurs

de limes, fourbisseurs, couteliers, faiseurs d'instrumens de chirurgie, ouvrages d'acier poli, graveurs de caractères d'imprimerie etc.

Étain. Forges d'étain, poterie d'étain, batteurs de tain (de feuilles d'étain), blanchisseurs, qui étament la vaisselle de cuivre. Céruse d'étain ou blanc d'Espagne. Or de mosaïque ou or-couleur.

Plomb. Plomberies, lamineries, fonderies de balles et de dragée de plomb, fonderie de caractères d'imprimerie, écume ou cendre de plomb, mine de plomb ou vermillon, litharge, verre de plomb, céruse de plomb, sucre de saturne.

Vif-argent. Cinnabre ou vermillon.

Cobalt. Saffre, smalte.

Arsenic. Sublimation de l'arsenic; arsenic rouge, réalgar ou sandaraque, orpiment.

4) *Métiers qui emploient les produits des trois règnes à leurs préparations:*

Cuisine, pharmacie, chimie. Teinture des murs, du bois, des étoffes, des fourrures etc. Peinture en détrempe, à l'huile, en cire (encaustique), à fresque, en pastel, en émail, en porcelaine, en verre. Architecture mécanique, civile militaire, hydraulique, navale.

IV. Industrie commerçante.

Depuis la revendeuse qui étale des herbes au marché, jusqu'au négociant qui étend ses ventes et ses achats jusque dans l'Inde et en Amérique, la profession de marchand, ou le commerce proprement dit, se divise en un grand nombre de branches; mais quelle que soit la différence entre les marchands, tous ont cela de commun qu'ils *achètent pour revendre.* Leurs travaux, qui ont tous ce but, peuvent se réduire à deux branches principales: le *commerce en gros* et le *commerce en détail.*

Le commerce en gros se fait par les *négocians*, qui achètent les marchandises en gros (c'est-à-dire en quantités considérables) pour les revendre en gros.

Le commerce en détail se fait par les *détailleurs*, qui achètent les marchandises en gros pour les revendre en détail (c'est-à-dire en parcelles plus ou moins petites, suivant que l'exige le besoin momentané des consommateurs).

Le *commerce en gros* se subdivise en trois espèces: le commerce intérieur, le commerce étranger de consommation, et le commerce de transport.

Le *commerce intérieur* se fait en ache-

tant des produits de l'industrie nationale dans un endroit du pays, pour les revendre dans un autre endroit du même pays. Il comprend non-seulement le commerce qui se fait par l'intérieur des terres, mais encore celui qui se fait le long des côtes du pays; ce dernier s'appelle le *commerce de cabotage*. Ainsi le commerce que Pétersbourg entretient par mer avec Riga, ou celui qu'Odessa fait par mer avec Taganrog, est une branche du commerce intérieur de la Russie, tout aussi bien que le commerce qui se fait entre Moscou et Kasan.

Le *commerce étranger de consommation* se fait en achetant des marchandises étrangères pour la consommation du pays. Il peut se faire d'une manière directe, ou par circuit. Ce commerce est *direct*, quand les marchandises étrangères s'achètent avec le produit de l'industrie nationale; comme quand nous achetons des vins de France avec du chanvre de Russie. Il est *circuiteux*, lorsque les marchandises étrangères s'achètent avec d'autres marchandises étrangères, lesquelles ont été achetées avec le produit de l'industrie nationale; comme quand nous achetons de la soie de Chine

avec du drap d'Angleterre, que nous avons acheté avec du fer de Russie.

Une nation qui entreprend le *commerce de transport*, fait les échanges des autres peuples, sans rapporter chez soi des marchandises destinées à être consommées chez elle. Quand les Hollandais achètent des marchandises russes pour les revendre en Espagne, et des marchandises d'Espagne pour les revendre en Russie ou ailleurs, ils font le commerce de transport.

Le commerce en gros, aussi bien que le commerce en détail, se subdivisent en plusieurs commerces particuliers, suivant la marchandise qui est le principal objet du trafic du négociant ou du détailleur. Ainsi il y a des marchands de vin, de sucre, de drap, de toiles; des épiciers, des libraires, des marchands de musique etc.

Le commerce fait naître une foule d'autres travaux qui lui sont nécessaires, et qui, pour cette raison, se rangent sous la même cathégorie. Telles sont les occupations des banquiers, changistes, courtiers, trieurs ou braqueurs; celles des armateurs, navigateurs, rouliers etc.

La liste que je viens de vous présenter, Messeigneurs, comprend les métiers les plus

usités, mais elle est loin d'être complète; il seroit même impossible de la rendre telle, puisque dans les différens pays les métiers sont divisés différemment: tel travail qui fait un seul métier en Russie, en fait peut-être dix en Angleterre. D'ailleurs, à mesure que l'industrie parvient à créer de nouvelles marchandises, de nouveaux métiers s'établissent; et à mesure que la demande de certaines marchandises cesse, les métiers qui les produisoient s'éteignent peu à peu.

Dans la réalité, les différentes classes d'industrie ne sont pas toujours séparées avec la même rigueur que nous avons mise à les distinguer; mais cela ne détruit pas notre classification. Par exemple, une foule de ces préparations grossières que reçoivent les produits de l'agriculture, se font à la campagne par les travailleurs agricoles; beaucoup de marchandises se vendent directement aux consommateurs par ceux qui les ont produites, sans passer par les mains de marchands: mais cette circonstance n'empêche pas que la production des matières brutes n'appartienne à l'industrie agricole, comme leur préparation à l'industrie manufacturière, et que le soin de les faire passer de produc-

teurs aux consommateurs ne soit l'objet de l'industrie commerçante. Ce sont les travaux industriels que nous classons, mais pas les hommes qui exercent ces travaux.

Avant de quitter cette classification, il est nécessaire d'observer que chaque métier, lorsqu'il est exercé en grand, se compose de deux opérations distinctes, de l'*entreprise* et de l'*exécution*. La première est l'affaire des *entrepreneurs*, la seconde est la tâche des *ouvriers*. L'entrepreneur supporte les fraix de la production, et il en retire le profit; les ouvriers lui louent leur travail, et ne partagent ni les risques ni le gain de l'entreprise. Le propriétaire qui administre sa terre, ou le fermier qui la tient à bail; le maître artisan, le chef d'une manufacture ou d'une maison de commerce: voilà des entrepreneurs. Leurs ouvriers ce sont les laboureurs, les journaliers, les valets de ferme, les artisans compagnons et apprentis, les commis de marchand etc. Ce n'est que dans les petites entreprises que ces deux espèces d'opérations se confondent: alors l'entrepreneur est souvent son propre ouvrier.

CHAPITRE XI.

Comment les différentes industries s'entr'aident dans la production.

Nous avons vu que chaque genre d'industrie en général est productif (1): voici une autre observation importante, c'est qu'aucun d'eux ne l'est que parce que tous les autres le sont aussi. Tous s'entr'aident réciproquement à créer des richesses, et ils n'en produiroient point s'ils étoient isolés. Ainsi ces industries ne sont pas seulement productives d'une manière directe, en produisant des valeurs; mais elles sont encore productives d'une manière indirecte, puisque chaque genre d'industrie favorise la production des autres genres.

Si l'industrie *agricole* ne fournissoit pas des matières premières ou du produit brut, les manufactures et le commerce ne pourroient exister. La première, en multipliant les matières utiles qu'elle transmet aux manufacturiers et aux commerçans, donne aux uns le moyen de multiplier et de perfection-

(1) Voyez le chap. IV. p. 187.

ner les marchandises manufacturées, et aux autres le moyen d'étendre et de multiplier les opérations de commerce. Plus les chasseurs, les pêcheurs, les mineurs et les cultivateurs produisent de matières premières, plus les artisans et les manufacturiers peuvent produire de marchandises fabriquées, et plus aussi les commerçans ont de marchandises brutes et manufacturées à acheter et à vendre. Enfin, plus les matières premières se multiplient, plus les produits fabriqués peuvent acquérir de perfection.

Si l'industrie *manufacturière* n'existoit pas, les matières brutes qui exigent quelque préparation pour être consommées, ne seroient jamais produites, parce qu'elles ne seroient jamais demandées. Les manufacturiers en multipliant par leur travail l'utilité des matières, en augmentent aussi la demande, et excitent les producteurs de ces matières à augmenter leur production. Enfin les arts mécaniques fournissent encore à ces producteurs des outils et des instrumens, qui les mettent en état de produire, avec la même quantité de travail, une bien plus grande quantité de matières.

Si le *commerce* ne s'appliquoit pas à transporter le produit brut ou manufacturé des

endroits où il abonde, à ceux où il manque, on ne produiroit jamais, ni de l'un ni de l'autre, que ce qui seroit nécessaire pour la consommation locale seulement. Le commerce, en échangeant le superflu d'une contrée contre celui d'une autre, encourage l'industrie des deux contrées, et multiplie leurs jouissances.

Outre cela, le commerçant, par là même qu'il se constitue l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, rend des services très-essentiels aux autres industries. Les matières et les outils dont elles ont besoin pour produire, se trouvent dispersés dans les mains de tous ceux qui les ont produits: le commerçant les rassemble et met les travailleurs à portée de s'en fournir à tout moment et sans la moindre difficulté: il leur épargne par là bien de l'embarras et du tems perdu.

De la même manière que le commerçant aide la production des autres industries, il leur facilite aussi le débit de leurs produits. D'abord il leur épargne les embarras et la perte de tems auxquels elles seroient exposées en cherchant elles-mêmes les consommateurs de leurs produits; ensuite il leur remplace les avances qu'elles ont faites pour produire, beaucoup plutôt que la consom-

mation de leurs produits ne peut avoir lieu. Le fer que le propriétaire d'une mine de Sibérie produit cette année, ne sera peut-être employé à l'usage que dans cinq ans et dans un autre pays: si les commerçans de Pétersbourg n'avoient pas des sommes toutes prêtes pour l'acheter, le propriétaire seroit obligé de se charger lui-même du transport de sa marchandise, et d'attendre plusieurs années avant d'en toucher le payement. S'il ne possède que le capital nécessaire à l'exploitation, il se verroit contraint de le détourner de cet usage et de suspendre ces travaux jusqu'à l'époque où le capital lui seroit remboursé par le consommateur étranger. Le commerçant non-seulement lui épargne les peines, la perte de tems et les risques qui seroient inséparables d'un pareil ordre de choses; il le met encore en état de recommencer sur-le-champ son exploitation, en lui remboursant ses avances au moment même où le produit est achevé. Il rend les mêmes services à tous les producteurs: il leur cherche sur toute la surface du globe des demandeurs pour leurs marchandises, que les producteurs eux-mêmes ne peuvent pas aller chercher; il leur fournit des modèles, il les instruit des besoins, du goût et des caprices des consommateurs; et par

tous ces moyens il les met en état d'entreprendre des travaux auxquels ils n'auroient jamais pu se livrer sans le secours du commerçant.

Les avantages que la production retire du *commerce en détail*, paroissent peut-être moins brillans, mais ils ne sont pas moins réels. S'il n'y avoit pas de détailleurs, chaque consommateur seroit obligé de se pourvoir de marchandises dans une quantité qui surpasseroit de beaucoup son besoin actuel. Cette circonstance diminueroit infiniment la consommation; elle seroit encore un grand inconvénient pour tout le monde, et principalement pour les producteurs pauvres. Si un pareil homme étoit obligé d'acheter à la fois des vivres pour plusieurs mois, des vêtemens pour plusieurs années etc., il y auroit une grande partie des fonds qu'il emploie comme capital en instrumens de métier et en matières premières qui lui rapportent un revenu, qu'il seroit forcé de placer en objets de consommation, qui ne lui rapportent aucun revenu. Pour un homme de cette classe il n'y a rien de plus commode et de plus avantageux, que de pouvoir acheter sa subsistance d'un jour à l'autre, et même d'heure en heure, à mesure qu'il en a besoin. Il se trouve par là en état d'employer tous ses

fonds dans son métier; il peut fournir une plus grande quantité d'ouvrage; et le profit qu'il y fait, compense bien au-delà le surcroît de prix dont les marchandises qu'il achète se trouvent chargées par le profit du détailleur.

En vous exposant le système des Économistes, je vous ai dit que ses disciples ne regardent comme productif que le travail agricole; le raisonnement que nous venons de faire, peut servir de développement aux preuves que je vous ai fournies alors contre cette opinion.

Ce même raisonnement vous indique encore ce qu'il faut entendre sous le nom de *production annuelle* ou de *produit annuel*. Ce n'est pas seulement le produit des terres d'une nation, ou celui de ses terres et de ses manufactures: c'est le produit de son industrie en général. Le total des valeurs créées dans la matière, pendant l'espace d'une année, au sein d'une nation — voilà ce qui constitue le produit annuel de cette nation.

En conséquence ce produit se compose de trois sortes de valeurs: 1°. de la valeur de tous les produits bruts fournis pendant l'année par l'industrie agricole; 2°. de la valeur ajoutée par l'industrie manufacturière

à celle des produits bruts; et 3°. de la valeur ajoutée par l'industrie commerçante à celle des produits bruts et manufacturés. La somme de ces valeurs est le *produit total* de la nation, qu'il faut encore distinguer de son *produit net*, ou de cette partie du produit total qui lui reste, déduction faite des fraix de production.

LIVRE SECOND.

DE L'ACCUMULATION DES RICHESSES, OU DES FONDS.

CHAPITRE PREMIER.

Ce que c'est qu'un fonds, et comment les capitaux diffèrent des fonds de consommation.

On comprend sous le nom de *fonds* toute provision accumulée de richesses. Ainsi une maison d'habitation, un atelier, une quantité de vivres, de matières brutes, d'ouvrages de manufacture, de denrées de toute espèce, forment des fonds tout aussi bien qu'une somme d'argent. Lorsqu'un fonds est consacré à la production matérielle, il prend le nom de *capital.*

Je dis, quand il est destiné à la production matérielle; car un fonds accumulé pour être employé ou consommé d'une autre manière, ne constitue point un capital: on l'appelle alors *fonds de consommation.* Ce fonds sert en partie à l'entretien du travail

immatériel, en partie à nourrir des fainéans qui ne produisent absolument rien.

Vous voyez que dans le cas même où un fonds est employé à la production immatérielle, il ne porte point le nom de capital. Les fonds qu'un gouvernement emploie à maintenir la sûreté publique et privée ; ceux qu'un particulier destine à son propre perfectionnement ou à l'éducation de ses enfans, ont certainement un emploi très-utile, puisqu'ils sont employés à produire des valeurs : cependant l'usage ne veut point qu'on donne à de pareils fonds le nom de capital, et en cela l'usage est fort raisonnable. Un fonds de richesses employé à la production matérielle se reproduit sans cesse, tant qu'il n'est pas détourné de sa destination ; un fonds de richesses destiné à la production immatérielle, cesse d'être un fonds de richesses et se transforme en biens internes, en valeurs immatérielles. C'est donc très-à-propos qu'on distingue par des noms différens deux espèces de fonds dont l'emploi est si différent.

Ainsi, le caractère essentiel qui distingue les capitaux des fonds de consommation, c'est que les uns se reproduisent par l'action du travail industriel qui les emploie, et que les autres ne se reproduisent point. Le ca-

pital se consomme tout aussi bien que le fonds de consommation; mais en se consommant il se reproduit. Un capital est une masse de richesses destinée à la consommation industrielle, c'est-à-dire à la reproduction; un fonds de consommation est une masse de richesses destinée à la consommation stérile, à celle qui ne le reproduit point. A la rigueur, la consommation industrielle n'est point une consommation : tous les autres individus consomment les richesses, mais le travailleur industriel ne fait qu'échanger celles que lui et son travail consomment, contre d'autres richesses que ce travail produit (1).

Il n'y a presqu'aucune industrie qui ne suppose un capital quelconque pour être exercée. Quelqu'habile que soit le travailleur, quelqu'envie qu'il ait de travailler, s'il manque de subsistances, de matières et d'outils, il ne peut rien produire. Quelque-

(1) Les fonds étant une troisième source de production, tout ce qui a été dit dans le chap. I du Livre I par rapport à la nature et au travail, est encore applicable aux fonds. Ceux-ci, lorsqu'ils sont employés à la production immatérielle, peuvent aussi devenir *indirectement* productifs en richesses; mais c'est leur effet *direct* que nous devons considérer dans la théorie de la richesse nationale.

fois, à la vérité, la matière est donnée gratuitement par la nature, et le travail n'exige d'autres outils que les mains du travailleur : mais, dans une nation prospérante, les richesses qui s'obtiennent à si peu de fraix, ne forment que la plus petite partie du produit total de l'industrie. Il ne faut pour tout outil à ces femmes et à ces enfans qui recueillent les petits fruits sauvages dans les bois, que leurs mains et tout au plus un panier; les fruits sont donnés par la nature : cependant l'entretien de ces travailleurs suppose encore des vêtemens, de la nourriture, un abri et d'autres choses dont ils sont obligés de faire l'avance jusqu'à ce que le produit de leur travail soit vendu et que l'acheteur leur en ait remboursé les fraix.

Plus l'industrie est perfectionnée et plus la production demande de tems pour s'achever, plus aussi le capital qu'elles exigent en subsistances, en matières et en outils, devient considérable. La culture des terres suppose plus d'instrumens et des instrumens plus compliqués que la chasse ou la pêche; il faut au laboureur des semences, dont le chasseur et le pêcheur n'ont aucun besoin; enfin la chasse et la pêche donnent un produit au bout de quelques heures de travail,

tandis que le cultivateur doit se pourvoir de subsistances pour une année entière. Les peuples chasseurs ne peuvent donc se vouer à l'agriculture, à moins d'avoir préalablement amassé une provision suffisante de tous ces objets.

Vous voyez, Messeigneurs, que le capital se compose de toutes sortes de richesses, et que son idée ne doit point être bornée au numéraire qui représente ces richesses : car si le travailleur possède toutes les choses nécessaires à sa production et qu'il n'ait point d'argent, il travaillera fort bien ; mais s'il a de l'argent et qu'il ne puisse l'échanger contre toutes ces choses, il lui sera impossible de travailler.

Ainsi ce seroit une grande erreur de croire que les capitaux ne consistent que dans le numéraire que les particuliers accumulent. Quand l'usage du numéraire est introduit dans une nation, une partie des fonds est toujours accumulée sous cette forme ; mais le numéraire n'est pas le capital, ce sont les denrées qu'il représente. D'ailleurs cette partie du fonds national est toujours la plus petite. Un commerçant, un manufacturier, un cultivateur, ne possèdent ordinairement sous la forme de numéraire que la plus pe-

tite partie de leurs capitaux : si c'est un commerçant, ses capitaux consistent dans les marchandises qu'il a sur les routes, sur mer, ou dans ses magasins ; si c'est un fabricant, ils sont principalement sous la forme de matières premières, d'instrumens, de machines et de provisions pour ses ouvriers ; si c'est un cultivateur, ils sont sous la forme de granges, de bestiaux, de clôtures. Tous évitent de garder de l'argent au-delà de ce qu'il leur en faut pour les besoins journaliers.

CHAPITRE II.

Comment se joignent les fonds de terre, l'industrie et les capitaux pour produire.

Vous venez de voir que le capital concourt à la production des richesses, conjointement avec la nature et l'industrie. Ainsi, quoiqu'il ne soit pas une source primitive de production, comme ces dernières, du moins le faut-il considérer comme une source secondaire; car s'il est possible de produire des richesses sans son secours, du moins il est impossible de donner une grande extension à cette production. Les peuples chasseurs, par exemple, produisent à peu près sans l'aide des capitaux: mais aussi quelle production que celle d'une tribu de chasseurs!

Chez les nations prospérantes qui exercent toutes les différentes branches d'industrie, les trois sources indiquées sont également indispensables dans la plupart des productions; mais il y en a aussi dans lesquelles l'une ou l'autre n'est pas requise.

Les productions spontanées de la nature

n'exigent ni travail ni capitaux ; elles ne demandent qu'un fonds de terre.

Lorsque le fonds de terre n'est la propriété de personne, comme certaines carrières où l'on puise des pierres, comme les rivières, les mers, où l'industrie va chercher du poisson, des perles, du corail etc.: alors on peut dire qu'on obtient des produits avec de l'industrie et des capitaux seulement.

L'industrie et le capital suffisent également, lorsque la première travaille sur des produits d'un fonds de terre étranger; comme lorsqu'elle fabrique chez nous des étoffes de coton, ou lorsqu'elle fait le commerce avec des marchandises étrangères. Ainsi, à considérer chaque nation en particulier, on peut dire que les manufactures et le commerce donnent des produits, pourvu qu'il s'y trouve industrie et capital; le fonds de terre n'est pas absolument nécessaire, à moins qu'on ne donne ce nom au local où sont placés les ateliers, les comptoirs, les magasins, ce qui seroit juste à la rigueur. Mais si l'on appelle ainsi le local où s'exercent ces industries, on conviendra du moins que sur un bien petit fonds de terre on peut exercer une bien grande industrie manufacturière et commerçante, pourvu qu'on ait un gros capital.

Vous pouvez tirer de là cette conséquence que l'industrie d'une nation n'est point bornée par l'étendue de son territoire, mais bien par la grandeur de ses capitaux. On a vu des peuples, comme les Hollandais, les Vénitiens, les Génevois, dont le territoire ne produisoit pas la vingtième partie de ce qui étoit nécessaire à leur subsistance, vivre néanmoins dans l'abondance.

Toutefois l'industrie agricole est nécessairement bornée par l'étendue du fonds de terre. Une nation qui habite un petit territoire, peut devenir riche par les manufactures et le commerce, mais elle sera toujours dépendante des autres nations pour les denrées nourrissantes et les matières premières. Or, quand la nécessité l'exige, on peut se passer de la plupart des objets manufacturés de l'étranger, comme des produits de l'autre hémisphère; mais un peuple qui manque de matières premières et de subsistances, doit infailliblement périr de misère.

Qu'une production exige le concours des trois sources, il n'est pas indispensable pour cela qu'elles se trouvent réunies dans les mêmes mains, qu'elles appartiennent à la même personne. Le propriétaire d'un fonds

de terre peut le prêter à la personne qui ne possède que de l'industrie et un capital; — la personne qui possède les facultés naturelles et acquises nécessaires au travail, peut prêter son industrie à celle qui n'a qu'un fonds de terre et un capital; — enfin le possesseur d'un capital peut le prêter à une personne qui n'a qu'un fonds de terre et de l'industrie.

Soit qu'on prête un fonds de terre, de l'industrie ou un capital, ces choses, concourant à créer une valeur, leur usage a une valeur aussi, et se paye pour l'ordinaire. Le prix d'un fonds de terre prêté se nomme un *fermage;* — le prix d'une industrie prêtée se nomme un *salaire;* — le prix d'un capital prêté se nomme tantôt un *intérêt* et tantôt un *loyer.*

C'est ainsi que les causes de la production matérielle sont en même tems les sources des revenus primitifs qui existent. Tout revenu primitif provient, ou d'un fonds de terre, ou d'un travail industriel, ou bien d'un capital. Mais le revenu provenant de l'industrie, diffère essentiellement des autres espèces de revenus. Un homme qui possède de l'industrie, n'en peut jamais retirer un revenu s'il ne l'emploie pas lui-même; en

d'autres termes, celui qui veut gagner un salaire est obligé de travailler. Au contraire, l'homme qui possède un fonds de terre ou un capital, en peut retirer un revenu sans les employer lui-même; il peut gagner un fermage, un intérêt ou loyer, sans travailler.

Un revenu qui est indépendant du travail, se nomme une *rente:* ainsi, au lieu de dire *fermage*, on dit souvent *rente foncière;* au lieu de dire *intérêt* ou *loyer*, on dit *rente de capital.* Les propriétaires fonciers et les capitalistes qui n'emploient pas eux-mêmes leurs fonds de terre et leurs capitaux, mais qui en retirent une rente en les prêtant, sont appelés *rentiers.*

Les fonds de terre et les capitaux ne donnent pas seulement une rente au propriétaire quand il les prête; ils lui en donnent encore quand il les emploie lui-même. Un homme qui cultive à ses propres fraix le jardin qui lui appartient, réunit dans ses mains le fonds de terre, l'industrie et le capital. Néanmoins il retire du premier une rente foncière; de la seconde sa subsistance, qui équivaut à un salaire; et du troisième une rente de capital. La vente du produit annuel de son travail doit lui rapporter une valeur

Digitized by Google

égale aux trois valeurs suivantes : 1°. au salaire qu'il auroit dû payer à un autre ouvrier, s'il n'avoit pas travaillé lui-même ; 2°. au fermage qu'il auroit dû payer à un autre propriétaire, s'il n'avoit pas possédé lui-même un fonds de terre ; et 3°. à l'intérêt ou au loyer qu'il auroit dû payer à un autre capitaliste, s'il n'avoit pas possédé lui-même le capital. Supposons qu'il ne pût pas retirer cette triple valeur de son produit : que feroit-il ? Il cesseroit de cultiver son jardin ; car en prêtant son fonds de terre, son industrie et son capital à d'autres personnes, il est sûr de gagner un fermage, un salaire et une rente de capital.

Vous venez de voir que les capitaux donnent une rente, c'est-à-dire un revenu indépendant du travail : cette circonstance les distingue encore des fonds de consommation ; car ceux-ci ne donnent jamais de rente. Profitez de cette nouvelle lumière pour préciser l'idée que vous vous êtes faite des uns et des autres.

Un *capital* est un fonds de richesses destiné à la *production* (c'est-à-dire à la production industrielle) ; c'est un fonds qui se reproduit en donnant une *rente*.

Un *fonds de consommation* est un fonds

de richesses destiné à la *consommation* (c'est-à-dire destiné, soit à la production immatérielle, soit à la consommation stérile); c'est un fonds qui ne se reproduit point, et qui ne donne point de rente.

CHAPITRE III.

Capitaux improductifs. Ce que c'est que le capital national.

Jusqu'ici nous n'avons envisagé que les *capitaux privés:* mais qu'est-ce que le *capital national?* Au premier coup-d'œil on croiroit qu'il se constitue de la totalité des capitaux privés ; mais ces deux notions ne sont pas tout-à-fait identiques. Il y a des capitaux qui sont improductifs pour la société, et qui cependant rapportent une rente à leurs possesseurs. Ces capitaux naturellement ne font point partie du capital national.

Quand un fonds est employé par son propriétaire, il n'y a aucune difficulté à distinguer de quelle nature il est. S'il est employé à la consommation, il est clair qu'il appartient au grand fonds national de consommation; s'il est employé à la production, il est évident qu'il fait partie du capital national.

Mais lorsqu'un fonds est prêté à d'autres personnes, et qu'il rapporte une rente au prêteur, alors sa nature devient équivoque. D'un côté il peut être regardé comme ca-

pital, puisqu'il donne une rente; de l'autre, si l'emprunteur ne le destine pas à la production, mais qu'il l'emploie à la consommation, il ne se reproduit point, et il peut être regardé comme fonds de consommation. Sous laquelle de ces deux cathégories le rangerons-nous?

Cette question ne peut guère vous embarrasser, Messeigneurs, si vous avez bien saisi les caractères distinctifs de ces deux genres de fonds. Ce n'est nullement le prêt ou la condition du prêt, qui détermine la nature des fonds; c'est uniquement l'emploi qu'on en fait. Un fonds employé à la production est toujours un capital, soit qu'il appartienne en propre à celui qui l'emploie, soit que celui-ci l'ait emprunté: un fonds employé à la consommation, est toujours un fonds de consommation, soit que le possesseur ou quelqu'autre personne l'emploie. De même, un fonds emprunté, s'il est employé à la production, est toujours un capital, soit qu'il rapporte une rente, ou non, à son propriétaire; un fonds emprunté, s'il est employé à la consommation, est toujours un fonds de consommation, même lorsqu'il rapporte une rente à son propriétaire.

Les possesseurs regardent leurs fonds

comme capitaux, aussi-tôt qu'en les prêtant à d'autres, ils leur rapportent une rente; mais ces capitaux, s'ils ne donnent point un revenu primitif aux emprunteurs, ne font point partie du capital national. Le propriétaire d'une maison d'habitation, d'une maison de campagne, regarde ces biens-fonds comme des capitaux, puisqu'en les louant il en retire un loyer; mais ils ne forment une portion du capital national, que lorsqu'ils donnent un revenu primitif à ceux qui les louent, ou, ce qui revient au même, lorsqu'ils sont employés à la production. Un atelier, au contraire, une boutique, un bâtiment de ferme, s'ils sont employés suivant leur destination, sont en tout cas des capitaux productifs, des capitaux qui rapportent un revenu primitif, non-seulement à leurs propriétaires, mais encore aux travailleurs qui les occupent et les emploient, ce qui veut dire à la société. Une maison d'habitation peut bien aussi former un capital productif; mais alors il faut qu'elle soit habitée par des travailleurs industriels, qui reproduisent par leur travail la valeur du loyer qu'ils consomment.

Les habits et les meubles meublans, les équipages, les chevaux, les navires, rapportent souvent de la même manière un

loyer à leurs propriétaires, auxquels ils tiennent, à ce moyen, lieu de capitaux. Enfin, tous les objets qui se prêtent ou se louent, peuvent rapporter un revenu à leurs propriétaires, mais pour cela ils n'en donnent pas toujours à la nation. L'argent, quand il est prêté, rapporte ordinairement un intérêt à son propriétaire : mais s'il est emprunté par des individus qui l'emploient à la consommation, les choses que ces individus achètent avec cet argent, ne font dès-lors plus partie du capital national.

Les richesses ne forment des capitaux que tant qu'ils servent à la production : du moment qu'ils passent dans les mains des consommateurs, ils vont augmenter le fonds de consommation. Ainsi la laine est un capital entre les mains du berger, du cardeur, de la fileuse, du teinturier, du tisserand ; le drap que celui-ci en fait, est de même un capital entre les mains du marchand en gros et du détailleur. Jusqu'ici il est facile de reconnoître dans ces produits le caractère de capital : ils ont servi à la production. En quittant la boutique du détailleur, le drap devient un objet de consommation ; mais pour cela il n'est pas encore décidé s'il perdra la nature d'un capital. S'il sert

à habiller des travailleurs industriels, il conserve cette nature, quoique sous une autre forme : au lieu de servir d'objet au travail du producteur, il sert à ce dernier comme moyen de subsistance, comme vêtement. S'il est consommé par un ferblantier, la valeur du drap se trouve reproduite sous la forme d'ustensiles de fer-blanc; s'il habille un peintre, la valeur de ses tableaux contient nécessairement la valeur de ce drap. Mais s'il passe dans les mains d'individus improductifs, il va grossir le fonds de consommation, car alors il n'est plus employé à la production matérielle, il ne donne plus de revenu primitif.

Ainsi le *capital privé* se compose d'un fonds de richesses qui donne un revenu à son propriétaire; le *capital national* se constitue du fonds entier de richesses qui donne un revenu à la société; et ces deux notions, comme vous l'avez vu, ne reviennent pas au même. Les capitaux privés comprennent des capitaux productifs et des capitaux non-productifs; le capital national ne se compose que des capitaux productifs de la nation. (1).

(1) Cette distinction, qui est d'une grande importance dans l'application, n'a pas été maintenue dans toute sa rigueur,

CHAPITRE IV.

Fonds inutiles.

Nous venons de voir qu'il y a des capitaux qui ne contribuent point à la production: il existe encore des fonds qui ne servent pas non plus à la consommation. L'argent qu'on tient enfermé dans des coffres ou qu'on cache sous terre, les provisions amassées au-delà des besoins, les maisons qu'on n'habite pas, en un mot toutes les richesses dont on ne fait aucun usage, sont des fonds absolument stériles. Si on les employoit à satisfaire des besoins réels ou factices, ils seroient utiles; ils le seroient davantage si on les consacroit à la production.

C'est la *crainte* ou l'*avarice* qui tiennent les fonds oisifs. Quand les hommes ont à redouter la violence de leurs chefs, il arrive

même par les auteurs qui l'ont établie. *Smith*, par exemple, reconnoît une différence entre les fonds prêtés qui rapportent un revenu à leurs propriétaires, et ceux qui en donnent en même tems à la société (Vol. I, p. 415): cependant, dans tous les endroits de son ouvrage où il s'agit du capital national, il le définit constamment par la totalité des capitaux privés.

souvent qu'ils enfouissent des fonds pour les soustraire à leur cupidité, ou afin de les avoir en tout tems sous la main pour les emporter dans quelqu'asile. Cette pratique a été fort en vogue dans toute l'Europe, pendant les désordres du gouvernement féodal. C'étoit alors une branche assez importante du revenu des Souverains, que les *trésors trouvés*. On appeloit ainsi les trésors cachés en terre ; ils étoient toujours censés appartenir au Souverain, et non à celui qui les avoit trouvés, ni au propriétaire de la terre, à moins que celui-ci, par une clause expresse de sa chartre, n'eût obtenu la concession de ce droit régalien.

Cette pratique est encore aujourd'hui très-commune dans tous les pays où les propriétés ne sont pas à l'abri de la violence. En France, sous l'ancien gouvernement, des impôts oppressifs avoient inspiré la crainte de paroître riche, et tout l'argent que pouvoient accumuler les fermiers et les petits propriétaires, étoit enfoui. L'habitude de thésauriser a été en augmentant pendant l'anarchie révolutionnaire. Les longues et fréquentes guerres de l'Allemagne y ont fait dominer de tout tems le même esprit ; il est universel en Italie, comme on peut en ju-

ger d'après l'extrême crédulité avec laquelle le public adopte tous les récits de trésors découverts. D'ailleurs, dans ce pays-là, et dans plusieurs autres Etats catholiques, un grand nombre de gens riches se font scrupule de prêter à intérêt; ainsi ils trouvent moins de désavantage que d'autres à enfouir leurs trésors. Mais c'est surtout dans les Etats despotiques de l'Asie, en Turquie, en Perse, au Mogol, dans l'Inde et à la Chine, comme aussi chez les peuples pasteurs de la Tartarie et de l'Arabie, que chaque homme riche fait consister sa principale ressource dans un trésor enlevé à la circulation, et que chaque pauvre confie à la terre tous ceux des fruits de ses sueurs qu'il peut soustraire à la vigilance de ses maîtres.

Pour ce qui est de notre patrie, Messeigneurs, toutes les personnes qui connoissent l'intérieur, prétendent que la coutume d'enfouir de l'argent est encore très-commune parmi nos paysans, et l'insécurité de leur situation rend ces récits très-vraisemblables. D'ailleurs, tant que les gens de la campagne restent dans leurs villages, ils n'ont presqu'aucun moyen de faire travailler leur argent; la ressource de le placer à intérêt, leur est presqu'inconnue et plusieurs

de nos sectes religieuses l'ont en horreur. Toutes ces raisons, jointes aux découvertes qu'on fait de tems en tems de ces trésors cachés, ne laissent plus de doute que chez nous une masse très-considérable de fonds ne soit annuellement enfouie dans la terre.

Quant à l'*avarice* qui est encore une des causes principales qui condamnent les fonds à l'oisiveté, elle ne donne lieu à aucune observation que vous ne puissiez faire vous-même. C'est une maladie de l'âme, dont heureusement peu de personnes sont atteintes, et qui peut-être est plus rare chez nous que partout ailleurs.

CHAPITRE V.

Fonds durables. Distinction entre la richesse absolue et relative.

Après tout ce que je viens de dire sur les capitaux et les fonds de consommation, il me semble, Messeigneurs, qu'il vous sera désormais impossible de les confondre: une seule observation me reste encore à faire concernant les fonds, sur laquelle peut-être votre raisonnement m'a déjà prévenu.

Le mot de *consommation* étant un terme général qui exprime tous les emplois directs des choses (1), vous sentez bien que le *fonds* appelé *de consommation* ne se compose pas seulement de richesses qui se détruisent à l'instant même où on les emploie. En effet, il comprend encore un grand nombre d'autres richesses qui peuvent durer et servir longtems, même des siècles, comme les constructions, les diamans, les tableaux, les statues, les livres, la vaisselle d'or et d'argent, les monnaies etc. Cette observation nous fournit plusieurs conséquences intéressantes.

(1) Voyez l'Introduction générale, p. 59.

1°. Le fonds de consommation, en tant qu'il consiste en choses durables, peut augmenter d'année en année, de génération en génération, et accroître par là les jouissances d'une nation ainsi que la richesse générale.

2°. Plus la consommation s'étend sur des richesses durables, et moins elle comprend de richesses transitoires ou de peu de durée; moins aussi le fonds de consommation a besoin d'être renouvelé.

3°. Les richesses durables qui composent ce fonds, peuvent être converties en capitaux; en conséquence elles ne sont pas entièrement perdues pour la production. Une maison habitée par des travailleurs improductifs ou par des fainéans, peut être transformée en un atelier; un jardin d'agrément en une ferme; un collier de diamans peut servir à acheter des outils.

4°. Parmi les richesses durables il y en a qui ont la faculté de servir à la fois à l'usage improductif et à la production, comme les maisons d'habitation, les livres, les ouvrages de l'art etc. Ces sortes de richesses appartiennent également au capital national et au fonds de consommation.

5°. Enfin il résulte de tout cela que les richesses comprises dans le fonds de consommation d'une nation forment une portion intégrante de sa *richesse nationale*, et que celle-ci se compose de la masse totale de capitaux et de fonds que la nation possède. Quelle que soit la différence entre la nature des capitaux et celle des fonds, elle n'est point une raison pour exclure ces derniers de l'évaluation de la richesse, soit individuelle, soit nationale. Le fonds de consommation de tout particulier riche et de toute nation opulente comprend une infinité de richesses susceptibles, non-seulement d'une fort longue durée, mais encore d'un emploi productif: celles mêmes qui ne jouissent point de ces avantages, existent néanmoins au moment de l'évaluation. En faisant le relevé de la fortune d'un particulier, on n'oublie guère de tenir compte de la valeur de son fonds de consommation: quelle raison y auroit-il d'en agir autrement lorsqu'on veut calculer la richesse d'une nation?

Les capitaux et les fonds d'un particulier ou d'une nation, considérés isolément, constituent leur *richesse absolue*. Sous ce point de vue, le plus mince excédent qui reste au pauvre, au-delà de sa consommation actuelle,

est pour le moment sa richesse. Dans ce sens on peut parler de la richesse individuelle d'un mendiant, comme de la richesse nationale des tribus de chasseurs dans les déserts de l'Amérique. Cette manière de considérer la richesse, est sans utilité et sans fruit.

Il y a une autre manière de l'envisager, la seule par laquelle on parvient à s'en former des idées justes et susceptibles d'une application raisonnée: elle consiste à comparer la fortune des individus comme celle des nations avec les besoins que le mode de leur existence sociale leur rend nécessaires. Sous ce point de vue, qui est celui de la *richesse relative*, un individu ne peut être appelé riche, que lorsque sa fortune est la source d'un revenu permanent qui excède sa dépense nécessaire, c'est-à-dire la dépense que ses rapports dans la société lui rendent indispensable. Or un particulier peut retirer de sa fortune un revenu indépendant du travail, il peut exister comme rentier; la fortune d'une nation, au contraire, ne fournit jamais, sans le secours du travail industriel, un revenu suffisant pour entretenir toute la nation. Ainsi chaque nation, sous ce rapport, doit être considérée comme un entrepreneur d'industrie, lequel, s'il est pauvre,

emprunte les fonds pour faire aller son entreprise, et qui les avance lui-même s'il est riche. En conséquence toutes les nations, eu égard à leur richesse, peuvent se ranger dans trois classes, celles qui sont riches, celles qui sont pauvres, et celles qui se trouvent sur les confins entre la richesse et la pauvreté. Chez les nations *pauvres*, les capitaux domestiques ne suffisent pas pour vivifier et nourrir toutes les branches d'industrie qu'elles peuvent exercer; ainsi elles en attirent de l'étranger et deviennent *emprunteuses*. Chez les nations *riches*, toutes les branches d'industrie sont saturées de capitaux, et elles ne peuvent plus en employer profitablement dans l'intérieur; ainsi elles les envoient au dehors et deviennent *préteuses* des autres nations. Entre ces deux conditions, la ligne de séparation est occupée par les nations *indépendantes* qui ayant emprunté pour accroître leur industrie, se voient en état de rembourser leurs créanciers et de rendre leur industrie indépendante du secours des étrangers.

Je vous prie de bien saisir ces distinctions, car dans la suite de ce Cours il s'agira souvent de nations riches et de nations pauvres; et toutes les fois que j'emploirai ces termes,

je ne leur attribuerai jamais d'autre signification que celle-là. Au reste je ne crois pas avoir besoin de vous observer que chacune des trois conditions que je viens d'indiquer, admet plusieurs gradations. Telle nation pauvre est infiniment plus éloignée du période d'indépendance que telle autre; il en est de même des nations riches; enfin les nations indépendantes le sont aussi plus ou moins.

CHAPITRE VI.

Des élémens qui constituent le capital national.

Jusqu'ici nous avons considéré le capital seulement comme un fonds de richesses nécessaire à la production : il est tems d'examiner de quelles espèces de richesses, de quels élémens il se compose.

Toutes les richesses nécessaires à la production peuvent se comprendre sous les six classes suivantes : les améliorations du sol, les constructions, les outils, les subsistances du travailleur industriel, les matériaux et l'ouvrage fait. Le chapitre présent est destiné à vous faire connoître ces différens élémens du capital national.

1. *Améliorations du sol.* Le sol par lui-même ne fait point partie du capital national, parce que la rente de l'un diffère totalement de la rente de l'autre ; mais les dépenses qu'on fait pour mettre la terre en état d'être cultivée, et les mines d'être exploitées, se comprennent sous le nom d'améliorations, et sont un capital fixé dans le

sol. Elles se font par le propriétaire ou pour son compte, et leur valeur entière est ajoutée à celle du fonds de terre. Si le propriétaire vient à le céder, c'est à un plus haut prix.

2. *Constructions.* Elles se divisent en deux espèces, suivant leur destination. La première comprend les *maisons d'habitation.* Ces constructions, comme vous le savez, sont souvent comprises dans le fonds de consommation; mais quand elles servent à loger les travailleurs industriels, elles font partie du capital, parce qu'alors la valeur du logement de ces travailleurs s'ajoute à la valeur du produit de leur industrie. La seconde espèce se compose de toutes les autres constructions servant *immédiatement* l'industrie, tels que les étables, les granges, les moulins, les ateliers, les usines, les magasins, les boutiques, les routes, les canaux, les ports marchands etc.

3. *Outils* ou *instrumens de métier.* Jamais mot n'a reçu une acception plus étendue que celle que je voudrois donner ici au terme d'outils, car je désirerois y comprendre depuis la fronde dont se sert le chasseur sauvage jusqu'à la machine la plus vaste, jusqu'au mécanisme le plus compli-

qué, jusqu'aux êtres animés mêmes qui facilitent le travail de l'homme. L'enclume du forgeron et le métier pour faire des bas, les aiguilles de la lingère et les pompes à feu, les navires et les bêtes de somme et de trait; en un mot, tout produit matériel de la nature et du travail, tout objet vivant ou inanimé que l'homme emploie pour s'aider dans son travail industriel, voilà ce que j'appelle outils, instrumens de métier. Ce mot, dans son sens le plus étendu, n'exclut que les constructions.

Voulez-vous y attacher une idée plus précise? Parcourez le tableau des travaux industriels que je vous ai présenté (1): chaque métier particulier vous rappellera des outils et des machines qui lui sont propres. Le travail du chasseur vous fera ressouvenir des instrumens de chasse, tels que les frondes, les arcs, les flèches, les attrapes, les fusils, les chiens de chasse, les faucons; celui du pêcheur présentera à votre imagination les instrumens de pêche, comme les filets, les parcs de rivière, les barques, les harpons, les navires etc. Aucun genre d'industrie n'est plus riche en instrumens de métier que l'in-

(1) Liv. I, chap. X. p. 229.

dustrie manufacturière; aucun n'en a moins que l'industrie commerçante : ses outils se réduisent à-peu-près aux balances et aux mesures. Ceux de l'armateur consistent dans ses navires et agrès; enfin ceux du roulier dans ses chariots et dans ses attelages.

Vous voyez qu'il y a bien peu de travaux industriels que l'homme puisse exécuter sans faire usage de quelqu'instrument, sans ajouter au bout de ses doigts, qui sont des outils naturels, d'autres outils produits par une industrie antérieure. Les travaux mêmes les plus simples des peuples sauvages ne peuvent se faire sans ce secours : ainsi l'invention des outils commence avec les premiers travaux industriels.

D'abord on n'en invente, on n'en fabrique que pour exécuter des travaux qu'on ne pourroit point exécuter sans cela. Tels sont, par exemple, la bêche et les aiguilles à tricoter : l'un et l'autre de ces outils sont indispensables pour labourer la terre ou faire des bas. Partout où l'on veut exécuter ces travaux, il n'existe pas d'autre moyen plus simple que celui que présentent ces instrumens.

Dans la suite des tems on parvient à inventer d'autres outils, qui font ce que l'homme pourroit faire sans eux, mais qui rendent le

travail plus facile et qui l'abrègent considérablement (1). Tels sont la charrue et le métier pour faire des bas. On pourroit, à la rigueur, se passer de la charrue pour labourer la terre : mais combien ne rend-elle pas facile et expéditif cet indispensable travail ! De même aussi on peut faire des bas sans l'entremise du métier : mais par son moyen on y parvient plus aisément.

Enfin l'homme ne se borne pas à chercher des moyens pour faire plus vîte l'ouvrage ; il veut encore qu'il soit mieux fait, et il invente des outils et des machines propres à donner au produit une perfection qu'il n'auroit point sans eux. Tel est le moulin pour filer le coton. En effet le coton se file avec les doigts et avec des machines : mais les doigts ne peuvent jamais donner au fil un degré de finesse et d'égalité suffisant pour faire de belles mousselines ou de beaux basins. Des peintres pourroient exécuter au pinceau les dessins qui ornent nos indiennes, nos papiers pour tentures : mais les planches d'impression qu'on emploie pour cet effet,

(1) C'est cette espèce d'outils et celle qui suit, dont l'invention doit être attribuée principalement à la division du travail. Voyez Liv. I. Chap. VI. p. 200.

donnent au dessin une régularité, aux couleurs une uniformité qui ne s'obtiendroient point sans cela.

Ainsi les avantages que l'industrie retire des instrumens de métier, se réduisent à trois circonstances : 1°. Ils servent à faire des travaux que l'homme ne pourroit jamais exécuter sans eux ; par là ils sont indispensables, supposé qu'on veuille avoir le produit qu'ils fournissent. 2°. Ils facilitent le travail et l'abrègent; par là ils épargnent à l'ouvrier du travail et de la peine, et rendent par conséquent le produit moins cher. 3°. Ils donnent au produit une perfection qu'il n'auroit jamais sans leur secours; par là ils le rendent plus agréable et plus recherché. Il y a des instrumens qui ne remplissent que l'une ou l'autre de ces destinations ; il y en a aussi qui réunissent tous les avantages : ceux-ci sont les plus utiles.

Vous voyez, Messeigneurs, combien les instrumens contribuent à rendre le travail plus productif. Une nation qui multiplie chez elle les outils et les machines, peut entreprendre des travaux que d'autres peuples ne pourroient point exécuter ; chez elle, la même quantité de travail fournira un plus grand produit, et ce produit sera bien plus

parfait. C'est surtout à la multiplication des instrumens qu'il faut attribuer la perfection des produits manufacturés d'Angleterre et le bas prix auquel ils se vendent dans les marchés étrangers.

Quand on s'est convaincu, par une pareille analyse, des avantages immenses qui résultent de l'emploi des instrumens, non-seulement on applaudit, comme cosmopolite, à tous les progrès de l'esprit humain qui peuvent conduire à l'invention de nouveaux outils et de nouvelles machines; mais encore, comme patriote, on voudroit les voir introduits dans le pays auquel on appartient.

La découverte de nouveaux procédés dans les arts mécaniques, comme nous l'avons vu, tient en partie à la division du travail, et en partie aux progrès des lumières (1), c'est-à-dire à des circonstances qu'il ne dépend pas d'un peuple d'amener à son gré : ainsi toutes les nations ne sont pas également en état d'inventer de nouveaux instrumens ou de perfectionner ceux qu'elles emploient. Mais ce qui est au pouvoir de tout peuple, comme de tout individu, c'est

(1) Liv. I. Chap. VI. p. 202.

de ne pas s'opposer par habitude ou par préjugé à ce que l'usage d'instrumens plus parfaits ne se répande.

Observez nos ouvriers russes : la plupart de leurs outils sont du genre de ceux qu'il leur faut indispensablement pour exécuter leurs travaux ; encore, dans ce genre, sont-ils souvent d'une très-mauvaise qualité. Ces ouvriers voient les étrangers se servir d'instrumens plus parfaits ; mais l'habitude, fortifiée par les préjugés nationaux, les empêche de suivre cet exemple. Faites-leur un cadeau de pareils outils, ils ne s'en serviront pas. A la vérité, leur adresse à exécuter certains travaux mécaniques à l'aide de leurs outils imparfaits, est étonnante : mais j'aimerois mieux que nos ouvriers fussent admirés pour la perfection et le bon marché de leurs produits, que pour leur dextérité qui ne balance pas les avantages résultant de l'emploi d'instrumens plus parfaits. Quand on voit les ornemens et les ustensiles des peuples sauvages, ces produits, comparés aux foibles moyens qui ont servi à les créer, nous causent un mouvement de surprise et d'admiration : mais, dans le fond, ce n'est pas le produit qu'on admire ; c'est la patience et l'adresse de l'ouvrier. Tel artisan

européen, muni de ses instrumens de métier, en produiroit de bien plus parfaits, en beaucoup moins de tems et avec beaucoup moins de peine.

4. *Subsistances.* Ce terme comprend toutes les richesses nécessaires à l'existence du travailleur industriel, au logement près, qui se trouve déjà rangé sous l'article des constructions ; ainsi il faut y comprendre la nourriture, le vêtement, le mobilier, le combustible, etc. Quand la valeur des subsistances est fournie au travailleur par celui qui l'emploie, elle se nomme son *salaire ;* mais alors elle comprend aussi le logement.

La quantité et la qualité des subsistances nécessaires varient beaucoup, non-seulement dans les différens métiers, mais encore dans le même métier, suivant les lieux où il est exercé.

Tel genre de travail use beaucoup plus les facultés physiques et morales de l'homme que tel autre : ainsi, pour réparer ses forces, pour ranimer ses esprits, il lui faut une nourriture plus abondante ou plus délicate dans tel métier que dans tel autre. Un forgeron a besoin de plus de nourriture qu'un tailleur ; les alimens qui conviennent à un crocheteur ou à un roulier, ruineroient la

santé d'un peintre ou d'un banquier, occupés à un travail de tête et forcés de mener une vie sédentaire.

Mais indépendamment de cette nécessité, le besoin habituel des travailleurs diffère beaucoup, dans les différens métiers. Le laboureur mène une vie plus simple que l'artisan ; ce dernier, vivant dans la ville, où il est plus facile de se procurer des superfluités, s'accoutume aisément à un genre de vie plus raffiné ; le commerçant, élevé pour la plupart dans l'aisance, a plus de besoins que l'artisan.

Les besoins du travailleur sont encore déterminés par le climat et par les habitudes nationales : ainsi le même genre de travail exige quelquefois des capitaux très-inégaux sous la forme de subsistances, dans deux pays différens. En Angleterre, le simple ouvrier ne sauroit vivre sans rost-beaf et sans bierre forte ; en Russie, le repas du marchand aisé est à-peu-près aussi frugal que celui du laboureur. Les climats très-chauds et très-froids font naître des besoins qu'on ne connoît pas dans les climats tempérés : les poëles, les doubles fenêtres, les fourrures, que notre climat exige, sont inutiles en France, et la consommation de com-

bustible et de chandelles y est infiniment moindre.

5. *Matériaux.* Nous comprendrons sous ce nom toutes les autres richesses (excepté les subsistances du travailleur) dont la consommation immédiate est nécessaire pour fournir un nouveau produit. Ils se divisent en deux espèces: les uns sont complètement détruits du moment où on les emploie à la production; les autres ne subissent que des préparations ou des transformations par une industrie subséquente à celle qui les a fournis. La première espèce conserve le nom de *matériaux*, dans une acception plus stricte; la seconde est distinguée par un nom particulier, celui de *matières premières.*

L'industrie agricole et commerçante n'emploie que des matériaux de la première espèce: tels sont la poudre à tirer et le plomb du chasseur, le charbon, la poudre à tirer et le mercure du mineur, les semences du laboureur, ainsi que la nourriture de son bétail, les emballages et les matériaux pour écrire qu'emploie le commerçant, etc.; car toutes ces choses sont absolument détruites pour fournir le produit de la chasse, des mines, de l'agriculture et du commerce. L'industrie manufacturière, au

contraire, emploie des matériaux des deux espèces : le charbon, par exemple que le forgeron consomme, est un matérial proprement dit; le fer qu'il travaille, est une matière première.

Ainsi l'industrie agricole, bien qu'elle emploie des matériaux, ne travaille cependant point sur des matières premières, non plus que le commerce : la première ne fait que recueillir ces matières et les livrer à l'industrie manufacturière; le commerce ne fait que les échanger. Les produits de la chasse, de la pêche, des mines et de l'agriculture deviennent des matières premières sous les mains des premiers artisans qui leur donnent une préparation quelconque; et souvent ces matières préparées, même lorsqu'elles sont des produits entièrement achevés et qu'elles ont servi à la consommation, redeviennent de nouveau des matières premières, en passant chez d'autres artisans qui leur donnent des préparations ultérieures, ou qui les transforment d'une autre manière. Le lin, par exemple, fourni par le cultivateur, est la matière première des ouvriers qui le préparent à la filature, et de la fileuse, qui en fait du fil. Le fil est la matière première du tisserand qui en fait de la

toile; la toile est la matière première de la couturière qui en fait du linge; le linge passe au consommateur. Le linge consommé, c'est-à-dire celui qui n'a plus de valeur comme linge, sert de nouveau de matière première aux papetiers; le papier devient celle des imprimeurs. Les livres imprimés sont un objet de consommation, et redeviennent ensuite la matière première des faiseurs de carton.

6. Le terme d'*ouvrage fait* comprend 1°. tous les produits bruts et manufacturés des industries agricole et manufacturière, lesquels, quoiqu'achevés et destinés à la vente, se trouvent encore dans les mains de leurs producteurs; et 2°. toutes les marchandises qui sont encore entre les mains des commerçans. En un mot, l'ouvrage fait c'est le produit total de l'industrie qui n'est pas encore débité ou distribué à ceux qui doivent en user ou le consommer. Ce produit, en passant ensuite dans les mains des consommateurs, reçoit deux destinations très-différentes: une partie va renouveler et augmenter le fonds de consommation; une autre est employée à renouveler ou à augmenter le capital, c'est-à-dire ce fonds d'améliorations, de constructions, d'outils, de subsistances et de

matériaux qui est destiné à la production matérielle.

Tels sont les élémens du capital national. Vous serez peut-être surpris, Messeigneurs, de ce que j'ai passé sous silence le *numéraire*, cette partie du fonds national dont on entend parler le plus souvent, et à laquelle on attribue presqu'exclusivement le nom de capital. C'est qu'en effet le numéraire est d'une nature si équivoque qu'on ne sait trop où le ranger. D'une part il concourt à la production, et par là il participe à la nature des capitaux; de l'autre il ne donne jamais de revenu, ni à la société, ni aux individus qui le possèdent, et par là il diffère du capital et s'assimile aux fonds. Je réserve pour le cinquième Livre ce que j'ai à vous dire sur la nature et les effets de cet agent de la circulation: pour le présent je me borne aux observations suivantes, sans lesquelles il vous seroit difficile de bien saisir le caractère du capital.

Le numéraire aide la production en multipliant les échanges, sans lesquelles la production ne sauroit aller. Il rend à la circulation à-peu-près les mêmes services que les canaux, les fleuves et les mers. De même qu'il ne seroit pas impossible d'envoyer par

terre les marchandises à de grandes distances, il ne le seroit pas non plus de les troquer contre d'autres marchandises : mais comme la navigation rend les échanges infiniment plus fréquens par la facilité qu'elle donne aux transports, le numéraire les multiplie de même à l'infini par la facilité qu'il apporte aux trocs. On peut encore le comparer à ces instrumens de métier qui font ce que l'homme pourroit exécuter sans leur secours, mais qui rendent le travail plus facile et qui l'abrègent considérablement. De même qu'on peut faire des bas sans l'entremise du métier, on pourroit aussi échanger les marchandises sans l'entremise du numéraire : mais comme on parvient à faire des bas bien plus aisément en employant le métier, les échanges se font aussi bien plus facilement par le moyen du numéraire.

Voilà en quoi consiste l'utilité du numéraire. Sous ce rapport il s'assimile au capital ; mais il en diffère sous un autre. Le capital donne un revenu, le numéraire n'en donne jamais. Enfermé dans un coffre-fort, il ne s'accroît ni ne se multiplie point ; mis en circulation, il ne peut être employé qu'à acheter du travail ou des marchandises. Si les choses que l'argent vient d'acheter, sont

consacrées à la production, elles rapportent à la vérité un revenu; mais alors ce sont ces choses qui donnent le revenu, ce n'est pas le numéraire qui a servi à les acheter. Le prêteur du numéraire ne pourroit jamais en retirer un intérêt, si l'emprunteur le gardoit sous cette forme: celui-ci, pour lui faire produire un revenu qui puisse le mettre en état de payer l'intérêt, est toujours obligé de l'échanger contre du travail et des marchandises; et quand ce travail et ces marchandises lui ont procuré un revenu, c'est alors seulement qu'il se voit en état de payer l'intérêt au prêteur dont il tient le numéraire.

Vous voyez que le numéraire, si tant est qu'il fait partie du capital, en est une portion absolument stérile, ou plutôt que ce n'est qu'un *fonds*, c'est-à-dire une masse accumulée de valeurs qui attendent leur destination. Ce fonds peut être employé tour-à-tour à la consommation stérile et à la production; mais dès qu'il est appliqué à l'un ou à l'autre de ces emplois, il n'existe déjà plus sous la forme de numéraire. Ainsi les capitaux qu'une nation possède, ne se composent point de numéraire, mais d'améliorations foncières, de constructions, d'outils, de

subsistances, de matériaux et d'ouvrage fait, quoique les propriétaires de ces capitaux soient habitués à les évaluer en numéraire. Un fabricant dira, par exemple, qu'il a placé un capital de 50,000 roubles dans sa manufacture; mais vous comprenez bien qu'en parlant ainsi, il ne fait qu'exprimer en une valeur convenue la valeur des constructions, des subsistances, des matières premières et des outils qu'il a employés pour l'établir et pour la mettre en train.

CHAPITRE VII.

Capitaux fixes et circulans.

En continuant l'analyse des objets dont le capital se compose, nous nous apercevons qu'une partie de ces objets reste toujours entre les mains du travailleur industriel, et ne change point de forme, tandis qu'une autre partie se transforme le plus souvent en nouveaux produits, et ne donne point de revenu si le travailleur ne s'en désaisit. La première portion est appelée son *capital fixe;* la seconde son *capital circulant.* L'un se compose des améliorations du sol, des constructions et des outils; l'autre comprend les subsistances du travailleur, les matériaux et l'ouvrage fait.

La proportion du capital fixe au capital circulant diffère beaucoup dans les différentes branches de l'industrie, comme les exemples suivans vous le prouveront. Pour les simplifier, je n'y ferai point mention des *habitations* et des *subsistances* des travailleurs, non plus que du produit de leur industrie ou de l'*ouvrage fait*, puisque ces

élémens du capital sont communs à tous les métiers.

Le capital du *chasseur* est le moindre que puisse exiger une industrie. Son *capital fixe* ne comprend ni améliorations du sol, ni constructions: il se réduit presqu'uniquement aux *outils* de chasse, tels que les frondes, les arcs, les flèches, les attrapes, les fusils, les chiens et les oiseaux de chasse, etc. Son *capital circulant* consiste principalement dans les *matériaux* qu'il emploie, comme la poudre à tirer, le plomb, la nourriture de ses chiens, etc.

Le *capital fixe* du *pêcheur* ne comprend point d'améliorations foncières, mais bien quelques *constructions*, comme les hangars, les magasins et les caves pour sécher, saler, fumer et conserver le produit de la pêche; il se compose en outre d'une masse considérable d'*outils*, tels que les harpons, filets, parcs de rivière, canots, navires, etc. Son *capital circulant*, au contraire, n'est absolument rien, à moins qu'on ne veuille compter pour quelque chose l'appât ou les amorces que le pêcheur emploie comme *matérial*.

L'industrie des *mines* suppose un *capital fixe* plus ou moins considérable en *amélio-*

rations du sol, puisqu'il faut ouvrir la mine, en tirer les eaux et la rendre accessible ; elle demande des *constructions* pour brocarder ou broyer le minerai, pour le laver, pour fondre les métaux ; enfin ses *outils* et ses machines sont plus nombreux et plus compliqués que ceux des industries précédentes. Le *capital circulant* du mineur consistant en *matériaux*, comprend du charbon, de la poudre à tirer, du mercure pour l'amalgamation, etc.

L'industrie *agricole*, exige de même un *capital fixe* en *améliorations du sol*, car il faut défricher une terre inculte, la dessécher, l'enclore, la marner ou fumer, etc. Elle exige des *constructions*, telles que les étables, les granges et autres bâtimens de ferme. Ses *outils* comprennent non-seulement les instrumens aratoires de toute espèce, mais encore les bestiaux de labour et de charroi, ceux destinés à fournir des produits pour la vente, tels que les troupeaux de moutons et de gros bétail que le cultivateur garde constamment pour en tirer de la laine, du lait ou le croît du troupeau qu'il puisse vendre. Son *capital circulant* employé en *matériaux* se compose non-seulement des semences et de la nourriture de

ses bestiaux, mais encore du bétail même qu'il élève pour le vendre (1).

Dans l'industrie *manufacturière*, la proportion qui subsiste entre les deux genres de capitaux, est encore bien plus différente dans les différens métiers. Le *capital fixe* d'un tailleur ne consiste que dans quelques *outils* de peu de valeur, comme des ciseaux et des aiguilles, tandis qu'un forgeron a besoin d'une *construction*, savoir de sa forge, et d'un grand nombre d'outils. Le *capital circulant* des travailleurs manufacturiers comprend, comme vous le savez, outre les *matériaux*, encore des *matières premières*. Le fil et le charbon qu'emploient le tailleur et le forgeron, sont leurs matériaux; les étoffes et le fer sont leurs matières premières.

Le capital d'un *marchand* est presqu'en entier un *capital circulant*: il consiste en

(1) Vous voyez qu'une partie des bestiaux du cultivateur constitue un capital fixe, et qu'une autre constitue un capital circulant. La première se compose des bestiaux dont il tire un revenu en les gardant, tels que les bestiaux de labour et de charroi, et ceux qui lui fournissent un produit pour la vente; la seconde comprend les bestiaux dont il tire un revenu en les mettant hors de ses mains, tel que le bétail qu'il élève, non pour le garder, mais pour le vendre.

marchandises dont il faut qu'il se défasse pour en tirer un revenu. Son *capital fixe* est peu de chose comparativement. Celui d'un détailleur ne consiste que dans sa boutique, dans ses balances et mesures; celui d'un marchand en gros se réduit au local où se trouvent son comptoir et ses magasins. Mais souvent ces travailleurs ne possèdent en propre ni boutique ni magasin: ils se contentent de les louer. Ces constructions, ainsi que la plupart des ateliers des artisans, sont le capital fixe des propriétaires de maisons, lesquels souvent n'exercent aucune industrie. Le capital d'un armateur est de même un capital fixe, et consiste dans ses vaisseaux; celui d'un roulier comprend les deux genres: ses voitures et ses attelages forment un capital fixe; la nourriture de ses chevaux forme un capital circulant.

Le capital national n'étant autre chose que la somme des capitaux productifs des individus qui forment la nation, il s'ensuit qu'il se divise de même en ces deux branches, dont l'une se compose principalement d'immeubles, et l'autre de richesses mobiliaires. Si cette distinction n'avoit d'autre but que de présenter une nouvelle classification des élémens du capital national, je n'en aurois pas

fatigué votre attention: mais elle fournit à l'observateur des résultats très-importans, et c'est pourquoi je vous invite à la bien saisir. Voici pour le moment quelques observations qui vous prouveront qu'elle n'est nullement inutile.

1°. Tout capital fixe provient originairement d'un capital circulant, et a besoin d'être continuellement entretenu aux dépens de ce dernier. Les améliorations d'un fonds de terre ne peuvent se faire, les constructions ne peuvent s'élever, les outils ne peuvent être fabriqués, sans qu'on ait amassé d'avance un capital circulant en subsistances pour nourrir les travailleurs qui doivent diriger et exécuter ces travaux. Pour tenir le capital fixe constamment en bon état, il faut encore recourir au capital circulant.

2°. Aucun capital fixe ne peut donner de revenu que par le moyen d'un capital circulant. Quelqu'améliorée que soit la terre, elle ne rendra pas de revenu sans un capital circulant en subsistances qui fasse vivre les ouvriers qui la cultivent comme ceux qui recueillent son produit spontané, et sans un autre en matériaux pour ensemencer la terre et nourrir les bestiaux. De même les constructions, les machines et les instrumens les

plus utiles ne produiront rien sans un capital circulant qui leur fournisse les matériaux qui leur sont nécessaires pour agir, les matières premières qu'ils sont propres à mettre en œuvre, et les subsistances des travailleurs qui doivent les employer.

Supposons une nation qui ait été extrêmement riche, qui ait en conséquence fixé un capital immense pour améliorer la terre, construire des habitations, bâtir des usines et des ateliers, et fabriquer des instrumens. Supposons ensuite qu'une irruption de barbares saisisse, immédiatement après la récolte, tout son capital circulant, toutes ses subsistances, ses matériaux et son ouvrage fait, encore que ces barbares, en emportant leur butin, ne détruisent point les maisons ni les ateliers: tout travail industriel cessera aussi-tôt. Car pour rendre à la terre son activité, il faut des chevaux et des bœufs pour la labourer, du grain pour l'ensemencer, et surtout du pain pour faire vivre les ouvriers jusqu'à la récolte prochaine. Il faut pour que les usines travaillent, du grain au moulin, du métal et du charbon à la forge; il faut des matières premières aux métiers, et partout de la nourriture au travailleur. On ne travail-

lera donc point en raison de l'étendue des champs, du nombre des usines et métiers, et de celui des travailleurs, mais en raison du peu de capital circulant qui aura échappé aux barbares.

Heureux le peuple qui, après une pareille catastrophe, peut retirer de dessous la terre les trésors que la crainte y aura enfouis! Les métaux précieux et les pierres fines ne peuvent, non plus que les capitaux fixes, remplacer la vraie richesse circulante: mais l'usage qu'on en fera, ce sera de les exporter en entier pour racheter au-dehors le capital circulant dont on a besoin. Vouloir empêcher cette exportation, ce seroit condamner les habitans à l'inaction, et à la famine qui en seroit la suite.

CHAPITRE VIII.

Comment la division du travail est limitée par l'étendue des capitaux.

Maintenant, Messeigneurs, que vous connoissez plus en détail les différens élémens du capital, vous sentirez mieux la vérité de cette observation annoncée au chapitre premier de ce Livre, que toute production suppose nécessairement un capital. Or s'il en est ainsi, il s'ensuit que la division du travail ne peut point faire des progrès sans une augmentation de capital. Avant cette époque où le travail d'une nation commence à se diviser, chacun ne travaille que pour ses propres besoins, à mesure qu'ils se font sentir: mais du moment que la division du travail s'introduit, l'homme qui se borne à une occupation exclusive, travaille infiniment plus pour les besoins des autres que pour les siens; il ne peut donc pourvoir à la plupart de ses besoins qu'en échangeant son produit contre celui de beaucoup d'autres personnes. Or cet échange ne peut se faire à moins qu'il n'ait eu le tems, non-seulement d'achever son produit, mais en-

core de le vendre. Il faut donc qu'au moins, jusqu'à ce qu'il ait pu venir à bout de ces deux choses, il ait eu en son pouvoir un capital pour le faire subsister et lui fournir en outre les matériaux et les instrumens nécessaires à son ouvrage. Mettons le cas, que dans un village de Russie, où la division du travail n'ait point existé jusque-là, un paysan ait l'idée de borner son travail à forger des ustensiles de fer et de se constituer le forgeron du village. Il ne pourra pas se vouer à cette occupation particulière, s'il ne possède pas, ou s'il ne peut pas emprunter quelque part, une provision faite par avance, de fer, de charbon, d'outils et surtout de subsistances, jusqu'à ce que les ustensiles qu'il veut fabriquer, puissent être, non-seulement achevés, mais encore vendus.

De même que l'accumulation d'un capital est un préalable nécessaire à la division du travail industriel, ce travail ne peut recevoir de subdivisions ultérieures qu'à proportion que les capitaux se sont préalablement accumulés de plus en plus. A mesure que le travail vient à se subdiviser, la quantité de matériaux qu'un même nombre de personnes peut mettre en œuvre, augmente

dans une proportion très-forte. Si dix-huit ouvriers, travaillant séparément, ne faisoient par jour que 20 épingles chacun, c'est-à-dire 360 épingles, pesant à peine 6 zolotniks, six zolotniks de cuivre suffiroient pour les occuper journellement. Mais si, au moyen de la division du travail, les dix-huit ouvriers font par jour 86,400 épingles, c'est-à-dire 240 fois 360 épingles, il leur faut journellement 15 livres de cuivre, qui sont 240 fois 6 zolotniks.

Voilà un exemple qui montre comment la subdivision d'un métier exige un plus grand capital sous la forme de matériaux. Pour ce qui est des autres élémens du capital, il paroîtroit d'abord que la subdivision du travail n'en exige pas plus qu'auparavant. A la vérité, dix-huit ouvriers réunis dans un même atelier, ne consomment pas plus de subsistances que dix-huit ouvriers travaillant chacun séparément; ils n'occupent pas un plus grand local, ils n'emploient pas plus d'outils: au contraire, leur réunion diminue la dépense à l'égard de ces articles. Cela est vrai, jusqu'à un certain point; mais si l'un de ces artisans veut établir une fabrique et réunir ses dix-sept camarades dans son atelier, il lui faut un ca-

pital dix-sept fois plus considérable en constructions, en outils et en subsistances, que celui dont il avoit besoin lorsqu'il travailloit seul. Ainsi il ne suffit pas que le capital nécessaire à la subdivision des métiers se trouve exister dans la société; il faut encore qu'il soit accumulé dans les mains des entrepreneurs, en portions assez considérables pour les mettre en état de former des entreprises. D'ailleurs, comme par la subdivision des métiers la tâche de chaque ouvrier se trouve successivement réduite à un plus grand degré de simplicité, il arrive qu'on invente une foule de nouvelles machines pour faciliter et abréger le travail. A mesure donc que la division des métiers va en s'étendant, il faut, pour qu'un même nombre d'ouvriers soit constamment occupé, un capital toujours plus considérable en outils. Enfin le nombre des ouvriers augmente en général dans chaque métier, en même tems qu'y augmente la division du travail, ou plutôt c'est l'augmentation de leur nombre qui les met à portée de se classer et de se subdiviser de cette manière. Ainsi, à mesure que la division fait des progrès, il faut aussi un capital plus considérable en constructions et en subsistances.

En vous parlant des bornes que la nature des choses met à la division du travail, je n'ai pu vous citer que celles qui résultent de la nature des travaux et de l'étendue du marché. Ajoutez-y maintenant les limites que l'étendue des capitaux lui prescrit, et pénétrez-vous fortement de cette maxime importante, mais souvent oubliée, qu'*il est inutile d'encourager l'industrie, si le capital ne suffit pas pour l'avancer.*

CHAPITRE IX.

De quelle manière se forment les capitaux.

Quand le fonds qu'un homme possède, suffit tout au plus pour le faire subsister pendant quelques jours ou quelques semaines, il est rare qu'il songe à en tirer un revenu. Il le consomme, en le ménageant le plus qu'il peut.

Mais quand un homme a par devers lui un fonds suffisant pour le faire vivre des mois et des années, il cherche naturellement à tirer un revenu de la majeure partie de ce fonds. Il n'en destine à sa consommation que ce qu'il lui en faut pour subsister jusqu'à ce que son revenu commence à lui rentrer; tout le reste est employé de manière à lui rapporter un revenu: c'est-à-dire il le retranche sur son fonds de consommation pour en former un capital.

Ainsi la cause immédiate de la formation et de l'augmentation des capitaux, c'est *l'économie*, et non l'industrie. L'industrie, à la vérité, fournit les richesses qui sont la matière des épargnes que fait l'économie: mais quelqu'effort qu'elle fasse pour produire, le

capital ne peut avoir lieu qu'autant que la consommation détruit moins que l'industrie ne produit. Supposons deux individus qui exercent la même industrie, ou des industries différentes, mais qui donnent un égal profit. L'un est intelligent et laborieux; il gagne le double de ce que l'autre gagne, mais il dépense tout son revenu. L'autre, plus paresseux et moins habile, ne gagne que la moitié, mais il en économise une partie. Au bout d'un certain tems, l'homme paresseux mais économe aura un capital, tandis que l'homme laborieux mais dépensier, malgré la supériorité de sa production, n'en aura point. Appliquez cet exemple à des nations entières, il vous montrera les mêmes résultats. Toutefois il n'en est pas moins vrai, que plus l'industrie produit, plus l'économie peut faire des épargnes.

La forme sous laquelle les capitaux s'accumulent, est absolument indifférente, pourvu qu'ils s'accumulent. Qu'un cultivateur retranche sur sa consommation une portion des grains qu'il a récoltés, elle formera également un capital, soit qu'il l'emploie à ensemencer un champ qui jusque-là restoit inculte, soit qu'il la vende pour prêter à d'autres travailleurs l'argent qu'elle lui aura valu.

Dans le premier cas ce sera un capital en semences; dans le second, ce sera un capital en argent.

Quand le numéraire est introduit chez une nation, la plupart des revenus étant perçus en numéraire, la plupart des capitaux s'amassent aussi sous cette forme : mais comme chaque pièce de monnaie représente la valeur d'une portion de richesses actuellement existante dans la société, il s'ensuit qu'en accumulant du numéraire, on accumule les richesses qu'on peut acheter par son moyen. En épargnant mille roubles sur mon revenu, je m'abstiens de consommer une quantité de richesses quelconques de la même valeur, qui se trouvent exister actuellement dans la société où je vis : alors, si j'emploie moi-même mon capital, je destine à la production une quantité de richesses valant mille roubles; et si je prête mon capital à quelqu'autre personne, je lui délègue le droit de disposer d'une quantité de richesses de pareille valeur. Du moment que cette valeur est réalisée, que le possesseur de l'argent l'échange contre les richesses auxquelles cet argent lui donnoit droit, il cesse de représenter ces richesses et en va représenter d'autres qui sont encore dans la

circulation, c'est-à-dire qui peuvent encore s'acheter et se vendre.

Les individus qu'un capital productif fait subsister, sont toujours des travailleurs industriels qui reproduisent ce capital avec profit (1). Ainsi toute épargne, tout accroissement de capital, prépare un revenu annuel, non-seulement au propriétaire qui l'emploie ou qui le prête à intérêt, mais à tous les travailleurs dont l'industrie est mise en mouvement par cette portion de capital.

Vous voyez qu'un homme qui augmente son capital par son économie, peut être regardé comme le fondateur d'une maison d'industrie, où une société d'hommes laborieux seroit nourrie à perpétuité des fruits de son travail. Je dis, à perpétuité, car un principe très-puissant garantit pour toujours la destination d'un capital productif: c'est l'intérêt direct et évident de chaque individu auquel ce capital pourroit jamais appartenir dans la suite. Aucune portion n'en peut être détournée sans qu'il en résulte une perte évidente pour le propriétaire. Celui qui cesse

(1) Il n'en est pas de même des capitaux improductifs, quoique ceux-ci donnent également une rente au propriétaire qui les prête. Voyez le chap. III, de ce Livre, p. 263.

d'employer un capital à la production, en change la nature et le transforme en fonds de consommation: or dès-lors, non-seulement il ne donne plus de revenu, mais il s'anéantit tôt ou tard.

Ce sont sans doute ces considérations qui ont dicté l'utile testament de Franklin. Tout laborieux qu'il étoit, Franklin dans sa jeunesse avoit senti le besoin: il a laissé à sa mort une somme de 8000 roubles environ (1), pour être prêtée à intérêt à des artisans d'une capacité et d'une conduite éprouvée, mais sans fortune. Au bout de dix années, le même capital, accru des intérêts, est prêté à d'autres artisans; de manière qu'après avoir successivement accoutumé au travail et mis dans l'aisance un grand nombre de personnes, ce legs doit au bout de cent ans s'élever à une somme de plus d'un demi-million de roubles. Il est impossible de concevoir une disposition testamentaire capable de produire une plus grande masse de bonheur.

---

(1) Je crois n'avoir plus besoin de vous rappeler que toutes les fois que j'évalue des sommes en monnaie russe, c'est toujours la *monnaie actuelle d'argent* qu'il faut entendre, à moins que le contraire ne soit expressément indiqué. Cet avis se trouve déjà dans l'Introduction générale, p. 107.

Vous venez de voir que les capitaux se forment et s'augmentent par l'économie: ainsi vous sentez bien que s'ils diminuent et se détruisent, cet effet ne peut être attribué qu'à la *dissipation* ainsi qu'à l'*impéritie* ou à la conduite imprudente des personnes qui en dirigent l'emploi.

Celui qui place une partie de son revenu en capital, augmente, pour sa part, le capital national. Celui qui place son revenu en entier en consommations, empêche, pour sa part, l'augmentation du capital national, mais il ne le diminue pas. C'est ce que fait le *dissipateur*, qui, en dépassant les bornes de son revenu, entame son capital. Semblable à un homme qui détourne à quelque usage profane les revenus d'une fondation pieuse, il paye des salaires à la fainéantise avec ces fonds que la frugalité de ses pères avoit, pour ainsi dire, consacrés à l'entretien de l'industrie. De même que l'homme frugal et rangé est un bienfaiteur de la société, le dissipateur est un fléau public.

Heureusement la profusion des individus ne peut jamais beaucoup influer sur la fortune d'une grande nation, la prodigalité des uns se trouvant toujours plus que compensée par la frugalité des autres. Le principe qui

nous porte à dépenser, c'est la passion pour les jouissances actuelles ; passion vive à la vérité, mais qui est en général passagère et accidentelle. Mais le principe qui nous porte à épargner, c'est le désir d'améliorer notre sort ; désir calme, à la vérité, mais qui naît avec nous et ne nous quitte qu'au tombeau. Or une augmentation de fortune est le moyen par lequel la majeure partie des hommes se propose d'améliorer son sort ; et la voie la plus simple et la plus sûre d'augmenter sa fortune, c'est d'épargner et d'accumuler une partie de ce qu'on gagne. Ainsi, quoique le principe qui porte à dépenser, l'emporte presque dans tous les hommes en certaines occasions, cependant, en prenant en somme tout le cours de leur vie, il semble que le principe qui porte à l'économie, non-seulement prévaut à la longue, mais prévaut même extrêmement.

Les effets de l'*impéritie* dans la conduite des affaires sont souvent les mêmes que ceux de la profusion. Toute entreprise imprudente ou malheureuse en agriculture, en mines, en pêcheries, en manufactures et en commerce, tend de même à diminuer les fonds destinés à l'entretien de l'industrie. Dans une entreprise de cette nature, le ca-

pital, à la vérité n'est consommé que par des travailleurs industriels ; cependant, comme la manière imprudente dont on les emploie fait qu'ils ne reproduisent point la valeur entière de leur consommation, il en résulte toujours quelque diminution dans la masse des capitaux de la société.

Mais de même que la profusion de certains particuliers est plus que compensée par la frugalité des autres, de même aussi les entreprises heureuses et bien combinées l'emportent de beaucoup sur les entreprises imprudentes ou malheureuses. Malgré toutes les plaintes sur la fréquence des banqueroutes, les gens qui tombent dans ce genre d'infortune, ne font qu'une bien petite partie dans le nombre total des personnes engagées dans les entreprises industrielles ; ils ne font peut-être pas plus d'un sur mille. La banqueroute est une des plus grandes calamités et des plus fortes humiliations à laquelle puisse être exposé un innocent. Aussi la plupart des entrepreneurs prennent-ils bien toutes leurs précautions pour l'éviter.

Les nations ne s'appauvrissent jamais par la profusion et l'impéritie des particuliers, mais quelquefois bien par celles de leurs gouvernemens. Quand les dépenses du gou-

vernement consomment une si grande portion de la totalité des revenus, que les particuliers sont forcés d'entamer leurs capitaux, toute la frugalité et la sage conduite des individus ne suffiront jamais à compenser les vides qu'une pareille dissipation forcée occasionne dans le produit annuel.

Si les gouvernemens de l'Europe n'ont pas tous porté leurs profusions jusqu'à cet excès, la plupart d'entr'eux doivent cependant s'accuser d'avoir retardé les progrès de l'opulence nationale par une foule de dépenses aussi excessives qu'inutiles. L'expérience nous fait pourtant voir que l'économie et la sage conduite privées ont suffi pour balancer toutes ces profusions; car, dans la plupart des pays de l'Europe, la richesse nationale s'est évidemment accrue depuis plusieurs siècles. Ainsi cet effort constant, uniforme et jamais interrompu de tout individu pour améliorer son sort, ce principe qui est la source primitive de l'opulence publique et privée, a souvent assez de puissance pour maintenir, en dépit des folies du gouvernement et des erreurs de l'administration, le progrès naturel des choses vers une meilleure condition. Semblable à ce principe inconnu de la vie que portent en eux les

espèces animales, il rend souvent la santé et la vigueur au corps social, non-seulement malgré la maladie, mais même en dépit des ordonnances d'un médecin ignorant.

Cependant cet effort des particuliers a besoin d'être protégé par la loi. Ce n'est que là où les propriétés sont assurées, où l'emploi des capitaux est abandonné aux choix de ceux qui les possèdent; ce n'est que là, dis-je, que les particuliers seront encouragés à se soumettre aux privations les plus dures pour compenser par leurs épargnes les retards que la profusion du gouvernement peut avoir apportés aux progrès de la richesse nationale. Si l'Angleterre, malgré ses guerres ruineuses, est parvenue à un haut degré d'opulence; si, malgré les contributions énormes dont le peuple y est chargé, son capital s'est pourtant accru dans le silence par l'économie des particuliers, il ne faut attribuer ces effets qu'à la liberté des personnes et à la sûreté des propriétés qui y règnent, plus que dans aucun autre pays de l'Europe, la Suisse exceptée.

L'accroissement du capital national de la Russie pendant le cours du siècle dernier, est un phénomène d'autant plus remarquable, que ces causes n'y exercent leur bénigne influence que dans un cercle fort étroit. Cependant,

combien de villes bâties, combien de terres améliorées, combien d'usines et de manufactures établies, combien de ports, de routes et de canaux construits, combien de branches de commerce exploitées depuis le temps de Pierre-le-Grand ! Et tous ces capitaux ont été créés et accumulés au milieu des guerres presque continuelles que la Russie a soutenues contre la Suède, la Pologne, la Prusse, la Turquie, la Perse et la France ; nonobstant la peste de Moscou et les ravages exercés par la horde de Pougatchef (1) ; en dépit du luxe toujours croissant d'une cour somptueuse et d'une noblesse inclinée à la dissipation. Le revenu national a suffi, non-seulement à couvrir toutes ces dépenses, mais encore à fonder cette foule d'établissemens d'éducation, d'instruction et de bienfaisance qui honorent cet Empire ; il a suffi pour doubler ou tripler l'armée, pour créer et entretenir une marine res-

(1) L'invasion de Buonaparte et ses suites sont encore trop récentes pour entrer dans ce tableau ; elles ont sans doute causé un mal infini à notre industrie, mais peut-être ce mal est-il compensé par l'énergie que ces désastres ont réveillée dans la nation. En évaluant les sources de la prospérité nationale, on se tromperoit grandement si l'on vouloit tout calculer par des chiffres : telle force morale qu'un peuple acquiert, vaut bien quelques millions de roubles qu'il sacrifie.

Digitized by Google

pectable sur deux mers : et toutes ces dépenses déduites, il a pu fournir encore des épargnes pour grossir le capital national.

Malgré ces progrès rapides, le capital existant en Russie est loin d'être proportionné à l'accroissement de l'industrie nationale. En conséquence, cette industrie s'aide du crédit des nations étrangères qui sont plus riches que la Russie. Les marchandises qui s'importent chez nous, sont livrées à crédit à nos marchands ; celles qu'on exporte, se payent au contraire partie d'avance, partie à la livraison. C'est un désavantage pour la Russie, car les prix respectifs sont en raison de la nature des payemens : nous achetons plus cher les marchandises étrangères qu'on nous cède à crédit, et nous vendons meilleur marché les produits russes qu'on nous paye d'avance. Mais ce désavantage est plus que compensé par la circonstance de pouvoir garder plus longtemps nos capitaux, et de pouvoir employer ceux que les étrangers nous avancent. Dans ce moment, la Russie se range encore parmi les nations emprunteuses ou pauvres, parce que son capital ne suffit pas pour faire aller toutes ses entreprises industrielles ; mais elle n'est pas fort éloignée de l'époque où elle pourra se passer du secours de l'étranger et où elle deviendra

indépendante (1). Sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, la situation de la Russie est semblable à celle des États-Unis de l'Amérique : l'état de développement et de croissance dans lequel ces deux pays se trouvent, les porte à aspirer le plus qu'ils peuvent de capitaux étrangers, et ces capitaux se fixent et se réalisent chez eux en améliorations, en constructions, en machines et en instrumens de toute espèce qui servent à créer un surplus de produit ou à enrichir la nation.

Quoiqu'il soit incontestable que le capital de la Russie s'est augmenté prodigieusement depuis un siècle, il n'en est pas moins vrai qu'il se seroit encore bien autrement accru, si toutes les classes des habitans de ce vaste Empire avoient joui de la sûreté des propriétés et de la liberté d'employer à leur gré leurs facultés personnelles et leurs capitaux. Nos esclaves accumulent rarement : d'un côté la crainte de se voir enlever leurs épargnes, les rebute ; de l'autre, la perspective d'être nourris par leurs maîtres, quand l'âge ne leur permet plus de travailler, étouffe en eux cette inquiétude salutaire sur l'avenir, qui porte les hommes libres à retrancher sur leurs jouissan-

(1) Comparez le Chap. V. de ce Liv. p. 276.

ces actuelles, afin de se ménager des ressources pour la vieillesse et contre l'infortune. Lorsque cette inquiétude les surprend quelquefois, au lieu de rendre productifs les fonds qu'ils ont sous leurs mains, ils les convertissent en or et en argent, et les retirent de la circulation. Je crois n'avoir pas besoin d'ajouter, Messeigneurs, qu'en parlant ainsi de la situation de nos esclaves, je n'ai en vue que la majorité des individus. Toute règle a ses exceptions, et je ne serois pas embarrassé à vous citer un grand nombre de paysans russes qui ont accumulé des fonds considérables et qui les font valoir avec beaucoup d'intelligence. Mais ces exemples ne sont pas fréquens, tandis qu'une conduite opposée est presque générale.

Les classes qui contribuent le plus chez nous à l'accroissement de la richesse nationale par le moyen de l'économie, ce sont celles des entrepreneurs d'industrie, surtout dans le tiers-état. C'est principalement chez eux que les capitaux s'accumulent, et avec une rapidité d'autant plus grande qu'ils joignent pour la plupart à l'industrie la plus active, une frugalité inconnue en d'autres pays. Les fortunes immenses qu'on voit naître en peu d'années sous leurs mains, expliquent suffisamment le phénomène de l'accroissement rapide du ca-

pital national. Toutes les mesures du gouvernement qui contribuent à rendre ces classes utiles de citoyens plus nombreuses, et à les délivrer de toute gêne dans l'emploi de leurs capitaux, sont autant de moyens infaillibles pour avancer l'accroisement du capital national.

LIVRE TROISIÈME.

DE LA DISTRIBUTION PRIMITIVE DU PRODUIT ANNUEL, OU DES REVENUS.

CHAPITRE PREMIER.

Idée de la distribution primitive, et comment elle diffère de la distribution secondaire.

Jusqu'ici, Messeigneurs, nous avons tâché de connoître les lois qui règlent la production et l'accumulation des richesses : maintenant il s'agit d'examiner *de quelle manière le produit annuel se distribue parmi les membres de la société.* Vous savez ce que c'est que le *produit annuel* (1) ; vous connoissez les sources de production ; vous avez vu comment elles concourent, chacune en ce qui les concerne, à la production ; comment elles se joignent pour produire ; enfin vous avez reconnu qu'il n'est nullement nécessaire qu'elles

(1) Voyez p. 248.

se trouvent réunies dans les mêmes mains (1). Je vous dirai maintenant que, dans tout pays avancé en richesse et en civilisation, il arrive plus fréquemment de les voir séparées que réunies, et qu'ainsi les *travailleurs industriels*, les *capitalistes* et les *propriétaires fonciers* forment trois classes distinctes de la société.

Cependant il n'en a pas toujours été ainsi. Dans l'enfance des sociétés, ou chez les peuples chasseurs, la terre n'est la propriété de personne, et on n'y distingue ni riches ni pauvres, chacun ne gagnant par son travail que sa propre subsistance, et une subsistance très-chétive. Ainsi chez ces peuples il n'y a qu'une seule source de production en activité, savoir le travail; tout le produit annuel lui est dû, et la nation entière se compose de *travailleurs*.

C'est chez les peuples pasteurs que l'inégalité des fortunes s'introduit. Lorsqu'elle commence, celui-là est riche, qui après avoir pourvu à sa consommation, possède encore du superflu; et celui-là est pauvre, qui n'a pas par devers lui de quoi subsister pendant qu'il travaillera, et jusqu'à ce que son produit soit achevé et susceptible d'être consommé ou échangé.

(1) p. 258.

Or comme tout homme est forcé de consommer avant de pouvoir fournir un produit, le pauvre se trouve dans la dépendance du riche, et ne peut ni vivre ni travailler s'il n'obtient de lui des denrées déja existantes, qu'il promet de lui restituer quand son produit sera achevé. Ces prêts ne peuvent être gratuits, car l'avantage en seroit tout du côté du pauvre, tandis que le riche ne seroit point intéressé à les conclure. Pour l'y faire consentir, il a fallu convenir que le propriétaire du superflu accumulé ou du fonds, retireroit une rente ou un profit proportionné à ses avances. Dès que les capitalistes ont pu accroître leurs fonds de cette manière sans travailler eux-mêmes, ils ont multiplié autant qu'ils ont pu de pareils prêts, et ils se sont bien gardés de suspendre la faculté productive de leurs capitaux en les laissant chômer, ou de la détruire en les consommant.

L'usage a réservé le nom de *capitalistes* aux seuls propriétaires du numéraire accumulé; mais dans sa véritable signification ce terme comprend les possesseurs de toute masse accumulée de richesses destinée à la production. Les peuples pasteurs souvent ne connoissent pas l'usage du numéraire, et cependant il y a des capitalistes parmi eux, et de

gros capitalistes ; car des troupeaux nombreux, quand ils sont employés à multiplier les richesses du pâtre, composent des capitaux plus réels que le numéraire, qu'il faut d'abord échanger contre d'autres richesses pour pouvoir l'employer à la production. Ainsi, chez les peuples pasteurs, deux sources concourent à la production : le produit annuel est dû au travail et aux capitaux, et la nation se compose de *travailleurs* et de *capitalistes*.

Si la classe des capitalistes s'établit déjà chez les peuples pasteurs, celle des *propriétaires fonciers* ne peut se former que chez les peuples agricoles, car c'est alors seulement que chacun sent le besoin de diviser le territoire de la société et de s'en approprier la portion qu'il peut mettre en culture. Les capitalistes seuls sont en état de faire les avances nécessaires pour cette nouvelle industrie : ainsi le terrain qu'habite la nation, leur tombe exclusivement en partage.

Dès l'instant que le sol d'un pays est divisé en propriétés privées, les capitalistes et les travailleurs qui n'en ont point obtenu, ne peuvent entreprendre de travaux agricoles à moins que quelque propriétaire ne leur cède l'usage de son terrain ; or les propriétaires n'auroient aucun intérêt à le faire, s'ils n'en

retiroient aucun profit. Ils demandent donc une rente, même pour le produit spontané de la terre, et se constituent de cette manière un revenu indépendant de leur propre travail.

Restent les habitans du pays qui ne sont ni travailleurs industriels, ni capitalistes, ni propriétaires. Comme cette classe de la société ne participe point aux sources de production, elle ne peut exister que par l'échange de ses *services* contre les richesses qui sont la propriété des trois autres classes : elle comprend celle des *salariés*.

C'est ainsi que toute nation agricole, relativement à la distribution du produit annuel, se trouve divisée en quatre classes, dont trois possèdent les sources de production, tandis que la quatrième n'y a point de part. Cette distinction des membres de la société en *travailleurs industriels*, *capitalistes*, *propriétaires* et *salariés*, non-seulement se maintient dans toutes les périodes suivantes de sa prospérité, mais elle devient plus forte et plus tranchante à mesure que la richesse et la civilisation font des progrès. Plus il est facile aux capitalistes et aux propriétaires de retirer un revenu de leurs capitaux et de leurs terres sans travailler eux-mêmes, plus ils se reposent sur la classe des travailleurs du soin de les faire

valoir. Cependant il ne s'ensuit pas que les sources de production se trouvent nécessairement et constamment séparées : le capitaliste est souvent propriétaire ; l'un et l'autre emploient souvent eux-mêmes leurs capitaux et leurs terres ; enfin tous peuvent être en même temps salariés.

Tout produit est d'abord la propriété du producteur et de celui qui lui a fourni les moyens de produire. Or comme le produit annuel d'une nation prospérante est dû au concours des trois sources de production, il s'ensuit que ce produit appartient exclusivement aux trois premières classes qui possèdent ces sources. Chacune, en raison de la part qu'elle aura prise à la production, pourra prétendre à une part du produit, qui se trouvera ainsi partagé entre les travailleurs industriels, les propriétaires fonciers et les capitalistes.

C'est ce partage, Messeigneurs, qu'on appelle la *distribution primitive* du produit annuel. Pour vous en former une idée, écartez pour un moment celle de l'argent, et figurez-vous un pays où les salaires du travail et les rentes des capitaux et des terres fussent perçus dans les richesses mêmes qui seroient le produit de la coopération des trois sources de production. Dans un tel pays, un fermier que

nous supposons avoir emprunté le capital circulant employé dans son entreprise, payeroit en produits de sa culture, et le salaire à ses ouvriers, et la rente au propriétaire, et les intérêts au capitaliste. Ainsi la quantité de blé qu'il auroit produite, se trouveroit partagée en trois portions; et il en seroit de même des productions de toute autre entreprise industrielle: le fabricant partageroit de la même manière les denrées qu'il auroit fabriquées, et le marchand, celles qui seroient l'objet de son commerce.

Par cette distribution primitive, la totalité des propriétaires, des capitalistes et des travailleurs se trouveroient avoir perçu chacun sa part du produit total; mais chacun aussi ne seroit pourvu que d'une seule espèce de produits, savoir de celle à la confection de laquelle il auroit concouru. Cependant leurs besoins ne se bornent pas à une seule denrée: ainsi chacun d'eux, en mettant peut-être de côté la portion qu'il croiroit pouvoir consommer, échangeroit le reste contre d'autres denrées ou contre des services. Cet échange constitue la *distribution secondaire* ou la *circulation.*

Par la distribution primitive le produit annuel se repartit seulement parmi les travail-

leurs industriels, les capitalistes et les propriétaires fonciers; les salariés n'y ont aucune part. Vous voyez donc que cette dernière classe ne peut se procurer les produits matériels ou les richesses dont elle a besoin, que par la circulation, c'est-à-dire en les achetant par ses services des individus des trois premières classes. Du moment que le numéraire est introduit chez une nation, ces trois classes elles-mêmes ne reçoivent leur part du produit annuel que par la circulation; car alors le fermier, par exemple, n'acquitte plus en blé les salaires et les rentes qu'il doit; il ne retient pas même son revenu à lui en blé: excepté cette portion qu'il lui faut pour sa subsistance, il vend le tout, paye les salaires et les rentes en argent, et achète avec de l'argent les autres objets de sa consommation. Cette circonstance est cause sans doute qu'il nous est un peu plus difficile de nous faire une idée de la distribution primitive; mais pour cela elle n'en existe pas moins réellement. Les lois d'après lesquelles elle s'opère, nous occuperont dans ce troisième Livre; celles qui règlent la circulation, seront l'objet du Livre suivant.

CHAPITRE II.

Revenu — primitif et secondaire.

La part que chacune des trois classes propriétaires des sources de production, ou chaque individu de ces classes, obtient du produit annuel, s'appelle son *revenu.*

Ainsi tout revenu provient en dernière analyse, ou d'un travail industriel, ou d'un capital, ou d'un fonds de terre. Ce sont ces trois sources de production qui fournissent le revenu *primitif* de la société, celui qui résulte d'une production matérielle. Le revenu de la quatrième classe, des salariés, est toujours dérivé de l'une ou de l'autre de ces espèces de revenu primitif, ou de toutes les trois ensemble : c'est pour cela qu'on l'appelle le revenu *secondaire.* Tous les impôts, et tous les revenus fondés sur les impôts, tels que les appointemens et les pensions que paye l'Etat, sont dérivés du revenu primitif.

Ce revenu prend différens noms. Or comme c'est une chose extrêmement importante dans l'étude des sciences que d'attacher des idées précises aux termes qui désignent les notions fondamentales, quoique je vous aie déjà fait connoître les différentes espèces de revenu pri-

mitif (1), j'en ferai encore une fois l'énumération, et je tâcherai de les définir aussi brièvement et aussi complètement qu'il me le sera possible.

La première source de production, c'est le *travail industriel;* les propriétaires de cette source sont les *travailleurs industriels.* Leur revenu se nomme *salaire de l'industrie*, ou simplement *salaire*, quand il n'y a pas à craindre qu'on le confonde avec le salaire du travail immatériel qui est le revenu des salariés. Le salaire de l'industrie est un revenu primitif; celui du travail immatériel est un revenu secondaire.

La seconde source de production comprend les *capitaux.* Les propriétaires de cette source sont appelés *capitalistes;* leur revenu se nomme *rente de capital.* Cette rente est de deux espèces, selon la nature des capitaux auxquels elle doit son origine: celle d'un capital *fixe* s'appelle un *loyer;* celle d'un capital *circulant*, un *intérêt.* La rente du capital est un revenu primitif, toutes les fois qu'elle est payée d'un capital employé à la production; elle est un revenu secondaire quand elle

(1) Voyez p. 259.

est payée pour l'usage d'un fonds destiné à la consommation (1).

La troisième source de production, ce sont les *fonds de terre ;* ils appartiennent aux *propriétaires fonciers.* Leur revenu s'appelle la *rente foncière* ou le *fermage.* Cette rente est un revenu primitif, toutes les fois qu'elle est payée d'un terrain employé à la production ; elle est un revenu secondaire lorsqu'elle est payée pour l'usage d'un terrain qu'on destine à un usage improductif, comme de servir de parc, de jardin d'agrément, etc.

Outre ces trois espèces de revenus simples, il existe encore un revenu mixte, qui tient à la fois du salaire et de la rente du capital. Vous savez, Messeigneurs, que les travailleurs industriels se divisent en deux classes, celle des *entrepreneurs* qui travaillent pour leur propre compte, et celle des ouvriers qui louent leur travail aux entrepreneurs. Le travail de l'entrepreneur consiste à diriger l'emploi du capital ; ainsi son revenu se règle sur

(1) *Smith* range la rente du capital parmi les revenus secondaires. (*Vol. I. p.* 79.) S'il en étoit ainsi, la rente foncière seroit aussi un revenu secondaire, toutes les fois que le propriétaire foncier ne la gagneroit pas par son propre travail, mais par celui d'un fermier ; chose dont Smith lui-même soutient le contraire.

d'autres principes que celui de l'ouvrier. Le salaire de ce dernier est simplement un salaire d'industrie; en conséquence il se proportionne sur la nature et la quantité du travail que fait l'ouvrier : le revenu de l'entrepreneur, au contraire, se mesure sur la valeur du capital qu'il emploie. Le défaut d'un terme particulier pour désigner ce revenu, a été la cause de bien des méprises : les uns l'ont regardé simplement comme un salaire; les autres l'ont pris en entier pour une rente; cependant il se compose de l'un et de l'autre : nous l'appellerons le *profit de l'entrepreneur* (1). Ce profit est toujours un revenu primitif.

---

(1) C'est à regret que je me sers d'un terme si ambigu; mais il est généralement reçu, et je n'en ai point trouvé d'autre qui fût plus analogue. Le mot *profit*, dans sa véritable acception, désigne le *gain* que fait le producteur, ou l'excédent qu'il obtient dans la vente de ses produits, au-delà de leur prix nécessaire; dans ce sens il est opposé à celui de *perte*. (Voyez l'Introduction générale, p. 96.) Pour éviter la confusion des mots, j'ai eu soin de distinguer le *gain* de l'entrepreneur de son *profit*, même de son *profit net*.

Smith n'admet que trois espèces de revenus : il confond le profit de l'entrepreneur et la rente du capital dans un seul revenu qu'il appelle *profits des fonds (profits of stock)*. Si c'est pour la raison que la plupart des entrepreneurs sont en même tems capitalistes, la même raison auroit dû

Vous voyez que les trois sources de production donnent lieu à quatre espèces de revenus:

L'industrie de l'ouvrier fait naître le *salaire de l'ouvrier*;

Les capitaux sont la source de la *rente du capital*;

Les fonds de terre produisent *la rente foncière*;

Enfin l'industrie de l'entrepreneur produit le *profit de l'entrepreneur.*

Chacun de ces revenus peut exister séparément; ainsi il se peut que *l'ouvrier* ne gagne que son salaire, que le *capitaliste* et le *propriétaire* ne gagnent que leurs rentes, et que *l'entrepreneur* ne gagne que son profit.

Ces revenus peuvent encore se trouver réunis dans les mêmes mains. L'entrepreneur est souvent capitaliste, et quelquefois proprié-

---

l'engager à comprendre sous une seule dénomination le profit de l'entrepreneur et la rente foncière; car très-souvent les cultivateurs en chef sont en même tems propriétaires fonciers. L'embarras dans lequel Smith s'est jeté, faute d'avoir distingué deux revenus absolument différens, n'a pas échappé à tous ses commentateurs; Say nommément l'a relevé: mais comme cet écrivain ne sépare pas entièrement ses revenus, et qu'il regarde comme *profit net* de l'entrepreneur ce qui n'est que son profit courant, l'obscurité qui couvre la théorie de ce profit n'en a été que moindre.

taire ; alors il retire, outre son profit d'entrepreneur, la rente d'un capital ou celle d'un fonds de terre. Quelquefois même l'entrepreneur est encore ouvrier par dessus tout cela ; dans ce cas il réunit toutes les sources de production, et il en retire toutes les différentes espèces de revenus. Les capitalistes et les propriétaires qui n'emploient pas eux-mêmes leurs capitaux et leurs terres, n'en retirent que les rentes ; c'est pourquoi on les distingue par le nom de *rentiers*.

Quelques exemples vous feront mieux comprendre comment les différens revenus se réunissent dans les mêmes mains.

Il est rare de voir des commerçans et des manufacturiers s'établir comme chefs d'entreprises sans qu'ils aient un capital quelconque à eux. Ils sont à la fois entrepreneurs et capitalistes.

Dans tout pays, un grand nombre de propriétaires exploitent leurs terres au moyen de leurs propres capitaux : ils sont à la fois entrepreneurs, capitalistes et propriétaires.

Souvent un ouvrier possède un petit capital suffisant pour acheter des outils et des matières, et pour subsister jusqu'à ce qu'il puisse porter son ouvrage au marché. Quand un pareil ouvrier travaille pour son propre compte,

il est à la fois entrepreneur, capitaliste et ouvrier.

Les cultivateurs libres qui existent en Russie, en conséquence de l'édit bienfaisant du 20 février 1803, cultivent de leurs mains et avec leurs capitaux, les terres qu'ils ont achetées de leurs maîtres: ils réunissent à la fois les quatre différens caractères d'entrepreneur, d'ouvrier, de propriétaire et de capitaliste. Ainsi leur produit doit leur rapporter le profit du premier, le salaire du second, la rente du propriétaire et celle du capitaliste.

CHAPITRE III.

De quelle manière et suivant quelles proportions se fait la distribution primitive.

Examinons maintenant le mécanisme par lequel le produit annuel se distribue parmi les trois classes propriétaires des sources de production. Notre première question sera de savoir laquelle d'entr'elles se charge de cette distribution ? Ce ne peut être que la classe qui fait valoir les sources de production, parce que c'est elle qui en recueille originairement le produit. Or comme ce sont les entrepreneurs qui louent les fonds de terre, les capitaux et les ouvriers ; comme ce sont eux qui les emploient, et entre les mains desquels le produit se trouve au moment de sa création, ce sont eux aussi qui le distribuent. L'entrepreneur est l'intermédiaire entre toutes les classes propriétaires des sources de production, et entre celles-ci et les consommateurs ; il est le centre de tous leurs rapports, il administre l'œuvre de la production : aussi tout revenu primitif est payé par un entrepreneur, excepté le profit de celui-ci, qu'il reçoit des consommateurs de ses produits.

Comme ce ne sont pas les produits mêmes que les entrepreneurs distribuent, mais leur valeur, qui est représentée par le numéraire, vous sentez bien qu'il n'est pas nécessaire qu'une production soit entièrement achevée pour que les ouvriers et les rentiers dont les facultés ont concouru à la créer, en obtiennent chacun leur part. Il y a telle marchandise qui demande plusieurs années pour être achevée et susceptible d'être échangée : cependant le salaire des ouvriers est ordinairement payé à la fin de la semaine, la rente du capital et la rente foncière le sont au bout de l'année et quelquefois à des époques plus rapprochées. Le chef d'industrie fait l'avance de cette distribution, peut-être au moyen des avances que lui-même a obtenues du capitaliste ; et il en est remboursé, plus son profit, par celui qui achète le produit. Si le produit est tel qu'on peut l'appliquer à la consommation, c'est un consommateur qui l'achète ; s'il exige encore d'autres préparations, c'est un second entrepreneur qui l'acquiert. Celui-ci, à son tour, est peut-être remboursé par un troisième de ce qu'il a payé au premier, plus la valeur que le produit a reçu en passant par ses mains ; jusqu'à ce qu'enfin le dernier entrepreneur dans l'échelle de la production,

qui est pour l'ordinaire un marchand en détail, soit remboursé par le consommateur de la totalité de ses avances, plus la dernière valeur que lui-même a ajoutée à la marchandise.

Dans le cas où vous auriez besoin d'un exemple, suivez la production d'une marchandise quelconque, d'une pièce de toile, si vous voulez; vous verrez que longtems avant de passer dans les mains des consommateurs, les différentes portions de sa valeur sont allées former le revenu d'une foule de gens propriétaires des sources de production.

Vous trouverez d'abord que le lin, qui fait la matière première de la toile, a été lui-même un produit achevé ou une marchandise, lorsqu'il a été vendu par le producteur. Supposons que ce producteur ait été un fermier qui ait exploité sa ferme avec un capital emprunté: du moment où ses ouvriers ont commencé à labourer la terre pour la rendre propre à recevoir la semence du lin, il a dû leur payer leurs salaires; au moment de la récolte, il leur a déjà avancé les salaires d'une année; il a payé l'intérêt annuel au capitaliste et la rente annuelle au propriétaire dont il a emprunté les fonds et loué le terrain; enfin il a fait les avances de sa propre subsistance, ainsi que de tous les outils qu'il a employés à la production.

Toutes ces avances lui sont remboursées par le marchand qui lui achète le lin. Celui-ci, que je suppose encore avoir emprunté les fonds de son commerce, en remplaçant le capital et le profit du fermier, ne fait qu'avancer une valeur qui doit lui être restituée de même. Ces avances s'accroissent sous ses mains par les salaires des commis, des voituriers ou des navigateurs qu'il emploie, par le loyer que lui coûtent les magasins, par l'intérêt des fonds qu'il a empruntés pour faire ce commerce, enfin par les fraix de sa propre subsistance. Ainsi, avant même d'avoir acheté le lin, et jusqu'au moment où il peut le vendre, ce marchand fait la distribution de différens salaires et d'une rente de capital.

Toute cette valeur lui est restituée par le manufacturier. Celui-ci avance de même le salaire à ses ouvriers, et, s'il n'est pas lui-même capitaliste, l'intérêt à celui dont il a emprunté les fonds. Il en est remboursé par le détailleur, qui encore fait les avances d'intérêts, de salaires, de loyer de boutique, etc., jusqu'à ce qu'enfin le consommateur qui lui achète la toile, lui remplace toutes ces avances.

Vous voyez, Messeigneurs, que la valeur de cette toile, avant même que sa matière pre-

mière fût achevée, s'est disséminée par parcelles dans la société, où elle a contribué à former le revenu d'un grand nombre de personnes, parmi lesquelles peut se trouver, sans qu'elle s'en doute, celle même qui a acheté la toile et qui la porte sur son corps. En effet, ce particulier ne peut-il pas être le propriétaire, soit de ce fonds de terre qui a produit le lin, soit de quelque bâtiment qui a servi d'atelier ou de logement aux manufacturiers ou aux commerçans? Ne peut-il pas avoir placé ses capitaux entre les mains d'un fermier, d'un fabricant de toile ou d'un commerçant; ou enfin d'une personne qui n'est rien de tout cela, mais qui a sous-prêté à l'un de ces entrepreneurs, une portion de fonds qu'elle avoit prise à intérêt du consommateur de la toile?

Nous venons de voir *de quelle manière* la distribution primitive s'opère; il nous reste à examiner *suivant quelles proportions* elle se fait. Cette tâche, qui est un peu difficile, nous occupera dans les chapitres suivans; celui-ci n'est destiné qu'à indiquer la loi générale par laquelle se déterminent ces proportions.

Le revenu annuel d'une nation est toujours égal à sa production annuelle; ainsi la gran-

deur du produit annuel détermine la grandeur des quatre sortes de revenus prises ensemble. La valeur entière de tous les salaires, de toutes les rentes, et de tous les profits d'entrepreneur qui se perçoivent annuellement dans une nation, ne peut jamais surpasser la valeur du produit annuel; elle ne peut pas être moindre. Il s'ensuit que plus ce produit sera considérable, plus il y aura de revenus à distribuer.

La part que chacune des sources de production obtient du produit annuel, se règle, comme le prix de toute marchandise à vendre ou à louer, sur le rapport de l'offre à la demande (1). La raison en est simple : c'est que cette part est effectivement le prix payé par les entrepreneurs pour l'usage des terres, des capitaux et du travail, que les possesseurs de ces moyens de production leur louent. La rente foncière est le prix qu'on paye pour l'usage des terres; la rente du capital est le prix des capitaux, et le salaire est celui des facultés industrielles de l'ouvrier. Ainsi, sous ce point de vue, la totalité des propriétaires de ces moyens peut être considérée comme for-

(1) Voyez l'Introduction générale, p. 90.

mant deux partis, dont les intérêts sont absolument opposés : d'un côté se trouvent les propriétaires fonciers, les capitalistes et les ouvriers qui font l'offre des terres, des capitaux et des facultés industrielles qu'ils veulent louer ou prêter ; de l'autre sont les entrepreneurs qui en font la demande. Le prix qu'obtiennent les premiers, se règle sur la proportion qui se trouve entre cette offre et cette demande ; il est plus ou moins élevé, selon que la demande des terres, des capitaux et du travail à louer surpasse l'offre, ou qu'elle en est surpassée.

L'entrepreneur retire son profit de la vente des produits créés par l'emploi des moyens de production qu'il avoit empruntés. Le taux de ce profit se détermine de la même manière que celui des salaires et des rentes, c'est-à-dire par la proportion entre l'offre et la demande ; mais il y a cette différence que l'entrepreneur ne fait pas l'offre d'un travail ou d'un capital à louer, mais d'une marchandise à vendre, marchandise dans laquelle il a placé son travail et le capital dont il a pris la direction. L'offre et la demande des marchandises déterminent leur prix courant, et c'est dans ce prix que l'entrepreneur doit retrouver, non-seulement le capital qu'il a sacrifié pour

produire la marchandise, plus la rente de ce capital, mais encore son profit. Ce profit lui est payé par ceux qui achètent ses produits.

Vous pourriez me demander, Messeigneurs, comment se détermine le taux des revenus dans le cas où celui qui les reçoit et celui qui les paye se trouvent être la même personne? comment se règle par exemple le taux des salaires de l'ouvrier, quand l'entrepreneur est son propre ouvrier; le taux de la rente du capital, quand l'entrepreneur emploie son propre capital; celui de la rente foncière, quand l'entrepreneur cultive sa propre terre; enfin le taux du profit de l'entrepreneur, quand l'entrepreneur est lui-même le consommateur de ses produits?

Dans ce cas, le taux des revenus se proportionne sur celui qui est déterminé par l'offre et la demande, lorsque ces revenus sont reçus et payés par différentes personnes. Par exemple, un entrepreneur de culture qui exploite sa propre terre avec ses propres capitaux, ne vendra pas son blé pour le prix des salaires seulement qu'il a payés à ses ouvriers, plus son profit d'entrepreneur: il évaluera la rente foncière et la rente du capital au taux auquel il auroit dû les payer s'il avoit loué le terrain et emprunté le capital.

De même, un fabricant de drap qui tire de sa propre terre la laine qu'il met en oeuvre dans sa manufacture, calculera la valeur de cette laine comme s'il l'avoit achetée : il y comprendra le profit usité d'un entrepreneur de bergerie ; et en vendant le drap, il évaluera dans le prix de ce drap le profit d'un entrepreneur de manufacture. Le principe qui le détermine à en agir ainsi, se trouve déja exposé dans le Livre précédent ; je me borne à vous y renvoyer (1).

Résumons. Les revenus primitifs se proportionnent sur l'étendue combinée de la demande et de l'offre des moyens de production qui sont les sources de ces revenus. Ainsi :

Le taux du salaire de l'ouvrier est déterminé par la proportion entre la quantité de travail offerte par les ouvriers, et la quantité de ce travail demandée par les entrepreneurs ;

Le taux de la rente du capital est déterminé par la proportion entre la quantité des fonds à prêter offerte par les capitalistes - rentiers, et la quantité de ces fonds que les entrepreneurs demandent à emprunter ;

Le taux de la rente foncière est déterminé par la quantité des terres que les propriétaires-

(1) Comparez p. 260.

rentiers offrent à louer, comparée à la quantité des terres que les entrepreneurs demandent à louer (1);

Enfin, le taux du profit de l'entrepreneur est déterminé par la proportion entre la quantité de marchandises offerte par les entrepreneurs, et la quantité de marchandises de la même espèce demandée par les acheteurs ou les consommateurs.

Tous les revenus sont payés par ceux qui font la demande de leurs sources. Ainsi, le salaire de l'ouvrier, les rentes des capitaux et la rente foncière sont payés par les entrepreneurs; le profit des entrepreneurs est payé par les consommateurs, c'est-à-dire par la nation entière.

Quand le propriétaire d'une source de re-

(1) Comme les sources de production ne sont pas louées seulement par les entrepreneurs d'industrie, mais encore par d'autres personnes qui les destinent à un usage improductif, la demande que celles-ci en font, se combine souvent avec la demande des entrepreneurs, et concourt à élever le taux des salaires, des fonds de terre et des rentes. Ainsi les salaires des ouvriers haussent, quand la guerre augmente la demande d'hommes; l'intérêt s'élève quand le gouvernement fait des emprunts; la rente foncière hausse quand on consacre plus de terrain aux parcs, aux jardins d'agrément, etc. Cette circonstance n'a besoin d'aucun développement, mais il ne faut jamais la perdre de vue.

venu en est lui-même le demandeur, le taux du revenu se règle sur le taux de ce même revenu lorsqu'il est reçu et payé par différentes personnes.

Telles sont les lois générales d'après lesquelles se fait la distribution des revenus primitifs. Appliquons maintenant ces principes à chaque espèce de revenu en particulier; examinons les diverses circonstances qui peuvent en modifier le taux, et tâchons de découvrir l'influence que la proportion des différentes espèces de revenus entr'elles exerce sur la richesse de la nation et sur son revenu pris en général.

CHAPITRE IV.

Du salaire nécessaire de l'industrie.

Nous avons reconnu que le *salaire* n'est autre chose que le *prix du travail.* Or ce prix, comme tous les autres, peut être considéré de deux manières, comme le prix du vendeur et comme celui de l'acheteur, comme *salaire nécessaire* et comme *salaire courant* (1). Commençons par l'analyse du salaire nécessaire.

Avant d'entreprendre cette tâche, il importe de vous rappeler que le salaire, sous quelque forme qu'il soit reçu et payé, ne consiste que dans la nourriture, le vêtement, l'abri, en un mot dans les subsistances qu'obtient le travailleur en échange de son travail. L'argent n'entre dans ce marché que

(*) Voyez les Notions sur la valeur, chap. VII, p. 87. J'ai conservé aux deux espèces de salaires les mêmes termes qui m'ont servi à distinguer les deux espèces de prix; j'en userai de même à l'égard de la rente des capitaux et du profit de l'entrepreneur. Au reste, les termes de *salaire nécessaire* et de *salaire courant* ont déjà été employés par Canard, Say, Simonde et d'autres bons écrivains. Quand je parle du *salaire*, sans le désigner plus particulièrement, j'entends toujours le salaire courant.

comme signe : il représente toujours une richesse circulante applicable à la consommation de l'homme, et c'est cette dernière qui est le vrai salaire. Le numéraire est comme une assignation que l'acheteur du travail donne au travailleur sur le boucher, le boulanger, le tailleur, pour qu'ils lui fournissent les denrées qui appartenoient déjà en quelque sorte à cet acheteur, puisqu'il en possédoit le signe : le travailleur porte cette assignation à une boutique où il l'échange contre les choses dont il a besoin pour vivre. L'entrepreneur qui paye à l'ouvrier son salaire, se dispense tout simplement, en lui donnant de l'argent, du soin de faire lui-même les provisions de l'ouvrier ; mais l'effet est toujours le même ; c'est toujours l'entrepreneur qui fournit à l'ouvrier sa nourriture et tout ce dont il a besoin, en échange d'un travail que l'autre lui vend.

Le salaire nécessaire n'est pas le même dans tous les emplois du travail ; au contraire, il varie suivant les métiers. Pour découvrir la base ou le *taux normal* du salaire nécessaire dans tous les métiers, il faut chercher quel seroit le prix nécessaire d'un travail simple qui ne demanderoit que les facultés naturelles les plus ordinaires ; d'un travail qui ne coûteroit que des efforts médiocres, qui ne seroit ac-

compagné d'aucun désagrément particulier, d'aucun danger palpable pour la vie du travailleur ; d'un travail enfin qui pourroit se continuer tous les jours de l'année sans interruption. Tel est, par exemple, le travail d'un journalier de ferme. Un pareil travail étant le plus commun et le moins pénible sous tous les rapports, il seroit aussi le moins coûteux : son salaire nécessaire se réduiroit à *l'entretien le plus indispensable.*

Cependant, quelque chétif que nous admettions cet entretien, il faut qu'il suffise pour faire subsister les travailleurs. Or dans ce calcul il ne s'agit pas seulement des *individus* dont le travail est actuellement en demande : il faut que la *classe* des travailleurs soit conservée ; autrement elle finiroit par décroître, et, par une suite immanquable, le prix du travail monteroit bien au-delà du taux normal. Ainsi ce taux comprend non-seulement ce qui est requis pour la subsistance du travailleur lui-même, mais encore la nourriture de ses enfans, jusqu'à ce qu'ils puissent travailler comme lui.

Sur cette base on suppose que le taux normal doit rapporter au travailleur au moins *le double de sa subsistance personnelle*, en admettant que le travail de la femme suffise

seulement pour sa propre dépense, à cause des soins qu'elle est obligée de donner à son ménage et a ses enfans. A la vérité, la subsistance nécessaire de deux enfans n'augmenteroit pas du double celle de leur père ; mais on calcule qu'une moitié des enfans qui naissent, meurt avant l'âge viril. Ainsi il faut, à ce compte, que les travailleurs tâchent, l'un dans l'autre, d'élever au moins quatre enfans, pour que deux aient égalité de chance de parvenir à cet âge. Or on suppose que la subsistance nécessaire de quatre enfans est à-peu-près égale a celle d'un homme fait.

Cette considération n'est pas la seule qui entre dans l'évaluation du taux normal. Le travailleur qui ne gagne que le strict nécessaire, ne peut pas perdre un seul jour de travail sans manquer de subsistance pour ce jour-là. Or les maladies, les accidens inévitables, lui enlèvent bien des journées, et cette perte doit être compensée par un surplus sur le salaire qu'il gagne les jours où il peut travailler. D'ailleurs sa consommation n'est point la même dans un jour d'été que dans un jour d'hiver, car il faut au travailleur pour ce dernier plus de combustible et plus de vêtemens. Ce n'est donc pas sa consommation d'un jour, mais sa

consommation d'une année qu'on doit considérer pour établir le taux normal.

Cependant, quelque soin qu'on mette à déterminer rigoureusement ce taux, il est toujours une mesure variable. Nous avons déjà observé ailleurs combien la nature du pays influe sur l'étendue des besoins du travailleur (1); ainsi le taux normal varie d'un pays à l'autre, et quelquefois même d'un canton à l'autre. Un climat froid fait naître plus de besoins indispensables qu'un climat chaud, et celui-ci en occasionne plus qu'un climat tempéré. Chez nous, par exemple, les fourrures, le combustible, l'huile et la chandelle que les longues nuits d'hiver font consommer, augmentent le taux normal des salaires, comparativement à la France et à l'Italie, où ces besoins ont beaucoup moins d'étendue. Dans la région chaude du Mexique, un journalier a besoin annuellement, pour subsister avec sa famille, de 72 piastres; cette dépense est moindre de près de 20 piastres dans la région tempérée de ce pays (2). Quelquefois l'air vif qu'un peuple respire, semble aiguiser son ap-

(1) Voyez p. 286.

(2) *Humboldt, Essai polit. sur la Nouv. Espagne, Vol. I. p.* 110.

pétit, tandis qu'ailleurs une température douce paroît le rendre sobre et frugal. Les peuples du nord de l'Europe consomment en proportion plus d'alimens que ceux du midi.

Telle est la base qui sert à évaluer le salaire nécessaire dans tous les différens métiers. C'est en partant du salaire qui est le prix nécessaire du travail le plus commun et le moins pénible, qu'on peut remonter graduellement aux salaires qui sont la récompense des travaux les plus relevés, les plus difficiles ou les plus désagréables. Comme il n'y a que très-peu de métiers absolument exempts de difficultés et d'inconvéniens, il n'y en a aussi que très-peu dans lesquels le salaire nécessaire est exactement de niveau avec son taux normal : dans la plupart des métiers, les difficultés et les inconvéniens élèvent ce salaire plus ou moins au-dessus du taux normal.

Vous voyez que ce qu'il nous importe dans cette recherche, c'est de découvrir tous les *inconvéniens et difficultés* qui peuvent accompagner les divers métiers. Or il y en a qui procèdent de la nature même des métiers; il y en a d'autres qui sont causés par la police arbitraire et oppressive de l'Europe. Les uns existent nécessairement, et ils exercent partout à-peu-près la même influence ; les autres sont

temporaires et locaux. L'économie politique ne s'occupe que des premiers ; c'est à la législation économique à montrer l'effet pernicieux des autres.

Tous les inconvéniens et toutes les difficultés qui résultent de la nature des métiers, peuvent se rapporter aux cinq chefs suivans :

1°. La peine, le désagrément ou la malpropreté qui accompagnent un métier, ou la défaveur que l'opinion y attache;

2°. Le danger auquel il expose la vie ou la santé du travailleur;

3°. L'interruption de travail auquel il est sujet;

4°. Les dépenses et les peines qu'il exige pour s'y former;

5°. Le risque qu'on court de ne pas y réussir.

1°. Le salaire nécessaire est d'autant plus haut que le métier est plus *pénible*, plus *désagréable*, plus *mal-propre*, ou plus *avilissant*. Un travail fatigant et pénible exige une nourriture plus abondante ou des alimens plus nourrissans; un travail mal-propre occasionne plus de dépenses en vêtemens; et le travailleur qui exerce un métier avilissant, cherche dans un salaire plus fort une compensation du mépris et des dégoûts qu'il essuye. Dans la plupart des endroits, à prendre l'année en somme,

un tisserand gagne plus qu'un garçon-tailleur; son ouvrage est moins aisé. Un forgeron gagne plus qu'un tisserand : l'ouvrage du premier est plus pénible et moins propre. Le métier de boucher a quelque chose de cruel et de repoussant ; mais dans la plupart des pays c'est le plus lucratif de tous les métiers ordinaires.

2°. Le salaire nécessaire est plus élevé dans les métiers qui *exposent la vie et la santé* du travailleur. Ce qu'il gagne les jours où il est bien-portant, doit suffire pour le nourrir les jours où il sera malade; d'ailleurs il voudra être dédommagé des inquiétudes et des peines de sa situation. Les ouvriers qui travaillent dans l'eau ou sous terre, les doreurs, les distillateurs d'eau-forte, ne peuvent pas se contenter du même salaire nécessaire qui suffit à d'autres ouvriers dont les travaux ne sont pas mal-sains. Nous venons de voir que le salaire du forgeron est ordinairement plus fort que celui du tisserand et du tailleur ; mais le forgeron gagne rarement autant en douze heures de travail, qu'un charbonnier travaillant aux mines gagne en huit : l'ouvrage de ce dernier est plus malpropre ; il est plus dangereux ; il se fait sous terre et loin de la clarté du jour.

3°. Il y a des métiers qui *ne fournissent pas constamment de l'occupation* à ceux qui les

professent : cette circonstance en élève toujours le salaire nécessaire, quoiqu'à des degrés différens, selon que la perte qui en résulte pour le travailleur est plus ou moins susceptible d'être réparée par un travail subsidiaire. Si les intervalles de désoeuvrement que le principal métier laisse au travailleur, sont assez longs pour lui permettre de les employer à un travail subsidiaire, s'il est sûr d'en trouver toujours un pareil, et si se dernier travail lui rapporte le salaire nécessaire, alors celui du principal métier n'en est point augmenté. Cependant ces suppositions se trouvent rarement réunies : or dès que l'une ou l'autre n'existe pas, la perte que cette circonstance occasionne, élève naturellement le salaire nécessaire du métier principal.

Les travaux des maçons, des paveurs, des fossoyeurs, des gondoliers, ne peuvent pas se continuer pendant toute l'année; pendant les fortes gelées ou par un très-mauvais tems, tous ces ouvriers sont condamnés au désœuvrement. Dans les climats tempérés, les interruptions de ces travaux arrivent si irrégulièrement, et sont de si courte durée, que l'ouvrier ne peut guère employer à un travail subsidiaire les intervalles de désœuvrement qu'elles lui occasionnent; ainsi, dans ces pays, son salaire nécessaire

s'élève de toute la perte que font naître ces intervalles. Dans nos contrées septentrionales, au contraire, où il n'y a pour ces métiers qu'un seul intervalle, qui se prolonge pendant six mois de l'année, ces travailleurs peuvent chercher d'autres occupations subsidiaires, et ils sont sûrs d'en trouver : ainsi le salaire nécessaire de leurs principaux métiers n'est point doublé par cette circonstance. Cependant, le désœuvrement momentané auquel ils sont exposés en passant de leur métier au travail subsidiaire, fait que le salaire nécessaire est un peu plus élevé dans ces métiers que dans ceux qui donnent une occupation constante pendant toute l'année.

Enfin quand les interruptions que souffre un travail, sont de nature à ne pouvoir être prévues, et qu'il est impossible à l'ouvrier d'employer les intervalles de loisir à quelqu'autre travail, alors le salaire nécessaire doit couvrir la perte entière qui en résulte pour l'ouvrier. Il faut ranger sous cette cathégorie le travail de tous les ouvriers qui attendent qu'on ait besoin d'eux, par exemple celui des fiacres, des crocheteurs, des simples journaliers, des domestiques de louage. Souvent ces gens restent désœuvrés une bonne partie de la journée; mais quel que soit leur travail de la journée, il

faut bien qu'un jour dans l'autre il suffise pour les nourrir.

Le désœuvrement occasionné par les jours de fête est encore de nature à ne pouvoir être employé à aucun autre travail: ainsi, plus ces jours sont nombreux, plus ils élèvent le salaire nécessaire dans tous les métiers à la fois. Il y a des pays où les jours de fête, y compris les dimanches, font la moitié de l'année: dans ces pays, le salaire nécessaire est à-peu-près le double plus cher qu'il ne devroit l'être naturellement. Notez bien qu'avec cela ce renchérissement du travail ne procure pas le moindre avantage au travailleur; car celui-ci ne reçoit que son salaire nécessaire, c'est-à-dire le salaire le plus indispensable qu'il puisse recevoir.

4°. Le salaire nécessaire est d'autant plus fort qu'un métier exige plus de *dépenses et de peines pour s'y former*. Quand l'habileté requise pour exercer une industrie, soit en chef, soit en sous-ordre, ne peut être que le fruit d'une instruction longue et coûteuse, cette instruction n'a pu avoir lieu qu'autant qu'on y a consacré chaque année quelques avances, et le total de ces avances est un capital accumulé. Alors le salaire nécessaire n'est plus un salaire seulement: c'est un salaire plus l'intérêt des avances que cette instruction a exigées; cet

intérêt est même supérieur à l'intérêt ordinaire, puisque le capital dont il est ici question est placé à fonds perdu et ne subsiste pas au-delà de la vie de l'homme. C'est un intérêt viager.

Si l'industrie étoit en pleine liberté chez nous en Europe, les fraix d'instruction, dans la plupart des métiers, se réduiroient à bien peu de chose. Dans l'industrie agricole, par exemple, la seule qui s'exerce encore librement en Europe, l'apprentissage ne coûte rien à l'ouvrier. C'est tout en s'occupant des parties les plus faciles de sa besogne, qu'il se met au fait des moins aisées, et dès le premier jour qu'il commence à travailler, il subsiste toujours de son travail. Dans la plupart des manufactures, au contraire, les lois et coutumes d'Europe imposent à l'ouvrier la nécessité d'un apprentissage coûteux de plusieurs années; et avant que l'ouvrier qui sort de l'apprentissage, puisse avoir le droit de travailler pour son propre compte, ou de s'établir comme entrepreneur ou comme maître, il faut qu'il travaille encore quelques années comme compagnon ou comme ouvrier de journée.

Tous ces règlemens ne servent qu'à élever le salaire nécessaire de l'industrie, et par conséquent à faire renchérir ses produits. Dans la

plupart de métiers, l'apprentissage est absolument inutile, et dans d'autres sa durée peut être limitée à un tems bien court. Il est vrai que la dextérité de la main, même dans les métiers les plus simples, ne peut s'acquérir qu'a l'aide de beaucoup de pratique et d'expérience. Mais un jeune homme pratiqueroit avec plus de zèle et d'attention, si dès les commencemens il travailloit comme ouvrier de journée, en étant payé à proportion du peu d'ouvrage qu'il exécuteroit, et en payant à son tour les matières qu'il pourroit gâter par maladresse ou défaut d'habitude. A ce moyen, son éducation seroit en général plus efficace, et toujours moins longue et moins coûteuse. Les maîtres, à la vérité, pourroient perdre à cet arrangement; mais le public y gagneroit, tous les produits de la main-d'œuvre arrivant alors au marché à beaucoup meilleur compte.

La seule instruction dont les fraix ne peuvent jamais être diminués par le travail de l'apprenti, c'est celle qu'il ne reçoit pas chez son maître: or les fraix de cette instruction varient extrêmement suivant l'étendue et la variété des connoissances que demandent les différentes industries. Dans la plupart des arts mécaniques, lire, écrire, calculer et les élémens du dessin suffisent pour préparer l'ouvrier à tout

ce qu'il doit entreprendre ; mais l'artiste, le commerçant, le chef d'une manufacture, d'une exploitation de mine ou d'une vaste entreprise agricole, a besoin d'une instruction bien plus complète, et par conséquent bien plus dispendieuse. Comme ces considérations nous occuperont dans la seconde partie de ce Cours, je me borne à vous y renvoyer.

5°. Enfin le salaire nécessaire est d'autant plus élevé dans un métier qu'il y a plus de *risque de ne pas y réussir*. Dans les divers genres d'industrie, il y a des degrés très-différens de probabilité qu'une personne acquerra la capacité nécessaire pour exercer avec succès le métier auquel on prétend la former, ou qu'elle en retirera toutes les avances faites pour son instruction. Dans la plupart des arts mécaniques, le succès est a-peu-près sûr ; il l'est moins dans le commerce, et il est très-incertain dans les arts libéraux. Mettez un jeune homme en apprentissage chez un cordonnier, il n'est presque pas douteux qu'il apprendra à faire des souliers, et qu'il regagnera comme maître ce qu'il a dépensé comme apprenti: mais placez-le dans un comptoir, il y a moins de probabilité qu'il deviendra un habile négociant et qu'il regagnera les fraix de son éducation ; enfin, destinez-le a devenir peintre, il

y a au moins vingt contre un qu'il ne fera pas assez de progrès pour gagner sa vie à cette profession, et même lorsqu'il devient habile, c'est encore à savoir si son talent lui rapportera ce qu'il lui a coûté. De grands peintres sont morts dans la misère. Or dans une loterie équitable, ceux qui tirent les bons billets, doivent gagner tout ce qui est perdu par ceux qui tirent les billets blancs. Dans une profession où vingt personnes échouent contre une qui réussit, celle qui réussit devroit gagner seule ce que perdent les vingt autres; cependant, dans bien des métiers on est loin d'être payé à ce taux.

Vous voyez que l'intérêt des avances consacrées a l'instruction des travailleurs industriels, cet intérêt qui forme une partie de leur salaire nécessaire, n'est pas seulement l'intérêt viager des sommes dépensées pour l'éducation de la personne qui reçoit le salaire, comme je l'ai dit tantôt; mais que c'est, à la rigueur, l'intérêt viager de toutes les sommes consacrées au même genre d'éducation, que les talens soient venus, ou non, à maturité. Ainsi le total des salaires des peintres doit payer outre l'intérêt des sommes consacrées à leurs études, celui des sommes consacrées à l'instruction des peintres-élèves morts pendant leur éducation, ou qui n'ont pas répondu aux soins qu'on a pris

d'eux ; car la masse actuellement existante d'industrie de ce genre n'a pu exister sans qu'il y ait eu perte d'une partie des avances consacrées à la formation de peintres. Au reste, une trop minutieuse exactitude dans les appréciations de l'économie politique est sans utilité et se trouve fréquemment démentie par les faits, à cause de l'influence des considérations morales dans les faits, considérations qui n'admettent pas une précision mathématique.

Nous avons examiné les inconvéniens et les difficultés qui élèvent le salaire nécessaire au-dessus de son taux normal : il nous reste à considérer les *avantages* et les *facilités* qui les contrebalancent. Ces derniers peuvent se réduire aux trois circonstances suivantes :

1°. *L'agrément qui accompagne un métier.* Par exemple, la chasse et la pêche, les occupations les plus importantes de l'homme dans l'enfance de la société, deviennent avec les progrès de l'opulence ses amusemens, et il se livre alors par plaisir à ce qu'il faisoit jadis par nécessité. Ainsi, dans une société prospérante, les salaires dans ces deux métiers sont très-bas ; le goût des hommes pour ce genre d'occupations y porte beaucoup plus de gens qu'il ne peut en faire vivre d'une manière aisée.

2°. La *faveur que l'opinion attache à un métier.* La considération entre pour beaucoup dans le salaire des professions honorables; c'est pourquoi, sous le rapport de la rétribution pécuniaire, elles sont en général trop peu payées. Si le salaire des artistes est souvent au-dessous du salaire nécessaire de leur travail, c'est que leurs métiers sont accompagnés, non-seulement de beaucoup d'agrémens, mais encore d'une grande considération. L'ouvrier mécanique peut aimer son métier; mais il n'y a que l'artiste qui puisse être enthousiasmé du sien. D'ailleurs, un artiste éminent excite l'admiration publique, et les hommages qu'il recueille des amateurs de son art, forment une partie considérable de sa récompense.

3°. La *facilité qu'a le travailleur de subsister indépendamment de son métier.* A Moscou, on a des bas tricotés à l'aiguille à beaucoup meilleur marché qu'on ne pourroit les établir au métier partout ailleurs: c'est l'ouvrage des laquais. Dans les grandes maisons, on voit les antichambres remplies de domestiques qui tricotent pour chasser l'ennui. Chaque régiment russe compte quelques artisans parmi ses soldats; quand les chefs leur permettent de travailler pour le public, leur ou-

vrage est ordinairement meilleur marché que celui des travailleurs en titre dans les mêmes métiers. Ces gens sont nourris ; le prix de leur travail n'est donc point, pour eux, réglé sur la nécessité de vivre.

Ceci peut s'appliquer à tous les ouvrages des femmes dont les maris ou parens fournissent l'entretien. Il y a telle fileuse ou couturière qui ne gagne pas la moitié de son salaire nécessaire : elle est mère ou fille, tante ou belle-mère d'un ouvrier qui la nourriroit quand même elle ne gagneroit absolument rien. On peut en dire autant du travail des moines et religieuses. Dans les pays où il y en a, il est fort heureux pour les travailleurs en titre qu'ils ne fabriquent que des futilités ; car s'ils faisoient des ouvrages d'une industrie courante, les travailleurs dans le même genre qui n'ont d'autres ressources que leur métier, ne pourroient plus vivre de ce métier.

Vous connoissez maintenant les causes principales qui apportent de la différence au salaire nécessaire du travail. Ai-je besoin de vous faire remarquer que ces diverses causes peuvent agir dans un même sens ou dans un sens opposé? Que, dans le même sens, l'effet en est rendu plus sensible; et que, dans un

sens opposé, l'action de l'une combat celle de l'autre? Il est suffisamment clair, par exemple, que l'agrément d'un métier peut balancer l'incertitude d'y réussir; et que, dans ceux qui fournissent une occupation vile, si cette occupation est par-dessus cela dangereuse, il y a double cause d'augmentation de salaire.

Au reste, à quelque point que ces circonstances élèvent le salaire nécessaire au-dessus de son taux normal, c'est toujours le salaire nécessaire, c'est-à-dire celui qui est indispensable pour faire exister un genre particulier d'industrie. Si, dans un métier quelconque, le salaire courant venoit à tomber au-dessous du salaire nécessaire, ce métier seroit bientôt abandonné; et s'il venoit à tomber au-dessous du taux normal, la mortalité parmi les travailleurs en diminueroit rapidement le nombre, jusqu'au point où l'équilibre entre les salaires et les besoins indispensables de l'homme fût de nouveau rétabli.

CHAPITRE V.

De la rente des talens et des qualités morales.

Souvent les dispositions naturelles du travailleur, quand elles se trouvent dans un *degré éminent*, lui procurent un revenu au-delà du salaire nécessaire. Ce revenu exige d'être considéré séparément.

Chaque métier suppose dans celui qui l'exerce certaines facultés techniques, intellectuelles ou morales, sans lesquelles il ne peut être exercé : ainsi, de même que l'emploi de ces facultés, pour la plupart communes à tous les hommes, est compris dans le travail, le payement de cet emploi doit être compris dans le salaire nécessaire. Mais aussi-tôt que ces facultés excèdent la mesure ordinaire, le travail en reçoit un degré de perfection qu'il n'a pas communément, et cette circonstance ajoute au salaire nécessaire un revenu qui ne peut pas être compris dans ce salaire, parce qu'il en diffère essentiellement. Celui qui le reçoit n'a pas fait plus de dépenses pour se former à son métier, que d'autres travailleurs dans le même métier qui ne

reçoivent que le salaire nécessaire ; son travail ne lui coûte pas plus de peines et de sacrifices qu'à eux. Si pourtant ce travail a plus de valeur, c'est l'effet des facultés éminentes du travailleur, prérogative qu'il doit uniquement à la libéralité de la nature.

C'est cette analogie avec la rente foncière qui me détermine à qualifier ce revenu du nom de *rente*, c'est-à-dire du nom d'un revenu qui ne procède point du travail, et qui se tire d'une source dont on a la propriété exclusive. Il y a cependant une grande différence entre cette rente et celles de la terre et des capitaux. Ces dernières peuvent être gagnées par le travail d'un autre que le propriétaire, tandis que la rente des talens est nécessairement gagnée par celui qui en possède les sources. Ainsi, quoique cette rente ne procède point du travail, elle ne forme cependant pas un revenu indépendant ; elle est inséparable du travail de celui qui en jouit, et conséquemment elle doit être comprise dans son salaire. Le nom de rente ne lui convient que sous un seul rapport : c'est qu'avec le même travail et les mêmes sacrifices, celui qui en possède les sources gagne plus que celui qui ne les possède pas.

La rente des talens peut être gagnée dans tous les métiers. Même le simple manouvrier,

s'il a plus de forces physiques, plus d'intelligence, plus d'adresse naturelle qu'on n'en trouve communément chez les ouvriers de son espèce, sera mieux payé que les autres. Cependant, plus les métiers sont difficiles, plus le besoin de dispositions éminentes s'y fait sentir; il y a même certaines professions qui exigent des talens particuliers, et comme parmi ceux-ci les talens éminens sont encore plus rares, leur rente en est naturellement d'autant plus forte. On ne peut guère réussir dans la peinture ou dans la sculpture, sans avoir un talent particulier pour ces arts, tandis qu'on peut devenir un très-habile teinturier ou tailleur de pierres avec les dispositions communes à tous les hommes. Or si un degré supérieur d'adresse et d'intelligence peut faire gagner une rente à un tailleur de pierres, quelle ne sera pas celle qu'un talent supérieur fera gagner au sculpteur?

Plus les talens sont rares, relativement à la demande qui en est faite, plus les rentes qu'ils donnent deviennent considérables; or ils sont d'autant plus rares qu'ils sont plus éminens. Dans une grande nation à peine y a-t-il deux ou trois personnes capables de faire un très-beau tableau ou une très-belle statue; aussi un peintre ou un statuaire éminent se fait-il quel-

quefois payer une rente immense. Tel artiste dans ce genre qui gagne par année 10,000 roubles, n'en a peut-être pas dépensé 3,000 pour faire ses études et pour développer son talent. En déduisant l'intérêt viager de ces avances, ou 300 roubles, il resteroit annuellement 9,700 roubles pour représenter les autres articles du salaire nécessaire et la rente. Si nous évaluons les premiers à 1,700 roubles, somme probablement fort exagérée, la rente rapporteroit à l'artiste environ 8,000 roubles par an, et son talent ne lui vaudroit pas moins qu'un capital de 80,000 roubles placé à fonds perdu ou à dix pour cent.

Tout ce que j'ai dit des talens, est aussi applicable aux qualités morales du travailleur. Le travail des orfèvres, des joailliers, des caissiers, des porteurs d'argent, et en général de tous les métiers qui exigent de la confiance, est payé plus chèrement que le travail de ceux qui sont assujettis à une moindre responsabilité : c'est que la probité, l'exactitude, la solidité requises pour de telles professions dans un degré éminent, produisent une rente.

Quelquefois un métier exige la réunion de certains talens et de certaines qualités morales : alors la rente en est d'autant plus élevée. Le chef d'une entreprise industrielle a besoin d'un

grand crédit, même lorsqu'il possède les capitaux qu'il veut y employer: or il n'obtient ce crédit qu'autant qu'il est connu pour un homme prudent, rempli d'ordre et de probité. Outre ces qualités morales, une pareille entreprise demande encore beaucoup de jugement. Le jugement, surtout lorsqu'il a besoin d'être étendu et de comparer des convenances éloignées, est un don assez rare de la nature, et il est plus rare encore de le trouver réuni aux qualités morales dont il a été question. Comme c'est dans la classe des entrepreneurs que cette réunion est surtout requise, c'est aussi cette classe de travailleurs qui gagne les rentes les plus considérables, et dans laquelle, quand les événemens secondent leur habileté, s'acquièrent presque toutes les grandes fortunes.

J'ai dit que la rente des talens est un revenu au-delà du salaire nécessaire: ceci ne doit s'entendre que sous le rapport de l'origine de cette rente; car du moment qu'elle se paye, elle est comprise dans le salaire nécessaire, puisqu'alors il est impossible de se procurer le travail de celui qui possède les sources de la rente, sans lui payer cette dernière en même tems.

FIN DU TOME PREMIER.

0058 00845

Digitized by Google

Digitized by Google